



**RAPPORT
ANNUEL**

2014



Couverture : Thénia - Tizi Ouzou | Algérie

Rapport annuel **2014**

Teixeira Duarte, S.A.

SOCIÉTÉ OUVERTE

Siège : Lagoas Park, Edifício 2 - 2740-265 Porto Salvo

Capital : € 210.000.000

Numéro unique d'identification fiscale et d'immatriculation au registre du commerce de Cascais (Oeiras) 509.234.526

Sommaire

ORGANE SOCIAUX - TEIXEIRA DUARTE, S.A.	4
ORGANES SOCIAUX - TEIXEIRA DUARTE - ENGENHARIA E CONSTRUÇÕES, S.A.	5
ORGANIGRAMME TEIXEIRA DUARTE 2014	6
GROUPE TEIXEIRA DUARTE 2014	8
CHIFFRES-CLÉS	10
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014	11
I. INTRODUCTION	12
II. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE	13
III. L'APPRÉCIATION GLOBALE	16
IV. L'ANALYSE SECTORIELLE	30
IV.1. CONSTRUCTION	30
IV.2. CONCESSIONS ET SERVICES	65
IV.3. IMMOBILIER	75
IV.4. HÔTELLERIE	79
IV.5. GRANDE DISTRIBUTION	82
IV.6. ÉNERGIE	86
IV.7. COMMERCE AUTOMOBILE	88
V. PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS COTÉES	91
VI. FAITS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	91
VII. PERSPECTIVES POUR 2015	92
VIII. DISTRIBUTION DE RÉSULTATS AUX MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION ET DU PERSONNEL	92
IX. PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS	93
ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	94
RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 2014	97
ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS 2014	161
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2014	185
RAPPORTS, OPINIONS ET CERTIFICATIONS DES ORGANES DE SURVEILLANCE 2014	261

Teixeira Duarte, S.A.

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Président	Rogério Paulo Castanho Alves
Vice-président	José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla
Secrétaire	José Pedro Poiares Cobra Ferreira

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte
Administrateurs	Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte
	Joel Vaz Viana de Lemos
	Carlos Gomes Baptista
	Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo
	Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président	Óscar Manuel Machado de Figueiredo
	Mateus Moreira
	Miguel Carmo Pereira Coutinho

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mariquito, Correia & Associados
Cabinet d'audit représenté par
António Francisco Escarameia Mariquito - CAC

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ

Titulaire	José Pedro Poiares Cobra Ferreira
Suppléante	Maria António Monteiro Ambrósio

REPRÉSENTANT CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LE MARCHÉ

José Pedro Poiares Cobra Ferreira

Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Président José Pedro Poiares Cobra Ferreira
Secrétaire Maria Filipa Rebelo Pereira de Matos Alves Torgo

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte
Administrateurs Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte
Joel Vaz Viana de Lemos
João José de Gouveia Capelão
João José do Carmo Delgado
Fernando Paulo Baptista Gomes de Araújo
Pedro Miguel Pinho Plácido
Luís Augusto Tavares Moreira da Silva

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Titulaire Mariquito, Correia & Associados
Cabinet d'audit représenté par
António Francisco Escarameia Mariquito - CAC
Suppléant Júlio Alves, Mário Baptista & Associados
Cabinet d'audit représenté par
Júlio Lourenço Alves

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ

Titulaire José Pedro Poiares Cobra Ferreira
Suppléante Maria António Monteiro Ambrósio

ORGANIGRAMME TEIXEIRA DUARTE 2014

CONSEIL D'ADM

Attaché de direction

António Costeira Faustino

Marchés

Portugal

Angola

▪ **Succursale**
Valdemar Marques

Algérie

▪ **Succursale**
Ricardo Acabado

Brésil

▪ **Succursale**
João Delgado

Espagne

▪ **Succursale**
António Carlos Teixeira Duarte

Mozambique

▪ **Succursale**
Carlos Timóteo

Venezuela

▪ **Succursale**
Luís Alves

Afrique du Sud

Belgique

Cap Vert

Chine

Colombie

France

Maroc

Namibie

Russie

Sao Tomé-et-Principe

Direction Générale

Directions centrales

Juridique

Maria António Ambrósio

Systèmes de management et de technologie

Ivo Rosa

Ressources humaines et Services administratifs

Ginja Sebastião
Isabel Amador

Informatique

José Gaspar

Finances et Comptabilité

Martins Rovisco
Sérgio Castro

Approvisionnements

Leal da Silva

Services centraux

Secrétariat général

José Pedro Cobra Ferreira

Consolidation des comptes

Alexandre de Jesus

Audit interne

Mário Ferreira Faria

INISTRATION

Secteurs d'activité

Construction

Centres d'exploitation

Géotechnique et Réhabilitation

Magalhães Gonçalves
Hélder Matos
João Pedro Lopes
Duarte Nobre
António Diniz

Bâtiment

Pedro Costa
Fernando Martins
Luís Santos
Luís Mendonça
Carlos Guedes

Infrastructures

Sampayo Ramos
Sousa Barros
Rosa Saraiva
Oliveira Rocha
Fernando Frias
Correia Leal

Construction métallique

Henrique Nicolau

Centre opérationnel coffrages et précontrainte

Marques dos Santos

Matériel

Rodrigo Ouro

Filiales

Ouvrages souterrains

▪ **E.P.O.S., S.A.**
Costa Simões
Dias de Carvalho

Ouvrages ferroviaires

▪ **SOMAFEL, S.A.**
Magalhães Gonçalves
Paulo Serradas

Ouvrages maritimes

▪ **OFM, S.A.**
Magalhães Gonçalves
Paulo Serradas

Directions centrales

Planification et Études

Garcia Fernandes
Luís Menezes
Pedro Nunes

Installations électromécaniques

Helena Galhardas

Études d'infrastructures

João Torrado

Bureau d'études

Baldomiro Xavier

Soumissions

Maria António Ambrósio

Concessions et Services

▪ TDGI, S.A.

Rogério Fonseca
Rodolfo Valentim

▪ RECOLTE, S.A.

Magalhães Gonçalves
Luís Carreira
Angel Rodriguez

▪ TDHOSP, S.A.

Diogo Rebelo

▪ EDUCARE, Lda.

Viana de Lemos

Immobilier

Diogo Rebelo
Alfredo Silva
Guilherme Silva

Hôtellerie

Manuel Maria Teixeira Duarte
Luís Vicente

Grande distribution

Diogo Rebelo
Manuel Lopes

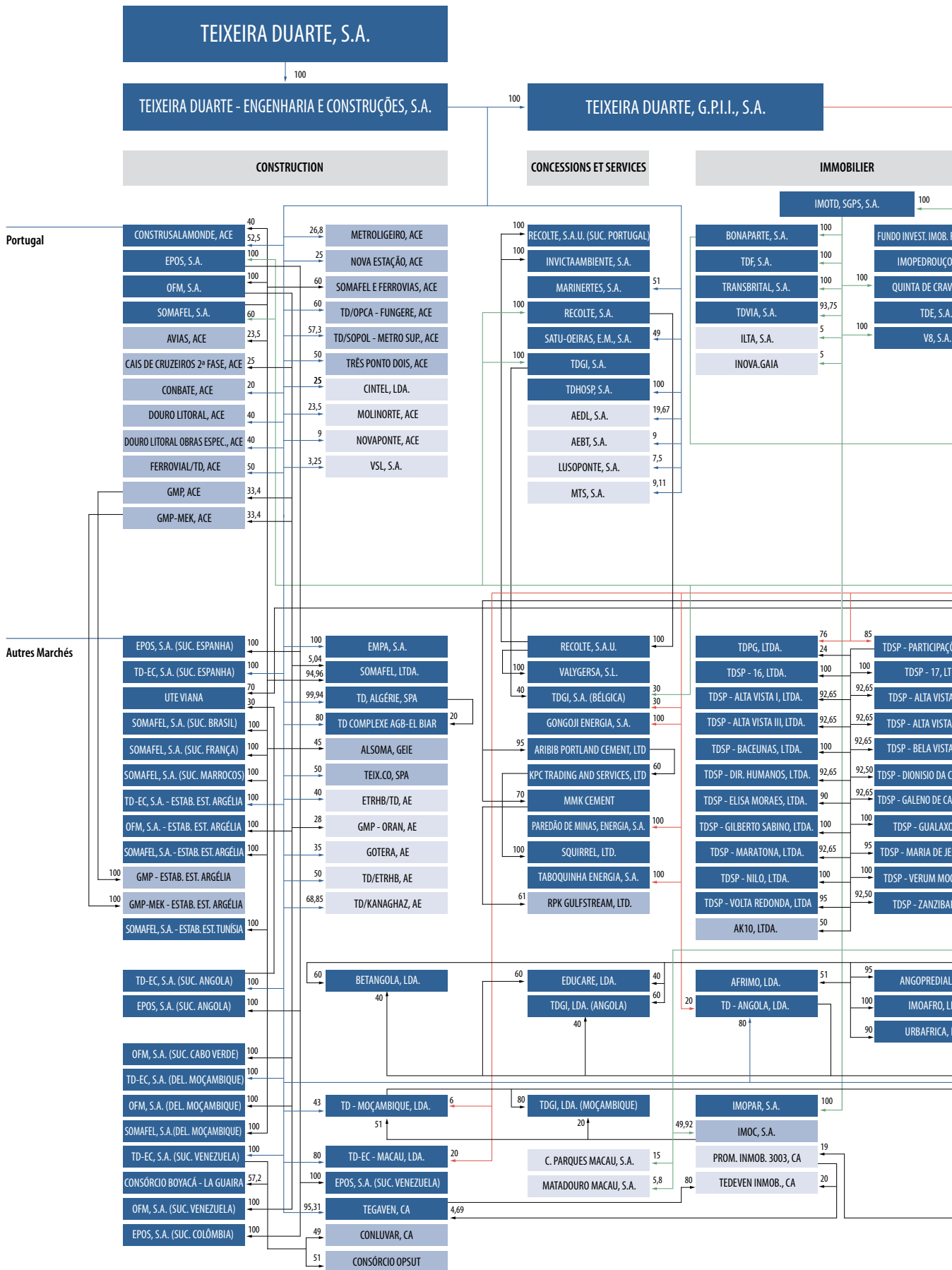
Énergie

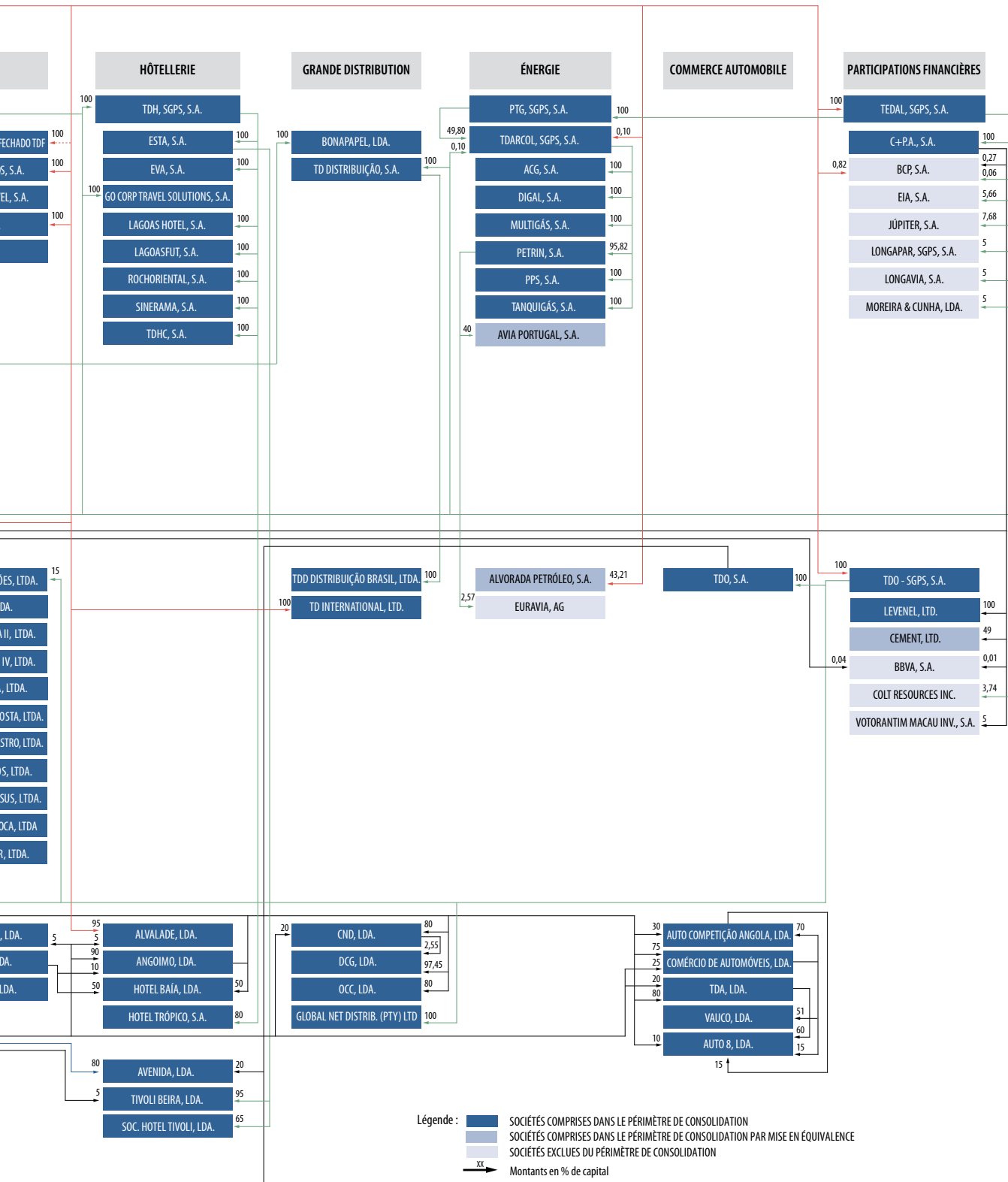
Artur Caracol

Commerce automobile

Diogo Rebelo
Silva Pereira

GRUPE TEIXEIRA DUARTE 2014





Teixeira Duarte, S.A.

Notes:
 Les valeurs comptables sont exprimées en millions d'euros. Les montants figurant dans la colonne "Variation 2014/2013 %" ont été calculés à partir de montants non arrondis.
 Le total des capitaux propres comprend les intérêts minoritaires.

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013 %
Nombre moyen des effectifs	13.036	11.182	10.853	12.011	13.261	10,4%
Chiffre d'affaires	1.380	1.200	1.383	1.581	1.680	6,2%
Produits d'exploitation	1.445	1.263	1.440	1.630	1.716	5,3%
Excédent brut d'exploitation - EBE	150	117	209	214	240	12,1%
Marge EBE / Chiffre d'affaires	10,9%	9,8%	15,1%	13,5%	14,3%	5,5%
Résultat d'exploitation	84	51	143	114	197	72,5%
Résultats nets attribuables aux détenteurs du capital	46	(200)	24	64	70	9,9%
Endettement net	1.067	927	990	1.176	1.293	10,0%
Capitaux propres attribuables aux détenteurs du capital	474	256	252	325	458	40,7%
Total capitaux propres	562	333	326	361	485	34,4%
Total actif net	2.721	2.753	2.767	2.779	2.954	6,3%

Rapport de gestion du Conseil d'Administration **2014**



I. INTRODUCTION

En application des dispositions légales et réglementaires qui régissent les sociétés ouvertes à l'investissement public, le Conseil d'Administration de Teixeira Duarte, S.A. (TD,SA) présente son rapport de gestion de l'exercice 2014.

Ce rapport abordera l'activité consolidée de TD,SA en tant que tête d'un groupe économique qui intègre un univers de plusieurs sociétés, qui sont identifiées dans le "Tableau Groupe Teixeira Duarte - 2014", figurant dans les premières pages. Il ne fera que quelques petits commentaires sur la société, à titre individuel, notamment en ce qui concerne la proposition d'affectation des résultats.

Tout au long de ce texte, il sera pris en compte que chacune de ces filiales dispose de ses propres organes de gestion, qui se chargent, eux aussi, d'assurer l'information pertinente les concernant. Nous n'y ferons donc que quelques références afin de donner un meilleur aperçu de l'ensemble.

Dans le même ordre d'idées, nous mentionnerons, le cas échéant, quelques indicateurs économiques et financiers individuels, de façon à bien faire mesurer l'évolution de l'activité de ces mêmes sociétés.

À notre avis, la façon la plus convenable d'exposer les matières objet de ce Rapport consistera, tout d'abord, à décrire sommairement le contexte économique des principaux marchés où opère Teixeira Duarte, puis à porter un jugement global sur l'activité du Groupe Teixeira Duarte, où seront mises en relief les données consolidées les plus significatives relatives à des matières transversales et intégrées relevant de la Direction Générale.

Dans les chapitres qui suivront, nous ferons une exposition sur les différents secteurs d'activité du Groupe, en analysant la performance de chacun au cours de 2014, en faisant pour chacun d'entre eux une distinction entre les principaux marchés. Nous mettrons l'accent sur le secteur de la construction qui est le cœur de métier du Groupe.

Nous nous arrêterons également sur les participations détenues en 2014 dans des sociétés cotées, notamment les banques Banco Comercial Português, S.A. et Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A..

Dans un chapitre, nous présenterons ensuite les faits les plus marquants survenus entre la clôture de l'exercice et le moment d'élaboration de ce Rapport. Nous poursuivrons par nos attentes pour l'année 2015 en cours, et terminerons par la proposition d'affectation des résultats.

Au titre de la législation applicable, ce document est annexé de tableaux comportant plusieurs informations relatives aux participations financières dans le capital de TD,SA (notamment, en application des dispositions des articles 447 et 448 du Code portugais des Sociétés commerciales et du Règlement de la CMVM n° 5/2008). Il est également annexé du rapport détaillé sur la structure et les pratiques du gouvernement d'entreprise (élaboré en conformité avec l'art. 245-A du Code des Valeurs Mobilières et avec le Règlement de la CMVM n° 4/2013).

En outre, nous insérerons les états financiers individuels et consolidés, et leurs annexes. Les premiers ont été élaborés conformément au système de normalisation comptable, et les seconds conformément aux normes internationales d'information financière, telles qu'elles sont adoptées par l'Union européenne. Les rapports et opinions des organes de surveillance, les certifications légales des comptes et le rapport d'audit élaborés par un auditeur inscrit à la commission des valeurs mobilières (CMVM) seront également joints.

Au titre de l'article 245, § 1, alinéa c) du Code des valeurs mobilières, les signataires déclarent que, pour autant qu'ils le sachent, le rapport de gestion, les comptes annuels, la certification légale des comptes et les autres écritures comptables annexées, ont été élaborés en conformité avec les normes comptables applicables. Ces pièces comptables rapportent une image sincère et appropriée de l'actif et du passif, de la situation financière et des résultats de TD,SA et des sociétés comprises dans son périmètre de consolidation. Elles exposent fidèlement l'évolution de leurs activités, leurs performances et les positions de chacune de ces sociétés, en décrivant les principaux risques et incertitudes auxquels elles se trouvent confrontées.

II. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Ici, nous présentons brièvement le contexte économique enregistré en 2014 dans les principaux marchés où opère le Groupe Teixeira Duarte.

PORTUGAL

Les secteurs dans lesquels Teixeira Duarte a opéré en 2014 furent la construction, les concessions et services, l'immobilier, l'hôtellerie, la grande distribution, l'énergie et le commerce automobile.

Le programme d'assistance économique et financier débuté en 2011 est arrivé à terme à la fin de mai 2014, ce qui a permis au Portugal de se refinancer auprès des marchés internationaux.

Le pays a poursuivi sa politique de consolidation structurelle des comptes publics. Le déficit public de la fin de cette année a été légèrement inférieur à celui de 2013, avec 4,8% du PIB.

Au cours de cet exercice, l'économie portugaise a présenté des indices de récupération. Son produit interne brut (PIB), notamment, a augmenté de 0,9%, ce qui correspond à la moyenne de l'augmentation enregistrée dans les pays de la zone Euro.

Pour 2015, la croissance du PIB attendue environne 1,7%, ce qui traduit un sentiment de confiance des marchés et des investisseurs dans l'économie portugaise.

Les exportations se sont accrues de 3,4% et les importations de 6,2%.

En 2014, le taux de chômage s'est fixé dans les 13,4%, ce qui représente une légère amélioration par rapport à 2013. Pour 2015, on prévoit une accélération modérée de l'emploi.

En raison de ses propres caractéristiques et de ses contraintes, le secteur de la construction a enregistré au Portugal une contraction du volume de production de 4,5% et une diminution de l'emploi de 4,4%.

ANGOLA

Les secteurs dans lesquels Teixeira Duarte a opéré en 2014 furent la construction, les concessions et services, l'immobilier, l'hôtellerie, la grande distribution et le commerce automobile.

En 2014, la croissance économique de l'Angola s'est fixée à 4,2%. Selon les dernières prévisions du FMI, présentées dans son rapport World Economic Outlook, pour faire face aux difficultés découlant de la chute du prix du pétrole, il y aura une accélération de la stratégie de diversification de l'économie, qui produira même une croissance du PIB d'environ 4,5%.

Malgré ces prévisions relativement positives du FMI, on s'attend à ce qu'il y ait moins de nouveaux projets prévus, non seulement en raison de la réduction des recettes causée par la chute du prix du pétrole, et son influence sur les comptes publics, mais aussi parce que la politique actuelle de réduction du déficit pourra faire ajourner quelques investissements nécessaires dans le domaine des infrastructures.

En 2014, l'inflation était de l'ordre de 7,3%. Elle est prévue augmenter légèrement au cours de l'année prochaine.

Une dernière remarque sur le fait que le nouveau tarif douanier a été approuvé en mars 2014, ce qui a fait augmenter le montant des impôts appliqués à quelques produits importés.

ALGÉRIE

Le secteur dans lequel Teixeira Duarte a opéré en Algérie en 2014 fut celui de la construction.

Ces dernières années, l'économie algérienne a évolué dans le sens positif, principalement en raison de la bonne performance du secteur du pétrole et du gaz, qui a permis un grand développement économique et social.

Ce secteur représente près de 40% du produit interne brut (PIB), 60% des recettes de l'État et 95% des exportations.

En 2014, le taux de l'inflation est demeurée stable (2,9%), grâce aux politiques d'incitation à l'économie instaurée à partir de 2011. Pour 2015 et 2016, le FMI prévoit une inflation qui pourrait atteindre les 4%.

Selon des estimations du FMI, la croissance de l'économie algérienne s'est située à 4% en 2014, et continue également à enregistrer un niveau résiduel d'endettement extérieur (1,9% du PIB).

Malgré la chute du prix du pétrole, les prévisions pour 2015 et les années suivantes indiquent des taux de croissance environnant les 4%, supportés non seulement par le secteur des hydrocarbures, mais aussi par le dynamisme des autres activités économiques, en particulier celui du secteur des services et de la construction. Ce dernier prendra beaucoup d'essor grâce au programme d'investissements publics qui sera lancé par le gouvernement pour la période 2015-2019.

La diversification de l'économie, la modernisation et le développement des infrastructures, l'investissement et la création d'emploi demeurent les grandes priorités de la politique de développement du pays.

BRÉSIL

En 2014, les secteurs dans lesquels Teixeira Duarte a opéré au Brésil furent la construction, les concessions et services, l'immobilier et la grande distribution.

Les perspectives de croissance du PIB du début de l'année étaient de 2,5% et celles du taux de l'inflation demeuraient à 4,5%. Mais l'exercice a enregistré une faible activité économique provoquée par le climat d'incertitude qui s'est installé en raison de plusieurs facteurs cumulés.

En effet, plusieurs facteurs ont concouru à la faible augmentation du PIB. D'une part, la hausse du taux d'intérêt, la réduction significative du prix des matières premières, telles que le pétrole, le fer et le soja, le risque de rationnement de l'énergie causé par la crise hydrique. De l'autre, les événements qui eurent lieu au cours de l'année, tels que le championnat du monde de football et les élections présidentielles, et qui ont joué un rôle sur l'évolution de l'économie et l'investissement. Tout ceci a fait que le PIB n'ait augmenté que de 0,1% et que le taux de l'inflation ait atteint les 6,8%.

L'actuelle conjoncture contraignante d'investissements publics, qui entraîne la diminution de lancement de nouveaux projets, ajoutée à la paralysation de l'activité de grandes entreprises privées découlant des opérations de lutte contre la corruption menée au niveau national dont l'impact se fait sentir fortement sur les secteurs de la construction et de l'énergie ont conduit à une rétraction inévitable de l'économie. Par conséquent, les prévisions de croissance du FMI pour 2015 ne sont que de 0,3%.

ESPAGNE

En 2014, les secteurs dans lesquels Teixeira Duarte a opéré en Espagne furent la construction, les concessions et l'hôtellerie.

Le PIB à prix courants a atteint le volume de 1.053.296 millions d'euros, ce qui représente une croissance de 1,4% par rapport à 2013. L'année 2014 a été de récupération économique en Espagne, principalement au cours du dernier trimestre.

Pour la première fois depuis le début de la crise, il a été constaté que les familles avaient consommé plus.. Le nombre de salariés a augmenté de 2,53% par rapport à 2013, et le taux de chômage était de 23,7% au 31 décembre.

MOZAMBIQUE

En 2014, les secteurs dans lesquels Teixeira Duarte a opéré au Mozambique furent la construction, les concessions et services, l'immobilier et l'hôtellerie.

La croissance moyenne de l'économie mozambicaine était des dernières années de près de 7,3% et est prévue maintenir ce rythme dans les années à venir.

Le fait que le Mozambique ait évolué comme une "frontière de l'économie" de l'Afrique a été notoire. L'essor de sa croissance économique a été surtout dû aux importants investissements étrangers (IDE), en particulier dans les secteurs dynamiques de l'énergie et des ressources naturelles. Le pays a gagné une projection internationale dans les domaines de l'industrie minière et du gaz naturel.

Il faut mettre en exergue la réduction du taux de chômage, découlant de la création de 290.816 nouveaux postes de travail en 2014. Non moins important est le fait que le taux d'inflation s'est situé dans les 2,3%, contrairement aux estimations qui prévoyaient un taux d'inflation de l'ordre des 5,6%.

Malgré les contraintes découlant des conditions climatiques adverses qui ont touché le pays au cours du premier trimestre 2014, la performance des principaux indicateurs socio-économiques a été très positive.

VENEZUELA

En 2014, le secteur dans lequel Teixeira Duarte a opéré au Venezuela fut celui de la construction.

Le Venezuela est un pays qui possède de grandes richesses naturelles, notamment les plus grandes réserves de pétrole du monde, dont l'exportation représente sa principale source de recette. La performance de son économie est directement liée à l'évolution du prix de cette matière première, dont le prix moyen du baril était en 2014 de 85USD, soit 10,5% de moins qu'en 2013.

En 2014, le PIB a reculé de 4%, l'inflation était supérieure à 60% et, ajouté aux deux autres en vigueur, un système de change supplémentaire a été mis en œuvre.

Le gouvernement du Venezuela a conservé ses priorités de son action dans le domaine social et dans l'investissement dans le développement du pays, essentiellement dans le secteur productif et des Infrastructures, d'un point de vue macro-économique adapté au contexte du marché et à la conjoncture complexe globale.

III. L'APPRÉCIATION GLOBALE

– APPRÉCIATION FINANCIÈRE

Les éléments financiers sous étude sont consolidés et sont par conséquent élaborés conformément aux normes internationales comptables (IAS/IFRS).

Compte de résultat des exercices arrêtés aux 31 décembre 2014 et 2013 retraité	2014	2013 retraité	Var (%)
(Montants en milliers d'euros)			
Produits d'exploitation	1.715.535	1.629.895	5,3%
Charges d'exploitation	(1.475.736)	(1.416.014)	4,2%
Excédent brut d'exploitation - EBE	239.799	213.881	12,1%
Amortissements et dépréciations	(75.537)	(62.845)	20,2%
Provisions et pertes de valeur	32.973	(36.682)	-
Résultat d'exploitation	197.235	114.354	72,5%
Résultats financiers	(93.679)	(101.555)	(7,8%)
Résultats avant impôts	103.556	12.799	709,1%
Impôt sur le résultat	(37.611)	51.947	-
Résultat net	65.945	64.746	1,9%
Attribuable aux :			
Détenteurs de capital	70.281	63.974	9,9%
Intérêts minoritaires	(4.336)	772	-

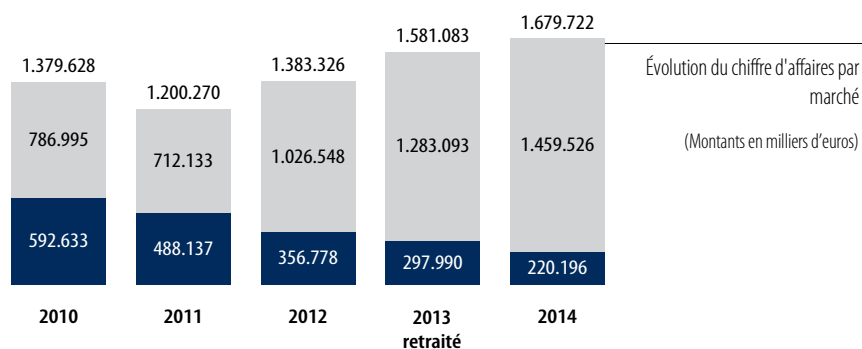
Les **résultats nets consolidés attribuables aux détenteurs de capital** ont été de 70,281 millions d'euros.

Il faut signaler que, au-delà de la performance obtenue par les sociétés du Groupe en 2014, d'autres facteurs ont également influencé les résultats des exercices 2014 et 2013. Notamment :

	2014	2013 retraité
(a) Comprend l'impact des différences de change appropriées par la méthode de mise en équivalence de la filiale Limited Liability Company Cement qui a été négatif de 8,346 millions d'euros en 2014		
Différences de change (a)	21.418	(7.350)
Gain sur l'acquisition de TEGAVEN - Teixeira Duarte Y Asociados, C.A.	29.331	-
Cession des droits de la banque Banco Comercial Português, S.A. (b)	16.992	-
Perte de valeur sur la filiale Banco Comercial Português (b)	(6.534)	-
Perte de valeur sur la filiale Colt Resources (b)	(1.491)	-
(b) net de l'effet fiscal		
Pertes de valeur sur PCHS (b)	(2.489)	-
Perte de valeur sur la filiale VSL Sistemas Portugal - Pré-Esforço, Equipamento e Montagens, S.A. (b)	(204)	-
Impact sur les résultats de provisions pour les procédures judiciaires (b)	(2.093)	-
Impact sur les résultats de provisions sur le "gouvernement régional de Madère" (b)	(1.152)	(9.207)
Modification de la fiscalité des plus-values et des moins-values des participations financières	-	65.487
Impact sur les résultats de provisions pour pertes dans le cadre de la société SATU-Oeiras - Sistema Automático de Transporte Urbano, E.M., S.A.	-	(11.054)
	53.778	37.876

Le **chiffre d'affaires** s'est accru de 6,2% par rapport à 2013 avec 1.679,722 millions d'euros.

La chute de 26,1% enregistrée au Portugal a été compensée par l'essor de 13,8% connu sur le marché extérieur, qui représente actuellement 86,9% du chiffre d'affaires total du Groupe Teixeira Duarte.

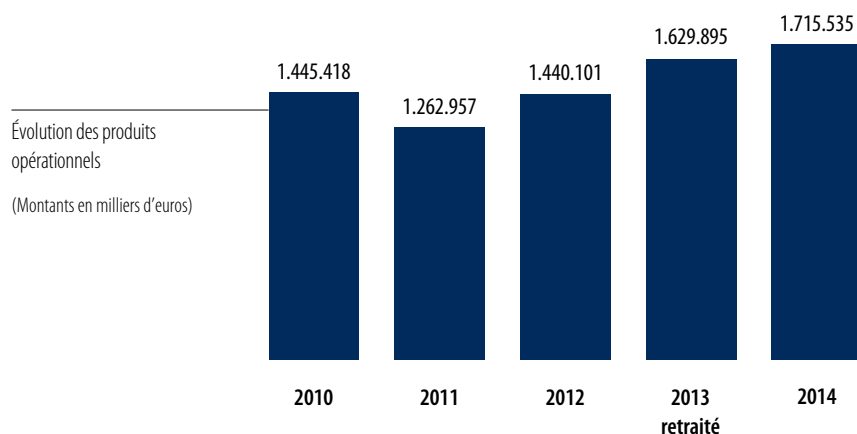


Les tableaux ci-dessous illustrent le chiffre d'affaires détaillé par pays et par secteur d'activité et donnent un aperçu de l'exposition du Groupe aux différents contextes économiques.

Pays	2014		2013 retraité		Variation
	Montant	Apport	Montant	Apport	
Portugal	220.196	13,1%	297.990	18,8%	(26,1%)
Angola	798.412	47,5%	748.176	47,3%	6,7%
Algérie	77.181	4,6%	81.434	5,2%	(5,2%)
Brésil	192.338	11,5%	98.504	6,2%	95,3%
Espagne	33.646	2,0%	28.253	1,8%	19,1%
Mozambique	66.271	3,9%	62.817	4,0%	5,5%
Venezuela	284.783	17,0%	253.648	16,0%	12,3%
Divers	6.895	0,4%	10.261	0,6%	(32,8%)
Total	1.679.722	100,0%	1.581.083	100,0%	6,2%

Nous présentons maintenant une analyse du chiffre d'affaires, en tenant compte de son évolution par secteur d'activité. À noter que, en ce qui concerne l'exercice 2013, l'adoption de la norme IFRS 11 - Partenariat n'a eu d'impact que sur les secteurs d'activité de la construction, des concessions et services et de l'immobilier :

Secteur d'activité	2014	Apport	2013 retraité	Apport	Variation
Construction	779.110	46,4%	800.335	50,6%	(2,7%)
Concessions et services	92.104	5,5%	74.221	4,7%	24,1%
Immobilier	119.899	7,1%	83.248	5,3%	44,0%
Hôtellerie	74.037	4,4%	78.422	5,0%	(5,6%)
Grande distribution	272.783	16,2%	210.535	13,3%	29,6%
Énergie	62.483	3,7%	114.717	7,3%	(45,5%)
Commerce automobile	279.306	16,6%	219.605	13,9%	27,2%
Total	1.679.722	100,0%	1.581.083	100,0%	6,2%



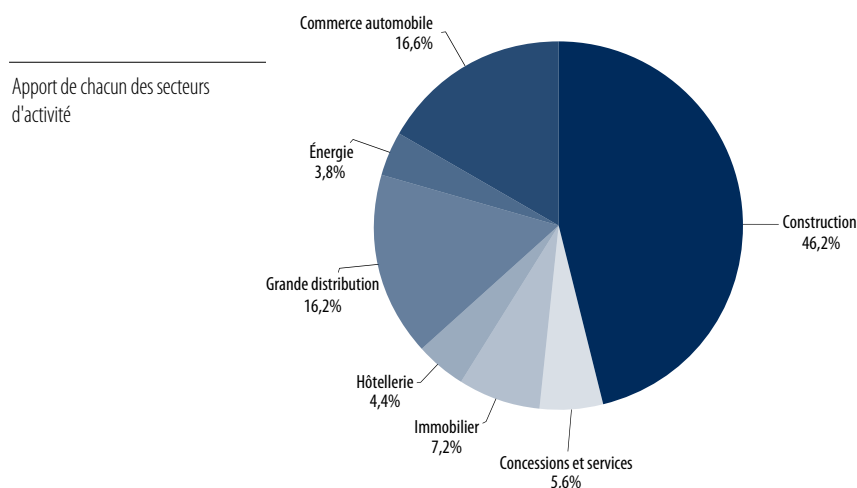
Par rapport à 2013, les **produits opérationnels consolidés** ont enregistré un essor de 5,3% en atteignant les 1.715,535 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Le tableau ci-dessous illustre bien les bonnes prestations des secteurs des concessions et services, de l'immobilier, de la grande distribution et du commerce automobile.

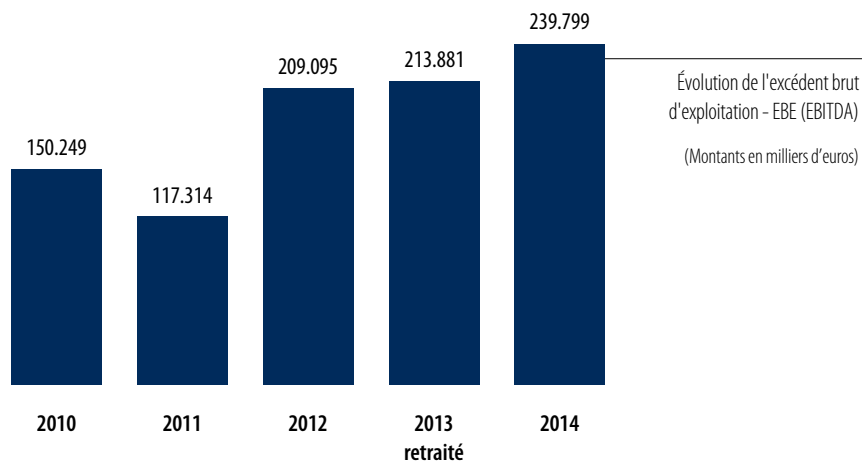
Produits opérationnels par secteur d'activité et marché géographique
(Montants en milliers d'euros)

Secteur d'activité	Marché intérieur			Marché extérieur			Total		
	2014	2013 retraité	Var (%)	2014	2013 retraité	Var (%)	2014	2013 retraité	Var (%)
Construction	78.507	113.236	(30,7%)	713.089	710.181	0,4%	791.596	823.417	(3,9%)
Concessions et services	30.718	25.116	22,3%	65.806	51.799	27,0%	96.524	76.915	25,5%
Immobilier	39.160	41.806	(6,3%)	84.574	45.237	87,0%	123.734	87.043	42,2%
Hôtellerie	17.679	13.604	30,0%	57.284	67.128	(14,7%)	74.963	80.732	(7,1%)
Grande distribution	1.771	1.993	(11,1%)	276.565	216.539	27,7%	278.336	218.532	27,4%
Énergie	64.851	120.026	(46,0%)	61	(61)	-	64.912	119.965	(45,9%)
Commerce automobile	-	-	-	285.470	223.291	27,8%	285.470	223.291	27,8%
Total	232.686	315.781	(26,3%)	1.482.849	1.314.114	12,8%	1.715.535	1.629.895	5,3%

Les apports de chacun des secteurs d'activité pour le montant total des produits opérationnels consolidés ont été les suivants :



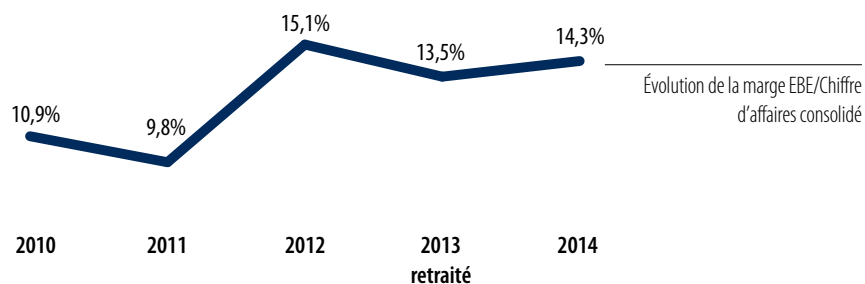
L'**excédent brut d'exploitation - EBE (EBITDA)** a augmenté de 12,1% par rapport à l'année passée et s'est fixé à 239.799 millions d'euros, le plus élevé jamais obtenu par le Groupe Teixeira Duarte.



Si l'on se penche sur cet indicateur par secteur, le tableau ci-dessous montre des comportements très inégaux des différents secteurs d'activité en fonction des caractéristiques qui sont propres à chaque activité et aux marchés respectifs où elles sont exercées.

Secteur d'activité	2014	2013 retraité	Var (%)
Construction	84.368	103.302	(18,3%)
Concessions et services	14.417	12.155	18,6%
Immobilier	55.945	28.339	97,4%
Hôtellerie	19.461	25.193	(22,8%)
Grande distribution	23.809	22.045	8,0%
Énergie	1.081	3.544	(69,5%)
Commerce automobile	48.724	34.594	40,8%
Non affectés à des secteurs	(7.947)	(15.669)	(49,3%)
Éliminations	(59)	378	-
Total	239.799	213.881	12,1%

La **marge excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires** a connu un essor de 5,5%, avec 14,3% en décembre 2014 contre 13,5% en décembre 2013.



Les **résultats financiers** de 2014 ont été négatifs de 93,679 millions d'euros.

Résultats financiers	2014	2013 retraité	Var (%)
(Montants en milliers d'euros)			
Charges et pertes financières :	(269.823)	(155.993)	73,0%
Charges d'intérêts	(123.164)	(89.547)	37,5%
Différences de change défavorables	(118.776)	(41.639)	185,3%
Autres charges financières	(27.883)	(24.807)	12,4%
Produits et gains financiers :	172.198	49.011	251,3%
Intérêts obtenus	18.739	9.807	91,1%
Différences de change favorables	148.540	34.289	333,2%
Escomptes obtenus pour paiement comptant	349	559	(37,6%)
Autres produits financiers	4.570	4.356	4,9%
Résultat des opérations d'investissement :	3.946	5.427	(27,3%)
Résultats relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises	(10.598)	(321)	3201,6%
Dividendes	930	1.555	(40,2%)
Autres investissements	(1.325)	2.994	-
Gains / pertes sur actifs disponibles à la vente	14.939	1.199	1146,0%
Résultats financiers	(93.679)	(101.555)	(7,8%)

Cet indicateur s'est amélioré de 7,8% par rapport à 2013. Les variations ont été les suivantes :

- Variation de l'effet des différences de change, qui avait été négatif de 7,350 millions d'euros en 2013, tandis qu'il a été positif de 29,764 millions d'euros en 2014 (sans tenir compte des différences de change appropriées par la méthode de mise en équivalence);
- Gains sur la cession des droits de la banque Banco Comercial Português, S.A. de 22,068 millions d'euros;
- Hausse de 33,617 millions d'euros de charges d'intérêts;
- Variation négative des résultats relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises, de 10,277 millions d'euros, en particulier en particulier causée par l'impact négatif des différences de change de la filiale ukrainienne Limited Liability Company Cement qui se sont élevées à 8,346 millions d'euros;
- Une perte de valeur de 8,432 millions d'euros sur la participation détenue chez Banco Comercial Português, S.A.;
- Une perte de valeur de 1,972 million d'euros sur la participation détenue chez Colt Resources.

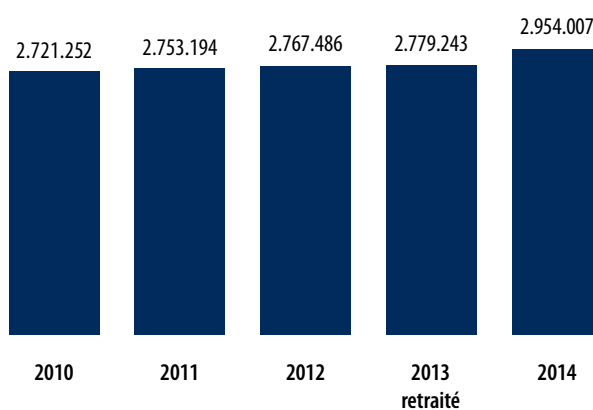
Au 31 décembre 2014, l'**impôt sur le résultat** s'est élevé à 37,611 millions d'euros, montant négatif quand comparé au montant positif de 51,947 millions d'euros de 2013.

Impôt sur le résultat	2014	2013 retraité	Var (%)
(Montants en milliers d'euros)			
Impôt courant	(37.607)	(52.294)	(28,1%)
Impôt différé	(4)	104.241	-
	(37.611)	51.947	-

	2014	2013 retraité	Var (%)
Actif			
Actifs non courants	1.557.064	1.495.475	4,1%
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents	191.477	186.441	2,7%
Autres actifs courants	1.205.466	1.097.327	9,9%
Total actif	2.954.007	2.779.243	6,3%
Capitaux propres attribuables aux :			
Détenteurs de capital	457.687	325.407	40,7%
Intérêts minoritaires	27.058	35.321	(23,4%)
Total capitaux propres	484.745	360.728	34,4%
Passif			
Emprunts	1.484.860	1.362.606	9,0%
Provisions	62.095	72.934	(14,9%)
Divers passifs	922.307	982.975	(6,2%)
Passif total	2.469.262	2.418.515	2,1%
Total passif et capitaux propres	2.954.007	2.779.243	6,3%

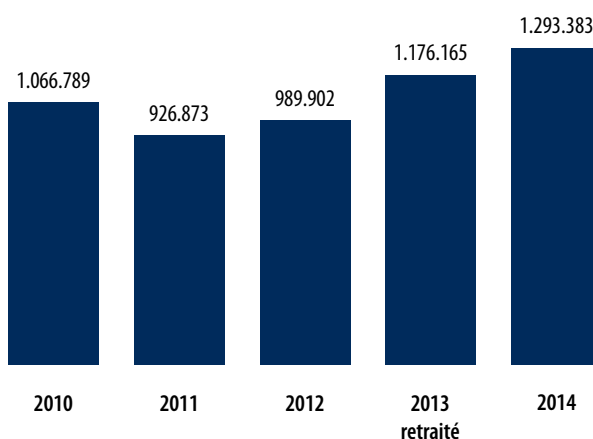
Situation financière aux 31
décembre 2014 et 31 décembre
2013 retraité
(Montants en milliers d'euros)

L'**actif net total** a atteint 2.954,007 millions d'euros, soit une augmentation de 6,3% par rapport à l'exercice 2013.



Évolution de l'actif net
(Montants en milliers d'euros)

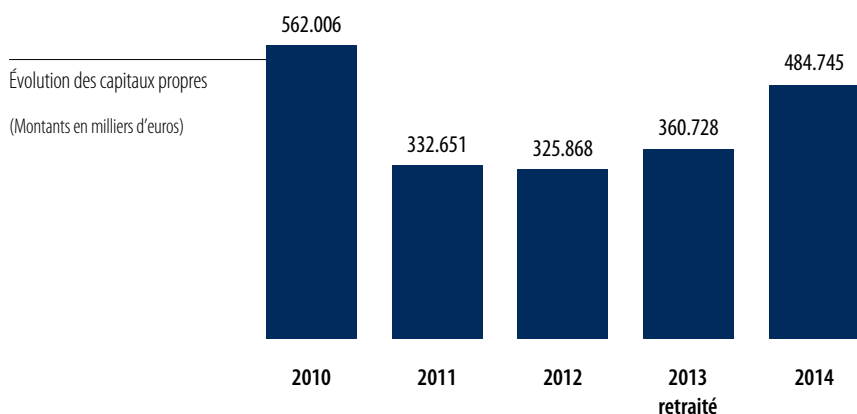
Au 31 décembre 2014, l'**endettement net du Groupe** s'est fixé à 1.293,383 millions d'euros, soit une augmentation de 10% par rapport à 2014.



Évolution de l'endettement net
consolidé
(Montants en milliers d'euros)

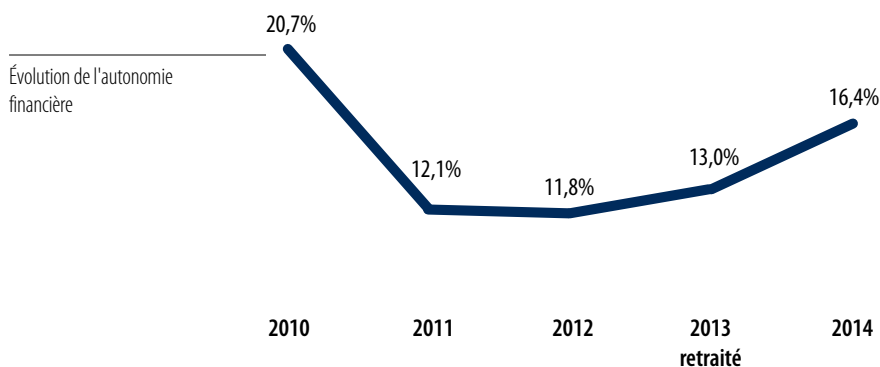
Lorsqu'on se penche sur l'évolution de cet indicateur, il faut tenir compte des investissements réalisés dans les installations et le matériel qui se sont élevés à 161 millions d'euros au cours de l'exercice 2014.

Les **capitaux propres attribuables aux actionnaires** ont augmenté de 132,280 millions d'euros. Fin 2014, ils étaient de 457,687 millions d'euros contre 325,407 millions d'euros d'euros en 2013, soit une hausse de 40,7%.



Le **Total des capitaux propres** a atteint 484,745 millions d'euros, ce qui traduit une augmentation de 34,4%, qui s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- Un résultat net positif de 65,945 millions d'euros;
- Un effet positif du change de 94,707 millions d'euros, découlant de la valorisation des devises avec lesquelles le Groupe travaille par rapport à l'euro;
- Une variation négative de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, nets d'impôts différés, s'élevant à 30,039 millions d'euros;
- Un effet négatif de 5,161 millions d'euros d'opération de couverture, causé par la variation de la juste valeur de l'instrument financier "interest rate swap" souscrit en 2008 dans le cadre de la concession de la gestion du bâtiment de l'hôpital de Cascais;
- La distribution de 6,300 millions d'euros de dividendes.



L'**autonomie financière** a enregistré une croissance de 26,4%, avec 16,4% à la fin 2014 contre 13% au 31 décembre 2013.

– L'APPRÉCIATION SUR NOTRE ORGANISATION

Bien que ce sujet soit abordé dans le "Rapport sur le gouvernement d'entreprise" joint à ce rapport de gestion, il nous semble important de souligner ici, au sujet de la performance obtenue par les différents secteurs et marchés d'activité du Groupe Teixeira Duarte, combien la collaboration entre toutes les structures, mieux identifiées dans l'organigramme figurant au début de ce rapport, a compté, et que les plus-values découlant de ces synergies se traduisent par le moyen privilégié et efficace d'atteindre des objectifs entendus par tous comme étant collectifs.

Les structures opérationnelles du Groupe sont organisées par secteurs d'activité. Elles sont responsables de toutes les équipes et opérations de ces secteurs d'activité, indépendamment du marché géographique où elles opèrent, et rapprochent par la même les ressources centrales techniques et humaines du Groupe de ceux qui opèrent dans les divers marchés d'activité de Teixeira Duarte.

Soulignons également la situation ponctuelle de quelques sociétés intégrées dans le Groupe qui, compte tenu de la particularité de leur activité, conservent leur spécificité, en particulier dans le secteur de la construction et celui des concessions et services.

Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. (TD-EC), en tant que principale société du Groupe dans le secteur de la construction, développe son activité grâce à des centres d'exploitation, qui répartissent les moyens de production et sont essentiels à la formation de cadres dirigeants et au suivi de leur carrière. Elle dispose également d'un certain nombre de départements spécialisés qui portent leur concours aux centres d'exploitation, en particulier dans le domaine des coffrages et de la précontrainte, du matériel et du laboratoire des matériaux. Elle dispose enfin de Directions centrales consacrées au commercial et aux études.

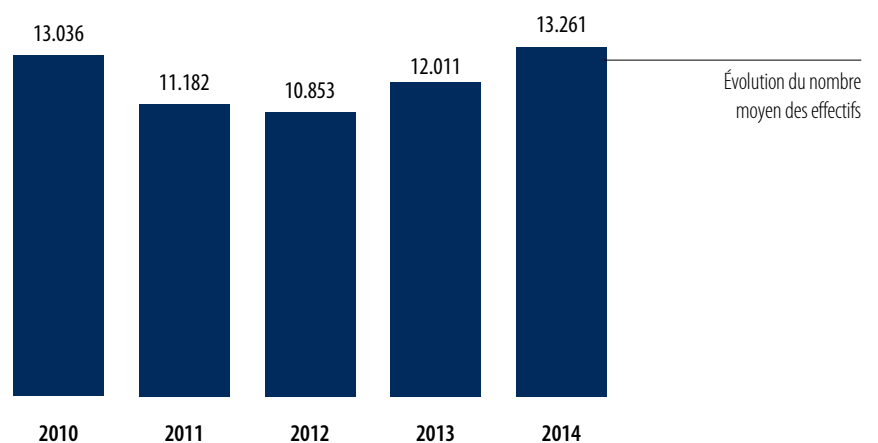
Au-delà de ces structures qui sont liées plus directement au secteur opérationnel du Groupe, il existe des directions centrales et des services, qui sont chargés d'aider transversalement les différents secteurs d'activités, qui sont regroupés sous la Direction Générale. Celle-ci stimule l'uniformisation des procédures et l'assistance auprès des structures qui opèrent à l'étranger dans ces secteurs qui sont communs aux différentes activités.

Nous allons maintenant aborder de façon succincte l'activité menée en 2014 par ces équipes – qui sont identifiées dans l'organigramme figurant au début de ce rapport.

En matière de **ressources humaines**, Teixeira Duarte continue de faire correspondre le nombre de ses effectifs aux besoins des activités menées par les différents secteurs et marchés et encourage le développement personnel et professionnel de ses collaborateurs.

Le fait que l'activité du groupe a connu un essor en 2014 s'est inévitablement répercuté sur le nombre moyen des effectifs, qui s'est accru de 10,4% par rapport à 2013. À la fin de l'année, il était 7,4% plus élevé que celui enregistré au 31 décembre 2013.

En effet, les salariés étaient au nombre de 13.573 à la fin 2014, contre 12.639 à la même date de l'année précédente. Cette augmentation est le reflet de l'augmentation des équipes des secteurs de la construction, des concessions et services, de l'hôtellerie, de la grande distribution et du commerce automobile qui ont connu un essor substantiel dans les pays suivants : Angola, Algérie, Espagne, Mozambique et Venezuela.



Teixeira Duarte a continué de miser sur la qualification de ses collaborateurs, et ce de façon plus systématique et globale. En 2014, plusieurs programmes de formation professionnelle ont été organisés dans différents pays et différentes sociétés du Groupe. Ils ont été coordonnés et pilotés par une structure centrale, dont le siège est au Portugal, qui a optimisé plusieurs processus grâce à son expérience cumulée sur ces nombreux fronts. Elle a aidé les structures locales à mettre sur pied leur propre processus, notamment en faisant déplacer des cadres ayant la formation et l'expérience voulues.

Afin d'intégrer et d'accueillir de nouveaux cadres, plusieurs programmes d'encadrement ont été organisés dans l'entreprise. Teixeira Duarte a toujours stimulé l'esprit d'apprentissage. Ainsi, les nouveaux cadres accompagnent nos collaborateurs les plus chevronnés dans leurs activités, notamment par des programmes de tutorat et de stages professionnels.

Dans le cadre de la certification de la responsabilité sociale, plusieurs formations ont été dispensées sur ce thème. Elles ont touché 1.963 apprenants et ont totalisé 40.338 heures de formation.

Au Portugal, 75.700 heures de formation ont été dispensées à 8.330 apprenants, notamment pour les activités qualifiantes relevant du domaine de l'informatique (338 apprenants) et de celui de la sécurité et santé au travail (3.281 apprenants). En matière du développement des compétences des langues étrangères, notamment dans les langues officielles des marchés où opère le Groupe - anglais, espagnol et français, 407 apprenants ont suivi des actions de formation.

En Angola, Teixeira Duarte a inauguré le 12 février les nouveaux locaux du Centre de développement professionnel (CDP). Il sera possible d'y réaliser 800.000 heures de formation par an, aussi bien au moyen de séances théoriques en salle et de séances de formation à distance sur une plateforme on-line, que celui de séances de formation pratique sur le tas et de laboratoire.

Le centre compte six salles destinées à la formation théorique, une salle d'informatique, un laboratoire d'électricité et d'électronique et un laboratoire de génie civil, tous bien équipés. Il existe également des espaces d'atelier pour les formations pratiques relevant du secteur automobile, un atelier pour les séances pratiques qui serviront la grande distribution, une salle de conférence et un réfectoire de 100 places, ainsi que plusieurs zones sociales, un terrain de jeux et un parking.

Le CDP est réparti en cinq secteurs d'activité, appelés académies : Académie Teixeira Duarte; Académie Maxi; Académie TDHOTELS; Académie TDA; Académie TDGL.

Ce centre a constitué un important agent de dynamisation de qualification professionnelle, aussi bien pour Teixeira Duarte que pour les différentes communautés professionnelles angolaises. Au cours de l'année, 284 actions de formation y ont été réalisées dont ont bénéficié 4.629 apprenants, internes et externes, soit 97.477 heures de formation. Ces actions ont porté sur les sujets suivants :

- Formation en génie civil : dans ce domaine, vingt activités qualifiantes ont été réalisées en collaboration avec l'Instituto Superior Técnico (IST) / "FUNDEC". Elles ont concerné 400 apprenants, internes et externes. Ces derniers comprenaient des professionnels de la communauté d'ingénierie angolaise, ainsi que des étudiants de dernière année de l'université Agostinho Neto, qui participaient au titre d'une convention établie avec cette université. Cela permet de lier ces activités aux stratégies de recrutement et de sélection de futurs collaborateurs.
- Projet "Enseigner à pêcher" : en 2014, ce projet a continué d'être axé sur le développement des compétences et des talents des jeunes adhérents, de façon à augmenter leur potentiel et à permettre de les intégrer dans le Groupe Teixeira Duarte. Il y a donc eu deux éditions du cours sur les opérations de commerce dans le magasin MAXI et deux éditions du cours sur la mécanique des véhicules, chez TDA, auxquels ont participé 66 adhérents. Ces cours ont représenté 26.799 heures de formation et ont assuré 100% d'employabilité des participants.
- Formation de formateurs : afin de garantir la qualité pédagogique de la formation qualifiante dont nous nous chargeons, nous avons mis en œuvre un projet pionnier en Angola, qui consiste à dispenser un cours de formation pédagogique initial de formateurs, dans la

modalité b-learning.

En Algérie, plusieurs actions de formation en langue française ont été organisées en 2014, afin d'améliorer les compétences de communication de nos collaborateurs travaillant dans ce pays et d'accroître leur performance et leur intégration.

Soulignons également les actions de formation interne sur le système informatique SAP, ainsi que les deux éditions sur le système de management intégré qui constituent pour nos collaborateurs des outils essentiels à l'exercice de leurs fonctions et qui seront renouvelées en 2015.

En Espagne, plusieurs actions de formation portant sur la sécurité et santé au travail, sur le matériel et de langues ont totalisé 4.982 heures de formation auxquelles ont participé 662 apprenants.

Au Mozambique, 6.054 heures de formation ont été dispensées à 1.404 apprenants. Notamment :

- La réalisation de deux cours en collaboration avec l'Instituto Superior Técnico (IST) / "FUNDEC", totalisant 800 heures de formation, auxquelles ont participé 40 apprenants;
- La formation interne sur la santé et la médecine au travail a totalisé 671 heures de formation auxquelles ont participé 395 collaborateurs;
- Subordonnées au processus de certification selon ISO 9001, des formations sur le système de management de la qualité ont été dispensées à 138 apprenants pour un total de 1.415 heures;
- Des formations ont été dispensées en interne portant sur 16 domaines de la sécurité au travail dont ont bénéficié 189 apprenants sur 1.211 heures de formation. Elles sont en attente de l'agrément de la tutelle mozambicaine.

En 2014, le service de la médecine du travail a consolidé son activité auprès de 22 sociétés du groupe et a réalisé 2.726 examens médicaux.

En 2014, un programme de conventions sur la surveillance de la santé a été mis sur pied en Angola, afin de sensibiliser les collaborateurs qui travaillent dans ce pays sur les mesures nécessaires à prendre au bénéfice de la santé et de la qualité de vie. À cet effet, nous avons compté avec la collaboration de techniciens de la santé du service local (médecins et infirmiers).

En matière de formation et d'information sur la santé, aussi bien la formation que le nombre d'apprenants ont enregistré une augmentation de 50%. Ces actions ont été étendues au plan géographique, notamment aux collaborateurs qui travaillent au Mozambique.

Pendant l'exercice en analyse, la **Direction centrale Systèmes de management et Technologie** a continué de donner son assistance aux procédures d'obtention, de suivi ou de renouvellement des certifications des systèmes de management des nombreuses entreprises du Groupe, dans les domaines suivants : sécurité, qualité, environnement, responsabilité sociale et recherche et développement-innovation (R&DI). À souligner les faits suivants : l'obtention de la certification du système de management de la qualité par Teixeira Duarte – Engenharia e Construções Moçambique, Lda, au titre de la norme ISO 9001; la réalisation conjointe des audits de tierce partie et l'alignement des cycles de certification de la qualité (ISO 9001) et de la sécurité (OSHAS 18001) parmi les sociétés qui détiennent ces normes. Processus qui s'achèvera en 2015 par l'alignement du cycle de certification de la responsabilité sociale (SA 8000).

Nous avons poursuivi le processus d'harmonisation des systèmes de management entre les différentes sociétés du Groupe, la réalisation des audits internes dans la modalité inter-entreprises ainsi que l'assistance au secteur commercial et à celui de la production, du marché intérieur, mais aussi du marché extérieur, notamment en Angola, en Algérie et au Mozambique.

En tant que fournisseur évalué, notre filiale Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. a réalisé et a passé de façon satisfaisante un "audit ACHILLES" conformément aux normes Comité REPRO, en complément de son inscription à la plateforme REPRO.

Étant donné l'importance des réseaux de connaissances pour le développement des activités R&D, l'assistance donnée aux structures productives de Teixeira Duarte a continué. Elles ont été intégrées dans les groupes de travail des sociétés scientifiques et des plateformes technologiques et y ont participé, en étroite collaboration avec des universités et des laboratoires portugais et étrangers, et ce dans la recherche de nouvelles connaissances consacrées à l'industrie de la construction.

Dans ce cadre, voici quelques activités :

- La participation à plusieurs initiatives de la "Plateforme technologique portugaise de la construction" (PTPC), dont TD-EC est le président du conseil stratégique et du comité exécutif depuis 2011. La mission de cet organisme est d'augmenter la compétitivité du secteur de la construction et des travaux publics. Il stimule la réflexion et la coopération et met en œuvre des initiatives et des projets dans le domaine RD&I entre les entreprises, les organismes prenant part au Système scientifique et technologique portugais (SCTN) et les entreprises publiques et privées;
- La participation en partenariat à une COST Action, plateforme consacrée à la coopération entre les chercheurs européens en matière normative sur la durée de vie des matériaux et des structures à base de ciment et dans RMC ROSE, dans le cadre des engagements matières premières des partenariats européens pour l'innovation (EIP - Raw Materials Commitment).

En matière de formation, des collaborateurs de cette Direction centrale participent à l'organisation de cours de formation à caractère technologique et sur les systèmes de management en Angola, en Algérie et au Mozambique, réalisés en collaboration avec des organismes de formation extérieurs.

En étroite collaboration avec les directions centrales et les sociétés du Groupe, TD-EC a participé à mettre sur pied le Centre muséologique de Teixeira Duarte, un projet dynamique et constructif, qui occupe actuellement un espace dans le pôle opérationnel Teixeira Duarte, mais qui peut également être consulté par les collaborateurs de Teixeira Duarte en se connectant sur le portail du Groupe.

En 2014, la **Direction centrale Informatique** a poursuivi les processus de consolidation des plateformes et des technologies, a impliqué chaque fois plus les structures locales en les complétant et en faisant correspondre les procédures et les processus aux besoins de leurs activités.

Le concept de support à l'utilisateur a été redéfini et est devenu plus global. Pour satisfaire cette exigence, une plateforme intégrée commune à tous les pays a été mise en place, avec répondeur automatique des appels, ce qui permet de répondre aux demandes quel que soit le lieu où se trouve l'utilisateur ou l'équipe de support.

La plateforme ERP/SAP a continué de grandir et est devenue plus complexe. Si l'on tient compte de la diversité des pays où le Groupe opère et les différentes obligations déclaratives, fiscales et d'autre nature, il a fallu déployer un effort intense d'adéquation aux multiples modifications. L'outil de récolte de point (RPonto) a été transféré sur la plateforme SAP et l'application BMAC a été adaptée aux exigences des nouveaux marchés (pour enregistrer les indemnités journalières). Il a été fait un relevé des requis et l'application pour la gestion des processus de la médecine au travail a été entamée. Le portail a continué d'étendre la couverture de processus, par de nouvelles applications et par l'adaptation d'autres à de nouvelles réalités. Comme support à l'activité du Groupe en Algérie, nous avons débuté un projet de mise en place du module des ressources humaines.

Les communications se sont améliorées de façon significative, en particulier la vidéo-conférence. Le réseau a été étendu au Mozambique, à l'Algérie et au Venezuela, le nombre de salles a été augmenté en Angola et la largeur de bande a été renforcée pour les communications internationales.

Les nouveaux réseaux sans fil ont été installés et une procédure de redondance des communications a été mise en œuvre pour la connexion des différents sites de Luanda.

Les plateformes du courrier électronique ont été repensées et consolidées afin d'augmenter la sécurité et la disponibilité du service.

Dans les centres de données, plusieurs équipements ont été remplacés ou la virtualisation a été utilisée, en particulier celui de Luanda, dont le matériel dans les environnements de qualité et de développement de l'ERP/SAP a été rénové avec une nouvelle unité de storage. À Luanda encore, un projet de centralisation des sauvegardes pour les différents lieux et plateformes a été réalisé. Cela a permis d'améliorer la qualité et la sécurité des processus et de tirer parti des ressources.

En 2014, Teixeira Duarte a poursuivi la réorganisation de sa **Direction centrale Finances et Comptabilité**, afin d'optimiser et d'uniformiser les processus dans tous les pays où le groupe opère.

L'essor des activités enregistré à l'international préconise d'intensifier l'investissement dans sa plateforme informatique, pour rendre le contrôle centralisé des principaux processus plus efficace.

La **Direction centrale Achats et Approvisionnements** travaille pour les sociétés du Groupe Teixeira Duarte qui opèrent dans les différents points du globe dans les domaines suivants :

- Recherche de source d'approvisionnement, négociation et contrats, en vue notamment d'établir des conventions de nature temporelle et d'obtenir des économies d'échelle pour les acquisitions des biens et des services;
- Logistique des marchandises en matière d'importation et d'exportation;
- Gestion des entrepôts généraux;
- Aide à la gestion des installations fixes des sociétés du Groupe Teixeira Duarte, notamment, siège, bureaux régionaux, hébergements et archives centrales.

Au Portugal, le modèle d'organisation existant depuis fin 2011, de consolidation de l'intervention de la Direction centrale Achats et Approvisionnements sur les stratégies des achats a été conservé. Par ailleurs, la mise en œuvre du nouveau modèle de suivi des niveaux de service des volets achats et logistique a été objet d'une évaluation positive.

En Angola, les modèles de gestion de l'entrepôt général, de la structure centrale des achats et des installations fixes de l'Entreprise ont été consolidés : siège, hébergement et archives centrales.

En Algérie, les modèles de gestion de la logistique des marchandises dans les volets exportation et importation ont été consolidés et la structure centrale des achats a été remaniée dans le but de mieux correspondre aux demandes toujours croissantes sur ce marché. Le nouveau modèle de gestion des installations fixes de l'Entreprise a été mis en œuvre : siège et hébergements.

Au Brésil, la réorganisation de l'entrepôt général de Cumbica, situé à São Paulo a été entamée, tandis que le modèle de gestion des installations fixes de l'Entreprise a été mise en œuvre : siège et hébergements.

Au Mozambique, le modèle de gestion de l'entrepôt général a continué d'être consolidé, tandis que le nouveau modèle de gestion des installations fixes de l'Entreprise a débuté : siège et hébergements.

Au Venezuela, le département de Logistique et Importations a été réorganisé, afin d'améliorer l'efficacité de la gestion des dossiers. Le modèle de gestion des installations fixes de l'Entreprise a été mise en œuvre : siège et hébergements.

– APPRÉCIATION SUR NOTRE SOCIÉTÉ

Obéissant à toutes nos obligations à caractère sociétaire, notamment en tant que société émettrice de valeurs mobilières admises à la négociation sur le marché réglementé, nous portons à la connaissance du public plusieurs informations concernant 2014 considérées comme significatives, notamment le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2013, ainsi que le rapport sur le gouvernement d'entreprise concernant la même période, les deux ayant été approuvés en Assemblée générale.

Assemblée Générale annuelle :

L'Assemblée Générale s'est réunie le 31 mai 2014. Il y a eu une participation expressive des titulaires de 82,69% du capital et des droits de vote qui ont approuvé toutes les propositions qui leur ont été soumises, notamment l'approbation des comptes consolidés et individuels, la proposition d'affectation des résultats présentée par le Conseil d'Administration et celles concernant l'appréciation de l'administration et de la surveillance de la société, la proposition relative à la déclaration sur la politique de rémunération des membres des organes de direction et de surveillance, ainsi que la proposition d'élection d'un membre suppléant au conseil de surveillance qui exercera cette fonction jusqu'à la fin du mandat 2011/2014 en cours, étant donné la démission présentée par le membre élu précédemment.

Dividendes :

L'Assemblée Générale a approuvé la proposition d'affectation des résultats présentée par le Conseil d'Administration, selon laquelle les résultats nets individuels de TD,SA obtenus au cours de l'exercice 2013, qui s'élèvent à 64.028.905,23€ (soixante-quatre millions vingt-huit mille neuf cent cinq euros et vingt-trois centimes) soient affectés comme suit :

Dotations à la réserve légale	11.000.000 €
Dotations aux réserves libres	46.728.905,23 €
Dividendes aux actionnaires	6.300.000,00 €

Modifications de la composition du Conseil de surveillance :

Dans une lettre datée du 24 mars 2014, Monsieur Horácio Lisboa Afonso a présenté sa démission du poste de suppléant du conseil de surveillance qu'il occupait chez Teixeira Duarte, S.A., au motif que, en vertu des dispositions légales, il se trouvait dans une situation d'incompatibilité, car il cumulait cette fonction en simultané avec une autre qu'il exerçait dans une autre société. Par conséquent, comme indiqué plus haut, un nouveau membre suppléant du conseil de surveillance a été élu pour occuper ce poste jusqu'à la fin du mandat en cours (2011/2014), Monsieur Óscar Manuel Machado de Figueiredo.

Monsieur António Gonçalves Monteiro a présenté sa démission du poste de président du conseil de surveillance qu'il exerçait chez Teixeira Duarte, S.A. par lettre datée du 7 novembre 2014, suite à sa nomination pour exercer les fonctions de membre du conseil d'audit de la Banque du Portugal, en sa qualité de commissaire aux comptes. Dans ce contexte, Monsieur Óscar Manuel Machado de Figueiredo a pris les fonctions de membre titulaire du conseil de surveillance, puis fut élu pour exercer les fonctions de président de cet organe jusqu'à la fin du mandat en cours.

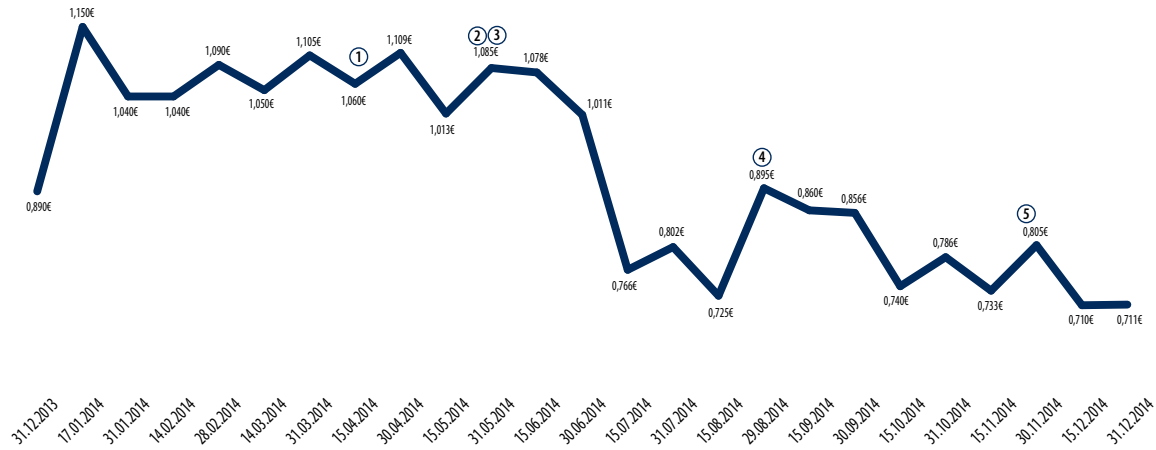
Les titres de Teixeira Duarte, S.A. :

Au cours de 2014, les actions ont subi une dévalorisation de 20%. Elles ont chuté de 0,89€ au 31 décembre 2013 à 0,711€ au 31 décembre 2014.

En ce qui concerne la liquidité et le chiffre d'affaires réalisés pendant cet exercice, le nombre d'actions négociées en bourse a été sensiblement quatre fois supérieur à celui de 2013, soit 68.468.201 actions, pour un chiffre d'affaires de 67.370.116,00€.

Le 24 mars 2014, les actions représentatives du capital social de Teixeira Duarte, S.A. ont intégré le PSI20.

L'évolution du cours des actions pendant l'exercice 2014 est illustrée dans le graphique ci-dessous.



Cours de Teixeira Duarte, S.A.

- 1 - Annonce des résultats relatifs à l'exercice 2013 - 17 avril 2014
- 2 - Activité, résultats et situation économique et financière du 1er trimestre 2014 - 30 mai 2014
- 3 - Approbation du Rapport annuel relatif à l'exercice 2013 - 31 mai 2014
- 4 - Résultats relatifs au 1er semestre 2014 et perspectives pour la fin de l'exercice - 29 août 2014
- 5 - Activité, résultats et situation économique et financière du 3e trimestre 2014 - 28 novembre 2014

IV. L'ANALYSE SECTORIELLE

Maintenant, nous allons rapporter l'activité de tous les secteurs où opère le Groupe, qui seront ensuite exposés suivant le même enchaînement : d'abord, la présentation du secteur au sein du Groupe Teixeira Duarte, puis le chiffre d'affaires et l'excédent brut d'exploitation (EBE) consolidés seront expliqués à l'aide de graphique, suivis de l'apport du secteur concerné au Groupe. Pour terminer, l'activité 2014 du groupe sera exposée, étayée par des indicateurs non consolidés qui permettent d'analyser et d'avoir un aperçu sur l'activité globale et pas seulement sur l'apport du secteur aux chiffres consolidés.

IV.1. CONSTRUCTION

La construction est le cœur de métier et la genèse du Groupe Teixeira Duarte, qui opère dans les domaines de la géotechnique et réhabilitation, du bâtiment, des infrastructures, de la construction métallique, des ouvrages souterrains, des ouvrages ferroviaires et maritimes. Ces secteurs comptent avec l'assistance d'un centre opérationnel de coffrages et précontrainte, d'un laboratoire des matériaux, d'une Direction Matériel et Équipements de grande taille à la technologie de pointe et du pôle opérationnel Teixeira Duarte installé sur un terrain de 130.000 m², qui constitue une énorme plus-value supplémentaire pour l'Entreprise et pour les services fournis à ses clients.

Relevons également le rôle important des Directions centrales et des départements en charge du commercial et des études.

Son fondateur, M. Ricardo Esquivel Teixeira Duarte a obtenu son diplôme d'ingénieur à l'issue du premier cours de génie civil dispensé par l'Instituto Superior Técnico de Lisbonne. Il a été bâtonnier de l'ordre des ingénieurs et ses pairs lui ont toujours reconnu sa grande compétence technique et innovante.

Imprégnée de cette empreinte, Teixeira Duarte a poursuivi son activité et s'est toujours comportée comme une véritable "boîte d'ingénierie". Depuis les grandes infrastructures, telles que ponts, barrages, routes et autres travaux publics, en passant par les hôpitaux et les bâtiments de grande envergure qui font histoire, notamment au Portugal, invoquer Teixeira Duarte revient au même que de parler d'un excellent savoir-faire et d'une expérience avérée. Elle est une présence constante sur le marché de la construction.

Au-delà de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. (TD-EC) - qui est la principale société du Groupe - il existe d'autres filiales qui opèrent dans des domaines spécifiques de la construction, notamment dans les ouvrages souterrains, ferroviaires et maritimes. Il existe également plusieurs groupements complémentaires d'entreprises et d'autres organisations similaires qui sont chargés de projets très spécialisés, en particulier dans le domaine des infrastructures.

En 2014, ce secteur de Teixeira Duarte a opéré dans plusieurs pays, dont les principaux marchés sont le Portugal, l'Angola, l'Algérie, le Brésil, la France, le Mozambique et le Venezuela.

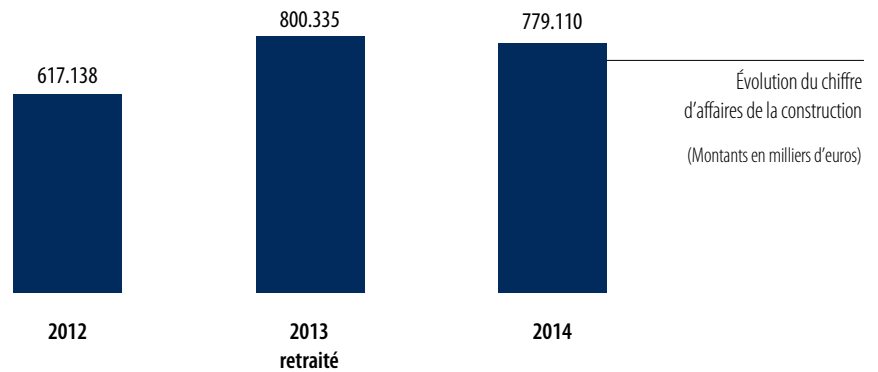
– APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE

Le chiffre d'affaires de la construction a augmenté au Mozambique et au Venezuela, tandis qu'il a baissé au Portugal et en Angola. Globalement, il a enregistré une diminution de 2,7% par rapport à 2013.

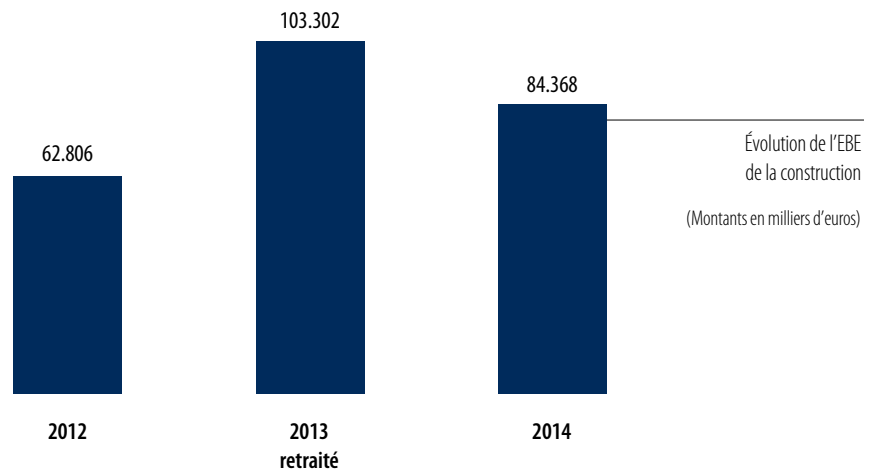
Au Portugal, il s'est réduit de 28,5%, en raison de la rétraction généralisée. En Angola, il a chuté de 29,1%, essentiellement parce que de grands projets qui étaient en cours en 2013 dans ce pays sont actuellement pratiquement achevés.

Il a augmenté au Mozambique, au Venezuela et tout particulièrement au Brésil, où il s'est élevé de 84,2%.

Ainsi donc, le marché extérieur représentait 90,6% du chiffre d'affaires du secteur de la construction.



Par rapport à l'exercice précédent, l'excédent brut d'exploitation a enregistré une baisse de 18,3%.



– ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2014

En termes non consolidés, et afin de donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité de 2014, nous rapportons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur de la construction se sont élevés dans leur ensemble à 1.027,221 millions d'euros, ce qui représente une légère baisse de 0,7% par rapport à 2013.

Voyons maintenant quelles sont les principales activités réalisées dans les différents domaines où Teixeira Duarte opère dans le secteur de la construction :

Le centre d'exploitation **GÉOTECHNIQUE ET RÉHABILITATION** de TD-EC est axé sur les domaines de la géotechnique et des fondations, ainsi que sur la réhabilitation. Il a en son sein une cellule consacrée à l'ingénierie et à la recherche, très réputée dans l'Entreprise et sur le marché.

Ces dernières années, ce centre d'exploitation a joué un rôle de plus en plus déterminant, notamment pour l'activité globale de l'Entreprise. Il intervient dans des projets de grande envergure à la complexité technique très élevée, aussi bien dans les travaux publics que privés. Il compte avec du personnel hautement spécialisé, très préparé au plan technique qui possède son propre matériel, lui aussi à la pointe de la technologie.

Le secteur de la géotechnique et des fondations se charge des études techniques portant sur le génie des fondations, les études géologiques, la prospection minière, les parois moulées, les pieux, les micropieux, les clouages, les tirants d'ancrages, les consolidations, les injections, le jet-grouting, le béton projeté, entre autres travaux, puis il les réalise.

Le secteur de la réhabilitation réalise des travaux spécialisés dans le domaine de la réhabilitation de structures et la conservation des monuments et du patrimoine architectural bâti, et dans les contrôles et diagnostics de structures.

Poursuivant sa forte montée de l'année passée, le centre d'exploitation Géotechnique et Réhabilitation de TD-EC a également connu en 2014 une excellente performance, qui s'est soldée par des produits opérationnels de l'ordre des 76,3 millions d'euros.

Au **Portugal**, la crise du secteur de la construction et la réduction du nombre d'appels d'offres publics et privés ont continué d'avoir des conséquences négatives sur l'activité opérationnelle de ce secteur, qui a chuté de 69% par rapport à l'année précédente. Les produits n'ont pas excédé les 4,3 millions d'euros et n'ont représenté que 5,6% de l'ensemble des produits de ce centre.

Les projets réalisés dans ce domaine furent les suivants :

- Aménagement hydroélectrique de Crestuma-Lever – Projet de diagnostic des causes et des effets du flux en aval du bassin 7E, pour EDP – Gestão de Produção de Energia, S.A.;
- Plusieurs réhabilitations de bâtiments et de structures de la centrale hydroélectrique de Sines, pour EDP – Gestão de Produção de Energia, S.A.;
- Réhabilitation du pont sur le Vouga pour EP – Estradas de Portugal, S.A.;
- Reconnaissance géotechnique et réalisation de tirants d'ancrage définitifs de confortement du mur de soutènement qui existe aux jardins de Braço de Prata, à Lisbonne, pour Fundo de Investimento Imobiliário fechado – LISFUNDO;
- Exécution de pieux et de soutènement périphérique du bâtiment du lot 5 du lotissement Fórum Oeiras, pour une société du Groupe Teixeira Duarte, Fundo de Investimento Imobiliário Fechado TDF;
- Exécution de soutènement périphérique et fouilles du lot 13 situé à Lagoas Park, à Oeiras pour Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.;
- Campagne complémentaire de sondages et plan d'observation du réservoir de Cerro da Mina, pour SOMINCOR, S.A.;
- Puits de reconnaissance et sondages structurels pour l'hôtel A Brasileira, à Porto, pour OPPA – Investimentos Imobiliários, S.A.;
- Réalisation de fondations indirectes du portique de la sous-station pour le projet de l'augmentation de puissance de l'aménagement hydroélectrique de Salamonde, à Braga, pour l'EDP – Gestão da Produção de Energia, S.A.;

Étant donné la situation de rétraction du marché portugais déjà mentionné, le montant des soumissions déposées ne s'est élevé qu'à 64 millions d'euros.

Compte tenu du plan de charge de fin 2014, 2015 s'annonce avec une légère augmentation des produits, bien que les niveaux opérationnels demeurent très bas pour la capacité installée.

En **Angola**, les produits ont atteint les 21,6 millions d'euros, soit 9,9% environ de plus qu'en 2013.



REFER, E.P.
Confortement et réhabilitation des fondations du pont international de Valença - Ligne de Minho
Valença | Portugal



Angola LNG Limited
Études du projet, acquisition et construction du dock servant les opérations de l'usine d'Angola LNG
Soyo | Angola

Soulignons les projets qui ont été achevés dans ce pays :

- "Engineering, Procurement and Construction (EPC) of the Marine Operations Support Dock", à Soyo, pour "ANGOLA LNG, Limited";
- Consolidation de la façade arrière du ciné-théâtre national, pour le ministère de la Culture, à Luanda;
- Confortement de la dalle, remplacement de la toiture et exécution de rampe dans les ateliers de TDA de Coqueiros, pour la société du Groupe Teixeira Duarte TDA - Comércio e Indústria, à Luanda;
- Fondations indirectes de la coopérative Essandju, lots 29 à 33, pour Cooperativa Essandju, SCRL, à Luanda;
- Fondations indirectes de la 2e tranche du centre de logistique et de distribution de Luanda, pour Mercasa - Incatema Consulting S.R.L, à Luanda;
- Soutènement périphérique et fondations indirectes des installations de Maculusso, pour Igreja Universal do Reino de Deus, à Luanda.

D'autres importants projets ont débuté en Angola, notamment :

- Marché de la "2e tranche du renforcement du système de suspension du pont de Barra do Kwanza", pour l'I.N.E.A. - Instituto de Estradas de Angola (direction des routes);
- Exécution de fondations sur pieux et soutènement périphérique du bâtiment de la parcelle A, lot 13 de Baía de Luanda, pour IMOBAIA, S.A., société détenue à 100% par la société OMATAPALO - Engenharia e Construção, S.A.;
- Exécution de fondations sur pieux du bâtiment de la parcelle 3, lot 39, de Baía de Luanda, pour un client privé de Luanda.



Hasnaqui/FCM Construction
Grande raffinerie de sucre d'Oran - Exécution de pieux
Oran | Algérie

Gulf Bank Algeria
Nouveau siège d'AGB - Réalisation d'un rideau de pieux sécants
Alger | Algérie

Dans le secteur commercial, le nombre de soumissions déposées s'est élevé à 159, soit une augmentation de 26%, et représentaient 148 millions d'euros.

Malgré l'ambiance d'incertitude provoquée par la baisse du prix du pétrole, nous prévoyons que les niveaux opérationnels de 2015 seront similaires à ceux de l'année précédente.

En **Algérie**, 2014 a représenté la consolidation de l'activité de ce centre d'exploitation. Les produits se sont élevés à 6,6 millions d'euros, soit 4,1 millions d'euros de plus que ceux obtenus en 2013.

Les projets achevés en 2014 sont les suivants :

- Exécution des fondations spéciales pour la Grande raffinerie du Sucre, située à Oran, pour la société luso-algérienne HASNOUI FCM Construction;
- Exécution de soutènement par rideau de pieux d'un immeuble situé à Ben-Aknoun, à Alger, pour la Société Tidjini Construction;
- Exécution de soutènement par rideau de pieux de l'hôpital de Bab el Oued, pour GLOBALCLEOP, S.A..

À souligner également le marché entamé au début de 2014, portant sur l'excavation et le soutènement périphérique du nouveau siège d'AGB - Gulf Bank Algeria, à Alger.

L'activité commerciale s'est accrue de façon significative par rapport à l'année passée, ce qui s'est soldé par le dépôt d'offres équivalant à 75 millions d'euros.

Pour le Groupe, 2014 a été une année d'affirmation de l'activité de la géotechnique et des fondations dans ce pays. Elle a contribué à élever la notoriété que Teixeira Duarte possédait déjà sur le marché et a permis d'étendre encore plus sa capacité opérationnelle.

Si l'on se fonde sur les grands projets d'Infrastructures qui ont été attribués et qui contiennent une importante composante de travaux géotechniques, 2015 s'annonce comme une année de croissance continue.

Au **Brésil**, l'activité de la géotechnique et réhabilitation n'a cessé de croître depuis que nous sommes rentrés sur ce marché en 2011. Le volume des travaux a augmenté de 46% par rapport à l'exercice précédent, avec 26 millions d'euros.

Poursuivant nos contacts avec d'importants clients privés, nous avons mené une intense activité commerciale en 2014, qui a permis de nous mettre en rapport avec de nouvelles sociétés de renom, telles qu'ODEBRECHT, la CSN et YARA Fertilizantes, et étendre notre activité à six États.

Entre les ouvrages débutés en 2014 et d'autres qui continuaient de l'année précédente, le secteur de la géotechnique et des fondations a réalisé les travaux suivants :

- Fondations profondes (pieux forés, pieux moulés et paroi moulée) sur la ligne 17 du métro de São Paulo, pour le groupement Andrade Gutierrez / Grupo CR Almeida;
- Fondations (pieux forés) du Finger-Sul et prolongement du quai nord du chantier naval de la société Jurong Shipyard, à Aracruz, Espírito Santo, pour le groupement EMPA, S.A. / Grupo CR Almeida;
- Fondations spéciales (pieux forés et pieux moulés) de l'échangeur de l'autoroute Anchieta, à Cubatão, Santos, pour le Grupo CR Almeida;
- Fondations spéciales (pieux forés, fonçage de tubes et jet-grouting) du pont sur le canal de Barra, compris sur la ligne 4 du métro de Rio de Janeiro, pour le groupement Rio-Barra;
- Paroi moulée de 800 mm et jet-grouting sur les réservoirs de la place de Niteroi et de la place Varnhagen, compris dans le projet d'amortissement de crues dans la baie de Tijuca, à Rio de Janeiro, pour Construtora OAS, S.A.;
- Stabilisation de flancs de colline (tirants d'ancrage, clouages, mise en œuvre de grillage de soutènement) dans le secteur Cava Oeste, dans la mine d'Águas Claras, Nova Lima, Minas Gerais, pour VALE, S.A.;
- Soutènement périphérique (paroi moulée et tirants d'ancrage provisoires), pour le complexe résidentiel SAO, à São Caetano, São Paulo, pour Gafisa, S.A.;
- Exécution de fondations (pieux forés) du complexe résidentiel Altavista Premium (tranche 2), à Jundiaí, São Paulo, pour la société SCHAHIN Engenharia, S.A.;
- Soutènement périphérique (paroi moulée, rideau de pieux sécants, tirants d'ancrage provisoires) du complexe immobilier My Place, São Paulo, pour la société SINCO Engenharia, Ltda.;
- Soutènement exécuté en pieux moulés, pour le complexe immobilier Square Axis, à São Paulo, pour GAFISA, S.A.;
- Fondations spéciales (paroi moulée, tirants d'ancrages provisoires, pieux forés) pour le complexe Wide Cambuí, à Campinas (SP), pour GAFISA, S.A.;
- Pieux forés sur le périphérique de São Paulo (section nord) pour Construtora OAS, S.A.;



Groupement EMPA, S.A. / GRUPE CR Almeida
Fondations pour le chantier naval de "Jurong Shipyard"
Aracruz | Espírito Santo | Brésil



Groupement Rio-Barra
Fondations spéciales du pont sur le canal de Barra
Ligne 4 du métro de Rio de Janeiro
Rio de Janeiro | Brésil

- Pieux forés du pont d'Itapáuna, sur le Pinheiros, à São Paulo, pour Construtora Norberto Odebrecht, S.A.;
- Soutènement périphérique (paroi moulée et tirants d'ancrage provisoires) pour le temple Igreja Universal do Reino de Deus, à Curitiba.

En matière de réhabilitation, les travaux réalisés au Brésil sont les suivants :

- Travaux réalisés dans le cadre du marché de remplacement de 3 ponts situés sur la route de Ferro Vitória-Minas (continuité du contrat débuté en 2013 et qui se prolongera jusqu'en 2015), pour VALE, S.A., notamment par le remplacement des ponts du fleuve Corrente (Governador Valadares, Minas Gerais) et de Piraqueçu (João Neiva, Espírito Santo) et les travaux préparatoires du remplacement du pont de Santa Maria (Cariacica);
- Campagne de contrôle et essais sur le quai et le pont d'accès, dans les installations de Yara Fertilizantes, S.A., à Rio Grande, Rio Grande do Sul, puis la réhabilitation de cette infrastructure maritime, qui comprend le remplacement des rails des grues sur le côté supérieur du tablier;
- Réhabilitation et stabilisation des fondations des piliers (P39 et P49) du transporteur de minerai, dans la mine Casa da Pedra, Congonhas, Minas Gerais, pour la compagnie sidérurgique nationale.

Au cours du deuxième semestre de cette année, le nombre d'appels d'offres publics et privés a connu une diminution, en raison, entre autres facteurs, de la période électorale d'octobre 2014. Malgré tout, au cours de l'exercice, le nombre de soumissions étudiées représentait 880 millions d'euros, soit une augmentation de 60% par rapport à l'année précédente, due essentiellement au fait que de nombreuses offres ont été élaborées pour des projets de grande envergure, en particulier pour des ouvrages portuaires.



IMOINVESTE
Démolition, soutènement périphérique, fouilles et exécution de pieux
Maputo | Mozambique



CFM
Reconstruction du pont ferroviaire de la ligne Ressano Garcia
Ressano Garcia | Mozambique

Compte tenu que quelques-uns des contrats vont se poursuivre et que de nouveaux projets structurants vont se concrétiser, en particulier à São Paulo, tout porte à croire que le montant des travaux de 2015 sera supérieur à celui de l'année, malgré la conjoncture de rétraction de l'économie brésilienne.

Au **Mozambique**, les produits opérationnels ont atteint les 10,3 millions d'euros, soit un essor de 55% par rapport à l'année précédente.

Les travaux entrepris dans ce pays sont les suivants :

- Soutènement périphérique et exécution de pieux pour l'immeuble JN II, situé Avenida Julius Nyerere, à Maputo, pour IMOINVESTE - Investimentos Imobiliários, S.A.;
- Réhabilitation des ponts - quai de Maxixe et Inhambane, pour le ministère des Transports;
- Travaux réalisés dans le cadre du marché de reconstruction du pont au km 74+100 de la ligne ferroviaire Ressano Garcia, dans la province de Maputo, pour CFM - Portos e Caminhos de Ferro de Moçambique, E.P.;
- Reconnaissance géotechnique pour NEDA - Engineering Group (Pty) Ltd, à Tète.

Dans le domaine commercial, les offres élaborées représentaient un montant supérieur à 90 millions d'euros, soit 30 millions de plus que l'année précédente. Parmi ces offres de 2014, nous avons déjà gagné des marchés qui totalisent 21 millions d'euros, notamment la réhabilitation du pont sur le Save. Cela nous permet d'envisager les exercices à venir avec optimisme et à entrevoir la poursuite de la croissance de l'activité du Groupe de ce secteur de la construction au Mozambique.



Groupement Boyacá - La Guaira
Stabilisation de flanc de colline sur le prolongement de l'Avenida Boyacá
jusqu'à l'échangeur de Macayapa et le prolongement du viaduc de Tacagua
Échangeur de Macayapa - ancrages
Caracas | Venezuela

Groupement Boyacá - La Guaira
Stabilisation de flanc de colline sur le prolongement de l'Avenida Boyacá
jusqu'à l'échangeur de Macayapa et le prolongement du viaduc de Tacagua
Échangeur de Macayapa - ancrages
Caracas | Venezuela

Au **Venezuela**, les travaux de ce centre d'exploitation d'un montant de 6,9 millions d'euros qui ont été achevés sont les suivants :

- Les travaux de géotechnique et de fondations du projet d'agrandissement et de modernisation du port de La Guaira;
- Le soutènement des flancs de collines des têtes nord et sud du tunnel compris dans le projet de prolongement de l'Avenida Boyaca;
- Le soutènement des flancs de colline de l'échangeur de Macayapa;

Étant donné la conjoncture de ce pays, 2015 s'annonce comme une année de ralentissement du chiffre d'affaires.

En 2014, les équipes du secteur de la géotechnique et réhabilitation ont débuté de prospecter de nouveaux marchés, en particulier en **Colombie** et au **Maroc**. Tirant partie des synergies d'autres équipes du Groupe Teixeira Duarte dans ces pays, plusieurs contacts ont déjà été établis en vue de la prospection du marché et de présenter le potentiel de Teixeira Duarte dans ce domaine spécifique de la construction.

Dans le premier cas, nous avons étudié des offres totalisant près de 38 millions d'euros. Dans le deuxième cas, les offres déposées ont représenté 22 millions d'euros, et nous avons déjà gagné l'attribution du marché portant sur la réalisation des travaux de "Pieux de fondation Diamètre 1600mm sur le Viaduc de Loukkos, LGV - Ligne de Grande Vitesse, Tanger Kenitra Larache", pour "SGTM - Société Générale de Travaux du Maroc", qui s'est soldé en 2014 par des produits opérationnels de 700 mille euros.

Quant à la Guinée Équatoriale, nous apportons notre concours à des entreprises portugaises, ce qui a donné des produits opérationnels de 220 mille euros, dans le cadre du projet de Construction de las calles de la ciudad administrativa de Djibloho - viaduc de SE4 - pieux de 800mm de diamètre.



Multisos Oriente
Foyer de jour pour personnes âgées, dispensaire et gymnase
Loures | Portugal



ANA - Aeroportos de Portugal
Aéroport de Lisbonne - Lounge 5e étage
Lisbonne | Portugal

En ce qui concerne le secteur du **BÂTIMENT**, son intervention sur les marchés est caractérisée par la réalisation de projets de grande envergure et techniquement très complexes. Il touche les constructions de tout genre : grands bâtiments complexes et multifonctionnels, édifices publics, immeubles résidentiels et de bureaux, complexes industriels, établissements scolaires, aménagements touristiques, reconstruction de bâtiments et hôpitaux.

Comme résultat des cycles politiques et des modifications de la conjoncture économique des marchés où l'Entreprise opère, la production totale de ce secteur d'activité a connu un ralentissement significatif de 2013 à 2014.

Au Portugal, la construction de bâtiments a accompagné le contexte de rétraction enregistré les années précédentes. Quant à l'Angola, après une période exceptionnellement productive de projets pour différents organismes publics et des sociétés privées, l'activité a connu une réduction significative, lorsque plusieurs projets de grande envergure ont été achevés.

Misant toujours sur l'Algérie et le Brésil, pays au grand potentiel de croissance en matière de construction de bâtiments, nous avons renforcé nos moyens au cours de cette période en vue de consolider l'activité et d'augmenter le chiffre d'affaires.

Au **Portugal**, le marché du secteur de la construction de bâtiments est demeuré à des niveaux très bas, en raison du faible investissement, aussi bien public que privé. La production a conservé les mêmes faibles montants que l'année précédente.

Dans le secteur de la santé, le marché d'exécution de génie civil, installations spéciales, structure métallique et aménagements extérieurs du bâtiment des contreparties, centres de santé, foyer de jour et pavillon de sport pour Multisos Oriente - Fundo Especial de Investimentos Imobiliário Fechado, à Loures, a été achevé.

Dans le secteur des services, plusieurs travaux ont été réalisés à l'aéroport de Portela, à Lisbonne, pour ANA- Aeroportos de Portugal, S.A., notamment dans les Lounges niveau 5 et 6, les zones commerciales et de bureaux - tranche I et la salle de contingence F ont été réaménagés.



Gabinete de Obras Especiais
Assemblee nationale d'Angola
Luanda | Angola



Clinique Sagrada Esperança
Talatona | Angola

Pour le même client, deux ouvrages ont été réalisés à l'aéroport de Faro : les travaux pour la "sortie rapide de la piste - modification du tracé et du lieu de RETIL" et pour le "remplacement vanes PIT".

Encore en matière des immeubles de bureaux, le projet du futur siège de la Fondation Orient, situé à Lisbonne, a été entamé.

En ce qui concerne le secteur résidentiel, la construction du lot 5 du lotissement Fórum Oeiras a débuté, pour une société du Groupe Teixeira Duarte, Fundo de Investimento Imobiliário Fechado TDF;

En **Angola**, l'année a été caractérisée par le lancement d'un nombre réduit d'appels d'offres et par l'achèvement d'importants marchés, dont en particulier les travaux de l'Assemblée Nationale d'Angola pour le Gabinete de Obras Especiais (GOE) et des tours des immeubles 2, 3 et 4 d'ESCOM - Espírito Santo Imobiliária, SARL, les deux situés à Luanda.

Dans le secteur industriel, les travaux de génie civil de la centrale de cycle combiné de la raffinerie de Luanda, pour Hidráulica de Angola, Lda. sont arrivés à terme.

Dans le secteur des bureaux, plusieurs projets ont été terminés, notamment la construction de l'immeuble Sky Gallery, pour ESCOM Imobiliária, S.A., à Luanda, tandis que la construction d'un immeuble multifonctionnel a été entamé, pour Igreja Universal do Reino de Deus, à Maculusso, Luanda.

En 2014, plusieurs travaux ont été entrepris pour d'autres sociétés du Groupe, qui opèrent notamment dans le secteur de la grande distribution, tels que la construction, le réaménagement et l'agrandissement de plusieurs établissements de la chaîne de magasins MAXI et DAKASA, notamment :

- La construction d'un nouveau magasin MAXI à Benguela;
- Le réaménagement de l'immeuble de bureaux, de la galerie commerciale et du nouveau magasin DAKASA, à Morro Bento;

- La construction de trois nouveaux établissements de la marque DAKASA situés dans les galeries commerciales des magasins MAXI de Mulemba, Rocha Pinto et Cacuaco;
- L'agrandissement du magasin MAXI, à Zango;
- La construction d'un nouveau magasin MAXI, dans la province Congolenses;
- L'agrandissement de l'entrepôt de froid du magasin MAXI, à Lobito.

Plusieurs travaux ont été entrepris pour d'autres sociétés du Groupe qui opèrent dans le secteur automobile, à savoir :

- La construction des ateliers et du show-room Vauco, à Lobito et l'agrandissement du show-room Vauco Ho-chi-Min pour la société VAUCO, Lda;
- Les travaux de réaménagement des ateliers TDA Coqueiros, à Luanda;

Dans le domaine des complexes touristiques, l'hôtel Trópico situé à Luanda a été réaménagé en six mois. Il a fallu rénover totalement les installations spéciales, les finitions/revêtements, le mobilier, la décoration et les équipements. Il a pu ainsi rouvrir ses portes le 1er juin 2014.

Pour une autre société du Groupe Teixeira Duarte, plusieurs travaux ont été réalisés pour la chaîne de pâtisserie Nilo.

Dans le secteur de la santé, les travaux réalisés pour la clinique Sagrada Esperança furent les suivants :

- Achèvement de la construction de l'immeuble de SOS International (tranche 1), à Luanda;
- Début des études et de la réalisation du bâtiment n°1 (phase gros-œuvre), à Talatona;
- Début des travaux d'agrandissement de la blanchisserie de la clinique Sagrada Esperança, sur l'île du Cap, Luanda.

Dans le domaine social, la construction de la Maison des Arts, Meninos do Mussulo a été achevée pour ConSaúde - Consultoria de Gestão e Administração em Saúde, Lda..

Dans le domaine résidentiel, deux grands chantiers ont débuté pour la Cooperativa Essandju, SCRL : la construction de l'immeuble Dyeji et celle de l'immeuble Kuaquie, les deux situées sur l'île du Cap, à Luanda.

Étant donné la conjoncture économique actuelle du pays, nous prévoyons une rétraction de la construction de bâtiments.

En **Algérie**, le travail commercial mené au cours des dernières années s'est traduit en 2014 par l'attribution d'importants projets.

En 2014, la construction de la résidence officielle à Constantine a continué, pour la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Constantine.

En groupement avec la société algérienne Groupe ETRHB HADDAD, Spa, nous avons obtenu le marché de Réalisation d'un Parking à Étages au niveau de Sidi-Yahia - Bir Mourad Rais (Alger), pour la Direction des Déplacements des Transports et de la Circulation de la Wilaya d'Alger.

Pour une société du Groupe, les travaux d'adaptation d'un bâtiment destiné aux nouveaux bureaux de Teixeira Duarte ont été entamés, à Alger.

À la fin 2014, nous avons été attributaire du marché de réalisation de l'ensemble des travaux en tout corps d'états - Projet nouveau siège social AGB - El Biar Alger. Il s'agit d'un immeuble destiné au nouveau siège de l'Algerian Gulf Bank. Il est composé de deux tours semi-séparées, de 15 niveaux hors sol et de 5 sous-sols, unies par une cage centrale d'ascenseurs, avec une architecture moderne et élégante qui en fera certainement une référence dans la capitale de ce pays.

Au cours de l'année, un autre projet a été attribué et sera réalisé par un groupement dirigé par Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. Il s'agit du stade de football de Constantine, de 50.000 places, commandée par la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Constantine. Il est prévu de signer le contrat en 2015, ce qui augmentera le portefeuille du secteur en Algérie.



Fondation universitaire José Bonifácio
Clinique "Plus de recherche pour la santé"
Rio de Janeiro | Brésil

Institut Porto Seguro
Nouvelle galerie d'art
São Paulo | Brésil

Au **Brésil**, le fait d'avoir fidélisé les clients et d'en avoir gagné d'autres a permis de faire croître le volume des produits de près de 43% par rapport à 2013.

Dans le domaine des établissements d'enseignement, nous avons achevé la première tranche et débuté la deuxième du marché du projet "Integração Básico - Clínica Plus de recherche pour la santé" faisant partie du centre des sciences de la santé de l'université fédérale de Rio de Janeiro, pour la Fondation universitaire José Bonifácio, à Rio de Janeiro.

Dans le domaine industriel, les travaux de génie civil des ateliers de soudage, assemblage et peinture, ainsi que les couloirs pour la tranche I du projet Brésil, à Jacarei - São Paulo, pour CHERY BRASIL - Importação, Fabricação e Distribuição de Veículos Lda. ont été réalisés.

D'autres travaux ont été réalisés, tels que :

- Le génie civil on-shore IV pour la construction de plusieurs bâtiments, pour Anglo American Minério de Ferro Brasil, S.A.;
- La réalisation du projet des services civils dans les réfectoires de laminage à froid, l'aciérie 2 et la maintenance centrale, à Cubatão, São Paulo, pour Usinas Siderúrgicas de Minas Gerais S.A. - Usiminas.

Dans le secteur des services, la construction de galerie d'art a débuté. Les travaux comprennent les fondations, le gros-œuvre, le second-œuvre et les installations, à São Paulo, pour l'Institut Porto Seguro. L'exécution des terrassements, fondation profonde, fondation directe et paroi moulée a également commencé, à Curitiba, État de Paraná pour Igreja Universal do Reino de Deus.

Dans le secteur de la santé, plusieurs ouvrages ont été réalisés, à savoir :

- Les travaux d'exécution du bâtiment Escuteiros à Niterói - Rio de Janeiro, pour Hospital de Clínicas de Niterói Lda.;



Hospital de Clinicas de Niterói
Bâtiment Escuteiros
Niterói | Rio de Janeiro | Brésil



Impar - Serviços Hospitalares
Centre chirurgical et UTI de l'hôpital São Lucas
Rio de Janeiro | Brésil

- Pour ESHO - Empresa de Serviços Hospitalares S.A., les travaux de génie civil, second-œuvre et installations du 6e étage de l'hôpital Vitória, à São Paulo;
- Les travaux de génie civil, second-œuvre et installations du 7e étage de l'unité avancée Azevedo Macedo de l'hôpital de Luz, à São Paulo, pour AMICO SAÚDE, Ltda.;
- Les travaux de génie civil, second-œuvre et installations du 1er étage de l'unité avancée Azevedo Macedo - UTI d'adultes, à São Paulo, pour AMICO SAÚDE, Ltda..

Notre expérience et la qualité de notre travail ont été reconnues, car de nouveaux contrats ont été signés en 2014 avec les mêmes clients, notamment :

- L'exécution de fondations et du gros-œuvre en béton armé de l'immeuble de la presse, pour Impar Serviços Hospitalares, S.A., à Niterói;
- L'exécution du génie civil et des installations techniques du centre chirurgical, situé au 3e étage et de l'unité de traitement intensif (UTI) situé au 4e étage, de l'hôpital São Lucas, à Copacabana, Rio de Janeiro, pour IMPAR - Serviços Hospitalares S.A..

La conjoncture qui a affecté le développement de l'activité économique au Brésil a eu des conséquences négatives sur l'investissement dans le secteur des bâtiments. Toutefois, grâce à la fidélisation des clients et à la conquête d'autres, nous prévoyons la poursuite de notre croissance en 2015.



Maputo Car Terminal
MCTL Porto de Maputo
Maputo | Mozambique



Kudumba Investments
Kudumba Ressano Garcia
Ressano Garcia | Maputo | Mozambique

Au **Mozambique**, malgré la concurrence toujours croissante, l'activité du secteur bâtiment du Groupe n'a cessé d'augmenter, ce qui a donné comme résultat des produits 28% supérieurs à ceux de l'année précédente.

Dans le secteur industriel, plusieurs marchés ont été achevés, notamment :

- Les travaux d'urgence pour le drainage et l'écoulement des eaux pluviales dans le quartier Laulane, à Maputo, pour CFM - Portos e Caminhos de Ferro de Moçambique E.P.;
- La rénovation de la toiture de l'atelier de réparation ferroviaire et d'autres travaux dans les ateliers généraux de maintenance de Beira, pour VALE Moçambique, S.A.;
- La "Rehabilitation of the Hard Stand Near Berth 15 and 16 at Port Maputo", pour "MPDC Sociedade de Desenvolvimento do Porto de Maputo, S.A.";
- "MCTL - Extension to the Car Terminal, Wash Bay and Building Grindroad at Maputo Port", pour "Maputo Car Terminal, Lda.";
- "Expansion of the 20.320 m² Ferrochrome Storage Hardstand", pour "MPDC - Sociedade de Desenvolvimento do Porto de Maputo, S.A.".

Plusieurs projets ont également débuté au cours de 2014, à savoir :

- La construction des infrastructures pour les installations d'inspection non intrusive, pour Kundumba Investments, Lda.;
- le génie civil pour l'installation du nouveau filtre à manches du four de la cimenterie de Matola, pour Cimentos de Moçambique, S.A., à Matola;



Banque du Mozambique
Complexe de 3 immeubles de l'Av. 25 de Setembro/Av. Samora Machel
Maputo | Mozambique

Imoinveste
Bâtiment destiné à la Direction générale des impôts du Mozambique
Maputo | Mozambique

- "Project Rehabilitation Nacala Port", pour le groupe "PENTA-OCEAN Construction, Co, Ltd.", à Nacala;
- Le contrat de maintenance électromécanique et hydraulique des chantiers, pour CLN - Corredor Logístico Integrado de Nacala, S.A..

Dans le secteur des services, le marché de construction de deux immeubles s'est poursuivi, pour la Banque du Mozambique. C'est un ouvrage de grande envergure et très complexe, situé dans la zone centrale de Maputo.

Le marché de construction du gros-œuvre, fondations et maçonneries du siège de la direction des impôts du Mozambique pour IMOINVESTES - Investimentos Imobiliários, S.A., à Maputo, est arrivée à terme.

Les projets qui ont débuté en 2014 sont les suivants :

- La construction d'un immeuble de bureaux pour le ministère de la Planification et du Développement et celui des Finances, à Maputo, pour IMOINVESTES - Construções, Lda.;
- La construction du parking et l'agrandissement de Loja Home Center, également à Maputo, pour Home Center, Lda.;
- La construction d'un immeuble pour y installer le ministère de l'Agriculture, à Maputo, pour SOCIGEST - Sociedade de Gestão de Participações, S.A.;
- La construction d'une agence bancaire pour la banque Moza Banco, S.A., à Ressano Garcia;
- La "Construction of an Office Block, Warehouse, Canteen, Ablution and Two Gate Control Houses at GT- Satruck Terminal, Km 4, Ressano Garcia Border", pour "Gestão de Terminais, S.A.", à Ressano Garcia.

Dans le secteur résidentiel, la construction d'un immeuble multifonctionnel, situé Avenida Julius Nyerere, n° 130, à Maputo, pour une société du Groupe Teixeira Duarte s'est poursuivie, tandis que la construction du gros-œuvre en béton armé d'un immeuble situé Avenida Ahmed Sékou Touré, à Maputo a été réalisé pour SOICIFIDE Moçambique, Lda..

Le plan de charge prévu pour 2015 permet d'entrevoir un volume de croissance de l'activité. Bien que la plupart des projets prévus se trouvent à Maputo, il existe également plusieurs chantiers ouverts dans les provinces du centre et du nord du pays, où nous suivons avec attention l'évolution des nouveaux pôles de développement, en particulier dans les provinces de Nampula et de Cap Delgado, où des contrats liés à l'activité minière prévue pourraient être signés.

Le secteur des **INFRASTRUCTURES** a conservé au cours de 2014 sa position décisive pour la croissance de l'activité de Teixeira Duarte. Elle se mesure non seulement pas l'expression économique de ses propres projets, mais également par sa capacité à mobiliser les différentes activités et les secteurs de l'Entreprise.

Réunissant dans son portefeuille de réalisations tous type d'Infrastructures, notamment, routes et autoroutes, ponts et viaducs, barrages, voies ferrées, gares ferroviaires et interfaces, ouvrages portuaires, construction écologique et infrastructures des eaux et du gaz naturel, ce centre d'exploitation a accompagné les variations cycliques des principaux marchés où opère le Groupe.

En effet, au cours de cet exercice, Teixeira Duarte a travaillé dans le but de mieux répartir son activité dans les différents territoires et faire face ainsi aux vicissitudes des variations sociopolitiques et macro-économiques qui existent dans chaque région.

Dans ce contexte, 2014 peut être considéré comme un exercice qui intègre une période prévue comme étant de croissance continue.

Au **Portugal**, l'activité demeure très en-deçà de la normale pour le secteur. Il y a eu toutefois la signature du contrat visant à terminer les travaux de construction du tunnel de Marão, qui entraînera une augmentation des produits au Portugal. On prévoit également que la tendance de contraction du marché soit inversée, ce qui pourra se solder, déjà pour cette année en cours et les années suivantes, par de nouvelles entrées en portefeuille.

Les ouvrages réalisés au cours de cet exercice furent les suivants :

- Les travaux généraux de construction de l'augmentation de puissance du barrage de Salamonde, à Salamonde - Vieira do Minho, pour l'EDP - Gestão da Produção de Energia, S.A. Ce projet, réalisé par le groupement CONSTRUSALAMONDE, détenu à 92,5% par TD-EC et sa filiale E.P.O.S., S.A., constitue un ouvrage de grande complexité technique qui s'est déroulé selon les objectifs définis. Toutes les dates-clés imparties ont été respectées, fait reconnu par l'EDP, qui est un client exigeant. Nous prévoyons que les travaux seront terminés au cours de 2015, tel que convenu avec l'EDP, ce qui consolidera la relation technico-commerciale avec ce client et partenaire.
- Le marché de construction du réservoir de Cerro da Mina, à Neves Corvo, pour SOMINCOR - Sociedade Mineira de Neves Corvo, S.A. a été achevé et réceptionné en juillet 2014. L'ensemble des objectifs définis ont été atteints.
- Le marché de construction du tunnel de Marão, sur l'autoroute IP4 (A4), sous la modalité études et réalisation, à Vila Real, pour EP - Estradas de Portugal, S.A. Cet ouvrage, aux délais très courts et très exigeant au plan des procédures de gestion, réalisé en groupement constitué de TD-EC et de sa filiale E.P.O.S., S.A., a été attribué en septembre 2014 pour 88,1 millions d'euros et un délai de réalisation de 518 jours, dont 120 seront pour l'étude d'exécution.



EDP - Gestão de Produção de Energia, S.A.
Augmentation de puissance du barrage de Salamonde
Vieira do Minho | Portugal



INEA - Instituto Nacional de Estradas Angola
Réhabilitation de la voirie de Luanda - Avenida Hoji Ya Henda
Luanda | Angola

En **Angola**, le volume de production a augmenté de près de 29%. Malgré le climat actuel de plus grand ralentissement des investissements en infrastructures, l'activité technico-commerciale a été intensifiée, en continuant de miser sur la croissance de cet important marché.

Les projets réalisés au cours de 2014 furent les suivants :

- La réhabilitation du réseau routier de Luanda - Avenida Hoji Ya Henda, sur une longueur de 5,1 km, pour l'INEA - Instituto de Estradas Angola, dont deux des tronçons les plus importants, totalisant près de 2,1 km, ont déjà été réceptionnés par le client en septembre 2014.

Les travaux de réhabilitation de cette voie structurante de la ville de Luanda - qui traverse les importantes communes de Rangel et de Cazenga - connaissent toujours des contraintes liées à des problèmes d'expropriation et à de nombreux impondérables, surtout au niveau des réseaux enterrés. Il est prévu de terminer cet ouvrage au cours de 2015, bien que cet objectif puisse être objet d'ajustement en fonction de nouvelles décisions du Maître de l'Ouvrage.

- Conformément à ce qui était prévu, le marché de construction des infrastructures générales des lotissements Nosso Zimbo, dans la province de Benguela a été achevé et réceptionné provisoirement, avec de bons niveaux de production et de performance.
- Le marché intitulé "Études et réalisation de la STEP du système IV et des systèmes d'approvisionnement - (BITA) - lots B1 et B7", à Luanda, a été attribué en avril 2014 par EPAL - E.P, pour un délai de réalisation de 36 mois et un montant d'environ 300 millions d'USD. Ce marché, dont TD-EC possède 24,5%, en est à l'étape de planification et de préparation.

Pour 2015, il est prévu de signer le marché de drainage, remblayage, compactage, consolidation des sols, de l'usine de GE-GLS Oil & Gas Angola, Lda., à Soyo, pour un délai de près de 10 mois et un montant de 28 millions d'USD.



ANESRIF
Modernisation de la ligne ferroviaire Thénia/ Tizi-Ouzou
et son électrification jusqu'à Oued Aissi - PK 36
Thénia - Tizi Ouzou | Algérie

EMA - ENTREPRISE DU MÉTRO D'ALGER
Projet de la ligne 1 - Travaux de voie, caténaire et stations
du tronçon Place Emir Abdelkader - Place des Martyrs
Alger | Algérie

En **Algérie**, l'activité du secteur des Infrastructures a poursuivi son grand essor provenant de l'exercice précédent.

Les principaux chantiers en cours sont les suivants :

- Études d'exécution et travaux de modernisation de la ligne Thénia / Tizi-Ouzou et son électrification jusqu'à Oued Aissi (50+14 km) pour l'ANESRIF – Agence Nationale d'Études et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires;
- Projet de réalisation de la ligne 1 - Lot 1 : Extension A – gros-œuvre, voie, ligne et stations sur le tronçon : Place Émir Abdelkader – Place des Martyrs, Alger, pour l'Entreprise du Métro d'Alger (E.M.A.).

Ces projets sont en plein développement, qui devra continuer jusqu'aux dates d'achèvement prévues pour 2016. Pour les deux, il existe de solides attentes d'éventuelles extensions et de travaux supplémentaires assez significatifs, en fonction de la reconnaissance par les clients des bonnes prestations de Teixeira Duarte et du respect des objectifs définis.

- Le marché de Réalisation des Installations et Équipements d'Exploitation de l'Autoroute Est-Ouest – Lot Ouest, au nord-ouest de l'Algérie, a démarré, pour l'Algérienne de Gestion des Autoroutes (AGA), pour un délai de réalisation de deux ans et un montant de 207 millions d'euros environ. Ce projet est à la charge d'un groupement dirigé par TD-EC. Il consiste à réaliser sur 330 km les travaux de terrassements, réseaux, génie civil et installations spéciales, de 15 aires de péage, 9 centres d'entretien, 22 aires de repos et 13 aires de service, qui serviront le lot Ouest de l'autoroute est/ouest.
- Le marché de Réalisation et Exploitation de la Station d'Épuration de la nouvelle ville Ali Mendjeli (Constantine), attribué par le Ministère des Ressources en Eau – Office National de l'Assainissement – ONA, pour un délai de 44 mois (20 pour la construction et 24 pour l'exploitation), pour un montant de 15 millions d'euros a démarré en 2014. Il a été attribué à un groupement dirigé par TD-EC, grâce au bon travail effectué précédemment dans des ouvrages similaires pour le même client et à l'excellente relation qui existe entre les deux parties.

- En juillet 2014, deux marchés de grande taille ont été attribués provisoirement par l'Agence Nationale des Autoroutes. Il s'agit des pénétrantes autoroutières qui relieront les ports de Skikda et de Ténès à l'autoroute est/ouest. Elles seront réalisées en groupement avec des entreprises algériennes. La signature des marchés et leur démarrage sont prévus pour le premier semestre 2015 :

Le marché de Réalisation de la pénétrante autoroutière reliant le port de Skikda à l'autoroute est-ouest sur 31 km, à Skikda, a pour objet la construction "clef en main" d'une nouvelle autoroute 2x3 voies, de 31 km de long. Elle compte 37 ouvrages d'art et cinq échangeurs, pour un délai de réalisation de 23 mois et un montant de près de 300 millions d'euros. TD-EC est le chef de file du groupement avec une participation de 75%.

Le marché de Réalisation de la liaison autoroutière reliant le port de Ténès à l'autoroute est-ouest sur 54 km (première tranche sur 22 km), à Chlef, a pour objet la construction "clef en main" d'une nouvelle autoroute 2x3 voies, de 22 km de longueur. Elle compte 25 ouvrages d'art et quatre échangeurs, pour un montant de près de 204 millions d'euros. Il sera réalisé par un groupement dont TD-EC est également le chef de file avec une participation de 47,5%. En avril 2015, TD-EC a déjà signé le contrat et a reçu l'ordre de service de démarrage de ce marché, dont le délai de réalisation est de 23 mois.

Ces deux contrats reflètent bien le pari continu de Teixeira Duarte sur ce pays depuis plus de 10 ans et consolident l'importance de l'Algérie pour le secteur de la construction du Groupe, notamment dans le domaine des infrastructures.

Au **Brésil**, l'activité de ce secteur des infrastructures, exercée par l'intermédiaire de la filiale EMPA, S.A., a enregistré, comme cela avait été prévu, une forte croissance. Par rapport à l'année précédente, les produits ont doublé et ont atteint les 79 millions d'euros.

L'activité s'est déroulée sur le marché public des voies routières et des ponts et sur le marché privé pour des clients de renom, tels que le chantier naval Jurong Aracruz et les sociétés de minerai Groupe Anglo American, VALE S.A. et MBR - Minerações Brasileiras Reunidas, S.A..

En effet, en 2014, les projets qui se sont poursuivis sont les suivants :

- Les ouvrages d'infrastructure portuaire ON SHORE 3 et ON SHORE 5, les deux au grand port d'Açu, à Campo dos Goitacazes, État de Rio de Janeiro, pour le Groupe Anglo American.
- Ces ouvrages, qui sont quasi terminés, sont la partie fondamentale du projet Minas-Rio, qui compte avec le plus grand pipeline de minerai de fer du monde (529 km de long) et qui est déjà en service.
- Pour le chantier naval Jurong Aracruz, nous avons continué les travaux de construction du quai sud, Finger Pier Sul et du prolongement du quai sud, sur une longueur totale de 921,6 mètres de structures accostables. Ces travaux comprennent des dragages, la construction d'accès et l'arrière port d'un chantier naval destiné à la construction de navires plateformes servant à l'exploitation du pétrole offshore dans la couche du pré-sel, situé à Aracruz, dans l'État de Espírito Santo.
Ce projet de grande envergure se trouve dans sa phase finale de construction et constitue un véritable défi pour les équipes de travail, car ses procédés de construction sont exigeants et les délais de réalisation très courts.
- Pour le DER/MG - Département des routes de l'État de Minas Gerais, les constructions ci-dessous ont continué :
 - Autoroute MG-230, tronçon Serra do Salitre-Rio Paranaíba, de 57 km de long;
 - Autoroute LMG-680, tronçon Paracatu - Brasilândia de Minas, de 94,80 km de long;
 - Pont sur le Paracatu et le pont sur le Verde, sur l'autoroute LMG-680.

Les ouvrages et les services qui ont débuté cette année sont les suivants :

- Construction de l'autoroute BR 235-BA, tronçon à la frontière entre les États Sergipe/Bahia et Jeremoabo, sur 79,3 km de long, dans l'État de Bahia, pour le DNIT - Département national des infrastructures de transports;



Anglo American Minério de Ferro Brasil S.A.
Projet d'implantation du super port d'Açu
São João da Barra | Brésil



Chantier naval Jurong Aracruz
Chantier naval de "Jurong Shipyard"
Aracruz | Espírito Santo | Brésil

- Pour le même client, les études et la réalisation des travaux de doublement de l'autoroute BR 116-BA, qui comprend des ouvrages d'art spéciaux sur le tronçon entre Euclides da Cunha et le Pk 113,6, sur une longueur de 98,47 km, dans l'État de Bahia;
- Pour la filiale du Groupe VALE, MBR – Minerações Brasileiras Reunidas, S.A., le marché de stabilisation de flancs de colline du secteur Cava Ouest de Mina Águas Claras, située à Nova Lima, État de Minas Gerais, a débuté;
- Pour la compagnie minière VALE, S.A. la construction du viaduc de Bicas, situé à Rio Piracicaba, dans l'État de Minas Gerais, a été entamée.

En 2015, nous prévoyons de commencer pendant le deuxième trimestre les projets ci-dessous, dont nous avons déjà reçu les ordres de services en 2014 :

- Les études et la réalisation des travaux de doublement de l'autoroute BR 101-BA, qui comprend des ouvrages d'art spéciaux, lots 1 et 2, à la frontière entre les États Sergipe/Bahia et Alogoinhas, sur une longueur de 83,58 km, dans l'État de Bahia;
- Études et réalisation des travaux de rénovation de l'autoroute BR 440-MG, située à Juiz de Fora, dans l'État de Minas Gerais.

Le secteur de la construction traverse actuellement des temps d'incertitude, en raison de l'annonce faite récemment par le gouvernement brésilien qu'il adopterait des mesures macroéconomiques restrictives, ce qui laisse entrevoir une année d'austérité, et par conséquent la réduction des investissements privés et publics dans le secteur des infrastructures.

Mais, nous sommes confiants que le niveau d'activité connu au cours de cet exercice se consolidera, essentiellement en raison du plan de charge volumineux que nous possédons déjà.



ANE
Réparation du pont de Chicumbane et réfection de la RN1
Province de Gaza | Mozambique



Bolipuertos
Agrandissement et modernisation du port de La Guaira
La Guaira | Venezuela

Au **Mozambique**, l'activité de ce secteur est peu expressif quand comparé à d'autres marchés. Toutefois, par rapport à l'exercice précédent, il a connu un essor.

Au titre du programme d'urgence, les travaux de réparation du pont de Chicumbane, de deux transferts hydrauliques à Xai-Xai, des ouvrages d'art sur la partie basse du Limpopo, et de réfection de la N1 entre Chicumbane et Xai-Xai, dans la province de Gaza, pour ANE - Administração Nacional de Estradas, ont été achevés en juin 2014.

Le marché des travaux de réparation des aqueducs aux km 6+645, 35+500 et 35+600, sur la ligne de Limpopo, pour CFM - Portos e Caminhos de Ferro de Moçambique, E.P. a été réalisé et réceptionné en octobre 2014.

Parallèlement, l'activité technico-commerciale s'est poursuivie par le dépôt de plusieurs offres, aussi bien aux appels d'offres publics que privés.

Au **Venezuela**, l'activité du secteur des infrastructures a connu un grand essor au cours de 2014, car les attentes créées dans le cadre de la coopération du Portugal avec ce pays se sont matérialisées.

Depuis la signature en 2008 de l'accord complémentaire à l'accord-cadre de coopération entre la République bolivarienne du Venezuela et la République portugaise en matière de coopération économique et énergétique, il s'avère que les relations bilatérales entre les deux pays s'intensifient, ce qui est crucial pour faire avancer les projets.

Dans ce contexte, la IX commission mixte d'accompagnement entre le Portugal et le Venezuela s'est tenue en janvier 2014, où ont été signés trois mémorandums d'entente pour des projets de grande envergure et potentialité.



CANTV
Centre des opérations de réseau et centre de données OPSUT
Valle de la Pascoa | Venezuela

Ministerio del Poder Popular para el Transporte Terrestre
Prolongement de l'Avenida Boyacá - Tunnel de Baralt
Caracas | Venezuela

Dans le secteur maritime, les mémorandums signés concernent les projets suivants :

- "Terminal de Graneles Sólidos del Puerto de Maracaibo" dans l'État de Zulia pour 36 millions d'USD;
- "Terminal de Graneles Sólidos del Puerto de Maracaibo" dans l'État de Carabobo pour 115 millions d'USD;
- "Proyecto de Expansión de la Planta Fisica de DIANCA" de 846 millions d'USD, dont l'objectif est d'agrandir et de moderniser le principal chantier naval du pays.

Le marché "Nueva Autopista Alternativa Caracas - La Guaira" est également consolidé, car la signature du contrat de 4.787 millions d'USD est proche. Il s'agit d'un projet adapté aux priorités du gouvernement vénézuélien qui veut poursuivre la modernisation des infrastructures les plus importantes du pays, afin de faciliter la liaison routière entre Caracas et La Guaira, capital de l'État de Vargas. Complément logique de la nouvelle capacité du port de La Guaira, la nouvelle autoroute comprend plus de 9 km de tunnels à deux tubes, ainsi que 7 km de viaducs, pour un délai estimé à 54 mois, ce qui reflète sa complexité technique.

Le principal fait marquant de cette année 2014 fut l'achèvement du marché "Procura y Construcción del Muelle Oeste en la Ampliación y Modernización del Puerto de La Guaira", dans l'État Vargas, pour Bolivariana de Puertos, S.A. Ce projet de grande envergure réalisé par le Groupe Teixeira Duarte dans la modalité "clé en main" a compté avec la participation de partenaires portugais dans les domaines d'ingénierie, des matériaux et du matériel. Il a fallu donner formation et transmettre les connaissances technologiques, acheter des engins spéciaux dont les six grues STS (Ship to Shore) post Panamax, d'une capacité de 65 tonnes à 50 mètres, installées dans le port, dont la capacité globale de chargement a augmenté de 600.000 TEU annuels.

Le bâtiment intelligent - centre des télécommunications OPSUT-COR, à Valle de la Pascoa pour la CANTV - Compagnie nationale des téléphones du Venezuela, qui sera le centre du nouveau réseau des transmissions, a également été achevé et inauguré.

Pour le même client, les travaux de construction et de rénovation des 213 nœuds et du réseau de fibre optique réparti entre les différents États du Venezuela, sur plus de 800.000 km² ont continué. Leurs conditions et caractéristiques sont très distinctes, ce qui a entraîné pour les équipes de Teixeira Duarte un énorme effort, beaucoup de disponibilité et d'efficacité.

Un projet encore en cours est celui du tunnel Baralt - prolongement de l'Avenida Boyacá (cote mille) jusqu'à l'échangeur Macayapa et le viaduc Tacagua, pour le Ministério del Poder Popular para el Transporte Terrestre, réalisé par le Groupement Boyacá - La Guaira, dont Teixeira Duarte détient une participation de 57,2%.

Une fois les travaux complexes des têtes du tunnel exécutés à Baralt et Macayapa, les travaux qui ont suivi sont ceux de forage sur quatre fronts des deux tubes du tunnel, qui sont prévus terminer à la fin 2015. Les travaux concernant l'échangeur de Macayapa et le viaduc Tacagua n'ont pu avancer comme prévu, en raison de la dense occupation de la population des terrains et les difficultés de relogement. Nous comptons sur l'intervention du Ministério del Poder Popular para el Transporte Terrestre pour pouvoir accélérer les travaux et achever cet important ouvrage.

Ces dernières années, Teixeira Duarte a contribué avec de multiples ouvrages fait pour le développement structurant du Venezuela. Elle s'est chargée avec succès de grands projets très complexes, ce qui reflète non seulement sa capacité, mais aussi son intérêt de plus de 3 ans consécutifs pour ce pays.

La **CONSTRUCTION MÉTALLIQUE** continue de s'affirmer comme une plus-value du secteur de la construction de Teixeira Duarte, en raison de sa spécialisation et de sa capacité technique, notamment pour les ouvrages suivants : ponts et viaducs métallique, structures métalliques de grande taille, équipements hydromécaniques, équipements spéciaux. Mais aussi pour le secteur mécanique, plus concrètement pour la maintenance et la réparation des engins de construction et miniers.

Le centre d'exploitation Construction Métallique a suivi en 2014 la tendance des années précédentes. Son activité a connu un ralentissement, essentiellement en raison de la diminution du nombre de projets de grande taille.

Mais grâce à l'adaptation et à l'optimisation de ses ressources, ce centre d'exploitation a enregistré une performance positive et, dans l'ensemble, supérieur à celui de 2013.

Au **Portugal**, en raison de la conjoncture actuelle, son activité s'est rétractée de façon significative.

Toutefois, c'est dans les ateliers du pôle opérationnel Teixeira Duarte, situé à Montijo - qui est fondamental pour l'activité de construction métallique - qu'ont été produites la plupart des structures métalliques destinées aux chantiers des différents marchés où l'Entreprise opère.

Pour l'EDP - Gestão de Energia, S.A., la vanne de garde du destructeur d'énergie du groupe 4 de la centrale de Vila Nova / Paradelas a été rénovée.

Le marché d'agrandissement du lavoir du zinc, qui a compris la rénovation des équipements, a été achevé, pour SOMINCOR - Sociedade Mineira de Neves Corvo, S.A. Ces travaux, qui exigeaient rigueur technique parallèlement au respect inflexible d'une planification très exigeante, constituaient des facteurs critiques pour le client. Mais leur réalisation a été couronnée de succès et a permis au client d'assurer son plan de production.

En matière de réparation mécanique, il a continué son habituelle collaboration avec la Direction centrale du matériel et des équipements et avec d'autres sociétés du groupe, dont E.P.O.S., S.A., avec laquelle il a beaucoup plus collaboré pour l'entretien des engins miniers.

En ce qui concerne la réparation des engins miniers, le contrat d'assistance technique signé avec SOMINCOR - Sociedade Mineira de Neves Corvo, S.A. a continué. Nous avons donc assuré la maintenance d'une partie des engins de l'exploitation minière de ce client.



ANESRIF
Modernisation de la ligne ferroviaire Thénia/ Tizi-Ouzou et son électrification jusqu'à Oued Aissi - PK 36
Thénia - Tizi Ouzou | Algérie



VALE, S.A.
Remplacement du pont métallique sur le fleuve Piraqueçu
Aracruz | Brésil

En **Angola**, nous avons continué notre activité de construction de structures métalliques faisant partie d'ouvrages réalisés par d'autres centres d'exploitation de Teixeira Duarte, notamment par le CLOD - Centre de Logistique et Distribution de Luanda, ainsi que pour d'autres chantiers relatifs à l'extension de la chaîne de supermarchés MAXI qui appartient à des sociétés du Groupe Teixeira Duarte.

Toujours en Angola, nous avons débuté les travaux de confortement provisoire - 2e tranche des câbles de suspension. Ils s'inscrivent dans le cadre des travaux du pont sur le Kwanza que réalisent Teixeira Duarte pour l'INEA - Instituto de Estradas de Angola.

Pour 2015, les attentes sont grandes. Il est prévu de signer un contrat portant sur l'assemblage de structures de grande dimension dans un aménagement hydroélectrique, dont le prix est significatif. Cela permet d'envisager avec optimisme l'activité de la construction métallique de l'année prochaine.

En **Algérie**, nous avons terminé d'installer la structure métallique du viaduc au pk 36 de la ligne ferroviaire Thénia/Tizi Ouzou, intégré dans le marché réalisé pour l'A.N.E.S.R.I.F. - Agence Nationale d'Études et Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires. Il s'agit d'une grande structure de 512m de long, de 4 travées de 128 m chaque, dont la réalisation, d'une excessive complexité technique, s'est déroulée normalement. Toutes les exigences de qualité ont été respectées, sans aucun écart de délai.

En 2015, le secteur de la construction métallique va réaliser la structure métallique d'un grand immeuble, situé à Alger, destiné au nouveau siège de l'Algerian Gulf Bank et réalisé par Teixeira Duarte. Il est composé de deux tours semi-séparées, de 15 niveaux hors sol et de 5 sous-sols, unies par une cage centrale d'ascenseurs.

La construction métallique compte accompagner la croissance de l'activité du Groupe Teixeira Duarte prévue dans ce marché.



CFM - Caminhos de Ferro de Moçambique
Ligne ferroviaire de Ressano Garcia - Assemblage du pont métallique
Ressano Garcia | Mozambique

Bolipuertos
Agrandissement et modernisation du port de La Guaira
La Guaira | Venezuela

Au **Brésil**, les travaux de remplacement des trois ponts sur la route de Ferro Vitória - Minas, réalisés pour la société VALE, S.A. se sont poursuivis. Le pont sur le fleuve Corrente (Governador Valadares) et le pont Piraqueçu (João Neiva) sont terminés, tandis que l'assemblage du pont de Santa Maria (Cariacica) est en cours.

Au **Mozambique**, les tabliers métalliques du pont de la ligne ferroviaire de Ressano Garcia pour CFM - Portos e Caminhos de Ferro de Moçambique, E.P. ont été réalisés;

Pour 2015, grâce aux contacts établis soigneusement auprès des autorités compétentes chargées de développer les nouveaux projets de réhabilitation et de construction des ponts sur ce marché, Teixeira Duarte devrait être attributaire d'un marché de réhabilitation d'un pont suspendu de 870m de long, et cinq travées, qui exigera une grande intervention du secteur de la construction métallique.

Au **Venezuela**, la construction métallique est intervenue pour la première fois en 2014, dans le cadre du chantier du port de La Guaira. Il y a réalisé 17 bâtiments métalliques donnant accès aux conteneurs de froid, ainsi qu'un bâtiment servant d'atelier central de maintenance de matériel de 3.400m² de surface.

En ce qui concerne les **OUVRAGES SOUTERRAINS**, au-delà de TD-EC, le Groupe compte avec E.P.O.S. - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A. (E.P.O.S., S.A.), entreprise de plus de trente ans d'expérience, détentrice d'une technologie avancée et de matériel de pointe pour réaliser des travaux de cette nature. Elle opère aussi bien sur le terrain du génie civil que sur celui du secteur minier et réalise des mines, des tunnels et utilise l'instrumentation.

En 2014, le chiffre d'affaires d'E.P.O.S., S.A. s'est élevé à 72,196 millions d'euros, montant légèrement inférieur à celui de l'année précédente. Mais, même ainsi, il a correspondu à ce qui était attendu pour cet exercice.



EDP, S.A.
Augmentation de puissance du barrage de Salamonde
Vieira do Minho | Portugal

EP - Estradas de Portugal
Études et réalisation du tunnel de Marão
Vila Real | Portugal

Au **Portugal**, l'activité industrielle a diminué et ne représente désormais que 56% de l'ensemble des produits. Comparé avec l'année précédente, ce montant traduit la stratégie de diversification mise en œuvre par E.P.O.S., S.A..

Sur ce marché, cette filiale a réparti sa production entre des travaux réalisés pour différentes sociétés minières et des travaux de génie civil, dans les secteurs hydroélectrique et routier. Les travaux réalisés au cours de cet exercice furent les suivants :

- Dans la mine de Neves Corvo, continuation des contrats signés avec SOMINCOR - Sociedade Mineira de Neves Corvo, S.A. visant à développer et à réhabiliter l'infrastructure minière, dont 6 km de tunnels et de galeries ont été déblayés et 32 mille m3 de béton projeté et 96 mille clouages ont été mis en œuvre. Parallèlement, poursuite du marché d'abattage et de transport du minerai, dont la production totale a dépassé les 580 mille tonnes;
- Achèvement en juillet de la construction du réservoir de Cerro da Mina. Ce contrat, également signé avec SOMINCOR - Sociedade Mineira das Neves Corvo, S.A., a été réalisé cette fois-ci avec TD-EC;
- Fin des travaux réalisés dans la mine d'Aljustrel pour ALMINA - Minas do Alentejo, S.A., où ont été mis en œuvre des tirants d'ancrage en câble d'acier qui ont totalité les 18 mille mètres;
- Réalisation de l'augmentation de puissance de Salamonde - Salamonde II, signé avec l'EDP - Gestão da Produção de Energia, S.A., par le biais de sa participation au groupement CONSTRUSALAMONDE, ACE. D'importants travaux de bétonnage des différentes pièces du circuit hydraulique, de la centrale et de l'annexe ont été mis en œuvre;
- Reprise du marché de construction du tunnel de Marão, sur l'autoroute IP4 (A4), sous la modalité études et réalisation, réalisé en partenariat avec TD-EC pour EP - Estradas de Portugal, S.A..



Rio Narcea Recursos, S.A.
Mine d'Aguablanca
Séville | Espagne



Ministério del Poder Popular para el Transporte Terrestre
Tunnel de Baralt - prolongement de l'avenida Boyocá
Caracas | Venezuela

Bien que les travaux n'aient repris qu'en septembre, il a été possible de creuser 420 mètres de tunnel, étant donné qu'il fallait installer toute l'infrastructure indispensable à un chantier de cette nature.

En **Angola**, où E.P.O.S., S.A. a débuté son activité en 2014, plusieurs contrats d'importants travaux ont été signés. Ils font partie du circuit hydraulique de l'aménagement hydroélectrique de Laúca, dans le Kwanza nord, et sont réalisés en sous-traitance pour Odebrecht Angola Construção e Projectos de Engenharia, Lda. Cet ouvrage a débuté au mois de mai. Il totalise 8.000 mètres de tunnels de grandes section creusés et plusieurs puits de 8 mètres de diamètre, sur 480 mètres de long. Jusqu'à la fin de l'année, 1.080 mètres de tunnel et 120 mètres de puits ont été réalisés.

En **Algérie**, E.P.O.S., S.A. a continué de prêter son assistance technique à TD-EC au sein du Groupement Métro d'Alger Centre, en poursuivant les travaux souterrains entrepris par ce groupement pour le marché de construction du tronçon Place Émir Abdelkader/Place des Martyres, du métro de la capitale algérienne.

En **Espagne**, l'activité a continué d'être axée sur le secteur minier. Une fois achevée la construction de galeries géotechniques dans la mine d'Aguablanca, propriété de Rio Narcea Recursos, S.A., il a été possible d'assurer un nouveau contrat qui porte sur la construction de 1.500 mètres de nouvelles galeries.

Un autre contrat signé avec Mina de Aguas Teñidas, S.A.U a débuté en octobre. Il consiste à réaliser des perforations longues dans la mine portant le même nom.

Au **Venezuela**, les travaux de construction du tunnel de Baralt ont continué. Il se trouve sur un très long et complexe tronçon routier à la sortie de Caracas en direction de l'aéroport, où E.P.O.S., S.A. intervient en qualité de sous-traitant du groupement Boyacá - La Guaira, pour le volet tunnel. En 2014, les travaux de creusement ont avancé par les nombreuses têtes du tunnel et ont progressé de 820 mètres.

E.P.O.S., S.A. se consacre également au secteur de l'instrumentation/auscultation et à la surveillance des structures. Elle est intervenue plusieurs fois dans les chantiers de l'entreprise qui sont en cours au Portugal et sur les autres marchés extérieurs.

Au-delà de ces travaux, nous avons fourni des services de conseil au groupement en charge de la construction de la "Nueva linea de tren ligero entre los municipios de Zapopan, Guadalajara y Tlaqueque", au Mexique, en vue de mettre en œuvre sur le terrain un plan de surveillance et d'auscultation des parcelles de ce projet qui se déroulera en souterrain.

En ce qui concerne les **OUVRAGES FERROVIAIRES**, SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A., (SOMAFEL, S.A.), est la société du Groupe Teixeira Duarte (détenue à 60%) qui est spécialisée dans la construction, la rénovation et la conservation des infrastructures ferroviaires, y compris leur électrification (caténaire).

Le groupe a consolidé son activité qui se concentre actuellement au Portugal, en Algérie, au Maroc, au Brésil, en France et au Mozambique. Il a pris des mesures pour l'optimiser dans ces pays, où il travaille avec 4 différents écartements de rails.

En 2014, le chiffre d'affaires de SOMAFEL, S.A. a pratiquement triplé par rapport à 2013, principalement grâce à ses deux principaux marchés : le Portugal et l'Algérie.

Au **Portugal**, l'activité de SOMAFEL, S.A. a principalement été axée sur l'entretien des infrastructures ferroviaires, pour Rede Ferroviária Nacional - REFER, E.P. À ce sujet, relevons :

- La prestation de service pluriannuel (5 années) de maintenance de voie et caténaire do lot 5, qui comprend toute la zone centre du réseau ferroviaire national (ligne du nord - entre Entroncamento et Pampilhosa, ligne de Beira Baixa, ligne de Beira Alta, ligne de l'est et ligne de l'ouest);
- La prestation de services de maintenance des appareils de voie du réseau ferroviaire portugais, voie large, dans les centres d'Entroncamento et de Coimbra.
- En ce qui concerne les nouvelles infrastructures ferroviaires, nous avons entrepris la construction de la nouvelle station technique, au km 118+500 de la ligne du sud.

Pour 2015 nous prévoyons conserver le même niveau du chiffre d'affaires au Portugal. L'année sera également caractérisée par des études et des offres à préparer pour de nouveaux appels d'offres ferroviaires qui sont prévus être lancés conformément au plan stratégique des transports et des infrastructures, ce qui pourrait se traduire en davantage de travaux pour 2016.

En **Algérie**, l'activité a enregistré un grand essor et a consolidé ce marché comme stratégique et principal pour ce secteur de la construction du Groupe Teixeira Duarte.

En effet, 2014 fut une année de grand développement avec les projets suivants :

- La modernisation de la ligne ferroviaire Thénia/Tizi-Ouzou et son électrification jusqu'à Oued Aïssi sur 75 km, pour l'ANESRIF- Agence Nationale d'Études et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires;
- Les travaux d'installation de voie et du 3e rail du marché "Extension A - La Place Émir Abdelkader et la Place des Martyrs - Métro d'Alger", travaux réalisés par le groupement GMAC (Groupement Métro D'Alger Centre / Andrade Gutierrez - Teixeira Duarte - Gesi TP - Zagope), pour l'Entreprise du Métro d'Alger.

Par rapport à 2013, l'activité commerciale s'est intensifiée. Avec les équipes de TD-EC, nous avons étudié d'importantes offres ferroviaires, qui ont eu comme résultat jusqu'à maintenant, suite à l'appel d'offres international lancé par l'ANESRIF - Agence Nationale d'Études et Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires, l'attribution à un groupement dirigé par SOMAFEL du marché portant sur l'achèvement des travaux de montage et mise en service de la caténaire 3000V Courant Continu de la Ligne Minière Est-Zone d'Annaba.



REFER
Construction de la nouvelle station technique,
au km 118+500 de la ligne du sud
Grândola | Portugal



ANESRIF
Modernisation de la ligne ferroviaire Thénia - Tizi-Ouzou
et son électrification jusqu'à Oued Aïssi
Thénia / Tizi Ouzou | Algérie

Au **Brésil**, SOMAFEL, S.A. opère par le biais de sa filiale, SOMAFEL - Obras Ferroviárias e Marítimas Lda, dont l'activité productive a débuté en 2013.

En 2014, le deuxième contrat de prestation de service de soudage électrique (5.274 unités) a été signé avec SUPERVIA - Concessionária de Transporte Ferroviário, S.A., Rio de Janeiro, ainsi que la construction des chemins de roulement pour le portique du port d'Açu pour Anglo Ferrous Minas - Rio Mineração S.A..

2014 fut également l'année du démarrage de trois nouveaux contrats dans ce pays :

- Le remplacement des rails des ponts roulants, pour Yara Brasil Fertilizantes, S.A., dans l'État de Rio Grande du Sud;
- La construction d'un nouveau tronçon sur le lot 3 de la ligne ferroviaire d'intégration ouest-est - FIOL sur 130 km, pour le groupement TORC / IVAI / CAVAN, dans l'État de Bahia;
- L'installation des chemins de roulement pour les ponts roulants à Aracruz, au port de JURONG, pour le groupement constitué entre C.R.Almeida et la société du Groupe Teixeira Duarte EMPA, S.A., dans l'État de Espírito Santo.

Vu le nombre d'offres actuellement à l'étude et celles qui se trouvent en phase de négociation, 2015 s'annonce avec une augmentation significative du volume de travail au Brésil.

En **France**, l'activité de SOMAFEL, S.A. est demeurée constante. Les travaux concernent essentiellement les caténaires réalisés en sous-traitance pour la SNCF - Société Nationale des Chemins de Fer. Les travaux réalisés furent les suivants :

- Ligne à Grande Vitesse Bretagne Pays de Loire Raccordement SABLE, Etape 2;

- CHALONS EN CHAMPAGNE / OIRY, Travaux connexes GOP 2014, Etudes et Travaux caténares;
- MODERNISATION DE LA LIGNE CALAIS - DUNKERQUE, Electrification des équipements caténares, Etudes, fournitures et travaux caténares;
- Ligne à grande vitesse Bretagne Pays de Loire, Raccordement de RENNES phase 1 à 3 - Etudes et travaux caténares;
- LIGNE 204 000 - MOHON THIONVILLE, Régénération caténaire, Etudes et travaux du Km 158,831 au Km 176,563;
- Ligne à Grande Vitesse Bretagne Pays de Loire, Raccordement de la Milesse Phase 2 - La Milesse VOYAGEUR - Etudes et travaux caténaire;
- Ligne à Grande Vitesse Bretagne Pays de Loire, Jonction de CONNERRE FRET, Etudes et travaux caténaire.

Au **Maroc**, l'année 2014 fut marquée par le recommencement de la production dans ce pays avec la réalisation du marché des "Études et travaux de voie, génie civil et caténaire, dans les installations terminales de Kenitra - Liaison de grande vitesse entre Tanger et Kenitra" pour l'ONCF - Office National des Chemins de Fer. Nous prévoyons donc que 2015 enregistrera une légère croissance.

Au **Mozambique**, nous avons poursuivi les travaux du contrat de prestation de services de l'attaque mécanique lourde de voie, pour une société congénère, dans le cadre des travaux de réhabilitation d'infrastructure et de superstructure du couloir ferroviaire de Nacala.

Nous avons également réalisé les travaux ferroviaires de voie lors de la reconstruction du pont se trouvant au km 74+100 de la ligne Ressano Garcia des CFM - Portos e Caminhos de Ferro de Moçambique, E.P..

Compte tenu de l'activité commerciale et des études élaborées, la finalisation de négociations d'importants contrats de maintenance sur plusieurs lignes ferrées du pays est attendue en 2015, dont découlera une augmentation du chiffre d'affaires.

Dans le domaine des **OUVRAGES MARITIMES**, le Groupe Teixeira Duarte opère par le biais de la société OFM - Obras Fluviais e Marítimas, S.A. (auparavant dénommée OFM - Obras Públicas, Ferroviárias e Marítimas, S.A. et ci-après désignée seulement par OFM, S.A.) - détenue indirectement à 60% - qui est spécialisée dans les travaux maritimes et fluviaux. Son activité porte sur les travaux d'infrastructures portuaires, telles que ports commerciaux, de pêche et de plaisance, sur la construction et la réhabilitation des protections côtières, telles que jetées, digues, plages artificielles et travaux de défense contre la mer, remblais hydrauliques, émissaires et sur les opérations de dragage et d'autres travaux maritimes et fluviaux.

Le groupe a consolidé son activité qui se concentre actuellement au Portugal, en Algérie, au Brésil, au Venezuela, au Cap Vert, au Mozambique et en Angola.

Au **Portugal**, comme conséquence de la crise et de la réduction de l'investissement public et privé en découlant, OFM, S.A. a enregistré, par rapport à 2013, une chute accentuée de ses produits opérationnels.

Les chantiers terminés en 2014 furent les suivants :

- Réhabilitation d'une section de talus de la rade de Moita, pour la municipalité de Moita;
- Réhabilitation de la partie supérieure des quais 1 et 2 de la base navale de Lisbonne, pour le ministère de la Défense nationale - Marine - Direction des Infrastructures;
- Réparation de chaussée de la zone du programme Polis, pour la ville de Barreiro.



Ministère des Infrastructures, des Transports et des Télécommunications
Zone nord-est de Porto Grande
São Vicente | Cap Vert



Penta-Ocean Construction
Réhabilitation du port de Nacala
Nacala | Mozambique

Plusieurs appels d'offres portant sur ce secteur maritime sont prévus être lancés en 2015. Par conséquent, nous prévoyons une augmentation de l'activité au Portugal et par conséquent du chiffre d'affaires en découlant.

Comme résultat d'un travail commercial mené depuis quelque temps, OFM, S.A. a débuté son activité en Angola en 2014, par la construction d'infrastructures de protection des lignes et d'un décanteur GQSA, à Soyo, pour SOMOIL - Sociedade Petrolífera Angolana, S.A., dont les travaux ont terminé à la fin de cet exercice.

En **Algérie**, l'activité de 2014 s'est limitée à suivre le marché au plan commercial. Plusieurs soumissions ont été préparées et déposées, en vue de gagner de nouveaux travaux.

Le fait que quelques-unes des offres présentées sont en bonne position laisse entrevoir l'attribution de quelques marchés au cours de l'année actuelle, et la reprise de l'activité productive de ce marché.

Au **Brésil**, 2014 a été le début de l'activité dans le domaine maritime, par des travaux de dragage et de profilage du talus du Pier Sul du chantier naval Jurong Aracruz, dans l'État Espírito Santo, attribués l'année précédente par le groupement constitué du Groupe CR Almeida et de la filiale de Teixeira Duarte, EMPA, S.A..

Au cours de 2014, ce même groupement nous a attribué les travaux de dragage et de profilage du talus de l'extension du quai sud. Ils ont commencé en décembre et leur achèvement est prévu pour le 2e trimestre 2015.

De plus, le parc des engins a été renforcé, en mobilisant du matériel qui appartenait déjà à OFM, S.A. et en achetant une pelle sur chenille équipée d'un bras longue portée.

Tirant partie des synergies d'EMPA, S.A., et en étroite collaboration avec elle, nous avons poursuivi l'activité commerciale auprès d'entreprises privées concessionnaires d'espaces portuaires. Nous avons élaboré ensemble plusieurs études et offres commerciales qui ont permis de mieux faire connaître les compétences du Groupe sur le marché brésilien des services.

Au **Cap Vert**, les travaux d'élargissement du terre-plein et de la construction d'une nouvelle voie d'accès à la zone nord-est du Grand Port, île São Vicente, ont été achevés. Ils ont été effectués en groupement, pour le ministère des Infrastructures, Transports et Communication.

Encore en groupement, nous avons commencé en 2014 les travaux d'agrandissement et de réhabilitation du quai d'Enacol et de la construction d'un terre-plein contigu aux installations d'Enacol, situés à Mindelo, île de S. Vicente, pour la société Enacol – Empresa Nacional de Combustíveis, S.A..

Pour 2015, nous ne prévoyons pas de nouveaux travaux. En plus de l'achèvement des projets en cours, les sommes qui étaient disponibles au titre de la coopération portugaise dans le domaine des infrastructures portuaires sont épuisées. Par conséquent, le chiffre d'affaires connaîtra une diminution significative sur ce marché.

Au **Mozambique**, nous avons déployé une intense activité commerciale au cours de 2014. Nous avons étudié plusieurs projets et déposé plusieurs offres, ce qui a permis à OFM, S.A. de consolider sa position sur ce marché.

Les produits opérationnels obtenus par OFM, S.A. en 2014 ont largement dépassé ceux de l'année précédente. Nous avons commencé les travaux de réhabilitation urgente du port de Nacala, pour la société Penta-Ocean Construction, Lda. Ils devront être terminés au plus tard fin 2015.

Le chiffre d'affaires attendu pour cette année en cours est le même que l'exercice étudié maintenant. Il devrait même enregistrer une légère croissance, si l'on tient compte que plusieurs offres ont été déposées et que quelques-unes en sont à la phase de négociation.

Au **Venezuela**, OFM, S.A. a terminé, au cours du premier semestre 2014, les travaux relatifs au marché d'agrandissement et de modernisation du port de La Guaira, secteur ouest. Les seules prévisions pour 2015 sont la réalisation d'études pour la présentation d'offres.

Le **CENTRE OPÉRATIONNEL DE COFFRAGES ET PRÉ-CONTRAÎNTE** est le centre d'exploitation chargé de la gestion et du développement du secteur des coffrages et des cintres et coordonne l'activité du laboratoire des matériaux de Teixeira Duarte.

Il constitue un instrument fondamental pour la réussite des grands ouvrages en béton armé et précontrainte. C'est lui qui est chargé d'élaborer les études et de mettre en œuvre des procédés de construction modernes afin de disposer des technologies les plus avancées du marché.

Au **Portugal**, l'activité s'est centrée sur la poursuite des travaux de coffrages et de cintres destinés au marché de l'augmentation de puissance du barrage de Salamonde.

En **Angola**, les travaux réalisés sont les coffrages des fondations et des parois du centre logistique et de distribution de Luanda, situé à Viana et de la structures d'un immeuble résidentiel Dyéji, sur l'île de Luanda.

En **Algérie**, les travaux complémentaires de coffrage pour la construction du viaduc au pk 36+600, faisant partie du projet de modernisation de la ligne ferroviaire Thénia-Tizi Ouzou ont été terminés, tandis qu'a débuté le coffrage pour les structures intérieures de la ligne de métro et des stations du tronçon Place Emir Abdelkader – Place des Martyrs, pour le GMAC – Groupement Métro d'Alger Centre.

Au **Brésil**, nous avons poursuivi l'exécution de poutres préfabriquées et bétonnées sur site pour la construction du chantier Jurong Aracruz, à Aracruz, dans l'État de Espírito Santo, pour le groupement constitué de CR Almeida et la filiale du Groupe Teixeira Duarte, EMPA, S.A. et nous avons commencé les travaux de coffrage de la galerie d'art Porto Seguro, à São Paulo.



GMAC – Groupement Métro d'Alger Centre
Galerie d'accès au PV1, station Place des Martyrs
Alger | Algérie



Groupement CR Almeida / EMPA
Chantier de préfabrication de poutres et de dalles
Aracruz | Brésil

Au **Mozambique**, nous avons réalisé pour une société du Groupe les travaux de cintre et de coffrage de la structure d'un immeuble de bureaux et résidentiel, situé Avenida Julius Nyerere, n° 130, à Maputo.

Le centre opérationnel de coffrages et précontrainte a également participé aux travaux de réfection de ponts routiers et ferroviaires, notamment à ceux du pont de Chicumbane, à Xaixai, et des ponts aux km 61 et 74 de la ligne ferroviaire vers Ressano Garcia.

Le **LABORATOIRE DES MATÉRIAUX** est agréé depuis 1996 et est installé depuis 2011 au pôle opérationnel Teixeira Duarte, situé à Montijo.

Au **Portugal**, il a continué de porter son concours à la réalisation des essais pour le projet d'augmentation de la puissance de l'aménagement hydraulique de Salamonde II ainsi qu'au marché de construction du circuit hydraulique Caiços – Pias, du complexe multifonctionnel d'Alqueva, attribué à Ferrovial Agroman par le Maître de l'Ouvrage, EDIA – Empresa de –Desenvolvimento e Infra–Estruturas do Alqueva, S.A.

En **Angola** et au **Mozambique**, le management intégré des laboratoires sous responsabilité technique du laboratoire des matériaux de Lisbonne s'est poursuivi. Puis, a suivi l'uniformisation documentaire et la vérification de la mise en œuvre du système de management selon les normatifs NP EN ISO/IEC 17025 et le guide OGC001, pour laquelle le responsable technique s'est déplacé plusieurs fois. De nouveaux essais ont été mis en œuvre et une formation sur les récents documents normatifs (EN) a été dispensée aux techniciens locaux. Les actions de formation dispensée aux cadres de la production de l'Entreprise portaient sur le contrôle du béton (EN 206-1) et sur le contrôle du rond à béton (EN 13670).

En **Angola**, un technicien s'y est déplacé pour aider le CPA – Centre de production des agrégats à formuler les études du béton, conformément à la norme EN 12620, mais aussi le CPB – Centre de production des bétons, conformément à norme EN 206-1.

Des évaluations de résistance à la compression, caractéristique du béton, ont été réalisées aussi bien au Brésil qu'en Algérie.

La **DIRECTION CENTRALE DU MATÉRIEL**, qui siège au pôle opérationnel Teixeira Duarte, situé à Montijo, concentre tous les processus de management du matériel du Groupe, en plus d'assurer la mise en œuvre et l'uniformisation des procédures techniques de la gestion de la maintenance du matériel dans les différents marchés.

En 2014, plusieurs programmes de formation de techniciens qui travaillent dans les différents pays où Teixeira Duarte opère eurent lieu, notamment pour les conducteurs d'engin.

L'investissement en matériel dans ce secteur de la construction comprend celui effectué sous la gestion de la direction du matériel, mais aussi celui effectué par d'autres structures du Groupe. Dans l'ensemble, il a atteint les 57,171 millions d'euros, dont 11,299 millions d'euros investis au Portugal, 14,612 millions d'euros en Angola, 9,142 millions d'euros au Mozambique et 12,563 millions d'euros au Venezuela.

IV.2. CONCESSIONS ET SERVICES

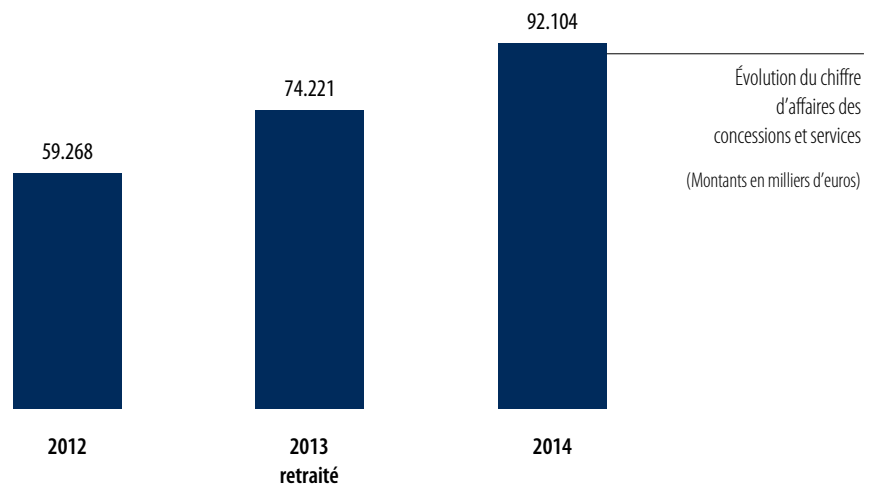
Le Groupe Teixeira Duarte a commencé d'opérer dans ce secteur en 1984, à Macao, par le biais d'une participation qu'il détenait chez CPM - Companhia de Parques de Macau, S.A. et qu'il détient toujours. Puis, il a continué au Portugal, en Angola, au Brésil, en Espagne et au Mozambique.

Actuellement, les entreprises du Groupe se consacrent à des secteurs d'activité bien distincts, tels que la gestion des biens immobiliers (*Facilities Management*), l'entretien des installations et l'environnement.

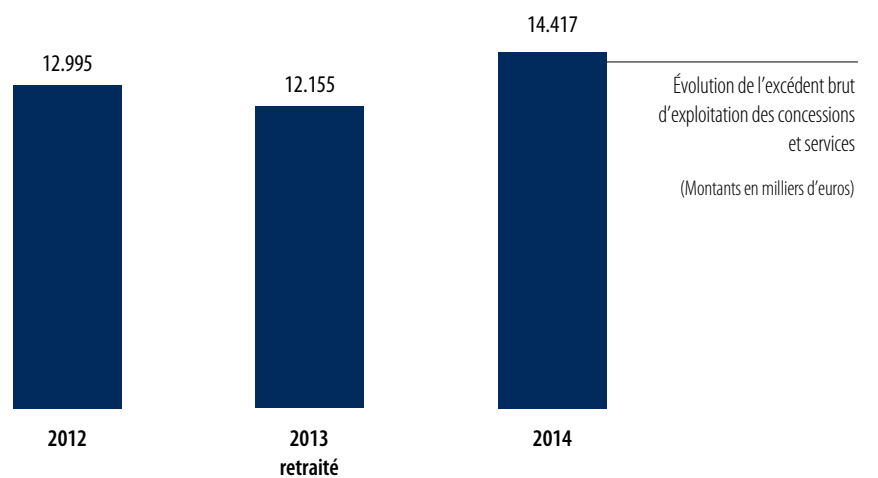
Dans ce secteur, Teixeira Duarte détient plusieurs participations minoritaires dans d'autres sociétés dont la gestion n'est pas pilotée par les structures du Groupe et qui, dans pratiquement tous les cas, ne sont pas incluses dans son périmètre de consolidation. Les plus importantes seront quand même objet de quelques notes à la fin de ce chapitre.

– APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE

Dans les concessions et services, le chiffre d'affaires s'est accru de 24,1% par rapport à 2013, avec une bonne performance dans tous les marchés où opère le Groupe, en particulier au Portugal et en Angola, où la conquête de nouveaux clients, essentiellement dans le domaine de la gestion des biens immobiliers, a permis une augmentation de, respectivement, 16,2% et 39,4%.



L'excédent brut d'exploitation (EBE) de ce secteur a enregistré une augmentation de 18,6%, avec une performance dans tous les marchés où opère le Groupe.



– ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2014

Au plan non consolidé, et afin de donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité 2014, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur des concessions et des services se sont élevés à 124,276 millions d'euros, dont 60% se rapportent à l'activité menée à l'étranger. Ces chiffres reflètent dans la globalité une hausse de 20,1% par rapport à 2013.

IV.2.1. SOCIÉTÉS FILIALES DU GROUPE TEIXEIRA DUARTE

– GESTION DES BIENS IMMOBILIERS / ENTRETIEN DES INSTALLATIONS

Teixeira Duarte a débuté son activité de gestion des biens immobiliers / entretien des installations au Portugal en 2000, par le biais de la société qu'elle a constituée à cet effet – et qu'elle domine depuis le début à 100% – dénommée TDGI – Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A. (TDGI, S.A.). Son internationalisation, entamée en 2006, s'est concrétisée, non pas par cette société portugaise, mais par la consolidation de la marque TDGI effectuée en 2011, dans le but de créer une enseigne forte aux solides valeurs reconnues par le marché et par les clients, indépendamment du lieu où elle opère. Son champ d'action recouvre actuellement sept pays.

Actuellement les principaux domaines de TDGI sont (i) la gestion intégrée de maintenance courante et de réaménagement total, (ii) la maintenance technique, (iii) l'analyse, le diagnostic et les solutions d'énergie et (iv) la gestion des espaces et leur habillage.

Comme résultat d'élargissement de son champ d'action dans ce secteur, TDGI opère également à ce jour dans la restauration collective avec la marque Smartfood, dans la gestion des parkings avec la marque AutoPark, dans la gestion des copropriétés d'entreprises avec la marque SpacePartners, ainsi que les solutions informatiques servant la gestion des biens immobiliers avec les marques Glose EAM, Inergy et Controlo24.

En ce qui concerne **TDGI Portugal**, malgré la conjoncture économique difficile, l'exercice 2014 a suivi la tendance des années précédentes. Une fois de plus, en contre-cycle avec le marché, il s'est avéré franchement positif avec un chiffre d'affaires plus élevé.

Dans les secteurs de la gestion intégrée de services de réaménagement et maintenance courante, et de maintenance technique, qui demeurent le cœur de métier de TDGI, l'activité a augmenté en 2014. Quelques contacts ont été consolidés, notamment avec DECATHLON, dont TDGI est devenu responsable de la quasi totalité des magasins et de nouveaux contrats ont été signés. Notamment avec EMA – Empresa de Manutenção Ferroviário, S.A., FERTAGUS – Travessia do Tejo, Transportes, S.A., Grupo Porto Bay Hotels, S.A., Rede Record de Televisão – Europa, S.A., Manuel Rui Azinhais Nabeiro, Lda. (Delta Cafés), SODEXO ESPAÑA, S.A. et, dans la région autonome de Madère, les archives régionales de Madère, pour la direction régionale des Affaires culturelles.

Un contrat non négligeable a débuté. C'est celui de gestion globale des installations et des équipements médicaux des différents hôpitaux du Grupo Lusíadas Saúde et de l'hôpital de Cascais. Ce contrat a significativement la présence de TDGI dans la maintenance des équipements médicaux et hospitaliers.

Ce pari sur un secteur si particulier et d'énorme responsabilité a entraîné un investissement significatif, aussi bien en moyens qu'en personnes. Le dessein de TDGI est de se positionner comme un prestataire de services de référence.

Le secteur d'analyse et diagnostic/solutions d'énergie a enregistré une augmentation significative du travail et de facturation, étayée en grande partie par la participation à des projets de grande dimension et par la participation de TDGI à des processus de certification énergétique, par des simulations dynamiques à l'aide d'ordinateur.

L'année fut consacrée en grande partie au service de conseil énergétique fourni à la Banco Comercial Português, S.A., située au Taguspark, Oeiras. Il a consisté à faire un examen très complet sur le comportement énergétique de 12 immeubles, afin de proposer des mesures d'optimisation et d'amélioration énergétique.



Grupe Lusíadas Saúde
 Maintenance des équipements médicaux
 Lisbonne | Portugal



Price WaterHouse Coopers
 Brésil

Pour les entreprises de la branche industrielle, un service d'analyse et d'audit technique a été réalisé chez SOPLAST – Moura, Moutino & Morais, Lda. Par la suite des mesures de correction du facteur de puissance ont été mises en œuvre, ce qui a contribué à faire réduire la facture d'électricité.

Des certifications énergétiques, des audits techniques et des analyses de la qualité de l'air intérieur ont été réalisés, entre autres lieux, à l'hôtel Almirante, dans des boulangeries "Padaria Portuguesa", dans différents magasins de DECATHLON, dans les différentes unités hospitalières de Lusíadas Saúde, dans la Maison de la Monnaie et encore au palais de Sintra et au palais de Queluz.

Le secteur gestion des espaces et leur habillage a eu une performance assez positive en 2014 et a conservé le niveau des produits de l'année précédente.

En conséquence de la conjoncture économique globale, de nombreuses entreprises recherchent à avoir des espaces aux layouts plus optimisés. TDGI a donc augmenté sa prestation en renforçant son équipe travaillant sur l'architecture des intérieurs et le réaménagement, afin de créer des projets de réadaptation des espaces existants.

Parmi ces projets, relevons ceux réalisés pour EPSON IBÉRICA, S.A. (succursale portugaise), RUBIS – Energia de Portugal, S.A. et OCD – Clinical Diagnostics Portugal, Unipessoal Lda. Également celui concrétisé pour EFACEC – Engenharia e Sistemas, S.A., qui a déménagé ses locaux au centre d'affaires Lagoas Park, Oeiras, pour qui nous avons créé un moderne espace de bureaux de 3.000 m², où peuvent travailler près de 300 personnes.

Avec un champ d'action plus vaste, qui comprend des travaux très spécialisés, il faut souligner ceux réalisés en sous-traitance dans les locaux de SAP PORTUGAL – Sistemas, Aplicações e Produção Informática, Lda., VOLVO CAR PORTUGAL, S.A. et ABS Europe, Ltd..



PFIZER
Madrid | Espagne



BIM
Maputo | Mozambique

Les travaux achevés furent le remplacement des *chillers* de plusieurs bâtiments du Lagoas Park, ainsi qu'un certain nombre de travaux de *Re-lamping*, effectués en partenariat avec PHILIPS Portuguesa, S.A., pour des clients tels que SONAE, S.A., B.C.M - Bricolage, S.A. (Leroy Merlin) et SPDAD - Sociedade Portuguesa de Distribuição de Artigos de Desporto, Unipessoal, Lda. (Decathlon).

Pour **TDGI Angola**, 2014 fut l'année de dépassement des attentes et de consolidation de la marque sur le marché. La performance de cet exercice a eu pour effet une croissance de 29% par rapport à 2013 et de près de 100% par rapport à 2012.

Le premier grand contrat a commencé en 2014 avec la prestation intégrée de services d'un immeuble situé hors de Luanda, l'immeuble Urbisoyo, qui est un complexe résidentiel de 92 appartements équipé d'un centre de loisir, créé pour les travailleurs d'Angola LNG, à Soyo.

Les prestations ont augmenté dans le secteur de *pétrole et gaz* avec l'intensification des contrats avec CHEVRON et TOTAL et avec le début des services de gestion et de maintenance des nouveaux édifices de l'Assemblée nationale.

Toute cette croissance fut accompagnée de l'augmentation du nombre des effectifs qui travaillent en Angola, qui comptaient 400 personnes à la fin de l'année. Il a fallu suivre l'intégration de ces nouveaux éléments dans leurs fonctions et, dans le même temps, miser sur leur formation. À ce sujet, l'Académie TDGI a commencé son activité. C'est un organisme qui vise à capter de nouveaux éléments et à encourager le développement humain et technique de ses cadres, à enseigner ce qu'est l'identité de TDGI, ses valeurs et son image de marque. Elle fait partie du centre de développement professionnel de Teixeira Duarte, situé à Talatona.

TDGI Brésil a poursuivi la tendance de l'année précédente et a même doublé sa facturation, qui a atteint les 1,9 millions d'euros, en obtenant de nouveaux contrats et surtout en intensifiant ceux qu'elle possédait avec ses principaux clients, notamment Porto Seguro, Price WaterHouse Coopers et DECATHLON.

Un important travail commercial a été fait en 2014. Nous avons approché et pris contact avec d'autres grandes marques portugaises et internationales, avec lesquelles nous prévoyons de commencer notre activité en 2015, ce qui nous permettra de croître à São Paulo, Rio de Janeiro et au sud du pays.

Grâce à un intense travail commercial mené en 2013, **TDGI Belgique** a été constituée en avril 2014. Elle a signé ses premiers contrats de prestation de service avec le Parlement européen, avec le Centre Monnet et avec la représentation permanente portugaise auprès de l'Union européenne.

Un contrat-cadre de près de 3 millions d'euros a été signé avec le Parlement européen. Sa durée est de quatre ans pour la gestion et l'organisation des espaces.

Le Centre Monnet, situé à Louvain-la-Neuve, est un grand centre d'affaires, doté d'une infrastructure technique complexe où TDGI fournit des services de gestion des biens immobiliers.

Le contrat de maintenance signé avec la représentation permanente portugaise auprès de l'Union européenne concerne le premier bâtiment où TDGI a débuté son activité en Belgique par une intervention d'assistance technique, qui eut déjà lieu en 2013.

En **Espagne**, malgré le climat de contraction économique, TDGI a pu obtenir les résultats d'un long travail commercial qui a permis, non seulement de consolider sa relation avec les clients, mais également de gagner de nouveaux contrats.

À relever les contrats de maintenance courante et de gestion générale des installations du siège et des succursales de PFIZER, conséquence des liens étroits de confiance créés avec notre client final et avec CBRE. Nous nous sommes également chargés de la maintenance intégrale du commissariat pour le marché des tabacs. Notre travail de qualité et le respect de nos engagements ont permis de renouveler le contrat pour 2015. Nous avons commencé à travailler pour ZOETIS, société internationale, leader du secteur de la santé animale.

Grâce à cette croissance et pour optimiser la prestation de service, tout en intensifiant le travail commercial en Espagne, une succursale a été créée en 2014 en Andalousie et une autre en Catalogne.

TDGI Mozambique est actuellement une marque reconnue et respectée du fait de son travail, en particulier à Maputo. Le fait d'avoir conservé plusieurs contrats avec des entreprises de renom et d'avoir obtenu de nouveaux clients en 2014, dont Millennium BIM et ENI East Africa en est la preuve.

Cette croissance a entraîné l'agrandissement, de 30% environ, de son encadrement technique. Pour optimiser l'opération, plusieurs initiatives ont été prises, telles que la création d'un pôle opérationnel TDGI, où sont centralisés les magasins de pièces, les ateliers, l'atelier d'outillage, la flotte de TDGI et l'Académie TDGI, qui permettent même de mieux se positionner pour fournir des services dans les secteurs de la banque et du pétrole/gaz.

Poursuivant sa stratégie d'internationalisation, TDGI a commencé en 2014 une étude de marché en Algérie, en créant TDGI Algérie et a approfondi sa connaissance du pays, avec le concours des autres structures du Groupe qui y opèrent depuis plusieurs années.

Cette année-là, TDGI a entamé son activité productive par quelques travaux techniques spécifiques pour AGB - Gulf Bank Algeria et par des services de gestion et de maintenance de la base-vie de Teixeira Duarte située à Zéralda.

Au cours de cette première année, plusieurs contacts commerciaux ont été établis avec de possibles futurs clients et partenaires et quelques offres ont été présentées.



Entretien de parcs
Aéroport de Lisbonne
Lisbonne | Portugal



Nettoyage urbain
Coimbra | Portugal

— ENVIRONNEMENT

Dans le secteur de l'environnement, le Groupe Teixeira Duarte opère fondamentalement par le biais de ses filiales détenues à 100%, RECOLTE - Serviços e Meio Ambiente, S.A. (RECOLTE), RECOLTE - Servicios y Medioambiente, S.A.U (RECOLTE S.A.U), INVICTAAMBIENTE - Recolha de Resíduos e Limpeza Pública, S.A. (INVICTAAMBIENTE) e VALYGERSA, Valorización y Gestión de Resíduos Sanitários S.L (VALYGERSA).

En 2014, l'activité du Groupe dans ce secteur a connu une croissance soutenue. Son chiffre d'affaires total a atteint près de 40 millions d'euros, ce qui correspond une augmentation de 0,9% par rapport à 2013.

Au **Portugal**, RECOLTE opère essentiellement dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre de systèmes d'hygiène et de nettoyage urbain, des systèmes de gestion des déchets solides urbains et industriels, de la réalisation et l'entretien de parcs et d'espaces verts, de la construction d'équipements et de centrales de traitement et de gestion de déchets et en plus du nettoyage de plages et de zones côtières.

En 2014, l'activité a consisté essentiellement à donner suite aux contrats de prestation de services existants. Étant donné que la plupart sont pluriannuels, ils assurent à ce secteur d'activité une grande stabilité de son chiffre d'affaires et de la gestion de ses moyens matériels et humains.

Si l'on tient compte de la spécificité de cette activité et que la plupart des clients potentiels sont des autorités publiques ou assimilées, dont les capacités de réaliser de nouveaux investissements sont limitées, il a été difficile de signer de nouveaux contrats avec des marges bénéficiaires positives. Il a été toutefois possible d'agrandir et de diversifier le portefeuille de clients, en signant quelques nouveaux contrats.

En 2014, RECOLTE a atteint un chiffre d'affaires de près de 10,4 millions d'euros, à l'instar de celui de l'année passée.



Récolte des déchets solides urbains
Morrazo | Espagne



Nettoyage de plages
Puerto de Santa Maria | Espagne

Par l'intermédiaire de sa succursale portugaise, RECOLTE S.A.U a donné suite aux contrats existant avec la société Cascais Ambiente E.M. S.A et avec la ville d'Oeiras, ce qui a donné un chiffre d'affaires de près de 1,6 millions d'euros. Au cours de l'année, ces contrats ont fait l'objet d'opérations de cession de position contractuelle au profit de RECOLTE, de façon à faciliter leur opérationnalité et capacité de gestion.

INVICTAAMBIENTE est une société détenue à 100% par RECOLTE S.A.U. qui a pour seul objet le ramassage des déchets solides urbains et le nettoyage urbain d'une partie significative de Porto. En 2014, son chiffre d'affaires s'est élevé à 3,9 millions d'euros, dans la même ligne que celui de l'année précédente, étant donné que ce contrat ne subit aucune fluctuation jusqu'à son terme.

La plupart des produits opérationnels de ces trois sociétés, surtout obtenus dans la sphère des municipalités et des entreprises municipales ont été obtenus grâce à la continuité des contrats ou la signature de nouveaux portant sur le ramassage des déchets solides urbains (RSU) et le nettoyage urbain réalisés dans les villes suivantes : Alenquer, Cascais, Coimbra, Figueira da Foz, Lagoa (Açores), Ponta Delgada (Açores), Porto, Ribeira Grande (Açores), Santa Cruz (Madère), São João da Madeira et Vila Franca do Campo (Açores), entre autres. Le premier contrat signé avec une société privée fut avec BRISA, S.A., pour le nettoyage et l'entretien d'une partie de l'autoroute A2.

Les principaux travaux d'entretien de parcs et d'espaces verts ont été effectués pour les villes de Cascais, Lisbonne, Matosinhos, Oeiras e Vila Franca de Xira, Algueirão - Mem Martins et Benfica, mais aussi pour plusieurs sociétés publiques et privées, telles que ANA - Aeroportos de Portugal, S.A., TagusPark, S.A., EMEF - Empresa de Manutenção de Equipamento Ferroviário, S.A., Instituto Nacional de Aviação Civil, I.P., SIMAS de Oeiras e Amadora, et encore pour différentes sociétés du Groupe Teixeira Duarte, notamment dans le centre d'affaires Lagoas Park et pour l'entretien préventif des flancs situés sur les lignes ferroviaires du Nord, Beira Alta et Ouest, pour SOMAFEL, S.A..

Cette année a vu la signature du premier contrat de RECOLTE avec VALORAMBIENTE, S.A. pour le traitement des déchets hospitaliers dangereux. Selon les estimations, les produits opérationnels qui seront obtenus au Portugal en 2015 seront supérieurs à ceux de 2014, malgré la grande difficulté découlant de la réduction significative des prix mis en concurrence et de la forte concurrence toujours croissante.

En **Espagne**, l'activité liée à l'environnement est exercée par RECOLTE S.A.U qui se charge notamment de la gestion globale des déchets solides urbains, industriels et hospitaliers, lavage et désinfection des conteneurs de déchets solides urbains, nettoyage de la voirie, conception, construction et entretien des parcs, nettoyage et entretien des plages et des zones côtières, et encore, des opérations de nettoyage et d'entretien des bois et des voies de communication.

Son chiffre d'affaire enregistré en 2014 sur ce marché fut de 24 millions d'euros, soit une croissance de 5,8% par rapport à l'année précédente.

Citons les opérations de 2014, dans le domaine de la récolte des déchets solides urbains, nettoyage des voiries et gestion d'écocentres, celles mises en œuvre dans la commune de Madrid (Ayuntamientos de San Lorenzo del Escorial, Griñon e Torrejón de la Calzada), Torrejón de Velasco e Villaconejos), dans la commune de Andalousia (Ayuntamiento de Benalmádena, Cartaya, Mairena e La Carolina, ce dernier ayant débuté en 2014) et dans la commune de Galiza (Mancomunidade dos Concellos do Morrazo, qui intègre les Ayuntamientos de Cangas, Bueu y Moaña).

Soulignons le fait que RECOLTE S.A.U a signé un nouveau contrat avec l'Ayuntamiento de San Lorenzo de El Escorial qui durera jusqu'à novembre 2026, pour un chiffre d'affaires de près de 25 millions d'euros.

Un nouveau contrat a également été signé en Catalogne, avec l'Ayuntamiento de Arenys de Mar, pour un montant de 3 millions d'euros.

En ce qui concerne l'entretien de parcs et d'espaces verts, les principales prestations se sont poursuivies dans la commune d'Andalousia (Ayuntamientos de Algeciras) qui a été prolongé jusqu'en novembre 2019.

Soulignons également la continuité de plusieurs importants contrats dans le domaine de l'entretien et conservation de plages, pinèdes et zones côtières dans la commune de l'Andalousie, pour les Ayuntamientos d'Algeciras, Benalmádena et El Puerto de Santa María.

Tout comme les années précédentes, un investissement nécessaire a été fait pour renflouer la flotte. Il s'est élevé à près de 3 millions d'euros et a servi principalement à acheter le matériel nécessaire pour faire face aux nouveaux contrats et à remplacer le matériel obsolète.

En ce qui concerne l'activité technico-commerciale, des offres totalisant 256 millions d'euros ont été déposées en réponse à des appels d'offres publics et privés. Ce montant est quasi 100% supérieur à celui de l'année précédente, ce qui traduit l'intérêt porté par RECOLTE S.A.U sur le marché espagnol.

Le secteur d'activité de l'environnement du marché espagnol est caractérisé par une forte compétitivité, dans la mesure où, effet de la crise économique, les grands groupes opérant dans le secteur des services et en particulier dans les services publics ont considérablement misé sur le secteur de l'environnement.

En 2014, RECOLTE S.A.U a fait acquisition de VALYGERSA, dans le but de développer et de consolider son activité dans le secteur de l'environnement. C'est une entreprise qui se consacre à la gestion et au traitement des déchets hospitaliers dangereux, secteur à grand potentiel de croissance, que le Groupe a l'intention d'étendre aux autres pays où RECOLTE est présente.

À cet effet, cette filiale possède du matériel destiné au traitement des déchets hospitaliers dangereux. Elle a signé un accord de représentation exclusive et de vente de matériels de dernière génération pour le traitement et la valorisation de ce type de déchets, pour le Portugal, l'Espagne, l'Angola, le Mozambique et le Cap Vert.

En **Angola**, RECOLTE a poursuivi sa prospection de marché et a étudié plusieurs possibilités d'affaire dans le secteur de l'environnement.

En 2014, son activité s'est axée sur la construction et l'entretien de parcs et d'espaces verts, pour différents clients, dont il faut indiquer le contrat portant sur la construction des parcs et des espaces verts de la nouvelle Assemblée Nationale d'Angola.

RECOLTE porte toute son attention sur ce marché où existe un grand nombre de possibilités d'affaire.

SATU-Oeiras - Sistema Automático de Transporte Urbano, E.M., S.A. est une entreprise municipale détenue à 49% par le Groupe, qui exploite intégralement le système de transport SATU Oeiras. En 2014, elle a enregistré 1.801 million d'euros de produits opérationnels.

L'Assemblée Générale tenue le 23 avril 2015 a décidé de dissoudre cette société. Par conséquent, avec l'arrêt du système dont elle assurait le service, le Groupe Teixeira Duarte n'aura plus aucune charge relative à cette participation.

TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. est une société détenue à 100% par Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A.. Elle a pour objet la gestion de l'hôpital de Cascais pendant 30 ans, à savoir la conception, l'étude du projet, la construction, le financement, la conservation et la maintenance.

La construction de l'hôpital de Cascais ayant été terminée en février 2010, l'activité de TDHOSP s'est dès lors centrée sur la gestion et la maintenance de l'établissement hospitalier et sur la gestion et l'exploitation du parking.

Plusieurs travaux de rénovation ont été réalisés au cours de 2014. Ils avaient été approuvés au préalable par le partenaire LUSÍADAS - Parcerias Cascais, S.A. et par l'organisme public contractant.

Au titre du contrat de gestion, TDHOSP est contrôlée et évaluée tous les ans par l'organisme public contractant sur les paramètres de disponibilité, service et satisfaction. À l'instar des années précédentes depuis le début de son activité, elle a été évaluée avec la mention Très Bien.

EDUCARE - Atividades Educativas e Culturais, Lda. est une société détenue à 100% par le Groupe Teixeira Duarte, constituée en 2007 et qui, dès sa genèse, avait comme finalité mettre sur pied le projet du collège S. Francisco de Assis, à Luanda (CSFA Luanda Sul), dont le siège se trouve à Talatona, Luanda sud, en Angola.

Son modèle d'enseignement étant à caractère constructiviste/positiviste, il applique intégralement le programme portugais. Il est destiné aux élèves qui suivent les cours depuis l'école maternelle jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire. Son objet est de donner une réponse éducative à une communauté de citoyens lusophones très exigeante et culturellement diversifiée, toujours dans le but d'assurer la diffusion de la langue et de la culture portugaise dans l'excellence.

En 2014, le CSFA Luanda Sul a continué d'exercer son activité éducative avec les niveaux maternelle, 1er, 2e et 3 cycles de l'enseignement élémentaire.

La 10e année de scolarité de l'enseignement secondaire est entrée en fonctionnement, avec les cours d'humanités scientifiques des sciences et technologies et de langues

À la fin de 2014, le CSFA Luanda Sul comptait 606 élèves et une fréquence moyenne annuelle de 591 élèves.

Cet exercice fut le meilleur du CSFA Luanda Sul, fruit d'un contrôle des coûts rigoureux et d'une augmentation de 13% de son chiffre d'affaires.

Nous prévoyons que la croissance de 2015 sera moindre que celle enregistrée ces dernières années, mais avec quand même une augmentation du nombre d'élèves.

PAREDÃO DE MINAS Energia, S.A., GONGOJI Montante Energia, S.A. et TABOQUINHA Energia, S.A., sont trois sociétés de droit brésilien détenues par le Groupe Teixeira Duarte, qui ont poursuivi les procédures d'obtention des permis de construire de trois petites centrales hydroélectriques (PCH).

En 2014, Teixeira Duarte a pris la décision de céder ces actifs et a entrepris les démarches nécessaires auprès du marché dans ce sens.

IV.2.2. ENTREPRISES DANS LESQUELLES LE GROUPE TEIXEIRA DUARTE DÉTIENT DES PARTICIPATIONS

Les sociétés qui opèrent dans le secteur des concessions et services, dans lesquelles Teixeira Duarte, S.A. ne détient qu'indirectement des participations, c'est-à-dire dont la gestion n'est pas directement pilotée par le Groupe Teixeira Duarte, sont les suivantes :

AEDL - Auto-Estradas do Douro Litoral, S.A., qui est une société dans laquelle TD-EC détient une participation de 19,67% et qui a signé fin décembre 2007 avec l'État portugais le contrat de concession Douro Littoral.

En 2014, Teixeira Duarte a poursuivi le processus visant à la cession de cette participation.

AEBT - Auto-Estradas do Baixo Tejo, S.A., qui est une société dans laquelle TD-EC détient une participation de 9% et qui a signé avec EP - Estradas de Portugal, S.A. le contrat de sous-concession Baixo Tejo, le 24 janvier 2009.

Le contrat, portant le nom de sous-concession Baixo Tejo, est d'une durée de 30 ans. Il a pour objet la conception, l'étude d'exécution, la construction, l'augmentation du nombre de voies, le financement, l'exploitation et l'entretien des sections autoroutières, des routes et des voies d'accès dans le district de Setubal, sur un total de 68 km, dont 17 km à péage, et représente un investissement prévu d'environ 278 millions d'euros.

Au cours de 2014, alors que tous les travaux de construction étaient achevés et que tout le parcours était en service, les démarches visant à la clôture du contrat de construction ont continué.

LUSOPONTE - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A., qui est une société exclusivement consacrée à la gestion, en régime de concession, des deux franchissements routiers du Tage, dans la région de Lisbonne et dont TD-EC détient 7,5% du capital.

En 2014, le trafic a enregistré une légère augmentation de 0,1%. Le service procuré aux clients est considéré comme bon, comme cela ressort d'une enquête menée auprès des usagers, dont le taux de satisfaction, sur une échelle allant de zéro à cinq, a atteint les 3,75.

Au cours de cet exercice, l'excédent brut d'exploitation de cette filiale a atteint les 57,899 millions d'euros, ce qui représente un essor de 2,45% par rapport à 2013.

CPM - Companhia de Parques de Macau, S.A., dans laquelle le Groupe Teixeira Duarte détient une participation de 15% depuis sa création qui a eu lieu au milieu des années 80, suite à un appel d'offres international, est une entreprise pionnière et demeure une référence en matière de construction et d'exploitation de parkings et des activités connexes, dans la région administrative spéciale de Macao.

En 2014, à l'instar des années précédentes, elle a poursuivi son activité avec succès, dans les conditions particulières du marché et a obtenu des résultats positifs correspondant à 1,936 millions d'euros.

IV.3. IMMOBILIER

L'activité du Groupe Teixeira Duarte dans ce secteur remonte déjà au début des années soixante-dix. Elle est actuellement représentée par un grand nombre d'entreprises qui opèrent principalement au Portugal, en Angola, au Brésil, en Espagne et au Mozambique.

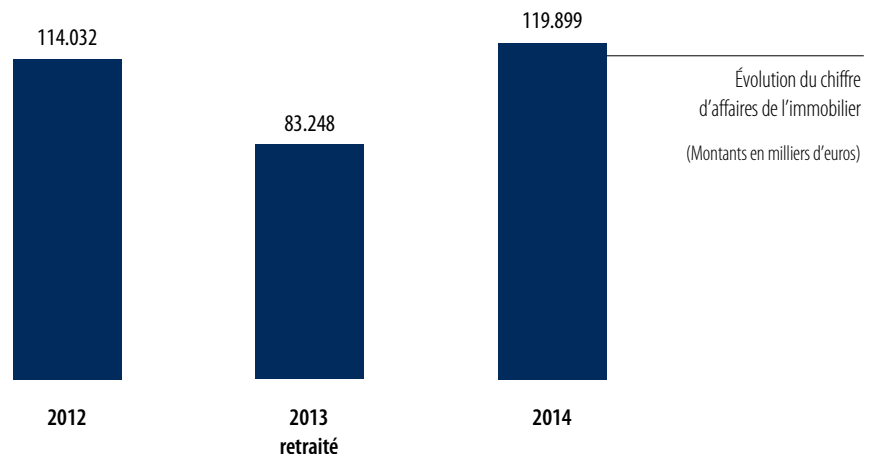
Tout au long de ces années, ce secteur de l'immobilier a déjà mené à bien de nombreux projets qui vont de la conception de plans directeurs jusqu'à la réhabilitation du patrimoine immobilier dans les centres historiques urbains. Le savoir-faire acquis par ces équipes multidisciplinaires, caractérisées par leur exigence et leur recherche constante de solutions techniques plus efficaces, a doté ce secteur d'une grande expérience dans les domaines suivants : habitation, bureaux, espaces commerciaux, hôtellerie, santé et loisirs, industrie/logistique et parkings publics.

En plus de la promotion de projets immobiliers, une partie des ressources du secteur sont aujourd'hui consacrées à la gestion et à l'expansion d'espaces affectés à d'autres activités du Groupe, notamment à la construction, l'hôtellerie, la grande distribution et le secteur automobile.

– APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE

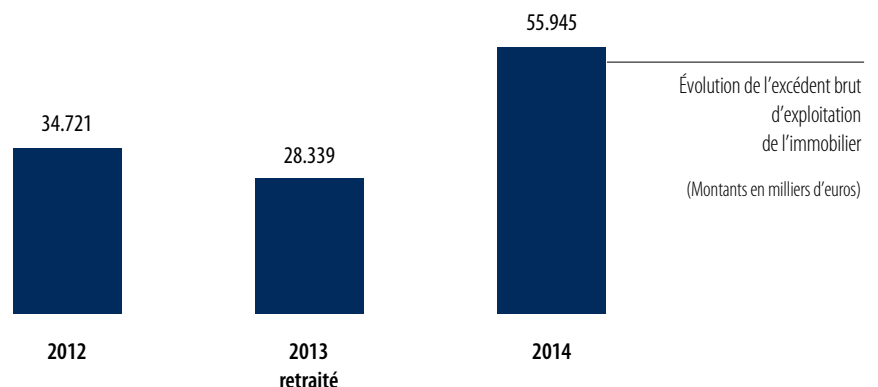
Le chiffre d'affaires de l'immobilier a augmenté dans son ensemble de 44% par rapport à 2013. Au Portugal, il a enregistré une chute de 10,2%, tandis qu'en Angola et au Brésil, il a augmenté respectivement de 30,4% et 115,9% par rapport à 2013.

Si ce n'était la dévalorisation du taux de change, l'augmentation serait de 30% en Angola, tandis qu'au Brésil il serait de 134%, en résultat du fort investissement qui est actuellement réalisé dans les complexes immobiliers à São Paulo.



L'excédent brut d'exploitation du secteur de l'immobilier s'est accru de 97,4% par rapport à la même période. Situation très positive dans la conjoncture actuelle du secteur, en particulier au Portugal, où la stratégie du Groupe a consisté à vendre plusieurs actifs avec des remises considérables.

Il faut donc mettre en exergue la bonne performance dans les marchés extérieurs, notamment en Angola et tout particulièrement au Brésil.



– ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2014

Au plan non consolidé et pour donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité 2014, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur immobilier ont atteint le montant global de 155,934 millions d'euros, soit une croissance de 40,6% par rapport à 2013. Les marchés extérieurs représentent désormais 65,2% de l'activité et le Portugal 34,8%.

Au **Portugal**, 2014 fut une année de récupération du marché, en particulier dans le segment des bureaux de la région du Grand Lisbonne, qui a connu un intérêt toujours croissant de la part d'investisseurs étrangers et un plus grand dynamisme des sociétés, ce qui a permis de placer plus de 120.000 m².

En ce qui concerne le secteur des bureaux, le centre d'affaires Lagoas Park a continué sa performance très positive, avec le placement de 10.500 m² d'espaces de bureaux, notamment par la conquête de nouveaux clients, tels que Volvo Car Portugal, S.A., Epsom Ibérica, S.A. (succursale portugaise), Fiat Group Automobiles Portugal, S.A., EFACEC - Engenharia e Sistemas, S.A. et Canon Portugal, S.A..

À la fin de l'année 2014, le taux d'occupation du Lagoas Park s'élevait à 90%. En octobre de la même année, nous avons entamé la construction du bâtiment 9, ce qui permettra d'offrir 4.900 m² supplémentaires de nouveaux espaces de bureaux et leurs parkings. Lorsqu'il sera terminé, ce centre d'affaires sera complet.

Au cours de cet exercice, deux lots de terrain situés dans la commune d'Oeiras, d'une capacité de construction hors sol d'environ 4.500 m² et qui font partie du projet Oeiras Prime ont été vendus pour le commerce et les bureaux.

Quant au secteur résidentiel, bien que les prix moyens aient sensiblement récupéré, Teixeira Duarte a enregistré un volume de ventes réduit.

C'est dans ce contexte que la quasi totalité des appartements à la vente du complexe Santa Marinha Design District, situé à Vila Nova de Gaia, a été cédée. En 2015, il ne restera plus que quatre unités libres, tandis que dans le Villa Park, situé à Amadora, l'année s'est terminée avec 23 unités en stock sur les 99 appartements de ce complexe immobilier.

Ces résultats ont été obtenus grâce à la reconnaissance de la qualité de construction et à la confiance dans la marque Teixeira Duarte, ainsi qu'à l'effort commercial déployé pour intensifier les partenariats avec des sociétés de médiation immobilière et pour présenter de bonnes conditions de financement aux clients.

En 2014, nous avons commencé à construire un immeuble dans le lot 5 du complexe Forum Oeiras, qui aura 18 appartements et 2 boutiques, prévus d'être commercialisés pendant le deuxième semestre 2015.

Pour le secteur du commerce, le Shopping Cidade do Porto, qui avait souffert ces dernières années de l'effet généralisé de la rétraction du marché de vente au détail, a déjà montré des indices d'une reprise des visites et des ventes.

Dans le segment logistique, il a été possible de conserver en 2014 un bon taux d'occupation dans l'Abrunheira Park grâce aux contrats concernant de nouvelles superficies qui totalisent 3.000 m², tandis que la signature d'un contrat concernant un entrepôt de 1.600 m², situé au Lezíria Park, a permis que tous les espaces disponibles soient complètement occupés.

En ce qui concerne le portefeuille de terrains, il a été donné suite aux différentes procédures d'urbanismes, comme c'est le cas du complexe Vila Rio situé à Póvoa de Santa Iria, qui sera implanté sur un terrain de 17 hectares et permettra de construire 600 foyers et de disposer de 32.200 m² de surface destinés au commerce et aux services.

En 2014, des démarches ont été également faites pour obtenir le permis de construire du lotissement du complexe immobilier résidentiel Villa Simões, situé à Benfica, Lisbonne, où il est prévu de construire environ 48.000 m² en hors sol.

En **Angola**, l'activité immobilière a surtout été caractérisée par la gestion du patrimoine source de revenus, par la mise sur pied des projets et les démarches nécessaires à l'obtention des permis de construire sur les terrains en portefeuille et par le développement de projets ayant trait à l'expansion d'autres secteurs d'activité du Groupe.

En ce qui concerne la gestion du patrimoine source de revenus du Groupe, les taux d'occupation de tous les actifs sont en général excellents.



Complexe Alta Vista
São Paulo | Brésil



Complexe Verum Mooca
São Paulo | Brésil

Dans les secteurs des bureaux et du commerce, un projet d'une surface brute de plancher hors sol de 3.200 m² a pris forme à Talatona. Un autre projet, lui aussi à Talatona, d'une surface brute de plancher hors sol de 60.000 m², le projet Centro Sul, a pris forme.

Dans le segment résidentiel, 46 villas comprises dans le complexe immobilier Villa Sul, situé à Talatona ont été achevés. Elles seront entièrement destinées à la location. Par ailleurs, les démarches d'obtention d'autorisation des projets Spazio et Ginga, situés à Luanda, ont été entreprises. Parallèlement, et faisant suite à l'investissement dans ce secteur d'activité, d'importants terrains ont été achetés dans les villes de Luanda et Lubango, qui seront destinés essentiellement au commerce.

Au **Brésil**, la tendance à la réduction des ventes constatée l'année dernière dans le marché des immeubles résidentiels neufs de São Paulo s'est maintenue en 2014. La généralité des grands promoteurs immobiliers ont donc terminé l'année avec un excédent de stock.

Au cours de l'exercice, les sociétés du Groupe Teixeira Duarte ont lancé sur le marché deux complexes situés à São Paulo et un autre à Jundiaí, État de São Paulo, ce qui représente 403 unités.

Parmi les 1.819 unités mises sur le marché par le Groupe Teixeira Duarte, 1.580 sont vendues ou promises, dont 209 ont été vendues en 2014. Cette bonne performance commerciale découle essentiellement de la reconnaissance du marché de la qualité et de la rigueur technique des projets construits par le Groupe.

La construction du complexe Alta Vista Premium, de 49.000 m², situé à Jundiaí et celle du complexe Alta Vista Prestige de 54.000 m² de construction se sont poursuivies. La construction du complexe Verum Mooca, de 23.000 m² de construction, situé dans la région est et du My Place Braz Leme, de 23.000 m², situé dans la région nord ont continué. Tandis que dans la région sud, la construction du complexe Don Klabin, de près de 10.000 m² de construction a commencé.

À Porto de Galinhas, dans l'État de Pernambuco, la promotion de l'aménagement Casa do Governador s'est prolongée en 2014. Il s'agit d'un projet de grande envergure et qualité qui devrait être structurant pour toute la région. Nous avons continué de réaliser plusieurs études et d'accomplir les démarches pour l'obtention des autorisations.

En **Espagne**, après les années de profonde récession qui a touché les différents secteurs de façon transversale, le marché immobilier a enregistré des signes de reprise.

L'activité du secteur immobilier du Groupe dans ce pays est concentrée dans la région de Madrid, dans la vente de l'immeuble résidentiel Amália, situé près du Paseo de la Castellana et de la Plaza Castilla, où sont encore disponibles à la vente quatre appartements. Elle est également axée sur la gestion du contrat de concession administrative du Parking Europa et de sa galerie marchande, situé Avenida de Europa, à San Sebastián de los Reyes.

Au **Mozambique**, il existe dans la ville de Maputo plusieurs projets en construction qui contribueront à une plus grande offre d'immeubles résidentiels et de bureaux.

En ce qui concerne les segments résidentiel et de bureaux, l'année 2014 a été caractérisée par la construction de l'immeuble multifonctionnel Julius Nyerere 130, de 16 étages destinés à l'habitation, de 4 étages destinés aux bureaux et d'une galerie marchande au rez-de-chaussée, en plus d'espaces de loisir à usage exclusif des résidents.

Dans le segment du commerce, le Polana Shopping Center enregistre un taux d'occupation très bon.

En 2015, nous poursuivrons nos actions de prospection de terrains dans les différents marchés, les démarches procédurales pour mener à bien les projets en portefeuille, ainsi que la gestion du patrimoine et une soigneuse activité commerciale. Nous prévoyons une croissance générale des produits, qui sera fonction pour la plupart de l'échéance de la construction en cours des complexes de São Paulo, au Brésil.

IV.4. HÔTELLERIE

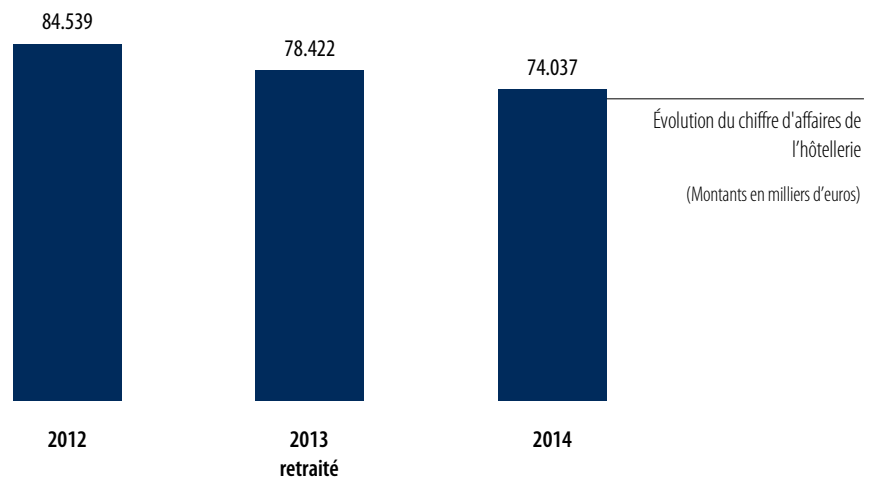
Après une première expérience en Algarve en 1974, le Groupe Teixeira Duarte a repris son activité dans ce secteur à Sines, dans les années 90. Actuellement, il opère au travers de dix unités hôtelières, dont quatre au Portugal, trois en Angola et trois au Mozambique, qui totalisent 2.900 lits et 1.452 chambres.

Teixeira Duarte opère également dans le secteur de la remise en forme, notamment avec quatre Health Clubs (à Lagoas Park, à Torres Vedras, à Faro et à Villa Park, à Amadora), et de la restauration, avec quelques unités au Portugal et en Angola, dans ce dernier pays avec les pâtisseries Nilo.

– APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE

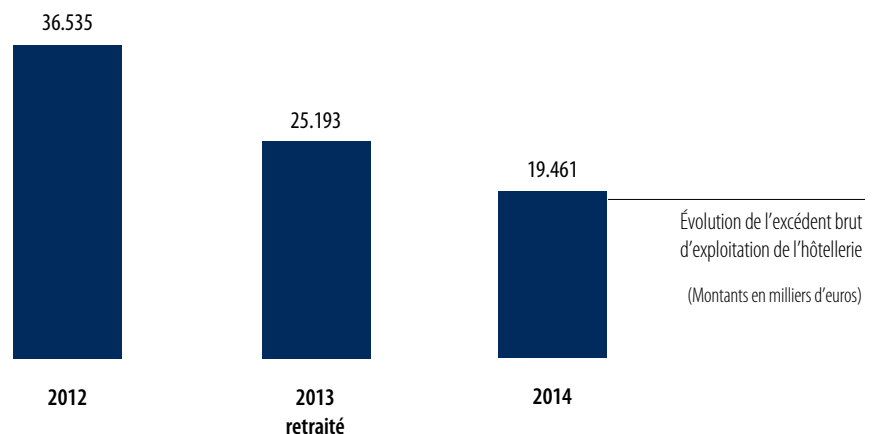
Le chiffre d'affaires de l'hôtellerie a ralenti globalement de 5,6% par rapport à 2013, surtout à cause des travaux de réaménagement de l'hôtel Trópico de Luanda réalisés au cours du premier semestre 2014 et qui ont causé sa fermeture.

Au Mozambique, Teixeira Duarte a enregistré une chute de 6,5%, tandis qu'au Portugal l'amélioration de ce marché a permis au chiffre d'affaires d'augmenter de 30,4% par rapport à 2013.



L'excédent brut d'exploitation a baissé de 22,8% en se fixant à 19,461 millions d'euros, conséquence de la fermeture de l'hôtel Trópico au cours du premier semestre.

Malgré cette réduction du chiffre d'affaires, les hôtels du Mozambique ont enregistré une bonne performance.



– ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2014

Au plan non consolidé et pour donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité de 2014, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur de l'hôtellerie ont atteint les 89,243 millions d'euros, ce qui correspond à une diminution de 16% par rapport à 2013, les marchés extérieurs représentant 78% de l'activité et le Portugal 22%.

Les sociétés du Groupe qui opèrent dans ce secteur au **Portugal** totalisent 1.022 lits et 511 chambres répartis dans les quatre hôtels suivants :



Hôtel Eva
Faro | Portugal

Hôtel Trópico
Luanda | Angola

LAGOAS PARK HOTEL	Oeiras	82 chambres
SINERAMA	Sines	105 chambres
HÔTEL ORIENTAL	Praia da Rocha	90 chambres
HÔTEL EVA	Faro	134 chambres

Globalement, le taux d'occupation de ce marché a enregistré une augmentation de 5%, essentiellement en raison de l'augmentation de la demande du monde des affaires et de la réservation en ligne, parallèlement à une augmentation de près de 4% du prix moyen. Les produits opérationnels des hôtels portugais ont donc enregistré une augmentation de 9% par rapport à 2013.

Dans le secteur de *la remise en forme*, le nombre moyen des adhérents actifs des différents établissements du CLUB L a augmenté de 4% par rapport à 2013, avec une réduction de la cotisation mensuelle de 3%. Bien que les produits opérationnels des établissements du CLUB L aient diminué de 1% par rapport à 2013, certains services se sont améliorés, comme par exemple, le coaching individuel, qui a évolué de façon positive dans toutes les unités, avec un essor de 13% par rapport à l'exercice précédent.

En **Angola**, les sociétés du Groupe qui opèrent dans ce secteur ont totalisé 1.236 lits et 620 chambres répartis dans trois hôtels, comme suit :

HÔTEL TRÓPICO	Luanda	280 chambres
HÔTEL ALVALADE	Luanda	202 chambres
HÔTEL BAÍA	Luanda	138 chambres

L'HÔTEL TRÓPICO a fermé pour travaux et a rouvert en juin 2014 totalement réaménagé. Au cours du deuxième semestre 2014, cet établissement a enregistré une évolution favorable des indicateurs de taux d'occupation et du prix moyen.

Les produits opérationnels de l'HÔTEL ALVALADE ont augmenté de 9%, en raison de l'augmentation du taux d'occupation de 10% par rapport à 2013.

Par ailleurs, l'HÔTEL BAÍA, inauguré en 2011, a consolidé sa position. C'est l'un des hôtels de Luanda les plus renommés, dont le taux d'occupation était de 85%.

Il existe encore d'autres activités, comme celle des pâtisseries Nilo qui sont renommées sur le marché de la pâtisserie et de la panification. Il existe 11 établissements qui ont tous été réaménagés et modernisés ces dernières années.

Les sociétés du Groupe qui opèrent dans ce secteur au **Mozambique** totalisent 642 lits et 321 chambres, répartis dans les trois hôtels suivants :

HÔTEL AVENIDA	Maputo	159 chambres
HOTEL TIVOLI MAPUTO	Maputo	88 chambres
HÔTEL TIVOLI BEIRA	Beira	74 chambres

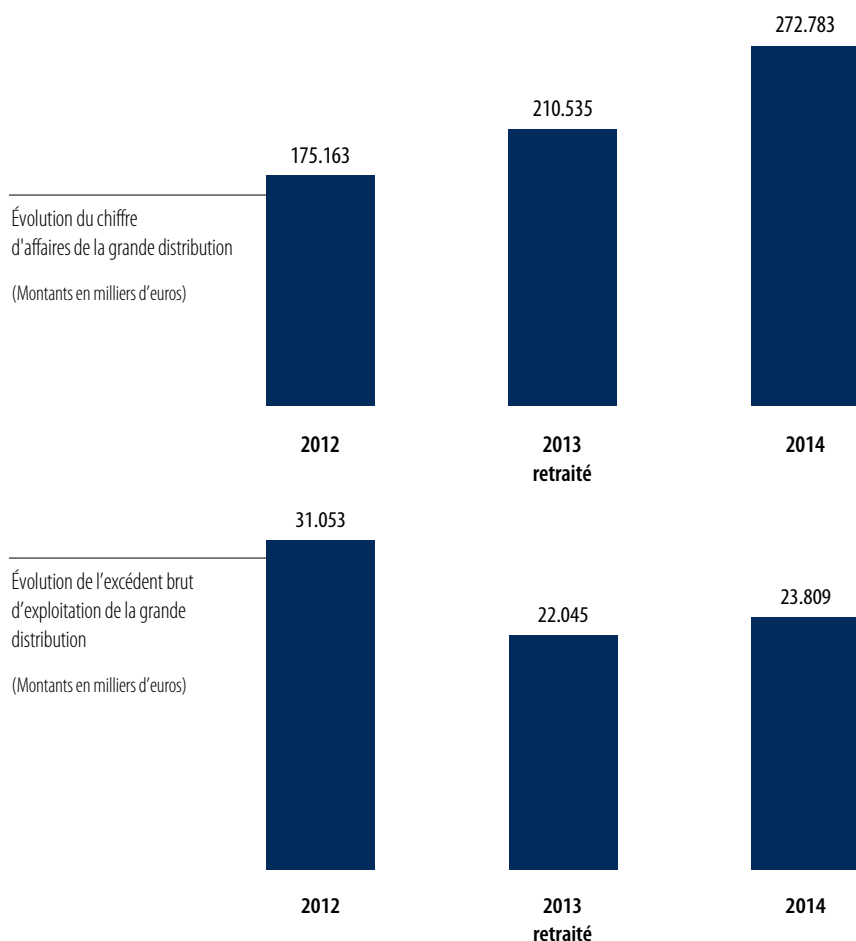
À l'instar de 2013, 2014 a été caractérisée par un léger ralentissement de ce secteur, en raison de la réduction du nombre de visiteurs à la ville de Maputo, et principalement, à la ville de Beira, et de l'augmentation de la concurrence et de la rénovation continue de l'hôtellerie locale positionnée sur le même segment. Par conséquent, le taux d'occupation et le prix moyen ont enregistré une réduction de, respectivement, 8% et 1%, ce qui n'a pas empêché de conserver la bonne performance d'exploitation, grâce à une gestion judicieuse.

IV.5. GRANDE DISTRIBUTION

L'activité du Groupe Teixeira Duarte dans ce secteur a débuté en 1996 et se réalise actuellement à l'international. Au Portugal, elle est exercée par Teixeira Duarte Distribuição, S.A., en Angola par les filiales CND – Companhia Nacional de Distribuição, Lda, DCG – Distribuição e Comércio Geral, Lda. et OCC – Operador Central de Comércio, Lda, en Afrique du Sud par Global Net Distributors, (PTY), Ltd. (GND) et au Brésil par TDD Brasil, Limitada.

Le fait que l'organisation de la centrale d'achats ait été renforcée au cours de ces dernières années a permis de monter un approvisionnement intense et systématique des meilleures solutions dans les différents points du globe. Étayé sur une opération logistique optimisée, il a doté ce secteur de nombreux produits de qualité à des prix compétitifs.

— APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE



En ce qui concerne la grande distribution, dont l'Angola continue d'être le plus grand marché, le Groupe a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires de 29,6% par rapport à 2013.

Trois nouveaux magasins MAXI et quatre magasins DAKAZA ont été ouverts en Angola. Parallèlement, une opération autonome de commercialisation de boissons a été lancée.

Ce secteur a commencé d'opérer au Brésil et a conduit quelques activités ponctuelles dans d'autres marchés.

L'excédent brut d'exploitation de la grande distribution s'est accru de 8% par rapport à l'année précédente, en se fixant à 23,809 millions d'euros.

— ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2014

Au plan non consolidé et pour donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité de 2014, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans ce secteur de la grande distribution ont atteint les 380,771 millions d'euros, ce qui correspond à une croissance de 18,2% par rapport à 2013.

Au **Portugal**, par le biais de la société Teixeira Duarte – Distribuição, S.A., le Groupe a continué de miser sur l'optimisation des procédures, en multipliant les relations de partenariats aux fins de représentations de marques et a intensifié l'approvisionnement d'un plus grand nombre de produits auprès de fournisseurs plus nombreux.



Supérette Bompreço Samba
Luanda | Angola



Magasin DAKAZA Morro Bento
Luanda | Angola

Parallèlement à une équipe commerciale chevronnée qui dynamise et gère le secteur des achats et de la gestion des stocks, il existe également au Portugal une structure qui donne son assistance avec compétence dans les domaines de logistique, contrôle de gestion, technologie d'information et marketing.

Dans le but de correspondre aux exigences des clients, en 2014, nous avons lancé l'opération de conception de notre propre marque "EXTRA". Elle a été faite en partenariat avec une série de fournisseurs portugais et étrangers triés sur le volet, en vue de commercialiser une gamme de produits diversifiée au binôme qualité-prix excellent. Ce défi s'est concrétisé par la création de 147 produits de plusieurs catégories.

En **Angola**, le Groupe opère dans la vente au détail de produits alimentaires par le biais de la société CND - Companhia Nacional de Distribuição, Lda., sous les enseignes "MAXI" et "bompreço". Dans la vente au détail de mobilier et produits de décoration, Teixeira Duarte opère sous l'enseigne "DAKAZA". En 2015, elle a commencé d'opérer dans le domaine de la santé et du bien-être sous la marque "Farmácia Popular".

Dans le marché de distribution de produits exclusifs, le Groupe opère par le biais de DCG - Distribuição e Comércio Geral, Lda..

En 2014, il s'est lancé dans la vente en gros de boissons, par l'intermédiaire d'OCC - Operador Central de Comércio, Lda..

En matière de vente au détail, la recherche de nouveaux emplacements pour y implanter des points de vente a continué. Les différents établissements existants ont tous été améliorés, afin de les rendre plus attrayants en proposant plus de services aux clients, ce qui contribue au succès commercial des marques avec lesquelles le Groupe opère.

Trois nouveaux magasins portant l'enseigne "MAXI" et "bompreço" ont ouvert leurs portes, dont deux à Luanda et une à Benguela. La surface de vente du magasin de Zando a été élargie de 800m² à 1.800m². La vente au détail de produits alimentaires représente donc une plaque de vente qui totalise 35.000 m², répartie dans la zone métropolitaine de Luanda et dans les provinces de Benguela et de Kwanza Sul.

Au-delà de l'investissement effectué dans les magasins, un plus grand effort a été déployé pour offrir plus de biens et de services, notamment en multipliant la gamme de l'épicerie et des boissons, en augmentant l'offre de bazar léger et lourd et pour étendre un ensemble de services dans différents magasins, tels que le boucher, le poissonnier et l'espace prêt-à-manger.

Quant à la vente spécialisée au détail de mobilier et de produits de décoration, quand comparée à l'ancienne "Casa Decoração" qui a été fermée, la nouvelle enseigne DAKAZA s'est repositionnée dans un nouveau format qui offre plus de produits de qualité à des prix plus compétitifs. Quatre nouveaux magasins de cette marque rénovée ont ouvert dans l'aire métropolitaine de Luanda, dans les régions de Rocha Pinto, Mulemba, Cacucaco et Morro Bento et un nouveau magasin dans la ville de Benguela.

En ce qui concerne la vente spécialisée au détail dans le domaine de la santé et du bien-être, les études et les travaux de trois établissements pharmaceutiques portant la marque "Farmácia Popular" ont été réalisés, dont deux ont déjà ouvert en 2015.

En matière de distribution de produits exclusif - boissons et snacks, secteur dans lequel le Groupe opère par l'intermédiaire de la société DCG - Distribuição e Comércio Geral, Lda., l'année a été marquée par une forte spécialisation du modèle d'activité et par l'intensification de la complexité des opérations.

En ce qui concerne l'unité de la distribution automatique - snacks, qui comprend, entre autres représentations, celle des produits de la marque *Matutano*, elle est frappée par une aggravation des taxes douanières et par une concurrence chaque fois plus féroce. Il a toutefois été possible de conserver de bons niveaux de ventes et de rentabilité.

Une nouvelle activité de vente en gros de bières, boissons gazéifiées et eaux a démarré au milieu de 2014, par l'acquisition d'une opération dotée d'une longue expérience dans le marché, avec cinq points de vente situés dans l'aire métropolitaine de Luanda.

"Fazenda Maxi", programme de partenariat établi depuis 2012 avec des agriculteurs angolais, continue la grande mise pour le ravitaillement national des magasins en fruits et légumes et représente à ce jour 60% de cette catégorie. Au titre de ce partenariat, plus de 3.000 tonnes de produits ont été vendus en 2014 dans les magasins MAXI.

En ce qui concerne les relations avec le client professionnel, un circuit de vente dédié rénové - circuit professionnel de ventes - a été mis sur pied. Il comprend une équipe commerciale qui se consacre exclusivement à accompagner de plus près les grands clients, afin d'établir un partenariat préférentiel pour le développement de leurs activités.

Un nouveau projet a également été mis en œuvre en 2014. Il s'agit du "Kitandinha" qui consiste à établir des partenariats avec des propriétaires d'épicerie de petite et moyenne surface, afin de dynamiser leur affaire et par conséquent contribuer au développement du commerce formel en Angola.

En **Afrique du Sud**, le Groupe opère par l'intermédiaire de la société GND - Global Net Distributors (PTY) Ltd. qui a continué d'approfondir les relations commerciales avec les différents partenaires et producteurs locaux.

Au **Brésil**, la commercialisation de vins et d'huile d'olive produits par l'"Herdade do Sobroso" a débuté dans l'État de São Paulo. Le travail commercial a déjà permis de créer un réseau de clients et d'avoir un sous-distributeur dans l'État de Rio de Janeiro.

Le fait que l'activité de ce secteur du Groupe Teixeira Duarte soit en essor constant en Angola, que le marché soit de plus en plus exigeant et que nous voulions un service disponible, efficace et de qualité, a conduit depuis longtemps Teixeira Duarte à miser sur les ressources humaines. Ceci s'est concrétisé en 2014 par les actions suivantes :

- Mise en œuvre de pratiques de sélection et de recrutement, dans le but d'attirer et d'embaucher les meilleurs professionnels;
- Mise en pratique d'un plan de formation ambitieux, avec des actions générales et dédiées destinées aux secteurs d'activité de la structure centrale et des différentes enseignes;

- Poursuite du projet de formation "Enseigner à pêcher", débuté en 2012, qui a permis cette année d'intégrer 31 jeunes collaborateurs dans les différents secteurs des opérations, de la logistiques, des achats et des systèmes d'information.

Pour 2015, il existe quelques réserves quant au développement de l'activité de la vente de détail en Angola. En effet, le ralentissement de l'activité économique qui est attendue aura un impact sur le pouvoir d'achat de la population angolaise, raison pour laquelle nous n'entrevoions pas d'augmentation globale des produits, ce qui n'empêchera pas le Groupe ne continuer de miser sur ce secteur.

IV.6. ÉNERGIE

Le Groupe Teixeira Duarte a débuté dans ce secteur au Portugal en 1996. Il opère actuellement sur le marché portugais par le biais de TDARCOL - SGPS, S.A., dans le domaine des carburants liquides et lubrifiants, du gaz et de l'énergie solaire.

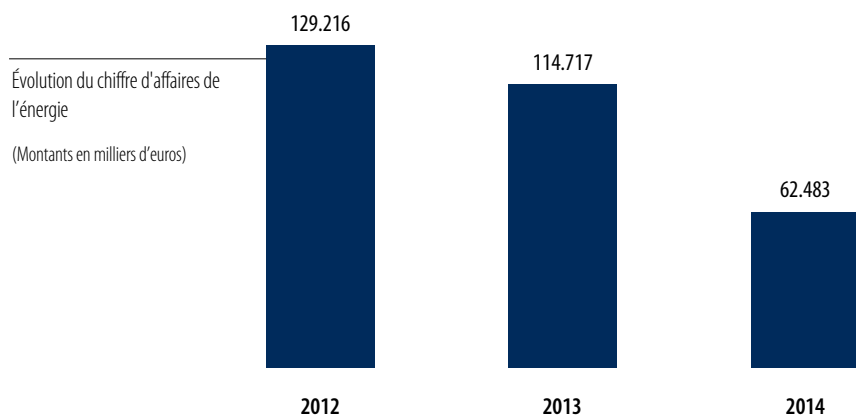
En ce qui concerne les carburants, Teixeira Duarte a exploité en 2014, directement ou par l'intermédiaire de concessions, 60 stations-service sous la marque AVIA.

En 2015, déjà, le Groupe a fait cession de la participation qu'il détenait dans la société PETRIN - Petróleos e Investimentos, S.A. qui faisait la distribution de carburants et qui a généré en 2014 des produits opérationnels consolidés de 48 millions d'euros.

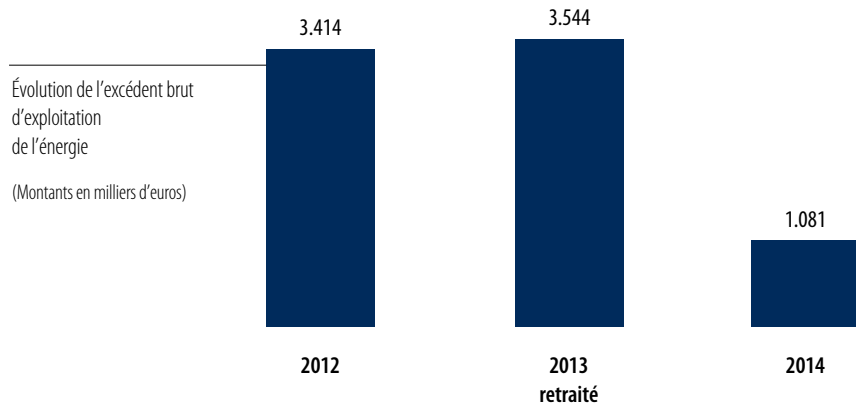
Quant au gaz, le Groupe opère sous la marque DIGAL et dispose de plus de 700 réservoirs destinés au ravitaillement local et d'un réseau de distribution de gaz canalisé de plus de 350 km qui approvisionne près de 65.000 foyers. En outre, il dispose d'une structure de remplissage et de distribution du gaz en bouteille et il est le représentant exclusif national de la marque Campinggaz.

Pour ce qui est du secteur de l'énergie solaire thermique, les entreprises du Groupe représentent au Portugal les marques internationales SOLAHART et SONNENKRAF, dont les filiales sont leaders du marché.

— APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE



En ce qui concerne l'énergie, le chiffre d'affaires du Groupe a diminué de 45,5% par rapport à la période homologuée, en raison de la forte chute des ventes des carburants liquide aux grandes surfaces.



L'excédent brut d'exploitation a enregistré une diminution de 69,5% par rapport à 2013.



PPS - Expedição de GPL
Port d'Aveiro | Portugal



PPS - Opération de réception du GPL
Port d'Aveiro | Portugal

– ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2014

Au plan non consolidé et pour donner un aperçu de l'ensemble de l'activité de 2014, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur de l'énergie ont atteint le montant global de 73,274 millions d'euros, ce qui correspond à une diminution de 42,1% par rapport à 2013.

En ce qui concerne le secteur des carburants, l'année 2014 s'est caractérisée par la détérioration de la conjoncture économique défavorable et par l'aggravation des mesures d'austérité prises au Portugal, qui ont eu un impact négatif aussi bien sur la consommation privée, que sur l'investissement. Dans ce contexte, nous avons assisté à une réduction de la consommation de produits pétroliers, qui s'est reflétée sur l'activité qui a enregistré une chute des ventes de carburants liquides de 55,31% par rapport à l'année précédente, avec un chiffre d'affaires de 47,359 millions d'euros. Cette situation est due essentiellement à la forte diminution des ventes de carburants aux grandes surfaces.

Quant au secteur des lubrifiants, il a poursuivi sa bonne prestation, en consolidant ses ventes et sa position sur le marché.

Dans le secteur du gaz, malgré la légère diminution de consommation du gaz propane canalisé per capita, il a été possible de conserver le même nombre de consommateurs.

Les projets du terminal et du parc de stockage de carburant situés au port d'Aveiro ont été achevés. Le premier navire est arrivé en décembre, ce qui a permis de commencer la distribution de la nouvelle bouteille de gaz butane Digal désignée ASA.

En ce qui concerne l'énergie solaire, le niveau de l'activité a suivi le même rythme que l'année précédente. Nous avons continué d'assurer la maintenance des équipements solaires thermiques installés au titre du programme d'incitation gouvernemental terminé en 2010.

IV.7. COMMERCE AUTOMOBILE

Teixeira Duarte a commencé son activité dans le secteur automobile en 1991, en Angola, et poursuit aujourd'hui son activité par l'intermédiaire de plusieurs sociétés, notamment TDA et VAUCO, qui représentent différents fabricants internationaux, et opèrent sur les segments du marché suivants :

Véhicules légers : Nissan, Renault, Peugeot, Mahindra, Honda, JMC, Ssangyong, Chevrolet et Isuzu;

Poids lourds : Renault Trucks, UD Trucks et Randon;

Motocyclettes : Honda, Piaggio, Vespa, Gilera, Derby et Hyosung;

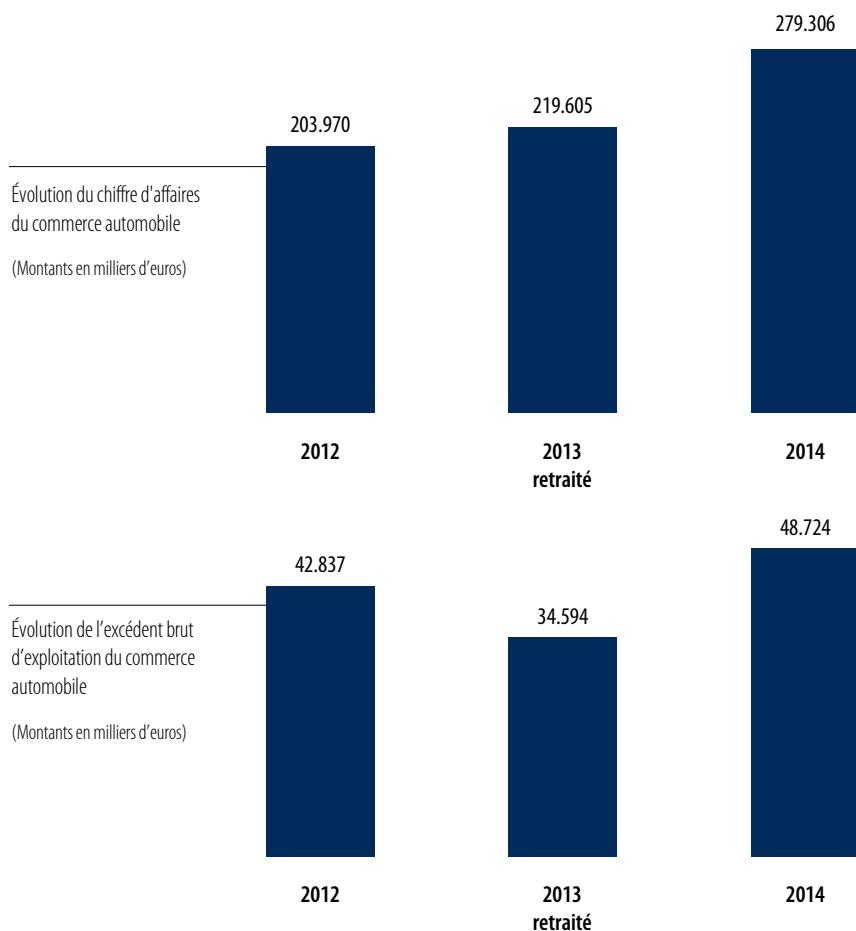
Matériel - Énergie : Denyo, Pramac, Honda Power Products et Powermate;

Engins - Levage et génie civil : Nissan Forklift, Heli, Wacker Neuson;

Pneus et lubrifiants : Continental, Infinity et Avia.

Parallèlement, il opère dans la vente au détail spécialisée par le biais de la chaîne des magasins TDA, qui vend un éventail de biens et de services destinés fondamentalement aux véhicules à moteur.

— APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE



Le chiffre d'affaires du secteur automobile a augmenté de 27,2% par rapport à 2013. Sans tenir compte de l'effet du change, l'activité a connu un essor de 26,8% par rapport à la période homologuée.

En 2014, le segment des véhicules légers a augmenté de 30%, et celui de l'assistance technique après-vente de 14%.

Le fait que les concessions se sont consolidées dans les provinces de Luanda, Benguela, Huíla et Huambo y a beaucoup contribué.

L'excédent brut d'exploitation a connu un essor de 40,8% comparé à la même période et s'est fixé à 48,724 millions d'euros.



Loja TDA Mulemba
Luanda | Angola



Vauco Catumbela
Lobito | Angola

– ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2014

Au plan non consolidé et pour donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité de 2014, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur automobile ont atteint les 468,388 millions d'euros, ce qui correspond à une croissance de 26,6% par rapport à 2013.

En Angola, le nouveau tarif douanier est entré en vigueur en 2014, ce qui a affecté principalement le segment de la pick-up double cabine.

Toutefois, le marché a enregistré une intense activité, notamment dans le segment des véhicules légers. Les marques qui sont présentes en Angola ont augmenté considérablement leurs ventes, qui se sont élevées à près de 40.000 unités, dont 10.800 étaient des marques représentées par Teixeira Duarte.

Tenant compte des spécificités du marché et du stock disponible de chaque fabricant, les marques eurent dans leur ensemble un comportement positif, en particulier les marques Renault et Chevrolet, qui ont dépassé pour la première fois les 3.000 véhicules vendus en une seule année, tandis que Nissan en a vendu 2.000.

Renault a terminé en quatrième place dans le ranking des marques les plus vendues en Angola, avec 3.700 unités vendues et une croissance non négligeable de 62% par rapport à 2013, et a occupé une part du marché supérieure à 8%.

En 2014, nous avons poursuivi l'amplification des points de ventes et de l'assistance technique, que ce soit par l'implantation d'espaces propres, ou par de nouveaux sous-distributeurs. Le nombre de box de mécanique a été augmenté dans les pôles TDA Talatona et TDA Coqueiros; l'atelier du pôle TDA Viana a été rénové, le showroom Vauco Ho Chi Min des marques Chevrolet et Isuzu, situé à Luanda, a été agrandi; le nouveau showroom Vauco Lobito, lui aussi pour Chevrolet et Isuzu a été inauguré, ainsi que le nouveau showroom Luanda da Mahindra et celui de Luanda pour la marque Ssangyong.

Avec les sous-distributeurs, les marques représentées dans le segment des véhicules légers recouvraient plusieurs villes du territoire angolais, à savoir, Luanda, Talatona, Viana, Lobito, Benguela, Lubango, Huambo, Menongue, Kuito, Luenha et Uíge.

En ce qui concerne l'assistance technique des véhicules légers, le Groupe Teixeira Duarte a enregistré une augmentation de 15% de son chiffre d'affaires, bien que plusieurs garages multimarques indépendants aient ouvert au cours de l'année, ce qui accentue la concurrence.

Le segment des poids lourds a enregistré une croissance non négligeable de 36% avec la principale enseigne, Renault Trucks, dont 202 véhicules ont été vendus. Désormais les ateliers de réparation destinés à ce type de véhicules sont présents à Talatona, Viana, Lobito, Lubango et Huambo.

Le segment des motocyclettes a enregistré une diminution de 17% des ventes par rapport à 2013, avec 3.269 unités vendues. Elle est due, d'une part, à l'interruption de la production du modèle Honda Today (top des ventes en 2013), et de l'autre, à l'entrée en vigueur du nouveau tarif douanier, qui a aggravé fortement les charges liées à l'importation de scooters, en particulier de la marque Piaggio.

Dans le segment matériel, le secteur de l'énergie a maintenu son pari sur la valeur des compétences des différentes équipes de l'assistance technique. Il a été ainsi possible de diversifier le portefeuille clients dans cette activité et d'augmenter de près de 30% les produits de l'activité de maintenance.

Soulignons le secteur du levage, dont la représentation a commencé sous l'enseigne Heli, dont la gamme est très ample et appropriée au fort développement logistique qui se déroule sur tout le territoire.

En ce qui concerne le segment des pneus et lubrifiant, l'année a été marquée par le début de la représentation des marques de pneus Continental dans le segment *premium* et *Infinity* dans le segment *budget*, ainsi que par le début de la vente de lubrifiants de la marque AVIA.

En matière de la vente au détail spécialisée, l'enseigne des magasins *Loja TDA* a inauguré deux nouveaux points d'assistance technique et de vente, près des galeries marchandes de MAXI Cacuaco et Mulemba, avec un nouveau type de concept qui comprend un espace d'atelier pour le montage des pneus et les réparations rapides.

Le fait que l'activité de ce secteur du Groupe Teixeira Duarte soit en essor constant en Angola, que le marché soit de plus en plus exigeant et que voulions un service disponible, efficace et de qualité, a conduit depuis longtemps Teixeira Duarte à miser sur les ressources humaines. Ceci s'est concrétisé en 2014 par les actions suivantes :

- Mise en œuvre de pratiques de sélection et de recrutement dynamiques et judicieuses, dans le but d'attirer et d'embaucher les meilleurs professionnels;
- Mise en pratique d'un plan de formation ambitieux, avec des actions générales et dédiées destinées aux secteurs d'activité de la structure centrale et des différents segments;
- La poursuite du projet "Enseigner à pêcher", qui est transversal aux différents secteurs du Groupe, et qui vise à développer les compétences de jeunes gens dont la situation socio-économique de la famille est défavorisée et de leur donner des chances de travail. Cette année, il y a eu deux éditions, dont plus de 32 jeunes ont été intégrés dans le secteur automobile pour exercer différentes fonctions, dans les domaines de la mécanique, du secrétariat commercial et des systèmes d'information.

Selon les prévisions pour ce secteur, l'année 2015 sera caractérisée par la réduction des importations en Angola. Cela impliquera une contraction généralisée dans les différents secteurs d'activité, en particulier dans les segments des véhicules légers, des poids lourds et du matériel. Par conséquent, Teixeira Duarte s'attachera tout particulièrement à la gestion judicieuse du niveau des stocks, en ajustant la livraison des différentes marques en fonction de la réduction attendue des ventes. Elle portera également son attention sur l'assistance technique, en continuant de renforcer les compétences des différentes équipes et en améliorant l'organisation des ateliers.

V. PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS COTÉES

– BANCO COMERCIAL PORTUGUÊS, S.A.

Actionnaire fondateur en 1985 de la banque Banco Comercial Português, S. A., Teixeira Duarte y détenait depuis lors une participation importante, dont la position relative dans le capital a peu à peu diminué ces dernières années. En 2013, elle était en-deçà des 2% et a cessé par conséquent d'être considérée comme une participation qualifiée.

En 2014, le Groupe Teixeira Duarte a conservé sa participation dans la Banco Comercial Português, S.A., dont une partie est classifiée comme des actifs financiers disponibles à la vente. Il a réduit sa participation à 1,15% du capital et des droits de vote.

À la fin 2014, la valeur comptable de cette participation exprimée en IFRS s'est fixée à 40,880 millions d'euros, ce qui traduit une diminution de 18,525 millions d'euros de la valeur de la participation détenue au 31 décembre 2014 par rapport à 2013.

– BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA, S.A.

En 2014, le Groupe Teixeira Duarte a conservé sa participation dans la Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A., dont la valeur comptable exprimée en IFRS s'est fixée à 22,855 millions d'euros et a poursuivi en faisant la gestion de cette participation, dont une partie comme placement de trésorerie et l'autre partie comme des actifs financiers disponibles à la vente.

VI. FAITS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Teixeira Duarte a poursuivi son activité dans les divers secteurs et marchés où elle opère. Un fait marquant, porté à la connaissance du marché en temps voulu, est survenu après la clôture de l'exercice. Le voici :

Marché pour la réalisation d'un projet en Algérie de 204 millions d'euros.

Le groupement, dont Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. est chef de file avec 47,5%, a reçu le marché et l'ODS le 8 avril, de l'Agence Nationale des Autoroutes pour la "Réalisation de la Liaison Autoroutière Reliant le Port de Ténès à l'Autoroute Est-Ouest sur 22 Kms (Wilaya de Chlef) en 2x3 voies".

Le délai de réalisation prévu pour ce marché est de 24 mois et son montant total est de 204 millions d'euros en HT, dont 38,3% sont payés en euros et les 61,7% restants en dinars algériens. La part revenant au Groupe Teixeira Duarte est fonction de la quote-part de sa filiale dans le groupement qui s'élève à 96,9 millions d'euros.

VII. PERSPECTIVES POUR 2015

Tout porte à croire qu'en 2015, l'activité va croître dans plusieurs pays où Teixeira Duarte a une présence notoire.

Le carnet de commandes du Groupe Teixeira Duarte concernant le secteur de la construction a atteint globalement le montant significatif de 2.411,360 millions d'euros au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 18,3% par rapport au 31 décembre 2013.

Ainsi, en plus d'éventuels nouveaux contrats, le secteur de la construction du Groupe a eu un comportement positif sur le marché extérieur. Malgré la conjoncture défavorable actuelle du marché intérieur, il a permis que Teixeira Duarte ait déjà assuré des marchés totalisant 904,808 millions d'euros pour 2015, 649,832 millions d'euros pour 2016 et 339,281 millions d'euros pour 2017, qui sont répartis dans les marchés où opère le Groupe comme suit :

	2015	Apport (%)	2016	Apport (%)	2017	Apport (%)
Portugal	122.876	13,6%	23.556	3,6%	33.124	9,8%
Angola	191.700	21,2%	98.144	15,1%	121.605	35,8%
Algérie	200.648	22,2%	197.731	30,4%	49.370	14,6%
Brésil	140.160	15,5%	81.220	12,5%	480	0,1%
Espagne	4.944	0,5%	-	-	-	-
Mozambique	113.766	12,6%	97.482	15,0%	418	0,1%
Venezuela	115.372	12,8%	146.551	22,6%	134.284	39,6%
Divers marchés	15.342	1,7%	5.148	0,8%	-	-
Total	904.808	100,0%	649.832	100,0%	339.281	100,0%

Il nous semble approprié de rappeler le fait déjà mentionné, qu'en 2015 déjà, Teixeira Duarte a fait cession de la participation qu'elle détenait chez PETRIN - Petróleos e Investimentos, S.A., par le biais de laquelle le Groupe distribuait le carburant sous la marque AVIA et qui avait généré en 2014 des produits opérationnels de 48 millions d'euros.

Pour 2015, Teixeira Duarte prévoit d'atteindre des produits opérationnels consolidés de près de 1.600 millions d'euros.

VIII. DISTRIBUTION DE RÉSULTATS AUX MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION ET DU PERSONNEL

Tenant compte de l'intention du Conseil d'Administration de distribuer une partie des résultats de l'exercice aux salariés et à ses membres, conformément aux textes normatifs en vigueur, cette somme de 1.500.000,00€ (un million cinq cent mille euros) a été comptabilisée en tant que charges de l'exercice 2014, et a été déduite des résultats nets des états financiers annexés à ce rapport, eux aussi soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Par conséquent, en approuvant ce Rapport annuel, Messieurs les actionnaires donnent également leur accord à cette distribution de résultats aux salariés et aux membres du Conseil d'Administration, le dernier cas devant être décidé par le comité des rémunérations.

À ce sujet, ses sociétés apparentées, notamment TD-EC, ont exprimé leur intention de distribuer une partie de leurs résultats de 2014 aux membres de leurs conseils d'administration et à leur personnel, qui s'élève à 5.938.000,00 d'euros. Elles ont également comptabilisé ce montant en tant que charge de l'exercice 2014, et les réductions afférentes sur les postes des résultats nets.

IX. PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Les résultats nets, dont la proposition d'affectation est présentée ici, correspondent aux montants obtenus au 31 décembre 2014 majorés de la charge de 1.500.000,00€ (un million cinq cent mille euros). Cette somme étant prévue être distribuée au personnel et aux administrateurs, elle a été comptabilisée en tant que charge dans les états financiers de l'exercice 2014 qui intègrent ce rapport de gestion, conformément aux textes réglementaires en vigueur. Ces états financiers approuvés confirment, d'une part, cette volonté de Messieurs les actionnaires à distribuer des résultats au personnel et aux membres du Conseil d'Administration, et de l'autre, que le résultat net, objet de la proposition d'affectation des résultats, s'élève à 65.389.620,98€ (soixante-cinq millions trois cent quatre-vingt-neuf mille six cent vingt euros et quatre-vingt-dix-huit centimes).

Nous rajoutons que la politique de Teixeira Duarte consiste également à privilégier l'augmentation des fonds propres de la société et d'assurer la distribution de dividendes aux actionnaires de façon continue et équilibrée.

En conséquence de quoi, le Conseil d'Administration propose que les résultats nets de TEIXEIRA DUARTE, S.A. obtenus en 2014, qui s'élèvent à 65.389.620,98€ (soixante-cinq millions trois cent quatre-vingt-neuf mille six cent vingt euros et quatre-vingt-dix-huit centimes) soient affectés comme suit :

Dotation à la réserve légale	10.500.000 €
Dotation aux réserves libres	49.219.620,98 €
Dividendes aux actionnaires	5.670.000,00 €

Fait à Lagoas Park, le 29 mai 2015

Le Conseil d'Administration,

Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte

Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte

Joel Vaz Viana de Lemos

Carlos Gomes Baptista

Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo

Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino

NOMBRE DE VALEURS MOBILIÈRES DES MEMBRES DES ORGANES SOCIAUX

Obéissant aux devoirs d'information stipulés par plusieurs textes réglementaires en vigueur, Teixeira Duarte, S.A. présente plus bas la liste des valeurs mobilières émises par la société et par les sociétés qu'elle contrôle ou qui font partie du groupe, qui sont détenues par des membres des organes sociaux, ainsi que toutes les acquisitions, les nantissements ou transmissions qui eurent lieu au cours de l'exercice 2014, en spécifiant le montant, la date du fait et la contrepartie payée ou perçue.

I. Nombre d'actions détenues le 31 décembre 2013 par les membres des organes sociaux :

	Nom	Qualité	Société	Nb d'actions
(a) 42.000 actions qu'il détient directement et 1.170.550 actions détenues par la société qu'il contrôle PACIM - Gestão e Investimentos, S.A. qui a, en cette année 2015, échangé toutes ces actions par des actions de Teixeira Duarte - SGPS, S.A.	Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	Président du Conseil d'Administration	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	(a) 1.212.550
	Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	Administrateur	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	5.149.575
	Joel Vaz Viana de Lemos	Administrateur	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	433.862
	Carlos Gomes Baptista	Administrateur	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	62.671
	Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo	Administrateur	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	31.160
	Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino	Administrateur	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	180.000
	Óscar Manuel Machado de Figueiredo	Président du Conseil de surveillance à compter du 7 novembre 2014	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	0
	António Gonçalves Monteiro	Président du Conseil de surveillance jusqu'au 7 novembre 2014	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	0
	Mateus Moreira	Membre du Conseil de surveillance	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	0
	Miguel Carmo Pereira Coutinho	Membre du Conseil de surveillance	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	(b) 10.000
(b) Actions détenues en régime de copropriété avec son épouse	Horácio Lisboa Afonso	Membre suppléant du Conseil de surveillance jusqu'au 24 mars 2014	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	0
	Rogério Paulo Castanho Alves	Président du bureau de l'Assemblée générale	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	0
	José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla	Vice-président du bureau de l'Assemblée générale	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	0
	José Pedro Poiares Cobra Ferreira	Secrétaire du bureau de l'Assemblée générale	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	0
	Mariquito, Correia & Associados, SROC	Commissaire aux comptes	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	0

II. Opérations avec des actions détenues, directement ou indirectement, par les membres des organes sociaux pendant la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2014 :

Aucune opération avec des actions détenues, directement et indirectement, par les membres des organes sociaux n'a été enregistrée pendant la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2014.

III. Nombre d'actions détenues le 31 décembre 2014 par les membres des organes sociaux :

	Nom	Qualité	Société	Nb d'actions
(c) 42.000 actions qu'il détient directement et 1.170.550 actions détenues par la société qu'il contrôle PACIM - Gestão e Investimentos, S.A. qui a, en cette année 2015, échangé toutes ces actions par des actions de Teixeira Duarte - SGPS, S.A.	Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	Président du Conseil d'Administration	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	(c) 1.212.550
	Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	Administrateur	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	5.149.575
	Joel Vaz Viana de Lemos	Administrateur	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	433.862
	Carlos Gomes Baptista	Administrateur	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	62.671
	Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo	Administrateur	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	31.160
	Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino	Administrateur	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	180.000
	Óscar Manuel Machado de Figueiredo	Président du Conseil de surveillance à compter du 7 novembre 2014	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	0
	António Gonçalves Monteiro	Président du Conseil de surveillance jusqu'au 7 novembre 2014	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	0
	Mateus Moreira	Membre du Conseil de surveillance	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	0
	Miguel Carmo Pereira Coutinho	Membre du Conseil de surveillance	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	(d) 10.000
(d) Actions détenues en régime de copropriété avec son épouse	Horácio Lisboa Afonso	Membre suppléant du Conseil de surveillance jusqu'au 24 mars 2014	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	0
	Rogério Paulo Castanho Alves	Président du bureau de l'Assemblée générale	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	0
	José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla	Vice-président du bureau de l'Assemblée générale	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	0
	José Pedro Poiares Cobra Ferreira	Secrétaire du bureau de l'Assemblée générale	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	0
	Mariquito, Correia & Associados, SROC	Commissaire aux comptes	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	0

ACTIONNAIRES TITULAIRES D'UN DIXIÈME AU MOINS DU CAPITAL

En vertu du paragraphe 4 de l'article 448 du Code des sociétés commerciales, TEIXEIRA DUARTE, S.A. présente, ci-dessous la liste des actionnaires qui, selon les registres de la société et les informations reçues, détenaient au 31 décembre 2014 un dixième au moins du capital social.

Société	Nb d'actions au 31.12.2014	% Capital
TEIXEIRA DUARTE - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	203.520.000	48,46%
MIDINVEST, S.G.P.S., Sociedade Unipessoal Lda.	42.593.620	10,14%

LISTE DES DÉTENTEURS DE PARTICIPATIONS QUALIFIÉES AU 31 DÉCEMBRE 2013

Obéissant aux dispositions légales et réglementaires applicables et se fondant sur les registres de la société et les informations reçues, TEIXEIRA DUARTE, S.A. porte ici à la connaissance du public la liste des détenteurs de participations qualifiées de son capital social au 31 décembre 2014, en indiquant le nombre de titres détenus et le pourcentage des droits de vote correspondant, calculé conformément à l'article 20 du Code des valeurs mobilières.

TEIXEIRA DUARTE - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Nb d'actions	% Capital Social avec droit de vote
Directement	203.520.000	48,46%
Par le biais des membres du Conseil d'administration de TEIXEIRA DUARTE - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. (aucun d'entre eux n'atteignant, individuellement une participation qualifiée)	9.507.685	2,26%
TOTAL IMPUTABLE	213.027.685	50,72%

M. Miguel Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	Nb d'actions	% Capital Social avec droit de vote
Directement	145.087	0,03%
Par le biais de la société qu'il contrôle directement MIDINVEST, S.G.P.S., Sociedade Unipessoal, Lda.	42.593.620	10,14%
TOTAL IMPUTABLE	42.738.707	10,176%

Banco Comercial Português, S.A.	Nb d'actions	% Capital Social avec droit de vote
Directement	500	0,0001%
Par le biais du Fonds de Pensions du Groupe Banco Comercial Português qu'il contrôle	41.225.838	9,8157%
TOTAL IMPUTABLE	41.226.338	9,8158%

M. Pedro Pereira Coutinho Teixeira Duarte	Nb d'actions	% Capital Social avec droit de vote
Directement	10.300.000	2,45%
TOTAL IMPUTABLE	10.300.000	2,45%

Rapport sur le gouvernement d'entreprise **2014**



PARTIE I - INFORMATION SUR LA STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT, L'ORGANISATION ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

LA STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

I. Structure du capital

1. Structure du capital (capital social, nombre d'actions, distribution du capital aux actionnaires, etc.) avec l'indication des actions non admises à la négociation, les différentes catégories d'actions, les droits et devoirs qui y sont rattachés et le pourcentage de capital représenté par chaque catégorie (Art. 245-A, § 1, al. a).

Le capital social de Teixeira Duarte, S.A. (TD,SA) est de 210.000.000,00€ (deux cent dix millions d'euros) et est représenté par 420.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,50€ (cinquante centimes) chaque.

Les actions sont toutes ordinaires, dématérialisées, nominatives et admises à la négociation sur le marché réglementé (EURONEXT LISBON). Les actions appartiennent à une seule catégorie, qui correspondent chacune à une voix et il n'existe pas d'actions ayant des droits ou des devoirs spéciaux.

Selon les éléments obtenus, les actions qui représentent le capital de TD,SA étaient réparties à la fin de l'exercice 2014 sur 5.413 actionnaires de la façon suivante :

Actionnaires possédant au plus 42.000 actions :	5.241
Actionnaires possédant entre 42.001 et 420.000 actions :	125
Actionnaires possédant entre 420.001 et 4.200.000 actions :	33
Actionnaires possédant entre 42.001 et 42.000.000 actions :	12
Actionnaires possédant plus de 42.000.000 actions :	2

2. Restrictions à la transmission des actions, telles que des clauses d'agrément de cession, ou limitations du nombre d'actions détenues (Art. 245-A, § 1, al. b).

Il n'existe aucune restriction à la transmission des actions, notamment de clauses d'agrément de cession d'actions, ou de limitations du nombre d'actions détenues.

3. Nombre d'actions propres, pourcentage du capital correspondant et pourcentage des droits de vote auquel correspondraient les actions propres (Art. 245-A, § 1, al. a).

Il n'existe pas d'actions propres.

4. Accords importants auxquels la société est partie et qui entreraient en vigueur, seraient modifiés ou prendraient fin en cas de changement de contrôle de la société en conséquence d'une offre publique d'achat, ainsi que leurs effets, sauf si, de par leur nature, leur divulgation portait un préjudice sérieux à la société, sous réserve que la société ne soit spécifiquement tenue de divulguer ces informations en raison d'autres impératifs légaux (Art. 245-A, § 1, al. j).

Il n'existe aucun accord ayant ces caractéristiques.

5. Régime auquel est assujéti le renouvellement ou l'annulation de mesures défensives, en particulier celles qui prévoient la limitation du nombre de voix pouvant être détenues ou exercées par un seul actionnaire, de façon individuelle ou en concertation avec d'autres actionnaires.

Il n'existe aucune disposition statutaire prévoyant des mesures défensives qui prévoient la limitation du nombre de voix pouvant être détenues ou exercées par un seul actionnaire, de façon individuelle ou en concertation avec d'autres actionnaires, et aucune de ces mesures n'a été adoptée.

Par conséquent, les dispositions de cette norme et de la recommandation n° 1.4 ne s'appliquent pas à TD,SA.

6. Pactes d'actionnaires qui seraient connus de la société et qui pourraient conduire à des restrictions en matière de transmission de valeurs mobilières ou de droits de vote (art. 245-A, § 1, al. g).

La société n'a pas connaissance de pactes d'actionnaires, notamment de ceux qui pourraient conduire à des restrictions en matière de cession de valeurs mobilières ou de droits de vote.

En application de la recommandation n° 1.5 du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés de la CMVM (Commission du marché des valeurs mobilières), nous informons qu'aucune mesure qui aurait pour effet d'exiger que TD,SA ait à payer ou à assumer des charges en cas de transfert de contrôle ou de changement de la composition de l'organe d'administration n'a été adoptée, et aucune mesure non plus qui pourrait porter atteinte à la liberté de cession des actions et à la libre appréciation par les actionnaires de la performance des membres de l'organe de direction.

II. Titres de participation et obligations détenues

7. Identification des personnes physiques ou morales qui détiennent, directement ou indirectement, des participations qualifiées (art. 245-A, n° 1, al. c) et d) et art. 16), avec l'indication détaillée du pourcentage du capital et du droit de vote et de la source et des raisons de ce droit.

Nous informons qu'au 31 décembre 2014, les participations qualifiées, calculées en vertu de l'article 20 du Code des valeurs mobilières, étaient les suivantes :

Teixeira Duarte - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Nb d'actions	% Capital Social avec droit de vote
Directement	203.520.000	48,46%
Par le biais des membres du Conseil d'administration de Teixeira Duarte - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. (aucun d'entre eux n'atteignant, individuellement une participation qualifiée);	9.507.685	2,26%
TOTAL IMPUTABLE	213.027.685	50,72%

M. Miguel Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	Nb d'actions	% Capital Social avec droit de vote
Directement	145.087	0,03%
Par le biais de la société qu'il contrôle directement MIDINVEST, S.G.P.S., Sociedade Unipessoal, Lda.	42.593.620	10,14%
TOTAL IMPUTABLE	42.738.707	10,176%

Banco Comercial Português, S.A.	Nb d'actions	% Capital Social avec droit de vote
Directement	500	0,0001%
Par le biais du Fonds de Pensions du Groupe Banco Comercial Português qu'il contrôle	41.225.838	9,8157%
TOTAL IMPUTABLE	41.226.338	9,8158%

M. Pedro Pereira Coutinho Teixeira Duarte	Nb d'actions	% Capital Social avec droit de vote
Directement	10.300.000	2,45%
TOTAL IMPUTABLE	10.300.000	2,45%

8. Indiquer le nombre d'actions et d'obligations détenues par les membres des organes de direction et de surveillance.

[NOTE : l'information doit être fournie en application des dispositions de l'art. 447, §5 du CSC]

TD,SA présente plus bas la liste des valeurs mobilières émises par la société et par les sociétés qu'elle contrôle ou qui font partie du groupe, qui sont détenues par des membres des organes sociaux, ainsi que toutes les acquisitions, les nantissements ou transmissions qui eurent lieu au cours de l'exercice 2014, en spécifiant le montant, la date du fait et la contrepartie payée ou perçue.

I. Nombre d'actions détenues le 31 décembre 2013 par les membres des organes sociaux :

Nom	Société	Qualité	Nb d'actions	
Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	TD,SA	Président du Conseil d'Administration	(a) 1.212.550	(a) 42.000 actions qu'il détient directement et 1.170.550 actions détenues par la société qu'il contrôle PACIM - Gestão e Investimentos, S.A. qui a, en cette année 2015, échangé toutes ces actions par des actions de Teixeira Duarte - SGPS, S.A.
Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	TD,SA	Administrateur	5.149.575	
Joel Vaz Viana de Lemos	TD,SA	Administrateur	433.862	
Carlos Gomes Baptista	TD,SA	Administrateur	62.671	
Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo	TD,SA	Administrateur	31.160	
Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino	TD,SA	Administrateur	180.000	
Óscar Manuel Machado de Figueiredo	TD,SA	Président du Conseil de surveillance à compter du 7 novembre 2014	0	
António Gonçalves Monteiro	TD,SA	Président du Conseil de surveillance jusqu'au 7 novembre 2014	0	
Mateus Moreira	TD,SA	Membre du Conseil de surveillance	0	
Miguel Carmo Pereira Coutinho	TD,SA	Membre du Conseil de surveillance	(b) 10.000	
Horácio Lisboa Afonso	TD,SA	Membre suppléant du Conseil de surveillance jusqu'au 24 mars 2014	0	(b) Actions détenues en régime de copropriété avec son épouse
Rogério Paulo Castanho Alves	TD,SA	Président du bureau de l'Assemblée générale	0	
José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla	TD,SA	Vice-président du bureau de l'Assemblée générale	0	
José Pedro Poiars Cobra Ferreira	TD,SA	Secrétaire du bureau de l'Assemblée générale	0	
Mariquito, Correia & Associados, SROC	TD,SA	Commissaire aux comptes	0	

II. Opérations avec des actions détenues, directement ou indirectement, par les membres des organes sociaux pendant la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2014 :

Aucune opération avec des actions détenues, directement et indirectement, par les membres des organes sociaux n'a été enregistrée pendant la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2014.

III. Nombre d'actions détenues le 31 décembre 2014 par les membres des organes sociaux :

Nom	Société	Qualité	Nb d'actions	
Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	TD,SA	Président du Conseil d'Administration	(c) 1.212.550	(c) 42.000 actions qu'il détient directement et 1.170.550 actions détenues par la société qu'il contrôle PACIM - Gestão e Investimentos, S.A. qui a, en cette année 2015, échangé toutes ces actions par des actions de Teixeira Duarte - SGPS, S.A.
Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	TD,SA	Administrateur	5.149.575	
Joel Vaz Viana de Lemos	TD,SA	Administrateur	433.862	
Carlos Gomes Baptista	TD,SA	Administrateur	62.671	
Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo	TD,SA	Administrateur	31.160	
Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino	TD,SA	Administrateur	180.000	
Óscar Manuel Machado de Figueiredo	TD,SA	Président du Conseil de surveillance à compter du 7 novembre 2014	0	
António Gonçalves Monteiro	TD,SA	Président du Conseil de surveillance jusqu'au 7 novembre 2014	0	
Mateus Moreira	TD,SA	Membre du Conseil de surveillance	0	
Miguel Carmo Pereira Coutinho	TD,SA	Membre du Conseil de surveillance	(d) 10.000	
Horácio Lisboa Afonso	TD,SA	Membre suppléant du Conseil de surveillance jusqu'au 24 mars 2014	0	(d) Actions détenues en régime de copropriété avec son épouse
Rogério Paulo Castanho Alves	TD,SA	Président du bureau de l'Assemblée générale	0	
José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla	TD,SA	Vice-président du bureau de l'Assemblée générale	0	
José Pedro Poiars Cobra Ferreira	TD,SA	Secrétaire du bureau de l'Assemblée générale	0	
Mariquito, Correia & Associados, SROC	TD,SA	Commissaire aux comptes	0	

9. Pouvoirs spéciaux de l'organe de direction, notamment en ce qui concerne les délibérations sur l'augmentation du capital (art. 245.º-A, § 1, al. i), en indiquant la date où ces pouvoirs lui ont été conférés, la date butoir où cette compétence peut être exercée, le plafond de l'augmentation du capital, le montant déjà émis au titre de l'attribution des pouvoirs et le mode de concrétisation des pouvoirs attribués.

Au-delà d'autres attributions et compétences qui lui sont conférées par la loi, les statuts, ou par délégation de l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration doit notamment :

- a) exercer les plus larges pouvoirs d'administration de la société et pratiquer tous les actes et toutes les opérations nécessaires à la poursuite de son objet social;
- b) négocier et signer tous les contrats, quelle que soit leur portée, leur forme et leur nature, où la société est partie;
- c) représenter la société, devant et en dehors des tribunaux, de façon active et passive, agir en justice, répliquer, transiger ou abandonner les poursuites dans tout procès et se soumettre à tout type d'arbitrage;
- d) élaborer son règlement intérieur, s'il le juge utile, et définir les règles et procédures de son fonctionnement;
- e) procéder à la répartition des portefeuilles entre ses membres et les charger de s'occuper particulièrement de certaines matières de sa compétence;
- f) déléguer à un ou plusieurs de ses membres les pouvoirs nécessaires pour, individuellement ou collectivement, remplir certaines tâches ou missions particulières;
- g) nommer les mandataires de la société pour effectuer des actes ou des catégories d'actes déterminés, avec les pouvoirs et les attributions qui figurent dans les procurations établies à cet effet;
- h) désigner le secrétaire de la société et son suppléant;
- i) déplacer le siège social dans un autre lieu, sur le territoire portugais, créer, transférer ou fermer les bureaux de représentation, agences, succursales, ou toute autre forme de représentation de la société, au Portugal ou à l'étranger, où et quand il le juge utile;
- j) délibérer que la société acquiert, aliène et grève tout bien immobilier et tous droits de propriété industrielle, licences et agréments, ainsi que toutes parts sociales, actions, obligations ou d'autres titres;
- k) délibérer que la société participe à la constitution d'autres sociétés, entreprises, groupements complémentaires ou partenariat de toute espèce, qu'elle en souscrit le capital, y prend des intérêts ou y prend part, et coopère, collabore ou crée un consortium avec toute autre entité, et fournit des services techniques d'administration et de gestion ou d'assistance en ressources humaines et financières à des sociétés filiales ou à toute société avec qui elle a signé un contrat de subordination; et
- l) fournir des cautions ou des garanties personnelles ou réelles pour la société, notamment des avals ou d'autres modes de garantie.

Les statuts de la société ne confèrent aucun pouvoir au Conseil d'Administration en matière d'augmentation du capital social.

10. Information sur l'existence de relations importantes de nature commerciale entre les détenteurs de participations qualifiées et la société.

Bien que l'actionnaire ayant une participation qualifiée dans le capital de TD,SA soit le fonds de pension du groupe Banco Comercial Português, cette participation a été de fait attribuée à la Banco Comercial Português.

Depuis pratiquement 30 ans, les sociétés qui intègrent le Groupe Teixeira Duarte entretiennent des relations commerciales courantes avec la Banco Comercial Português, S.A. et ses filiales, dans les conditions normales du marché. Au 31 décembre 2014, le montant total de financements souscrits auprès de cet établissement s'élevait à près de 337 millions d'euros, soit 22,7% du passif bancaire du Groupe.

Les garanties souscrites auprès de la Banco Comercial Português, S.A. et de ses filiales totalisaient 22 millions d'euros, ce qui représente 2,7% du montant global des garanties souscrites par le Groupe.

Pour terminer, le Groupe a également conclu des contrats de location financement avec la Banco Comercial Português, S.A. et ses filiales, pour un montant total de 153 millions d'euros, soit 75,8 du montant total de ce type de contrats.

Il n'existe aucune autre relation importante de nature commerciale entre les détenteurs de participations qualifiées et la société.

Étant donné la nature des relations indiquées ci-dessus et qu'elles sont circonscrites dans un domaine qui est déjà très réglementé et supervisé par plusieurs entités, il n'existe, quant à nous, aucune raison qui justifie que l'organe de surveillance établisse des procédures et des critères pour déterminer le niveau d'importance des conventions établies avec des actionnaires détenteurs de participation qualifiée - ou avec des entités qui auraient avec eux une quelconque relation, dans le sens de l'article 20, paragraphe 1, du Code des valeurs mobilières -, et encore moins que les conventions revêtant une importance significative soient soumises à l'avis préalable de l'organe de surveillance, comme cela figure dans la recommandation n° V2.

B. LES ORGANES DE LA SOCIÉTÉ ET LES COMITÉS

I. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

a) Composition du bureau de l'Assemblée générale

11. Identité des membres du bureau de l'Assemblée générale, leur fonction et mandat (début et fin)

Actuellement, le bureau de l'Assemblée générale est constitué des membres suivants :

Président : M. Rogério Paulo Castanho Alves, avocat, ayant domicile professionnel à Avenida Álvares Cabral, 61 - 4º, 1250-017 Lisbonne, Portugal;

Vice-président : M. José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla, avocat, ayant domicile professionnel à Avenida Álvares Cabral, 61 - 4º, 1250-017 Lisbonne, Portugal; et

Secrétaire : M. José Pedro Poiães Cobra Ferreira, avocat, ayant domicile professionnel à Lagoas Park, Edifício 2, 2740-265 Porto Salvo, Oeiras, Portugal.

Tous les membres du bureau de l'Assemblée générale identifiés ci-dessus ont été élus en Assemblée générale annuelle, le 21 mai 2011, pour exercer leurs fonctions au sein de cet organe pour la période quadriennale 2011/2014.

b) Exercice du droit de vote

12. Éventuelles restrictions en matière de droit de vote, notamment de limitations de l'exercice du vote selon un nombre ou un pourcentage d'actions détenues, de délais imposés pour l'exercice du droit de vote ou de systèmes fondés sur des droits à caractère patrimonial (Art. 245-A, § 1, al. f).

Il n'existe aucune restriction en matière de droit de vote, notamment de limitations de l'exercice du vote, en fonction du nombre ou du pourcentage d'actions détenues. Quant aux délais imposés pour l'exercice du droit de vote, les seules limitations sont celles indiquées plus bas relatives au cas du vote par correspondance.

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, quiconque disposera des actions lui conférant une voix au moins, à la date de l'enregistrement, soit à 0 heure (GMT) du 5ème jour de négociation précédant le jour de l'Assemblée, pourra participer à l'Assemblée générale, prendre part aux débats et aux votes.

Chaque action, obéissant aux conditions ci-dessus, équivaut à une voix. Bien que les statuts prévoient à leur article 7 l'existence d'actions sans droit de vote, ce type d'actions n'existe pas et n'a en fait jamais existé.

Afin qu'il soit possible d'exercer le droit de vote par correspondance et de procéder aux autres procédures figurant dans les statuts, la société a pris les dispositions nécessaires à cet effet, en particulier sur son site Internet et au siège social, en mettant à disposition tous les formulaires, notamment des modèles de lettres et du bulletin de vote, ainsi que des instructions pour les remplir.

TD,SA considère que les exigences spécifiques de sécurité inhérentes au processus de vote par des moyens électroniques sont très élevées, notamment en ce qui concerne les moyens techniques nécessaires pour vérifier l'authenticité des déclarations de vote ainsi que pour garantir

l'intégrité et la confidentialité de leurs contenus. Elle reconnaît également qu'il faut un haut niveau de sécurité et de fiabilité opérationnelle pour la réception de ces déclarations.

Ces considérations et le fait que les Assemblées générales de TD,SA, en tant que société cotée tête du groupe Teixeira Duarte donnent généralement lieu à une très forte représentation du capital social sont les raisons pour lesquelles l'Entreprise n'a pas envisagé la possibilité d'exercer le droit de vote par des moyens électroniques.

En outre, TD,SA n'a établi aucun système fondé sur des droits à caractère patrimonial ni aucun mécanisme qui aurait pour effet de provoquer le décalage entre le droit à percevoir des dividendes ou le droit à souscrire de nouvelles valeurs mobilière et le droit de vote de chaque action ordinaire.

13. Indication du pourcentage maximum des droits de vote qui peuvent être exercés par un seul actionnaire ou par des actionnaires qui ont avec lui une des relations visées au paragraphe 1 de l'art. 20.

Les statuts de TD,SA ne fixent aucun pourcentage maximum ou nombre de droits de vote maximum qui peuvent être détenus ou exercés par un seul actionnaire (de façon individuelle ou en concertation avec d'autres actionnaires) ou par des actionnaires qui ont avec lui une des relations visées au paragraphe 1 de l'article 20 du Code des valeurs mobilières.

14. Identification des délibérations des actionnaires qui ne peuvent, par imposition statutaire, être prises qu'à la majorité qualifiée, au-delà des dispositions légales, et indication de ces majorités.

Au-delà des règles prévues légalement, il n'existe pas de dispositions statutaires qui imposeraient des quorums de majorités qualifiées autorisant les actionnaires à délibérer sur des thèmes donnés.

L'article 16 des statuts dispose en effet que "les délibérations de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des voix, sous réserve des dispositions légales qui, dans certains cas, peuvent exiger des majorités qualifiées ou fixer d'autres formes d'adoption des propositions".

II. L'ADMINISTRATION ET LA SURVEILLANCE

(Conseil d'Administration, Conseil d'Administration exécutif et Conseil général de surveillance)

a) Composition

15. Indiquer le modèle de gouvernement adopté.

Depuis sa constitution, le 30 novembre 2009, TD,SA a adopté un modèle de gouvernement d'entreprise connu sous le terme de moniste latin, en vertu duquel elle s'est dotée, en plus de l'Assemblée générale et de son bureau, d'un Conseil d'Administration et de deux organes de surveillance autonomes : le Conseil de surveillance et le cabinet d'audit.

Il nous semble important de mettre ici l'accent sur la collaboration existante entre toutes ces structures du Groupe et sur les avantages qui découlent de ces synergies, car c'est le moyen le plus sûr et le plus efficace d'atteindre des objectifs considérés par tous comme collectifs.

Le modèle de gouvernance adopté remplit intégralement les objectifs poursuivis, c'est-à-dire, faire en sorte que TD,SA dispose d'organes sociaux qui exercent leurs fonctions avec de bons niveaux de fonctionnement et d'efficacité, de façon autonome et en collaborant les uns avec les autres. Il s'avère être adapté au *modus operandi* de TD,SA, de ses structures et des membres qui composent les organes sociaux, notamment ceux du Conseil d'Administration.

16. Règles statutaires sur les exigences procédurales et les conditions matérielles qui s'appliquent à la nomination et au remplacement des membres, selon le cas, du Conseil d'Administration, du Conseil d'Administration exécutif et du conseil général et de supervision (art. 245-A, § 1, al. h).

En ce qui concerne les règles applicables à la désignation et au remplacement des membres de l'organe de direction, rappelons qu'ils sont élus par l'Assemblée générale selon le scrutin de liste, pour une durée de quatre ans qui coïncide avec les exercices comptables. Ils peuvent être reconduits dans leurs fonctions une fois ou plus, dans les conditions et les limites fixées par la loi. Ils prennent leurs fonctions dès leur élection, sans autres formalités.

Conformément aux règles particulières sur l'élection prévues par la loi, TD,SA a adopté le système qui permet qu'un des administrateurs puisse être élu parmi les personnes proposées sur des listes souscrites et présentées par des groupes d'actionnaires, dès lors qu'aucun de ces groupes ne possède des actions représentant plus de vingt pour cent et moins de dix pour cent du capital social. L'administrateur élu dans le cadre de cette option remplace automatiquement celui qui figure en dernière place sur la liste gagnante à l'élection des administrateurs.

Les statuts ne prévoient pas l'existence d'un administrateur suppléant, mais ils fixent à cinq par mandat le nombre d'absences aux réunions, consécutives ou espacées dans le temps, sans justification acceptée par le Conseil, qui conduit à la situation d'absence définitive d'un administrateur, avec les conséquences prévues par la loi.

En dehors de ces cas, les statuts ne prévoient aucune règle spécifique pour le remplacement des membres du Conseil d'Administration. Aussi est-il fait application du régime général prévu en la matière par le Code des sociétés commerciales. Le Conseil d'Administration peut ainsi procéder au remplacement de l'administrateur qui cesse d'exercer ses fonctions pour une des causes prévues par la loi, notamment la renonciation ou l'accumulation d'absences, et recourir s'il le souhaite à la cooptation dans les conditions applicables. Celle-ci doit être ratifiée au cours de la première Assemblée générale suivante.

17. Composition, selon le cas, du Conseil d'Administration, du Conseil d'Administration exécutif e du conseil général et de supervision, en indiquant le nombre minimum et maximum de membres et la durée de leur mandat établis par les statuts, le nombre des membres titulaires, la date de leur première désignation et la date de la fin du mandat de chaque membre.

Conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts, le Conseil d'Administration est composé de cinq membres au moins et de onze membres au plus. Lorsque l'Assemblée générale élit ce Conseil, elle définit le nombre d'administrateurs qui le composera dans les limites imposées. À chaque mandat, le nombre doit être complet et les administrateurs désigneront, parmi eux, le membre qui exercera les fonctions de Président. Les statuts ne prévoient pas l'existence de membres suppléants.

Conformément au paragraphe 2 de l'article 10 des statuts, les membres des organes sociaux sont élus pour une durée de quatre ans, comme mentionné plus haut.

Au 31 décembre 2014, le Conseil d'Administration était composé des membres suivants, tous titulaires :

Président :

Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte

Administrateurs :

Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte

Joel Vaz Viana de Lemos

Carlos Gomes Baptista

Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo

Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino

Le président du Conseil d'Administration, **Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte**, et les administrateurs **Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte**, **Joel Vaz Viana de Lemos** et **Carlos Gomes Baptista** ont été désignés pour la première fois lors de la constitution de la société, le 30 novembre 2009, afin qu'ils exercent leurs fonctions pendant le mandat 2009/2010.

Ils ont été reconduits dans leurs fonctions par l'Assemblée générale annuelle du 20 mai 2011, pour la période quadriennale 2011/2014.

L'administrateur, Monsieur **Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo** a été élu pour la première fois en Assemblée générale du 20 mai 2011, pour exercer ses fonctions avec les autres membres reconduits pendant le mandat 2011/2014.

L'administrateur, Monsieur **Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino** a été désigné pour la première fois lors de la constitution de la société, le 30 novembre 2009, pour exercer ses fonctions pendant le mandat 2009/2010. Il n'a pas été réélu en 2011, car il a continué d'exercer des fonctions au Conseil d'Administration d'autres sociétés du Groupe. Lors de l'Assemblée générale du 25 mai 2013, il fut de nouveau élu pour exercer les fonctions d'administrateur de TD,SA, avec les autres membres, jusqu'à la fin du mandat en cours (2011/2014).

18. Indiquer les membres exécutifs et non exécutifs du Conseil d'Administration et, en ce qui concerne les membres non exécutifs, identifier les membres qui peuvent être considérés comme indépendants, ou, le cas échéant, identifier les membres indépendants du Conseil général et de supervision.

18.1. L'indépendance des membres du Conseil général et de supervision et des membres du comité d'audit est déterminée par la législation en vigueur. Quant aux autres membres du Conseil d'Administration, quiconque n'est associé à aucun groupe d'intérêts particuliers dans la société ni se trouve dans aucune situation susceptible de porter atteinte à la probité de son analyse ou de sa décision, est considéré comme indépendant, notamment :

a. Avoir été collaborateur de la société ou d'une société qu'elle contrôle ou fait partie du groupe depuis ces trois dernières années;

b. Avoir, les trois dernières années, fourni des services ou établi une relation commerciale importante avec la société ou avec une société qui est contrôlée par elle ou qui fait partie du groupe, que ce soit directement ou en tant qu'associé, administrateur, gérant ou dirigeant d'une personne morale;

c. Bénéficiaire d'une rémunération payée par la société ou par une société qu'elle contrôle ou fait partie du groupe, en plus de la rémunération perçue pour l'exercice des fonctions d'administrateur;

d. Vivre en union de fait ou être conjoint, parent ou similaire en ligne directe jusqu'au 3e degré, et même en ligne collatérale, d'administrateurs ou de personnes physiques détentrices directement ou indirectement d'une participation qualifiée;

e. Être détenteur d'une participation qualifiée ou représenter un actionnaire détenteur de participation qualifiée.

Le Conseil d'Administration est composé exclusivement de membres exécutifs, ce qui garantit leur parfaite connaissance des matières qui leurs sont confiées et leur efficacité opérationnelle.

TD,SA a décidé de continuer à confier des fonctions exécutives à tous ses administrateurs, car les fonctions qui seraient attribuées à d'éventuels administrateurs non exécutifs - notamment la supervision, la surveillance et l'évaluation de l'activité des membres exécutifs - sont exercées par le Conseil de surveillance, le comité des rémunérations et l'Assemblée générale.

Dans le même temps, la totale indépendance des membres du Conseil de surveillance et l'absence d'incompatibilité leur permettent d'intervenir de façon indépendante et utile dans la surveillance de l'activité de la société, non seulement dans le domaine comptable - dans lequel intervient régulièrement le cabinet d'audit - mais aussi dans une perspective politique, dans ce cas dans les limites et les conditions adaptées à la mission essentielle que constitue le respect des normes légales et réglementaires en vigueur. Tout ceci vise à parvenir à une transparence permanente et à atteindre les niveaux requis de publicité de l'information en direction du marché dans son ensemble et des actionnaires, et en particulier au sein de l'Assemblée générale.

Compte tenu du modèle de gouvernance adopté par la société et du mode de fonctionnement de ses organes sociaux, notamment du caractère exécutif du Conseil d'Administration et de l'indépendance du Conseil de surveillance et du cabinet d'audit, sans délégation de compétences entre eux ou pour d'autres comités, TD,SA considère que la désignation de membres non exécutifs pour exercer des fonctions au sein du Conseil d'Administration n'apporterait aucun avantage significatif pour le bon fonctionnement du modèle adopté, qui s'est avéré adéquat et efficace.

Ainsi donc, le choix de TD,SA de ne pas avoir au sein du Conseil d'Administration de membres non exécutifs dont les fonctions seraient de suivre, surveiller et évaluer l'activité des autres membres de cet organe social, conformément à ce qui figure dans la recommandation n° II.1.6, est justifié. Par conséquent, étant donné que tous les membres du Conseil d'Administration exercent des fonctions exécutives, cette norme réglementaire ne s'applique pas à la réalité de TD,SA.

Mais, il convient d'indiquer qu'en ce qui concerne l'indépendance de ses membres, le Conseil d'Administration considère qu'aucun d'entre eux ne se trouve dans une situation susceptible de remettre en cause la probité de son analyse ou de sa décision.

Il faut souligner également la bonne collaboration qui existe entre tous les organes sociaux, non seulement entre le cabinet d'audit et le Conseil de surveillance, qui tiennent des réunions périodiques, mais aussi entre ces derniers et le Conseil d'Administration. Tous les administrateurs ont fourni en temps utile et de façon appropriée toutes les informations demandées par les autres membres des organes sociaux, conformément à ce qui est stipulé dans la recommandation n° II.1.8.

En application des dispositions de la recommandation n° II.1.9. portant sur le principe de l'étroite collaboration entre les organes sociaux, le président du Conseil de surveillance est convoqué à toutes les réunions périodiques et d'approbation des pièces comptables du Conseil d'Administration, dont il reçoit des copies des procès-verbaux de toutes les réunions.

Ces pièces ne sont toutefois pas remises directement par le président du Conseil d'Administration, comme l'indique cette recommandation. Sur indication du président du Conseil d'Administration, ces tâches sont accomplies par le secrétaire de la société, qui remet au président du Conseil de surveillance les copies des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration, une fois signés en bonne et due forme.

En outre, bien que le président de l'organe de direction exerce des fonctions exécutives, étant donné qu'il n'y a aucun administrateur non exécutif, les dispositions de la recommandation n° II.1.10 ne s'applique pas à TD,SA., recommandation qui prévoit que, vu que le président de l'organe de direction exerce des fonctions exécutives, cet organe doit indiquer parmi ses membres un administrateur indépendant qui assurerait la coordination des travaux des autres membres non exécutifs ainsi que les conditions pour que ces derniers puissent décider de façon indépendante et informée ou trouver un autre mécanisme équivalant qui assure cette coordination.

19. Qualifications professionnelles et autres formations et expérience significatives de chacun des membres ou du Conseil d'Administration ou du Conseil général et de supervision et du Conseil d'Administration exécutif, le cas échéant :

Président du Conseil d'Administration : Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte

Diplômé en gestion d'entreprises, Universidade Católica Portuguesa, 1977.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2009, lors de la constitution de la société, son mandat actuel prend fin en 2014.

Ajoutons qu'il est administrateur depuis 1987 de la société tête du Groupe (qui était Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. jusqu'en 2010).

En tant que président du Conseil d'Administration, il exerce, entre autres, les fonctions suivantes :

- il assure le fonctionnement de ce Conseil, notamment la coordination de la performance de ses membres et la réalisation des réunions;
- il suit les affaires courantes de la société;
- il coordonne l'activité des membres du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte, S.A. et des membres du Conseil d'Administration de la filiale détenue à 100%, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A.;
- il coordonne et suit l'activité des fondés de pouvoir du Groupe dans les différents pays.

Il a intégré les effectifs de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. en 1978. En 1987, il est devenu administrateur délégué de la société qui était alors tête du Groupe. Puis, en 2008, il a exercé les fonctions de président du Conseil d'Administration, poste qu'il occupe toujours.

Parallèlement, en 2009, dès la constitution de Teixeira Duarte, S.A., qui est devenue à partir de 2010 la société cotée tête du Groupe Teixeira Duarte, il y a exercé les fonctions de président du Conseil d'Administration, poste qu'il cumule actuellement avec la même position chez Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A..

Hors du Groupe Teixeira Duarte, mais dans le contexte de la structure de son actionariat, il est président du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. Celle-ci, détenue par des membres de la famille Teixeira Duarte, contrôle cette société cotée tête du Groupe Teixeira Duarte, S.A., avec plus de 50%.

Tout au long des années, il a occupé des postes dans de nombreuses autres filiales du Groupe Teixeira Duarte. Parmi elles, indiquons en particulier :

- CIMPOR - Cimentos de Portugal, S.G.P.S., S.A., dont il a été membre du Conseil d'Administration de 2001 à août 2009; et

- La banque Banco Comercial Português, S.A. où de 1985 à 2013, il a exercé plusieurs fonctions au sein des organes sociaux, en particulier de vice-président du Conseil supérieur, vice-président du Conseil général et de supervision et de vice-président du Conseil d'Administration.

Administrateur : Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte

Diplômé en Droit, faculté de Droit de l'université de Lisbonne, 1989.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2009, lors de la constitution de la société, son mandat actuel prend fin en 2014.

Ajoutons que depuis 2005, il est administrateur de la société cotée tête du Groupe (qui était Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. jusqu'en 2010).

Sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le caractère collégial de cet organe ni à la pratique instituée de contact et de consultation entre tous ses membres, cet administrateur est actuellement chargé de superviser les activités de la direction centrale Finances et Comptabilité, ainsi que celles des services du secrétariat de la Direction Générale, de la consolidation des comptes et de l'audit interne, et de superviser également les activités des secteurs de l'Hôtellerie et de l'Énergie et suivre la gestion des participations financières détenues dans les sociétés.

De 1989 à 1996, il avait son propre bureau d'avocat/conseil juridique.

Du 30.06.1992 au 22.04.2005, il fut administrateur de TDF - Sociedade Gestora de Fundos de Investimento Imobiliário, S.A., où il exerçait les fonctions de surveillance et contrôle, de décisions d'investissement, dans le cadre des compétences qui sont attribuées aux membres du Conseil d'Administration par le C.S.C. et par les statuts de la société. Il était également en charge des relations avec la Commission du marché des valeurs mobilières.

En 1993, il a intégré les effectifs du Groupe Teixeira Duarte, en tant que consultant juridique et chargé de la gestion de plusieurs entreprises, notamment du secteur immobilier.

Il a fait partie des organes sociaux de nombreuses sociétés du Groupe Teixeira Duarte, puis en avril 2005, il est devenu membre du Conseil d'Administration de la société cotée tête du Groupe, qui était alors Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. actuellement TD,SA -, fonctions qu'il exerce toujours. Il est responsable de quelques secteurs d'activité et de plusieurs structures de la Direction Générale du Groupe, dont la direction centrale Finances et Comptabilité.

Hors du Groupe Teixeira Duarte, il est également administrateur de Teixeira Duarte - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., poste qu'il a occupé pour la première fois le 28.02.1991.

Administrateur : Joel Vaz Viana de Lemos

Diplômé en génie civil, faculté d'ingénierie de l'université de Porto, 1977.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2009, lors de la constitution de la société, son mandat actuel prend fin en 2014.

Ajoutons que depuis 2005, il est administrateur de la société cotée tête du Groupe (qui était Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. jusqu'en 2010).

Sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le caractère collégial de cet organe ni à la pratique instituée de contact et de consultation régulière entre tous ses membres, cet administrateur est actuellement chargé de superviser les activités des directions centrales des Ressources Humaines et des services administratifs et d'Informatique, ainsi que celles des directions centrales de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. traitant des systèmes de Management et de Technologie et des Achats et Approvisionnements. En outre, il suit la participation des sociétés du Groupe qui opèrent dans le secteur de la construction auprès des associations auxquelles elles sont liées, notamment en les représentant et en assurant leur représentation.

Parmi les portefeuilles du Conseil d'Administration de TD,SA qui ont été distribués, il est chargé de présider le comité exécutif d'exploitation du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., - qui doit coordonner l'activité de ses centres d'exploitation et de ses filiales du secteur de la construction -; de superviser les activités mises en œuvre par Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. relatives aux centres d'exploitation suivants : géotechnique et réhabilitation, construction métallique et centre opérationnel coffrages et précontrainte (COC) et celles de la direction du Matériel et Équipements. Il doit de plus superviser les activités des filiales E.P.O.S. - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A., SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A., OFM - Obras Fluviais e Marítimas, S.A., RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A., RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente (Porto), S.A. et RECOLTE, Servicios y Medioambiente, S.A., Sociedad Unipersonal et EDUCARE - Actividades Educativas e Culturais, Lda..

Dès qu'il eut terminé en 1978 le cours de spécialisation en mécanique des sols/géotechnique de l'Universidade Nova de Lisboa, il a débuté sa carrière professionnelle chez Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., où il fut directeur de travaux et concepteur-projeteur dans le secteur de la géotechnique et des fondations jusqu'en 1983.

De 1983 à 1984, il a fait partie du département technico-commercial où il a élaboré de nombreuses études et soumissions, portant surtout sur les ponts, barrages et agrandissements d'infrastructures aéroportuaires.

De 1984 à 1992, il a été détaché par Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. dans l'important groupement complémentaire d'entreprises FERDOURO, ACE, qui avait été constitué pour la construction du pont São João, sur le Douro. Il a successivement occupé les fonctions de chef du bureau technique (1984/88), directeur technique/directeur de production (1988/89) et directeur général adjoint avec la direction technique et de production (1989/92).

De 1992 à 1997, chez Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., il a exercé les fonctions de directeur de centre de production du secteur intitulé alors Travaux Publics, où il coordonnait plusieurs marchés de projets hydrauliques (barrages, STEP, stations de pompage), d'hôpitaux, de routes et d'infrastructures générales.

À partir de 1997, il est devenu directeur du centre d'exploitation dans ce même secteur des Travaux Publics.

Depuis lors, il a commencé à occuper des fonctions dans les organes sociaux de plusieurs entreprises, groupements, consortiums et partenariats auxquels participe le Groupe Teixeira Duarte, dont il conserve encore quelques-unes même après son élection en 2005 comme administrateur de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A..

Administrateur : Carlos Gomes Baptista

Diplômé en génie civil, Instituto Industrial de Lisboa, 1973.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2009, lors de la constitution de la société, son mandat actuel prend fin en 2014.

Ajoutons que depuis 2005, il était administrateur de la société cotée tête du Groupe (qui était Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. jusqu'en 2010).

En novembre 2013, il a cessé d'être membre du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A..

Sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le caractère collégial de cet organe ni à la pratique instituée de contact et de consultation régulière entre tous ses membres, cet administrateur est actuellement chargé de suivre l'activité des centres d'exploitation du secteur du Bâtiment, et celle de la direction centrale de Planification et Études de la filiale Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. et superviser l'activité de la filiale TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A..

Une référence de sa carrière professionnelle fut son passage chez M.S.F., S.A. de 1975 à 1979 où, en tant que chef de services, il a collaboré à plusieurs ouvrages, notamment de nature hydraulique (conduite et barrage).

En février 1980, il entre chez Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., en tant que directeur de travaux du secteur du bâtiment, désigné alors construction civile.

De 1982 à 1983, il a été détaché au Venezuela où il a suivi plusieurs marchés d'immeubles résidentiels et de bureaux.

En 1984, de nouveau au Portugal, il a occupé les fonctions de directeur de zone. Il avait des responsabilités dans plusieurs projets des secteurs suivants : tourisme, routes, habitation, bâtiments, en particulier pour les établissements bancaires.

En 1989, il devient directeur de centre de production et en 1992 directeur de centre d'exploitation du secteur du bâtiment, dont il était le coordinateur de 1998 à 2005, année où il devient administrateur de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. jusqu'en novembre 2013.

Depuis 2000, il suit l'activité de la société du Groupe Teixeira Duarte qui opère dans le secteur de la gestion des biens immobiliers (Facilities Management), nommée TDGI - Tecnologias e Gestão de Imóveis, S.A., dont il est le président du Conseil d'Administration.

Administrateur : Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo

Diplômé en génie civil, Instituto Superior Técnico de Lisbonne, 1992.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2011, par délibération de l'Assemblée générale annuelle, son mandat actuel prend fin en 2014.

Sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le caractère collégial de cet organe ni à la pratique instituée de contact et de consultation régulière entre tous ses membres, cet administrateur est actuellement chargé de superviser l'activité des secteurs de l'immobilier, de la grande distribution et du commerce automobile sur tous les marchés où opère le Groupe Teixeira Duarte, notamment au Portugal, Brésil, Mozambique et en Angola. Dans ce contexte, il est administrateur de nombreuses autres sociétés du Groupe et il supervise l'activité de TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A..

Il a travaillé chez PROFABRIL, S.A. en tant qu'ingénieur concepteur du département des bâtiments, où il a participé à des études sur les structures en béton armé - octobre 1992 à mai 1993.

Dans le Groupe Teixeira Duarte :

D'octobre 1993 à novembre 1999, il faisait partie des équipes de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. du centre d'exploitation bâtiment – désigné alors construction civile. Il a exercé les fonctions de directeur de travaux adjoint, puis directeur de travaux de plusieurs marchés au Portugal.

De novembre 1999 à mai 2011, il a fait partie des équipes du secteur immobilier du Groupe Teixeira Duarte, où il était responsable du secteur technique dans la mise en œuvre d'études de projets immobiliers, notamment étude de viabilité, conception de solutions immobilières, coordination des études, obtention d'autorisations, coordination des chantiers, définition des produits de marketing associés, gestion du patrimoine en location, coordination des équipes de ventes.

Il était responsable de tous les segments du secteur : résidentiel, bureaux, espaces commerciaux, hôtellerie, santé et loisir, industrie/logistique et parkings. Il se consacrait également à l'expansion d'espaces affectés à d'autres activités du Groupe, notamment à la construction, l'hôtellerie, la grande distribution et le secteur automobile.

En 2010, il a commencé de coordonner l'activité du Groupe dans les secteurs de la grande distribution et du commerce automobile. En mai 2011, il a été élu comme administrateur de la société cotée tête du Groupe Teixeira Duarte, TD,SA.

Administrateur : Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino

Diplômé en génie civil, faculté d'ingénierie de l'université de Porto, 1974.

Il a été désigné pour la première fois lors de la constitution de la société, le 30 novembre 2009, pour exercer ses fonctions pendant le mandat 2009/2010. Il a cessé ses fonctions en tant qu'administrateur de TD,SA en 2011, car il a continué d'exercer des fonctions au Conseil d'Administration d'autres sociétés du Groupe. Lors de l'Assemblée générale du 25 mai 2013, il fut de nouveau élu pour exercer les fonctions d'administrateur de TD,SA, avec les autres membres, jusqu'à la fin du mandat en cours (2011/2014).

Ajoutons que depuis 2005, il était administrateur de la société cotée tête du Groupe (qui était Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. jusqu'en 2010).

En novembre 2013, il a cessé d'être membre du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A..

Sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le caractère collégial de cet organe ni à la pratique instituée de contact et de consultation régulière entre tous ses membres, cet administrateur est actuellement chargé de suivre l'activité des centres d'exploitation des Infrastructures, de suivre l'activité de la direction centrale des Études d'infrastructures de la filiale TD-EC et de suivre l'activité des filiales MTS – Metro, Transportes do Sul, S.A., AEDL – Auto-estradas do Douro Litoral, S.A. et AEBT – Auto Estradas do Baixo Tejo, S.A. et AEBT – Auto Estradas do Baixo Tejo, S.A..

Il a débuté sa carrière en tant que professionnel libéral, où il s'occupait des études et de la direction de construction de plusieurs immeubles résidentiels et bâtiments industriels.

De 1977 à 1981, il était directeur de travaux chez CONDURIL S.A.R.L. où il a collaboré à plusieurs projets, notamment à la construction des barrages de Penha Garcia, Cimeira et Fundeira à Alvão, respectivement pour la Direction générale de l'Hydraulique et pour la ville de Vila Real; plusieurs travaux de consolidation de flancs de colline de la ligne ferroviaire de Douro adjacents aux aménagements de Régua et de Valeira, pour l'EDP, suite aux dommages causés par les grandes crues de 1979 et par le phénomène de la micro-turbulence; plusieurs types de routes pour la "Junta Autónoma das Estradas" (direction des routes).

Il entre chez Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A en 1981 en tant que directeur de travaux du secteur du bâtiment, désigné alors construction civile. Il a notamment dirigé la construction du siège de la Caixa Geral de Depósitos à Porto, entre autres bâtiments d'envergure, et la construction d'une maison de repos, sur l'île Terceira, aux Açores.

De 1984 à 1991, il a été muté au Venezuela, où il a exercé les fonctions de directeur de production et de gérant de la filiale TEGAVEN, S.A. Il a suivi plusieurs marchés de construction d'immeubles résidentiels et de bureaux, ainsi que le parc de maintenance et autres pour le métro de Caracas et la construction d'autoroutes.

En 1992, de nouveau au Portugal, il devient directeur de centre d'exploitation du secteur désigné alors Travaux Publics, dont il était le coordinateur jusqu'en 2005, année où il devient administrateur de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. Pendant cette période, il a coordonné la mise en œuvre de grands projets dans le secteur des routes et chemins de fer, stockage, traitement et adduction d'eau, aménagements hydroélectriques, hôpitaux et autres.

En 2003, il a supervisé l'entrée de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. en Algérie, où il occupe, encore de nos jours, plusieurs postes d'administrateur dans plusieurs filiales du Groupe Teixeira Duarte dans ce pays.

20. Relations familiales, professionnelles ou commerciales, habituelles et significatives, si applicable, des membres du Conseil d'Administration, du Conseil général et de supervision et du Conseil d'Administration exécutif avec des actionnaires qui détiendraient une participation qualifiée supérieure à 2% des droits de vote.

Le président du Conseil d'Administration, **Monsieur Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte**, est actionnaire et président du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., mais ne perçoit aucune rémunération à ce titre. Nous informons en outre qu'il est le fils de Monsieur Pedro Pereira Coutinho Teixeira Duarte et le frère de Monsieur Miguel Calainho de Azevedo Teixeira Duarte. Les relations commerciales qu'il entretient avec la Banco Comercial Português, S.A. ne sont pas significatives.

L'administrateur, **Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte**, est actionnaire et administrateur de Teixeira Duarte – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., mais ne perçoit aucune rémunération à ce titre. Nous informons en outre qu'il est le neveu de Monsieur Pedro Pereira Coutinho Teixeira Duarte et le cousin de Monsieur Miguel Calainho de Azevedo Teixeira Duarte. Les relations commerciales qu'il entretient avec la Banco Comercial Português, S.A. ne sont pas significatives.

Quant aux **autres membres du Conseil d'Administration**, aucun d'entre eux n'a de relations familiales, professionnelles ou commerciales, habituelles et significatives avec des actionnaires qui détiendraient une participation qualifiée supérieure à 2% des droits de vote.

21. Organigrammes ou tableaux fonctionnels sur la répartition des compétences entre les divers organes sociaux, comités et/ou départements de la société, indiquant les délégations de compétences, en particulier en ce qui concerne la gestion courante de la société.

Les statuts de la société définissent les compétences de chacun des organes sociaux, notamment aux articles 12 (Assemblée générale), 19 (Conseil d'Administration) et 23 (Conseil de surveillance et cabinet d'audit).

Aucun des organes sociaux, notamment le Conseil d'Administration, ne répartit ni délègue ses compétences à un quelconque comité spécialisé, en particulier à un comité exécutif.

Ceci résulte essentiellement du fait que le Conseil d'Administration est exclusivement composé de membres exécutifs, ce qui se traduit par une efficacité de leur activité et parfaite connaissance des matières qui leur sont confiées, et rend superflue et contre-productive toute délégation dans ce domaine.

Sous réserve de ce qui a été mentionné plus haut, il existe au début de ce rapport un organigramme du Groupe Teixeira Duarte, qui reflète les grandes lignes définies par le Conseil d'Administration en matière d'organisation du Groupe, qui sont les suivantes :

- a) Posséder plusieurs directions centrales ayant des responsabilités particulières en matière d'aide transversale aux activités déployées dans les différents secteurs d'activité du Groupe, qui sont intégrées dans ce que nous appelons la Direction Générale. Celle-ci est chargée d'uniformiser les procédures et d'apporter une aide aux structures du Groupe qui opèrent à l'étranger dans tous les domaines qui sont communs aux diverses activités, quelques-unes relevant de TD,SA et d'autres de sa filiale Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A.;
- b) Organiser les structures opérationnelles du Groupe par secteurs d'activité qui tendront à être responsables de toutes les équipes et opérations relevant de ces secteurs d'activité, indépendamment du marché géographique où elles opèrent, ce qui rapproche les moyens techniques et humains qui travaillent centralement au sein du Groupe de ceux qui opèrent sur les différents marchés de TD,SA;
- c) Mettre en relief la marque de certaines opérations intégrées dans le Groupe. Étant donné la particularité de leur activité, elles devront conserver leur individualité, en particulier dans les secteurs de la construction et des concessions et services;
- d) Consolider Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., en tant que société du Groupe qui opère dans le secteur de la construction :
 - d.1) Par le biais de centres d'exploitation qui concourent au développement de son activité, en se répartissant les spécialités de production et qui sont essentiels pour la formation des cadres dirigeants et le suivi de leur carrière;
 - d.2) Par le biais de plusieurs directions centrales qui apportent leur aide aux centres d'exploitation dans des domaines très spécialisés, notamment en matière de bureaux d'études et d'élaboration de soumissions;
 - d.3) Par la coordination de l'activité des filiales opérant dans le secteur de la construction à travers le Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A.;
- e) Avoir, au sein du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., d'un point de vue opérationnel, un comité exécutif d'exploitation qui est chargé de la coordination de l'activité des centres d'exploitation et des filiales dans ce secteur de la construction;
- f) Entretenir des liens étroits entre le Conseil d'Administration de TD,SA et celui de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A.;
- g) Faire en sorte que les liens d'unité au sein du Groupe Teixeira Duarte soient plus solides et efficaces par un contact direct du Conseil d'Administration avec les fondés de pouvoirs qui se trouvent dans les différents pays où ils représentent l'organe de direction, en assumant la représentation institutionnelle du Groupe. Mais également les liens qui sont établis entre la Direction Générale avec les structures des différents secteurs qui opèrent dans ces marchés et la mise en oeuvre de pratiques d'optimisation du fonctionnement des sociétés du Groupe, en tenant compte des particularités de chaque pays.

b) Fonctionnement

22. Existence de règlements de fonctionnement, selon le cas, du Conseil d'Administration, du Conseil général et de supervision et du Conseil d'Administration exécutif et lieu où ils peuvent être consultés.

Il n'existe aucun règlement de fonctionnement ou de code de conduite des organes sociaux.

Étant donné le modèle de gouvernance adopté, la composition du Conseil d'Administration (dont tous les membres sont exécutifs) et que les compétences et les responsabilités de cet organe ne peuvent être déléguées à aucun autre organe, ni à aucun comité spécialisé ou département, le mode de fonctionnement du Conseil d'Administration est très simplifié. En outre, le nombre des membres faisant partie de cet organe n'est pas suffisamment large pour justifier que des règles supplémentaires de fonctionnement soient stipulées par un règlement.

Les compétences individuelles de chacun de ses membres sont fixées et décidées par le Conseil d'Administration lui-même. Par ailleurs, ses membres sont régulièrement en contact, conformément à ce qui est stipulé légalement, ce que nous considérons comme suffisant à cet effet.

23. Nombre de réunions réalisées et degré d'assiduité de chaque membre, selon le cas, du Conseil d'Administration, du Conseil général et de supervision et du Conseil d'Administration exécutif.

Au cours de l'exercice 2014, le Conseil d'Administration de TD,SA s'est réuni 26 fois.

Nous informons que l'assiduité de chacun des membres de cet organe a été la suivante :

Le président du Conseil d'Administration, **Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte** était présent à 23 réunions. Après avoir averti qu'il serait absent et justifié ses absences, il s'est fait représenter par un autre administrateur dans les 3 autres réunions où il n'a pas pu être présent.

L'administrateur **Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte** était présent à 25 réunions du Conseil d'Administration. Après avoir prévenu et justifié son absence, il s'est fait représenter par un autre administrateur à la seule réunion où il n'a pu être présent.

L'administrateur **Joel Vaz Viana de Lemos** était présent à 24 réunions du Conseil d'Administration. Après avoir prévenu et justifié ses absences, il s'est fait représenter par un autre administrateur aux deux réunions où il n'a pu être présent.

L'administrateur **Carlos Gomes Baptista** était présent à 21 réunions du Conseil d'Administration. Après avoir prévenu et justifié toutes ses absences, il s'est fait représenter par un autre administrateur à deux des cinq réunions où il n'a pu être présent.

L'administrateur **Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo** était présent à 19 réunions du Conseil d'Administration. Après avoir prévenu et justifié toutes ses absences, il s'est fait représenter par un autre administrateur à deux des sept réunions où il n'a pu être présent.

L'administrateur **Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino** était présent à 22 réunions du Conseil d'Administration. Après avoir prévenu et justifié toutes ses absences, il s'est fait représenter par un autre administrateur à deux des quatre réunions où il n'a pu être présent.

24. Indiquer les organes de la société compétents pour évaluer la performance des administrateurs exécutifs.

L'organe compétent pour évaluer la performance des administrateurs de la société, tous exécutifs, est l'Assemblée générale. En vertu des dispositions de l'article 376, paragraphe 1er du Code des sociétés commerciales, elle procède annuellement à l'appréciation générale de la direction et de la surveillance de la société.

Conformément à ce qui est prévu et décrit dans ce document, le Conseil de surveillance suit l'activité du Conseil d'Administration, en veillant à la bonne application de plusieurs matières. Puis, il établit un avis annuel sur les comptes annuels qu'il soumet en Assemblée générale à l'appréciation de Messieurs les actionnaires.

De plus, le comité des rémunérations, s'étayant sur la politique de rémunérations approuvée en Assemblée générale, procède à l'évaluation de l'activité de chacun des administrateurs, en vue de fixer leur rémunération.

Par ailleurs, étant donné le modèle organisationnel et fonctionnel pratiqué entre les différents organes sociaux, nous pensons que rien ne justifie de créer les comités mentionnés dans la recommandation n°II.1.4 a) dont le but serait de garantir une évaluation compétente et indépendante de la performance des administrateurs exécutifs et de l'ensemble de leur performance (de comités qui, comme indiqué, n'existent pas).

En effet, compte tenu du modèle adopté et de l'organisation et composition des organes sociaux, ces fonctions sont expressément attribuées à l'Assemblée générale, au Conseil de surveillance et au comité des rémunérations, conformément à ce qui est indiqué plus haut.

Ainsi et pour les mêmes raisons, nous pensons que rien ne justifie de créer les comités visés par la recommandation II.1.4 b) pour réfléchir sur le système, l'organisation et les pratiques de gouvernance adopté, vérifier son efficacité et proposer aux organes compétents les mesures à prendre en vue de l'améliorer.

Ces attributions sont exercées par chacun des organes sociaux qui, mieux que tout autre organisme créé uniquement à cet effet, parviennent à identifier les éventuels obstacles et difficultés rencontrés, et collaborent entre eux pour évaluer le modèle de gouvernance d'entreprise adopté, en rapportant et surmontant les éventuelles difficultés de fonctionnement et de coordination.

En dernière analyse, l'évaluation globale de l'activité des organes sociaux reviendra toujours à Messieurs les actionnaires en Assemblée générale.

25. Indication des critères prédéterminés servant à l'évaluation de la performance des administrateurs exécutifs.

Il n'existe pas de critères prédéterminés pour l'évaluation de la performance des administrateurs exécutifs. En effet, tous les administrateurs sont évalués en fonction de leur prestation au cours de l'exercice, à partir des objectifs fixés et atteints, des résultats de l'entreprise et de divers paramètres lesquels, en raison de leur diversité et variation au cours des années, ne devraient pas, quant à nous, être limitatifs mais plutôt adaptables aux circonstances de chaque période et de chaque situation concrète, en prenant pour base la politique des rémunérations qui est approuvée tous les ans par l'Assemblée générale.

À ce propos, nous renvoyons à la politique des rémunérations des organes sociaux visée au paragraphe 69 ci-dessous.

26. Mentionner la disponibilité de chacun des membres, selon le cas, du Conseil d'Administration, du Conseil général et de supervision et du Conseil d'Administration exécutif, en indiquant les fonctions exercées en simultanément avec d'autres entreprises, au sein et hors du Groupe, et autres activités significatives exercées par les membres de ces organes au cours de l'exercice.

Tous les membres du Conseil d'Administration de TD,SA sont de la maison depuis des dizaines d'années. Leurs parcours professionnels ont été faits quasi exclusivement au sein du Groupe Teixeira Duarte. C'est donc en fonction des secteurs d'activité du Groupe qu'ils supervisent ou suivent qu'ils ont été désignés à d'autres postes, ce qui leur permet même d'informer TD,SA sur les activités de ces mêmes sociétés et si elles appliquent les orientations définies pour le Groupe Teixeira Duarte.

Il existe toutefois quelques situations ponctuelles de postes occupés dans des sociétés ne faisant pas partie du Groupe Teixeira Duarte. Le fait est qu'aucun administrateur ne perçoit de ces sociétés une quelconque rémunération ou n'entretient un lien professionnel, ou n'est soumis à une situation qui empêcherait sa disponibilité totale pour exercer la fonction de membre du Conseil d'Administration de TD,SA.

Président du Conseil d'Administration : Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte

Au 31 décembre 2014, il exerçait les fonctions ci-dessous **dans d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte** :

Président du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A..

Dans des sociétés extérieures au Groupe Teixeira Duarte :

Président du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de PACIM - Gestão e Investimentos, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de PASIM - Sociedade Imobiliária, S.A.;

Gérant de Terras da Mourinha, Lda.;

Gérant de Foros dos Olivais, Lda.; et

Gérant de PACIM - CAXALP, Gestão e Investimentos, Lda..

Administrateur : Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte

Au 31 décembre 2014, il exerçait les fonctions ci-dessous **dans d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte** :

Administrateur de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de Bonaparte - Imóveis Comerciais e Participações, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de C+P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de ESTA - Gestão de Hotéis, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de EVA - Sociedade Hoteleira, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de Imopedrouços - Sociedade Imobiliária, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de IMOTD - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de Lagoas Hotel, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de Lagoasfut - Equipamento Recreativo e Desportivo, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de PTG - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de Rochoriental - Sociedade Hoteleira, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de Sinerama - Organizações Turísticas e Hoteleiras, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de TD VIA - Sociedade Imobiliária, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de TDH - Sociedade Gestora de Participações, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de TDHC - Instalações para Desporto e Saúde, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de TDO - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.;

Président de Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de V8 - Gestão Imobiliária, S.A.;

Administrateur de CPM - Companhia de Parques de Macau, S.A.;

Membre du Conseil d'Administration d'EMPA, S.A. - Serviços de Engenharia;

Administrateur de Marinertes, S.A.;

Administrateur de TDARCOL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.;

Administrateur de TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A.;

Administrateur de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções (Macau), Limitada;

Administrateur de Votorantim Macau Investimentos S.A.; et

Gérant de Bonapapel – Artigos de Papelaria e Equipamentos Informáticos Unipessoal, Lda..

Dans des sociétés extérieures au Groupe Teixeira Duarte :

Administrateur de Teixeira Duarte – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de ILTA – Urbanizadora da Ilha de Tavira, S.A.;

Secrétaire du bureau de l'Assemblée générale de HAB – Cooperativa de Construção e Habitação, C.R.L.;

Administrateur : Joel Vaz Viana de Lemos

Au 31 décembre 2014, il exerçait les fonctions ci-dessous dans d'autres sociétés, **toutes au sein du Groupe Teixeira Duarte :**

Administrateur de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de Somafel – Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de OFM – Obras Fluviais e Marítimas, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de Recolte, Serviços e Meio Ambiente, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de Recolte, Serviços e Meio Ambiente (Porto), S.A.;

Président du Conseil d'Administration de GMP – Grupo Marítimo Português, A.C.E.;

Président du Conseil d'Administration de GMP MEK – Grupo Marítimo Português Mers El Kebir, ACE;

Président du Conseil d'Administration de Marinertes, S.A.;

Vice-président du Conseil d'Administration de Novaponte – Agrupamento para a Construção da Segunda Travessia do Tejo, ACE;

Administrateur suppléant d'AVIAS – Grupo Ferroviário para a Alta Velocidade, ACE;

Administrateur d'E.P.O.S. – Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.;

Membre du Conseil d'Administration d'EMPA, S.A. – Serviços de Engenharia;

Administrateur de Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.;

Administrateur de PTG – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.;

Administrateur de TDARCOL – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.;

Administrateur de Somafel e Ferrovias, ACE;

Administrateur du Groupement Maritime Portugais GMP - ORAN; et

Administrateur de Teix.co, SPA.

Administrateur : Carlos Gomes Baptista

Au 31 décembre 2014, il exerçait les fonctions ci-dessous dans d'autres sociétés, **toutes au sein du Groupe Teixeira Duarte** :

Président du Conseil d'Administration de TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.; et président du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte/OPCA - Fungere - Parcela 1.18 do Parque da Nações em Lisboa 3.ª Fase - Empreitada de Acabamentos e Instalações Especiais dos Edifícios para o Hotel e Escritórios, ACE;

Administrateur : Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo

Au 31 décembre 2014, il exerçait les fonctions ci-dessous dans d'autres sociétés, **toutes au sein du Groupe Teixeira Duarte** :

Président du Conseil d'Administration de TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de TDO - Investimento e Gestão, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Distribuição, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de Transbital - Britas e Empreendimentos Imobiliários, S.A.;

Président du Conseil d'Administration de Quinta de Cravel Imobiliária, S.A.;

Administrateur de Bonaparte - Imóveis Comerciais e Participações, S.A.;

Administrateur d'ILTA - Urbanizadora da Ilha de Tavira, S.A.;

Administrateur de Imopedrouços - Sociedade Imobiliária, S.A.;

Administrateur de IMOTD - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.;

Administrateur de TD VIA - Sociedade Imobiliária, S.A.;

Administrateur de TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A.;

Administrateur de Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.;

Administrateur de V8 - Gestão Imobiliária, S.A.; et

Gérant de BONAPAPEL - Artigos de Papelaria e Equipamentos Informáticos Unipessoal, Lda.

Administrateur : Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino

Au 31 décembre 2014, il exerçait les fonctions ci-dessous dans d'autres sociétés, **toutes au sein du Groupe Teixeira Duarte** :

Président du Conseil d'Administration de CONBATE, A.C.E.;

Administrateur de Douro Litoral, A.C.E.;

Administrateur de Groupe ETRHB Haddad - Teixeira Duarte - El Harrach Douera;

Administrateur du Groupement Métro d'Alger Centre (GMAC);

Administrateur de Groupement Teixeira Duarte / Groupe ETRHB Haddad;

Administrateur du Groupement Teixeira Duarte, S.A. / KANAGHAZ, Spa - Lagunes de Souf;

Administrateur de Molinorte - Linha do Norte, Construção Civil, ACE;

Administrateur de Teix.co, SPA; et

Administrateur de Teixeira Duarte Algérie, SPA.

c) Comités au sein de l'organe d'administration ou de supervision et administrateurs délégués

27. Mentionner les comités créés au sein, selon le cas, du Conseil d'Administration, du Conseil général et de supervision et du Conseil d'Administration exécutif et le lieu où peuvent être consultés leurs règlements de fonctionnement.

Actuellement, il n'existe aucun comité particulier en charge de l'administration ou de la surveillance et, en vertu de l'article 20 des statuts, le comité exécutif prévu ne peut même pas être constitué.

28. Indiquer la composition, le cas échéant, du comité exécutif et/ou identifier l'(les) administrateur(s) délégué(s).

Étant donné qu'il n'existe pas de comité exécutif ni d'administrateur délégué, cette règle ne s'applique pas à TD,SA.

29. Indiquer les compétences de chacun des comités créés et présenter la synthèse de leurs activités dans l'exercice de ces compétences.

Étant donné qu'il n'existe pas de comité créé au sein du Conseil d'Administration, comme indiqué au paragraphe 27 ci-dessus, cette règle ne s'applique pas à TD,SA.

III. LA SURVEILLANCE

(Conseil de surveillance, comité d'audit ou Conseil général et de supervision)

a) Composition

30. Identifier l'organe de surveillance (Conseil de surveillance, comité d'audit ou Conseil général et de supervision) correspondant au modèle adopté.

Le modèle de gouvernance adopté est connu sous le terme de moniste latin. Par conséquent, le choix a été porté sur un Conseil de surveillance, comme organe de surveillance.

31. Indiquer la composition, selon le cas, du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Conseil général et de supervision ou du comité chargé des affaires financières, en mentionnant le nombre minimum et maximum de membres et la durée de leur mandat établis par les statuts, le nombre des membres titulaires, la date de leur première désignation et la date de la fin du mandat de chaque membre. Au titre des dispositions du paragraphe 18, il est possible de renvoyer au paragraphe du rapport où cette information figure déjà.

En vertu des dispositions de l'article 24 des statuts de TD,SA, le Conseil de surveillance est obligatoirement constitué de trois membres titulaires et d'un suppléant, qui devront obéir aux exigences établies par la loi et disposeront des pouvoirs qu'elle leur confère. Lors de l'élection des membres de ce Conseil, l'Assemblée Générale désignera obligatoirement parmi eux celui qui exercera les fonctions de président.

À l'instar des membres des autres organes sociaux et au titre du §2 de l'article 10 des statuts, les membres de ce Conseil de surveillance sont élus par l'Assemblée Générale, selon le scrutin de liste, pour une durée de quatre ans, qui coïncide avec les exercices comptables. Ils pourront être reconduits une fois ou plus, suivant les dispositions et les limites établies légalement.

Pour des raisons professionnelles découlant de sa nomination pour exercer les fonctions de membre du conseil d'audit de la Banque du Portugal, en sa qualité de commissaire aux comptes, Monsieur António Gonçalves Monteiro, par lettre datée du 7 novembre 2014, a présenté sa renonciation au poste de président du conseil de surveillance qu'il exerçait chez TD,SA depuis 2009. En vertu des dispositions légales et statutaires, Monsieur Óscar Manuel Machado de Figueiredo, qui était alors membre suppléant du conseil de surveillance, a occupé ce jour même la place vacante de membre titulaire de cet organe, et a fini par être désigné comme président du conseil de surveillance lorsque le conseil s'est réuni le 5 décembre 2014.

En conséquence de quoi, actuellement il manque un membre suppléant au sein du conseil de surveillance.

Il est toutefois prévu que ce remplacement du président du conseil de surveillance soit ratifié lors de la prochaine Assemblée Générale de TD,SA et que de nouveaux membres des organes sociaux soient élus pour le mandat 2015-2018, dont le membre suppléant du conseil de surveillance.

Par conséquent, le Conseil de surveillance est constitué actuellement des membres suivants :

Président : Óscar Manuel Machado de Figueiredo

Membres : Mateus Moreira

Miguel Carmo Pereira Coutinho

Monsieur le président du conseil de surveillance a été élu par Messieurs les actionnaires le 31 mai 2014, en tant que membre suppléant de cet organe. Suite à la renonciation présentée par le président précédent, il a occupé le poste de membre titulaire le 7 novembre 2014, puis désigné comme président du conseil de surveillance lors de la réunion de cet organe du 5 décembre 2014. Comme indiqué plus haut, il est prévu de faire ratifier son élection comme président du conseil de surveillance par la prochaine Assemblée Générale de TD,SA.

Les membres du conseil de surveillance, Messieurs Mateus Moreira et Miguel Carmo Pereira Coutinho, ont été désignés pour la première fois lors de la constitution de la société, qui eut lieu le 30 novembre 2009, pour exercer leurs fonctions pendant le mandat 2009/2010. Lors de l'Assemblée Générale annuelle du 20 mai 2011, ils ont été reconduits dans leurs fonctions pour le mandat 2011/2014.

Ils possèdent tous les compétences exigées pour l'exercice de leurs fonctions, comme mentionné au paragraphe 33 ci-dessous.

32. Identifier les membres, selon le cas, du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Conseil général et de supervision ou du comité chargé des affaires financières, considérés comme indépendants, dans le sens de l'art. 414, § 5 CSC. Au titre des dispositions du paragraphe 19, il est possible de renvoyer au paragraphe du rapport où cette information figure déjà.

Tous les membres actuels du Conseil de surveillance obéissent intégralement à toutes les exigences d'indépendance et de non incompatibilité prévues dans le Code des sociétés commerciales pour exercer leurs fonctions.

Les faits mentionnés dans le paragraphe précédent font l'objet d'une évaluation périodique pour chaque membre du Conseil de surveillance.

33. Indiquer les qualifications professionnelles de chacun des membres, selon le cas, du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Conseil général et de supervision ou du comité chargé des affaires financières, et autres formations complémentaires et expérience professionnelle significatives. Au titre des dispositions du paragraphe 21, il est possible de renvoyer au paragraphe du rapport où cette information figure déjà.

Les qualifications professionnelles et autres formations et expérience professionnelle significatives des membres du Conseil de surveillance sont les suivantes :

Oscar Manuel Machado de Figueiredo (président du conseil de surveillance)

Diplômé en Comptabilité et Administration, Instituto Superior de Contabilidade e Administração de Coimbra.

Cours post-universitaire en Sciences économiques et commerciales de l'Université Catholique portugaise.

Il est membre du comité directeur de l'Ordre des commissaires aux comptes .

Il est membre du Comité exécutif de la commission de normalisation comptable portugaise et coordinateur du comité de normalisation comptable publique.

Il fut consultant en matière de comptabilité et d'audit pour plusieurs projets réalisés en Angola et au Mozambique et formateur dans les mêmes domaines au Portugal et dans les PALOP (Pays africains de langue officielle portugaise).

Il a été recruté chez Ernst & Young en janvier 1979, dont il a été associé de 1992 à 2006.

Mateus Moreira (membre du Conseil de surveillance)

Diplômé en Finances, Institut Supérieur des Sciences Économiques et Financières, 1972.

Retraité depuis le 30 septembre 2003 de Millennium BCP, où il occupait le poste de directeur central adjoint.

Il fut membre du Conseil de surveillance de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A..

Miguel Carmo Pereira Coutinho (membre du Conseil de surveillance)

2ème année de l'Institut Supérieur d'Agronomie, 1952.

Il fut chef d'entreprise.

Actuellement, il est retraité.

Il fut membre du Conseil de surveillance de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A..

b) Fonctionnement

34. Indiquer les règlements de fonctionnement, selon le cas, du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Conseil général et de supervision ou du comité chargé des affaires financières, et lieu où ils peuvent être consultés. Au titre des dispositions du paragraphe 24, il est possible de renvoyer au paragraphe du rapport où cette information figure déjà.

Comme mentionné au paragraphe 22 de ce rapport, il n'existe aucun règlement de fonctionnement ou de code de conduite des organes sociaux.

35. Indiquer le nombre de réunions réalisées et le degré d'assiduité de chaque membre, selon le cas, du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Conseil général et de supervision ou du comité chargé des affaires financières. Au titre des dispositions du paragraphe 25, il est possible de renvoyer au paragraphe du rapport où cette information figure déjà.

Au cours de l'exercice 2014, le Conseil de surveillance a tenu cinq réunions qui ont compté avec la participation de tous ses membres titulaires.

Les premières quatre réunions ont compté avec la présence du président du conseil de surveillance d'alors, Monsieur António Gonçalves Monteiro, et des membres de cet organe. Mais, étant donné que la dernière réunion eut lieu après que Monsieur António Gonçalves Monteiro a renoncé au poste de président du conseil de surveillance et après que Monsieur Óscar Manuel Machado est devenu membre titulaire, elle a compté, en plus des membres avec la présence de ce dernier, qui a même été désigné au cours de cette même réunion comme président de cet organe.

36. Mentionner la disponibilité de chacun des membres, selon le cas, du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Conseil général et de supervision ou du comité chargé des affaires financières, en indiquant les fonctions exercées en simultanément avec d'autres entreprises, au sein et à l'extérieur du Groupe, et autres activités significatives exercées par les membres de ces organes au cours de l'exercice. Au titre des dispositions du paragraphe 26, il est possible de renvoyer au paragraphe du rapport où cette information figure déjà.

Tous les membres du Conseil de surveillance ont la disponibilité nécessaire pour exercer leurs fonctions chez TD,SA, notamment pour participer aux réunions périodiques du Conseil d'Administration et du Conseil de surveillance, pour suivre l'activité de la société et élaborer et publier les documents de reddition des comptes, en coordination avec l'activité du cabinet d'audit (Sociedade de commissaires aux comptes).

Les fonctions exercées par chacun des membres du Conseil de surveillance dans des sociétés au sein et à l'extérieur du Groupe sont indiquées ci-dessous :

Óscar Manuel Machado de Figueiredo (président du conseil de surveillance)

Au 31 décembre 2014, il exerçait les fonctions de membre titulaire du conseil de surveillance des sociétés et organismes suivants : PT Portugal, SGPS, S.A., Real Vida Seguros, S.A., et Sporting Clube de Portugal.

Mateus Moreira (membre du Conseil de surveillance)

Au 31 décembre 2014, il n'exerçait aucune fonction dans aucune autre société.

Miguel Carmo Pereira Coutinho (membre du Conseil de surveillance)

Au 31 décembre 2014, il n'exerçait aucune fonction dans aucune autre société.

c) Compétences et fonctions

37. Décrire les procédures et les critères adoptés par l'organe de surveillance en vue d'acquiescer des services supplémentaires de l'auditeur externe.

Les seuls services fournis par l'auditeur externe sont ceux de la révision légale des comptes et d'audit. Par conséquent, cette norme ne s'applique pas à la réalité de TD,SA.

38. Indiquer les autres fonctions des organes de surveillance et, le cas échéant, du comité chargé des affaires financières.

Les organes de surveillance n'exercent que les fonctions qui sont décrites plus haut et définies par la législation.

IV. LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

39. Identifier le commissaire aux comptes et l'associé commissaire aux comptes qui le représente.

Les fonctions de commissaire aux comptes sont exercées par le cabinet d'audit Mariquito, Correia & Associados - SROC, qui est représenté par son associé, Monsieur António Francisco Escarameia Mariquito.

40. Indiquer depuis combien d'années le commissaire aux comptes exerce ses fonctions de façon successive auprès de la société et/ou du groupe.

Le commissaire aux comptes a été désigné pour la première fois lors de la constitution de la société, le 30 novembre 2009, et il a été reconduit dans ses fonctions par l'Assemblée générale du 20 mai 2011 pour la durée quadriennale 2011/2014.

Nous jugeons bon d'indiquer que le cabinet d'audit Mariquito, Correia & Associados - SROC a informé TD,SA dans un pli daté du 18 septembre 2014 qu'il ne serait pas disponible pour une éventuelle réélection en tant que commissaire aux comptes pour le mandat 2015-2018, et ce en application des dispositions des articles 11 et 15 du Code des Valeurs Mobilières.

41. Décrire les autres services fournis à la société par le CAC

Les seuls services fournis à TD,SA par le commissaire aux comptes sont ceux de la révision légale des comptes et d'audit.

V. L'AUDITEUR EXTERNE

42. Identifier l'auditeur externe désigné au titre de l'art. 8 et l'associé commissaire aux comptes qui le représente dans l'accomplissement de ces fonctions, ainsi que son numéro d'inscription à la Commission du marché des valeurs mobilières (CMVM).

L'auditeur externe désigné, au titre de l'article 8 du Code des Valeurs Mobilières, est le cabinet d'audit Mariquito, Correia & Associados - SROC, représenté par son associé, Monsieur António Francisco Escarameia Mariquito, qui est inscrit à la CMVM sous le numéro 2.235.

43. Indiquer depuis combien d'années l'auditeur externe et son associé commissaire aux comptes qui le représente dans l'accomplissement de ces fonctions exercent des fonctions de façon successive auprès de la société et/ou du groupe.

L'auditeur externe et son associé commissaire aux comptes qui le représente dans l'accomplissement de ces fonctions exercent des fonctions chez TD,SA depuis sa constitution qui eut lieu le 30 novembre 2009, c'est-à-dire, depuis 5 ans environ.

Nous informons toutefois que ce cabinet d'audit, ainsi que son associé exercent des fonctions dans d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte depuis 27 ans.

44. Indication de la fréquence d'alternance de l'auditeur externe et de son associé commissaire aux comptes qui le représente dans l'accomplissement de ces fonctions.

Il n'existe pas de politique définie concernant l'alternance de l'auditeur externe et de son associé commissaire aux comptes qui le représente dans l'accomplissement de ces fonctions.

Toutefois, la question prévue dans la recommandation n° IV.3, selon laquelle *les sociétés doivent procéder à l'alternance de l'auditeur au terme de deux ou trois mandats, selon qu'ils sont respectivement de quatre ou de trois ans*, ne se pose pas, puisqu'il en est à son deuxième mandat. D'ailleurs, conformément à l'information donnée par Mariquito, Correia & Associados - SROC, indiquée au paragraphe 40 ci-dessus, il n'est pas prévu que ce mandat soit renouvelé.

45. Indication de l'organe chargé d'évaluer l'auditeur externe et la fréquence de cette évaluation.

L'activité de l'auditeur externe a été évaluée tous les ans par le Conseil de surveillance et par tous les autres organes sociaux de TD,SA et aucune circonstance n'a justifié sa révocation ou la résiliation du contrat de prestation de ses services pour juste motif.

À ce sujet, étant donné que le Conseil d'Administration et les services sous sa dépendance sont intégrés directement dans la structure opérationnelle de TD,SA et qu'ils disposent des moyens matériel, de l'information et de la documentation, le Conseil d'Administration et les services en relevant ont pris l'engagement de les procurer à l'auditeur externe afin qu'il ait toutes les conditions nécessaires à l'exercice de ses fonctions au sein de l'entreprise.

C'est le Conseil d'Administration, et non pas le conseil de surveillance, qui est le principal interlocuteur et le premier destinataire des rapports de l'auditeur externe, conformément à ce qui est stipulé dans la recommandation n° II.2.2, puisque, comme indiqué ci-dessus, c'est également cet organe qui est directement intégré dans la structure opérationnelle de l'entreprise, ce qui facilite les communications et la circulation de l'information entre les différents organes et entités, sans toutefois jamais porter atteinte à l'indépendance de l'auditeur.

Ces procédures sont toutefois mises au point et établies en coordination avec le Conseil de surveillance qui, sans porter atteinte à cette situation, obtient toujours de l'auditeur externe et de son équipe les informations et les éléments qu'il considère nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

La rémunération de l'auditeur externe est fixée par le comité des rémunérations de l'entreprise, dans les conditions prévues dans les statuts, de la même façon que pour les autres organes sociaux, et il n'existe à l'heure actuelle aucun motif justifiant l'interférence du Conseil de surveillance dans cette matière.

Ce modèle, mis en place depuis déjà un certain nombre d'années au sein du Groupe Teixeira Duarte, s'est avéré adapté au bon fonctionnement des organes sociaux et constitue une garantie de transparence.

46. Description des travaux, distincts de ceux d'audit, réalisés par l'auditeur externe pour la société et/pour les sociétés qui sont contrôlées par elle, indication des procédures internes visant à approuver l'acquisition de ces services et indications des raisons de leur acquisition.

Ni l'auditeur externe, ni aucune autre société qui lui serait apparentée ou qui appartiendrait au même réseau, ne fournit à TD,SA des services autres que l'audit.

47. Indication du montant de la rémunération annuelle payée par la société et/ou par des sociétés contrôlées ou en relation de groupe à l'auditeur et à d'autres personnes physiques ou morales appartenant au même réseau et détail du pourcentage concernant les services suivants (pour cette information, le concept de réseau découle de la recommandation de la Commission européenne n° C (2002) 1873, du 16 mai 2002).

La rétribution payée par la société et/ou par des sociétés en relation de dominance ou de groupe à l'auditeur et à d'autres personnes physiques ou morales appartenant au même réseau est déterminée en fonction du volume et de la qualité des services fournis dans le cadre des missions qui lui sont confiées au titre de la législation et des statuts.

Par la société		
Montant des services de contrôle légal des comptes	61.000,00	100,00%
Montant des services de garantie de fiabilité	-	-
Montant des services de conseil fiscal	-	-
Services autres que la révision légale des comptes	-	-
Par des sociétés comprises dans le Groupe		
Montant des services de contrôle légal des comptes	206.100,00	100,00%
Montant des services de garantie de fiabilité	-	-
Montant des services de conseil fiscal	-	-
Services autres que la révision légale des comptes	-	-

C. L'ORGANISATION INTERNE

I. LES STATUTS

48. Règles applicables à la modification des statuts de la société. (art. 245-A, §1, al. h).

Il n'existe aucune règle particulière concernant d'éventuelles modifications des statuts de la société. C'est le régime général prévu dans le Code des sociétés commerciales qui est appliqué, notamment les dispositions de ses articles 85, 383, paragraphes 2 et 386.

II. L'INFORMATION D'IRRÉGULARITÉS

49. Indiquer les moyens et les méthodes d'informations sur les irrégularités commises au sein de la société.

En ce qui concerne l'information sur de présumées irrégularités commises, la société incite ses collaborateurs à communiquer à leur hiérarchie toutes irrégularités détectées, par les moyens qu'ils jugeront utiles : par contact direct, pièce écrite, courriel ou par téléphone. Les personnes ayant légitimité pour recevoir ces informations sont les supérieurs hiérarchiques.

Lorsque que cela s'avère nécessaire à l'établissement des faits et à la détermination des responsabilités, des procédures ou des enquêtes sont ouvertes. La nécessaire confidentialité de l'information est assurée si elle est demandée par le déclarant ou si elle est jugée utile par la personne qui reçoit ses déclarations.

Les procédures sont suivies par le responsable du département où une irrégularité aurait eu lieu, avec le concours de personnes non impliquées dans la situation en cause et, si cela s'avère utile, avec le suivi d'avocats et de la direction centrale des Ressources humaines et des Services administratifs.

Les procédures font l'objet d'une décision des supérieurs hiérarchiques concernés, qui est communiquée au Conseil d'Administration et à toute autre entité qui doit en prendre impérativement connaissance.

En plus des règles mentionnées, en particulier du point de vue des autres parties prenantes (*stakeholders*), il existe un bureau d'aide à l'investisseur qui est lui aussi disponible pour recevoir des informations sur d'éventuelles irrégularités. Il est également possible de s'adresser aux organes de surveillance de la société, à savoir, au conseil de surveillance et au cabinet d'audit.

En outre, depuis 2014, il est possible de reporter directement au Conseil de surveillance toutes irrégularités en écrivant à l'adresse courriel suivante : irregularidades@teixeiraduarte.pt. Les collaborateurs ainsi que les actionnaires pourront y avoir accès, respectivement sur le portail du Groupe et sur le site officiel de TD,SA www.teixeiraduarte.pt, et donner des informations sur d'éventuelles irrégularités.

III. LE CONTRÔLE INTERNE ET LA GESTION DES RISQUES

50. Indiquer les personnes, organes ou comités chargés de l'audit interne et/ou de mettre en place des systèmes de contrôle interne.

Les services d'audit interne du Groupe Teixeira Duarte ont joué un rôle fondamental pour la mise en place de systèmes de contrôle interne.

Au 31 décembre 2014, ces services comptaient avec 6 collaborateurs qui relevaient, au plan hiérarchique et fonctionnel, de l'administrateur Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte.

Toutefois, il convient de souligner le rôle important joué en la matière par les services de la Direction Générale chargés de la consolidation des comptes et du secrétariat général en matière de publicité de l'information financière.

51. Exposer, même par un organigramme, les relations de dépendance hiérarchique et/ou fonctionnelle par rapport à d'autres organes ou comités de la société.

Comme mentionné plus haut, au 31 décembre 2014, les services d'audit interne relevaient, aux plans hiérarchique et fonctionnel, de l'administrateur Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte, qui n'était pas considéré comme indépendant au regard des dispositions normatives applicables.

On peut cependant considérer que cet administrateur ne se trouve pas dans une situation susceptible de remettre en cause la probité de son analyse ou de sa décision.

Ajoutons que depuis leur création au sein du Groupe Teixeira Duarte, les services d'audit interne ont non seulement toujours été placés sous la dépendance hiérarchique du Conseil d'Administration, mais ont toujours rendu compte, d'un point de vue fonctionnel, à l'administrateur chargé des affaires financières. Ce modèle s'est avéré adéquat, car il facilite la communication, la collaboration et l'échange d'informations entre ces services qui sont encadrés dans la structure organisationnelle de l'entreprise et par l'administrateur en charge, sans que, nous le réitérons, la probité d'aucun d'entre eux ne soit jamais remise en cause.

Dans ce contexte, c'est le Conseil d'Administration – et non pas le conseil de surveillance, comme figure dans la recommandation n° II.2.5 – qui se prononce sur les plannings du service d'audit interne et sur les moyens qui lui sont alloués. C'est lui qui reçoit tous les rapports effectués par ce service, même quand il s'agit de matières ayant trait à la reddition des comptes, à des conflits d'intérêts qui ont été décelés ou à leur résolution et à de potentielles illégalités détectées.

En ce qui concerne les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la société, le Conseil d'Administration est tenu en premier lieu de connaître les risques les plus significatifs encourus par la société, de les évaluer, puis de prendre les mesures nécessaires pour les prévenir.

Dans ce contexte, il appartient au Conseil d'Administration de concevoir et d'élaborer les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques qui s'avèrent nécessaires et adaptés aux différentes situations identifiées, d'en contrôler la mise en œuvre et de suivre et d'évaluer leur fonctionnement.

En outre, c'est au Conseil d'Administration – et non pas aux organes de surveillance, comme mentionné dans la recommandation n° II.2.4 – qu'il appartient d'évaluer le fonctionnement de ces systèmes et de proposer les ajustements à apporter pour répondre aux besoins de TD,SA. En effet, il s'agit d'une matière qui, de par sa nature et les spécificités décrites plus haut, entre dans le champ d'action du Conseil d'Administration et qui s'inscrit dans le contrôle et la supervision de ce Conseil sur les différentes directions des sociétés du Groupe. C'est ce système qui s'est avéré adapté aux objectifs poursuivis.

Cette réalité est toutefois suivie de près par les membres des organes de surveillance qui, au-delà de suivre régulièrement l'activité du Groupe, se font représenter dans les réunions mensuelles du Conseil d'Administration où sont rapportés plusieurs éléments de différentes natures avec des rapports d'information et de prévision de l'activité du groupe dans les différents marchés et secteurs.

52. Informer s'il existe d'autres secteurs fonctionnels ayant des compétences en matière de contrôle des risques.

Il n'existe aucun autre secteur ayant des compétences exclusives en matière de contrôle des risques. Étant donné le modèle en vigueur dans le Groupe dans ce domaine, tous les secteurs ont leur quote-part de responsabilité conformément à ce qui vient d'être exposé.

53. Identifier et décrire les principaux risques (économiques, financiers et juridiques) auxquels est exposée la société dans l'exercice de son activité.

Les principaux risques économiques, financiers et juridiques auxquels est exposée la société dans l'exercice de son activité sont les suivants :

- changement des conditions économiques et du climat des affaires au Portugal et à l'étranger dans les pays où le Groupe est présent, notamment en Angola, en Algérie, au Brésil et au Venezuela;
- fluctuation et volatilité des taux d'intérêt, des spreads de crédit et des taux de change;
- modifications des politiques gouvernementales;
- encadrement réglementaire et financier de l'activité bancaire;
- changements de l'environnement concurrentiel des secteurs d'activité où le Groupe Teixeira Duarte opère; et
- fluctuations des marchés boursiers en général et du cours de BCP en particulier.

Ajoutons que l'activité du Groupe Teixeira Duarte dépend du contexte économique et des effets d'une situation macro-économique donnée sur les niveaux de confiance des différents agents économiques, sur les volumes d'investissement, sur les exportations et sur l'ensemble du commerce, ainsi que sur le niveau de l'emploi et de la consommation.

Historiquement, les secteurs d'activité du Groupe, notamment celui de la construction, évoluent en corrélation, plus ou moins directement, avec la performance macro-économique des pays ou des marchés où le Groupe Teixeira Duarte opère, en particulier avec l'évolution du produit intérieur brut (PIB) et des prix de marché respectifs. L'activité du Groupe, et par conséquent ses résultats, peuvent donc être affectés de façon significative par la performance des économies où opère le Groupe Teixeira Duarte, en particulier sous l'effet de la croissance ou de la contraction du marché de la construction, secteur d'activité représentant la plus grande part des produits opérationnels du Groupe (46,2% en 2014).

Le principal secteur d'activité du Groupe Teixeira Duarte étant la **construction**, notamment les branches de la géotechnique et de la réhabilitation, du bâtiment, des infrastructures et de la construction métallique, des ouvrages souterrains, ferroviaires et maritimes, les principaux risques inhérents à ce secteur sont décrits ci-dessous.

Le secteur de la construction à grande échelle implique des moyens considérables, tant humains que matériels, et des coûts fixes élevés, non seulement pour créer les équipes nécessaires et leur donner formation, mais aussi pour investir de façon significative dans l'achat, la maintenance et l'adaptation du matériel.

Les sommes engagées pour répondre à de nombreux appels d'offres, aussi bien pour l'élaboration des soumissions que pour les assurances et les garanties et cautions qui doivent quelquefois être fournies, constituent un autre facteur de risque inhérent à cette activité, surtout si l'on tient compte des pénalités prévues dans les grands marchés publics auxquels participe le Groupe Teixeira Duarte.

En outre, la contraction de l'investissement public et des grands investissements privés s'est répercuté sur les rentrées de fonds, qui sont également souvent pénalisés par les délais et retards de paiement.

Par ailleurs, la nature du service fourni entraîne très souvent des changements des situations qui avaient été négociées au départ, fruit des vicissitudes des marchés en cause (changements climatiques, découverte de caractéristiques naturelles défavorables et différentes de celles qui était prévues, phénomènes naturels, sociaux et économiques résultant de l'impact de l'ouvrage) et des modifications des études de projets, souvent sur décision des maîtres d'ouvrage, ce qui oblige à une grande flexibilité pour réaliser correctement les ouvrages.

Un autre aspect important découle du grand nombre de fournisseurs de biens et d'équipements et de prestataires de services travaillant avec l'entreprise qui peuvent entraîner des risques, par des actions ou des omissions dont ils seraient responsables, qui comprennent des interruptions ou des retards des services fournis ou de la fourniture de biens.

Du point de vue commercial, la globalisation a permis à d'autres grands groupes de réalisation d'entrer sur les principaux marchés où opère depuis plus longtemps Teixeira Duarte - notamment, au Portugal et en Angola - ce qui oblige à déployer plus d'efforts pour présenter des solutions et des offres et pour optimiser les coûts, de façon à accompagner la compétitivité de ces sociétés.

Les **concessions** sont généralement des projets à long terme qui comprennent toujours plus de composantes ayant trait aux études, à la conception, à la réalisation, au financement et à l'exploitation. En raison de leur complexité, qui oblige à établir des partenariats, et de la durée des processus, elles représentent un risque important lors de l'évaluation des actifs et des projets à long terme, dans un monde chaque fois plus dynamique et aux changements inattendus.

L'**immobilier** a été à l'origine et au centre de la crise dite des *subprimes*. Les conséquences de cette conjoncture internationale sont tangibles au Portugal : les exigences des nouveaux projets augmentent à tous les niveaux (administratif, économique, social, environnemental, entre autres), et l'offre manifestement de plus en plus excédentaire fait diminuer les prix, tandis que la demande rencontre chaque fois plus de difficultés pour recourir au crédit.

L'**hôtellerie** en Algarve a été très pénalisée par l'apparition de nouvelles destinations plus accessibles et par les changements de routes des grandes agences internationales. En Afrique, les hôtels sont évidemment exposés aux caractéristiques des pays où ils se trouvent et à la concurrence qui prend une dimension jamais connue auparavant. En outre, étant donné les niveaux d'endettement de quelques-unes des filiales qui opèrent dans ce secteur, l'évolution défavorable des taux d'intérêt pourra se répercuter sur leurs résultats, et par conséquent sur leur situation patrimoniale.

En Angola, le secteur de la **grande distribution** est très exposé aux caractéristiques propres au pays et aux difficultés logistiques de ravitaillement, de transport et de déplacement.

Le secteur du **commerce automobile** doit faire face actuellement à une forte concurrence, en particulier sur le angolais, où la compétitivité est de plus en plus féroce et l'investissement effectué par le Groupe oblige à optimiser fortement les activités et les coûts, dans un marché toujours plus exigeant.

En ce qui concerne le secteur de l'**énergie**, il faut indiquer qu'en 2015 déjà, le Groupe fait cession de la participation qu'il détenait chez PETRIN - Petróleos e Investimentos, S.A., société par laquelle il opérait dans le secteur des carburants. Par conséquent, les risques auxquels sont exposés les plus exposés dans ce secteur se limitent à la volatilité des prix du gaz sur les marchés internationaux.

Ainsi, dans le Groupe Teixeira Duarte, les risques sont limités au marché portugais et se concentrent sur trois aspects : (i) la faible part de marché dans le secteur des carburants liquides; (ii) le fait que les principaux fournisseurs sont également les principaux concurrents, avec de grandes parts de marché; (iii) et la question délicate de la gestion du crédit accordé aux distributeurs, notamment par la consignation du produit fourni.

Quant aux **participations financières**, notamment la participation qualifiée détenue dans la Banco Comercial Português, S.A, le risque résulte de l'actuelle fragilité des marchés financiers et du possible impact de la volatilité des cours sur les comptes du Groupe Teixeira Duarte, qui pourrait dans certaines circonstances affecter les résultats.

Les risques décrits, s'ils surviennent, pourront avoir un impact négatif sur les résultats du Groupe Teixeira Duarte et sur sa situation financière.

TD,SA est exposée à des risques de stratégie : des prises de décisions stratégiques qui pourraient être inappropriées, une mise en œuvre défectueuse des décisions prises ou l'incapacité de répondre à l'évolution des conditions du marché.

L'activité internationale du Groupe Teixeira Duarte représente une part significative du chiffre d'affaires du Groupe (86,9% en 2014). Il n'est pas possible de garantir que les opérations réalisées sur les marchés extérieurs où opère le Groupe soient couronnées de succès. De plus, ces opérations sont exposées aux risques de change découlant d'éventuelles évolutions défavorables dans l'économie des pays où elles sont réalisées. Ces facteurs pourront affecter l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe Teixeira Duarte.

Le Groupe Teixeira Duarte opère dans différents secteurs d'activité, tels que la construction qui représente une part importante des produits opérationnels du Groupe, mais aussi dans la grande distribution, l'énergie et le commerce automobile. Ces secteurs représentent 36,7% des produits opérationnels du Groupe et peuvent être considérés comme des secteurs très compétitifs. Ce contexte concurrentiel, en cas de cycles défavorables dans les secteurs d'activité où opère le Groupe, peut avoir un effet négatif sur les marges commerciales de l'entreprise et sur ses résultats, et par conséquent sur sa situation financière.

La capacité du Groupe Teixeira Duarte de mettre en œuvre avec succès sa stratégie définie dépend de sa capacité à recruter et à retenir les collaborateurs les plus qualifiés et compétents pour chaque fonction. Bien que la politique des ressources humaines du Groupe Teixeira Duarte soit orientée de façon à atteindre ces objectifs, il n'est pas possible de garantir qu'à l'avenir il n'existera pas de limitations dans ce domaine. Cette circonstance pourra limiter ou retarder cette stratégie, ce qui pourra avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Une aggravation des conditions économiques globales ou des adversités qui frappent les économies au niveau local peuvent mettre les clients du Groupe Teixeira Duarte dans l'incapacité d'honorer leurs engagements ou conduire à des retards importants, entraînant un dépassement des lignes de crédit. Ce scénario provoquerait des pertes qui affecteraient l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe Teixeira Duarte.

Le Groupe Teixeira Duarte pourra, à l'avenir, être partie dans plusieurs litiges se rapportant à son activité, y compris ceux dont la décision lui aura été, totalement ou partiellement, favorable. Ils pourront faire l'objet d'appel ou d'une action en annulation par les parties adverses, conformément aux règles de procédure applicables, jusqu'à ce que ces jugements aient force de chose jugée. Le Groupe Teixeira Duarte ne peut pas garantir qu'il gagnera les actions concernant ses activités et une décision négative pourra avoir un effet néfaste important sur l'activité, sur la situation financière et sur les résultats du Groupe Teixeira Duarte.

Les activités de TD,SA exigent des investissements. Le Groupe finance une partie de ces investissements en utilisant les flux de trésorerie générés par ses activités opérationnelles. Toutefois, TD,SA et ses filiales financent la plus grande part de leurs investissements en ayant recours à des sources extérieures, tels que les emprunts bancaires et les offres sur les marchés de capitaux.

Le Groupe Teixeira Duarte est exposé à un ensemble de risques, tels que les risques de liquidité, de taux d'intérêt ou de taux de change, entre autres. En cas de scénario exceptionnellement adverses, les politiques et les procédures utilisées par TD,SA pour identifier, suivre et gérer les risques pourront ne pas s'avérer totalement efficaces.

Comme tout autre groupe économique intégré dans un environnement concurrentiel, le Groupe Teixeira Duarte est également soumis à des risques liés à la liquidité. Le Groupe considère qu'il est doté des moyens nécessaires pour contrôler efficacement le risque de son activité, compte tenu de l'efficacité de l'action de la direction selon les éléments fournis par les services de consolidation des comptes et d'audit interne, et de l'action de la direction centrale Finances et Comptabilité, à qui il appartient de contrôler la liquidité du Groupe Teixeira Duarte, sous la supervision directe de l'administrateur chargé des affaires financières.

TD,SA gère le risque de liquidité du Groupe par deux moyens : d'une part, en s'assurant que la dette financière du Groupe a une composante importante de moyen et long terme avec des dates d'échéance adaptées à la capacité attendue de générer des fonds et le refinancement de ces lignes, et d'autre part, en disposant de facilités de crédits, disponibles dans plusieurs cas sous forme de lignes en compte courant.

Dans le cours normal de son activité, le Groupe est soumis à des risques opérationnels déterminés, à savoir interruptions du service fourni ou retards de la prestation de services, fraudes, omissions, erreurs et retards dans la mise en place des instruments nécessaires à la gestion des risques. Ces risques sont suivis en permanence par le Groupe, à l'aide de systèmes administratifs et d'information, entre autres. Quelques-uns de ces risques opérationnels sont couverts par des polices d'assurance.

Les opérations du Groupe Teixeira Duarte dépendent du traitement informatique. Le traitement informatique comprend la maintenance des registres, l'information financière et d'autres systèmes, comme des systèmes de surveillance et de contrôle des différentes opérations du Groupe, notamment pour la gestion des ressources humaines, la gestion comptable et aussi logistique, administrative et des stocks. Bien que l'évaluation des systèmes informatiques nous conduise à penser qu'ils ont une capacité suffisante, il n'est pas possible de garantir aux potentiels investisseurs que tous les problèmes ayant trait aux systèmes de technologie de l'information seront totalement identifiés et corrigés en temps voulu par les systèmes des technologies de l'information, ni que les améliorations technologiques introduites seront systématiquement couronnées de succès.

Le coût de la plus grande partie de la dette financière contractée par le Groupe Teixeira Duarte est indexé à des taux de référence variables et TD,SA est pour cela même exposée au risque de taux d'intérêt.

Toutefois, afin de gérer ces variations, le secteur financier du Groupe Teixeira Duarte suit en permanence le développement du marché et il est à même d'utiliser des instruments financiers qui permettent d'amoindrir les effets de la volatilité des taux d'intérêt. Ce type d'instruments est souscrit en fonction des risques qui affectent les actifs et les passifs et après avoir étudié les instruments existant sur le marché qui sont les plus appropriés pour les couvrir. Ces opérations sont surveillées en permanence, notamment par l'analyse de plusieurs indicateurs relatifs à ces instruments, en particulier l'évolution de leur valeur de marché et la sensibilité des cash-flows prévisionnels, et de la propre valeur de marché, aux changements des variables clés qui conditionnent les structures, dans le but d'évaluer leurs effets financiers. Les instruments financiers dérivés sont enregistrés conformément aux dispositions de la norme IAS 39, et sont mesurés à leur juste valeur, laquelle est basée sur les évaluations effectuées par les établissements financiers. Ils sont qualifiés comme instruments de couverture ou comme instruments détenus aux fins de négociation, conformément aux dispositions de la norme IAS 39.

La variation du taux de change de l'euro par rapport aux autres monnaies, notamment, au dollar américain, au kwanza angolais, au dinar algérien, au real brésilien, au metical mozambicain et au bolivar vénézuélien, peut avoir un impact sur la situation financière de TD,SA. Le Groupe Teixeira Duarte opère sur différents marchés et enregistre des produits en monnaie étrangère. Il a également des actifs et des passifs monétaires libellés dans une monnaie différente de l'euro. Aussi est-il exposé aux variations de ces devises.

Le Groupe Teixeira Duarte achète des biens divers, surtout dans les secteurs de la construction, du commerce alimentaire et du commerce automobile, dans des monnaies différentes de celle dans laquelle ils sont vendus ultérieurement, notamment en Angola, ce qui peut, indirectement, avoir une influence sur les résultats obtenus par le Groupe dans ces secteurs.

Il est important de mentionner l'importation et l'exportation de matériaux de construction et de produits essentiellement de consommation pour les sociétés de droit angolais qui opèrent dans le secteur de la grande distribution, et celles de véhicules automobiles, de pièces et de matériel, pour les différentes filiales locales qui opèrent dans le secteur du commerce automobile en Angola avec, entre autres, les marques Chevrolet, Honda, JMC, Mahindra, Nissan, Peugeot, Renault, e SsangYong.

Des variations défavorables du prix du pétrole et des matières premières pourront affecter de façon significative les résultats et la situation financière du Groupe Teixeira Duarte.

La volatilité du prix des matières premières constitue un risque pour le Groupe Teixeira Duarte, car elle affecte l'activité opérationnelle du secteur de la construction, bien qu'elle soit ponctuellement atténuée par des contrats signés avec des fournisseurs qui pratiquent des prix fixes et par des contrats avec des clients qui permettent de répercuter ces variations dans les prix.

Le Groupe Teixeira Duarte est particulièrement exposé de façon indirecte au prix du pétrole. La capacité du Groupe à répercuter les augmentations du prix du pétrole sur les prix des biens de consommation finale et des services qu'il fournit est réduite. Par conséquent, elles pourront avoir des effets négatifs sur les marges directes des biens de consommation finale vendus et sur la contribution nette des services fournis. De plus, comme l'augmentation du prix du pétrole a un impact direct sur les frais de transport associés aux activités du Groupe, les variations défavorables des prix du pétrole pourront avoir un effet négatif tangible sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Plus concrètement, l'évolution du prix du pétrole pourra affecter de manière significative les résultats du Groupe Teixeira Duarte, et ce pour trois raisons :

- directement, à travers la marge générée dans l'énergie, secteur d'activité qui, en 2014, a représenté 3,8% des produits opérationnels du Groupe Teixeira Duarte;
- les frais de transport sont l'un des postes de charges les plus importants des comptes d'exploitation du Groupe;
- les coûts énergétiques ont également une certaine importance dans le prix des fournitures et des services extérieurs;
- l'évolution du prix du pétrole a des répercussions sur le développement de l'économie même des marchés où opère le Groupe Teixeira Duarte, dont pour quelques-uns d'entre eux de façon assez significative, en raison de la force que représente ce produit dans le PIB de ces pays.

L'augmentation des impôts ou la réduction des avantages fiscaux pourront avoir un effet négatif sur l'activité du Groupe Teixeira Duarte.

Le Groupe Teixeira Duarte pourra être affecté par des modifications introduites dans la législation et autre réglementation fiscale applicable au Portugal, dans l'Union européenne et dans les différents pays où il exerce.

Les états financiers du Groupe Teixeira Duarte peuvent être influencés par la valorisation des participations financières détenues.

La situation nette, les capitaux propres et même, dans certaines situations de dépréciation, les résultats du Groupe Teixeira Duarte peuvent être influencés par la valorisation/dévalorisation des participations financières détenues, ce qui, dans le cas des participations détenues dans des sociétés admises à la négociation sur le marché réglementé, dépend directement du cours des actions concernées.

Les sociétés du Groupe Teixeira Duarte sont assujetties aux risques inhérents à toute activité économique, tels que les accidents, les dommages ou les catastrophes naturelles qui peuvent donner origine à des pertes sur les actifs du Groupe ou bien à des interruptions temporaires de l'activité. Ces risques peuvent également affecter les principaux clients et fournisseurs du Groupe Teixeira Duarte, avec un impact significatif sur les niveaux de rentabilité dans le cas où il ne serait pas possible de trouver des clients de substitution pour maintenir le chiffre d'affaires, ou des fournisseurs qui permettraient de conserver la même structure de coûts.

54. Description de la procédure d'identification, d'évaluation, de suivi, de contrôle et de gestion des risques.

Les procédures internes mises en œuvre au niveau du contrôle interne et de la gestion des risques se caractérisent par l'autonomie conférée aux cadres de la société dans le pilotage et le suivi des affaires, en développant leur sens des responsabilités et en stimulant leur esprit d'entreprise.

Cette relation constante entre autonomie et sens des responsabilités exige de chacun de nos collaborateurs de faire preuve de réalisme et d'accomplir les tâches qui leur sont confiées avec rigueur et jugement. Ceci constitue un système de contrôle des risques solide, durable et efficace, dont les résultats pratiques sont jugés satisfaisants.

Il est important d'avoir toujours à l'esprit que les coûts du contrôle doivent être à la mesure des matières qu'on souhaite contrôler. Selon l'évaluation que nous faisons de notre société, de la façon dont elle est gérée, vu la composition des cadres et des directeurs des sociétés qui intègrent le Groupe Teixeira Duarte et les principes et les concepts fondamentaux qui sont appliqués, nous sommes arrivés à la conclusion que les coûts entraînés par la création d'éventuels comités en vue de l'efficacité et du contrôle seraient largement supérieurs aux avantages qui pourraient découler d'un contrôle réalisé par de tels comités. Le simple fait de créer des comités à cet effet finit, du point de vue formel, par entraîner de nouveaux obstacles d'ordre bureaucratique et sans aucun effet dans leur mise en pratique.

Bien que le système de contrôle interne et de gestion des risques mis en œuvre dans notre société n'obéisse pas intégralement aux exigences énumérées dans la recommandation n° II.1.5, TD,SA est convaincue du bien fondé du modèle décrit plus haut, car elle considère que les principales lignes de cette recommandation sont inadaptées au fonctionnement normal de l'entreprise. Elle pourrait créer plusieurs obstacles d'ordre formel et bureaucratique, qui ne sont compatibles ni avec l'exécution des procédures déjà mises sur pied ni avec la responsabilisation des structures organisationnelles du Groupe.

55. Indiquer les principaux éléments des systèmes de contrôle interne et de gestion du risque mis sur pied dans la société, notamment quant au processus de publicité de l'information financière (art. 245-A, § 1, al. m).

Le processus de publicité de l'information financière est coordonné par le Conseil d'Administration et est toujours suivi par les organes de surveillance. L'équipe des services de consolidation des comptes et celle du secrétariat général y travaillent. La première élabore et établit les comptes et les autres documents comptables et financiers, tandis que la deuxième se charge de préparer le document final et de le diffuser.

Ces deux services suivent l'évolution des textes réglementaires applicables, portant aussi bien sur les matières financières que juridiques et sont en contact avec la commission du marché des valeurs mobilières afin de mettre à jour les informations et les règlements complémentaires sur ces sujets, dont le Conseil d'Administration est directement tenu informé.

Tous les collaborateurs qui travaillent dans les services de consolidation des comptes et ceux qui, dans les services du secrétariat général participent à la préparation et à la diffusion du document final, sont inscrits sur la liste prévue à l'article 248 du Code des valeurs mobilières. C'est-à-dire que ce sont des collaborateurs qui ont accès à l'information privilégiée. Ils sont tous informés par une lettre remise en main propre qu'ils font partie de cette liste et des conséquences légales qu'ils encourent en cas de divulgation ou d'utilisation abusive de cette information privilégiée.

IV. LAIDE À L'INVESTISSEUR

56. Indiquer le service chargé de l'aide à l'investisseur, sa composition, ses fonctions, l'information mise à disposition par ces services et coordonnées de contact.

En vue de renforcer la politique de publicité de l'information mentionnée plus haut, de favoriser le contact permanent avec le marché et de répondre aux demandes des investisseurs en temps utile, dans le respect rigoureux du principe de l'égalité entre les actionnaires et dans le but de prévenir d'éventuels asymétries dans l'accès à l'information des investisseurs, la société dispose d'un bureau d'aide à l'investisseur. Il fonctionne sous la responsabilité de l'administrateur Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte, et sous la coordination de Monsieur José Pedro Poiães Cobra Ferreira, représentant chargé des relations avec le marché dûment enregistré auprès de la CMVM.

Toute l'information dont les investisseurs entendent avoir besoin et qui est disponible au titre des normes, des règlements et autres directives applicables, est fournie par ce bureau qui peut être contacté par les différents moyens ci-dessous :

Adresse : Lagoas Park, Edifício Dois, 2740-265, Porto Salvo, Oeiras

Téléphone : + 351 217 912 415

Télécopie : + 351 217 941 108

Courriel : representantemercado@teixeiraduarte.pt

Le bureau d'aide à l'investisseur se charge également de tenir un registre des demandes faites par les parties prenantes et du traitement donné.

57. Représentant chargé des relations avec le marché

Comme mentionné au § 56 ci-dessus, les fonctions de représentant chargé des relations avec le marché sont exercées par Monsieur José Pedro Poiães Cobra Ferreira.

58. Dire quelle est la proportion des demandes d'information reçues au cours de l'année ou pendant des années précédentes et le délai de réponse.

En 2014, le délai de réponse moyen fut de 2 jours.

V. LE SITE INTERNET

59. Indiquer les adresse(s) web

L'adresse du site internet de TD,SA est le suivant : www.teixeiraduarte.pt. Sur ce site, la société donne, en portugais et en anglais, les informations considérées comme importantes qui font connaître son évolution et sa réalité actuelle aux plans économique, financier et de gouvernance.

60. Lieu où se trouve l'information sur la dénomination sociale, la qualité de société à capital ouvert, le siège et les autres éléments mentionnés à l'article 171 du Code des sociétés commerciales.

Ces informations peuvent être consultées sur :

<http://www.teixeiraduarte.pt/investidores/identificacao-da-sociedade.html>.

61. Lieu où se trouvent les statuts et les règlements de fonctionnement des organes et/ou des comités.

Les statuts de la société peuvent être consultés sur :

<http://www.teixeiraduarte.pt/investidores/estatutos.html>.

Comme mentionné précédemment, il n'existe pas de règlement de fonctionnement des organes sociaux et/ou des comités.

62. Lieu où se trouve l'information sur l'identité des membres des organes sociaux, du représentant chargé des relations avec le marché, du bureau d'aide à l'investisseur ou de la structure équivalente, leurs fonctions et les moyens de prendre contact avec eux.

L'information sur l'identité des membres des organes sociaux peut être consultée sur :

<http://www.teixeiraduarte.pt/investidores/orgaos-sociais/orgaos-sociais-teixeira-duarte-sa.html>.

L'information sur le représentant chargé des relations avec le marché et sur le bureau d'aide à l'investisseur peut être consultée sur :

<http://www.teixeiraduarte.pt/investidores/gabinete-apoio-investidor.html>.

63. Lieu où se trouvent les documents relatifs à l'information financière, qui doivent être disponibles au moins pendant cinq ans, ainsi que le calendrier semestriel des événements de la société, publié au début de chaque semestre, comprenant, entre autres, les réunions de l'Assemblée générale, la publication des comptes annuels, semestriels e, le cas échéant, trimestriels.

Dès 2009, année de constitution de la société, l'information financière peut être consultée sur :

<http://www.teixeiraduarte.pt/investidores/informacao-financeira/relatorios-anuais.html>.

Le calendrier semestriel des événements de la vie de la société peut être consulté sur :

<http://www.teixeiraduarte.pt/investidores/calendario-do-investidor.html>.

64. Lieu où se trouve la convocation à la réunion de l'Assemblée générale et toute l'information préparatoire et suivante la concernant.

Toutes les informations concernant les Assemblées générales de TD,SA peuvent être consultés sur :

<http://www.teixeiraduarte.pt/investidores/assembleias-gerais/teixeira-duarte-sa.html>.

65. Lieu où se trouve l'historique comportant les délibérations prises lors des réunions des Assemblées générales de la société, le capital social représenté et les résultats des suffrages, pour les 3 dernières années.

Ces informations peuvent être consultées sur :

<http://www.teixeiraduarte.pt/investidores/assembleias-gerais/teixeira-duarte-sa.html>.

D. LES RÉMUNÉRATIONS

I. QUI A COMPÉTENCE POUR LES DÉTERMINER

66. Indiquer qui a la compétence pour déterminer la rémunération des organes sociaux, des membres du comité exécutif ou de l'administrateur délégué et des dirigeants de la société.

Au titre des dispositions de l'article 11 des statuts de TD,SA et en vertu de la politique de rémunération définie pour les organes d'administration et de surveillance de la société, c'est au comité des rémunérations qu'il incombe de déterminer la rémunération des organes sociaux.

En outre, comme indiqué plus haut, étant donné qu'il n'existe pas de comité exécutif ou d'administrateur délégué, cette question, sur cette partie, n'est pas applicable à TD,SA.

Toutefois, en prenant pour fondement le critère fixé à l'article 248-B, § 3 du Code des Valeurs Mobilières, les seuls dirigeants de TD,SA qui ne font pas partie de son Conseil d'Administration sont membres du Conseil d'Administration de sa filiale Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. Par conséquent, conformément à ce qui est établi dans la même politique de rémunération des organes d'administration et de surveillance de TD,SA, la rémunération de ces dirigeants est déterminée par le comité des rémunérations de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., qui est composé des mêmes membres du comité des rémunérations de TD,SA.

II. LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

67. Indiquer la composition du comité des rémunérations, notamment l'identité des personnes physiques ou morales qui apportent leur aide, ainsi que l'indépendance de chacun des membres et des assistants.

Actuellement, le comité des rémunérations est composé des personnes ci-dessous, élues en Assemblée générale tenue le 20 mai 2011 pour exercer leurs fonctions pendant le mandat 2011/2014 :

- Monsieur Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte
- Monsieur António Carlos Calainho de Azevedo Teixeira Duarte
- Madame Maria da Conceição Maia Teixeira Duarte

M. Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte n'est pas considéré comme indépendant par rapport aux membres du Conseil d'Administration, car il est également Président de cet organe de direction.

TD,SA étant contrôlée par des sociétés détenues par des membres de la famille Teixeira Duarte, il est normal que ces personnes fassent partie du comité des rémunérations respectif. Telle a été la pratique courante, depuis des décennies, toujours dans le respect des règles et des recommandations sur les rémunérations des membres de l'organe d'administration fixées à chaque moment par la CMVM. Par conséquent, nous ne voyons aucune raison de la modifier.

Nous insistons sur le fait qu'il s'agit d'une société qui, suivant l'exemple de l'ancienne *holding* du Groupe (Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A.), a sa façon d'agir très singulière et a imprimé aux affaires sa propre empreinte. Elle a adopté une façon d'être qui lui est propre et suit une politique de gestion saine qui est reconnue comme telle par le public et le marché.

En outre, aucune personne physique ou morale n'a été recrutée pour apporter son aide au comité des rémunérations dans l'exercice de ses fonctions.

Nous informons encore que, dans le cadre de ses compétences, c'est à l'auditeur externe qu'il revient de vérifier si les politiques et les systèmes des rémunérations des organes sociaux sont appliqués, conformément à la recommandation n° IV.1.

68. Indiquer quelles sont les connaissances et l'expérience des membres du comité des rémunérations en matière de politique des rémunérations.

Messieurs Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte et António Carlos Calainho de Azevedo Teixeira Duarte ont les connaissances et l'expérience nécessaires en matière de politique de rémunération, dès lors qu'ils ont exercé ces fonctions pendant plusieurs années dans d'autres sociétés.

III. LA STRUCTURE DES RÉMUNÉRATIONS

69. Décrire la politique de rémunération des organes d'administration et de surveillance visée par l'article 2 de la loi 28/2009, du 19 juin 2009.

Le comité des rémunérations de TD,SA a fait sa déclaration sur la politique de rémunération des membres des organes d'administration et de surveillance, laquelle a été approuvée lors de l'Assemblée générale de la société, le 31 mai 2014, dont l'intégralité est reproduite ci-dessous :

«I. CADRE NORMATIF :

En application de la loi n° 28/2009 du 19 juin 2009 et de l'article onze des statuts de la société, le comité des rémunérations est tenu de soumettre tous les ans à l'approbation de l'Assemblée Générale une déclaration sur la politique des rémunérations des membres des organes de direction et de surveillance de cette société. Pour ce faire, il doit tenir compte, au-delà de ce texte de loi, de l'article 399 du Code des sociétés commerciales et du Code sur la gouvernance des sociétés de 2013 de la Commission du marché des valeurs mobilières cotées (recommandations).

II. CHAMP D'APPLICATION DE LA DÉCLARATION :

Tenant compte du modèle de gouvernance adopté par Teixeira Duarte, S.A., cette déclaration concerne tous les membres du Conseil d'Administration, du Conseil de surveillance et du cabinet d'audit.

III. INTRODUCTION :

En raison du processus de restructuration du Groupe Teixeira Duarte réalisée en 2010, Teixeira Duarte, S.A. a succédé à Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. en tant que société cotée tête du Groupe. Par conséquent, la politique des rémunérations est définie en tenant compte de la réalité historique et de la façon dont le thème abordé a été traité tout au long des années dans le cadre de cette dernière société.

IV. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

En ce qui concerne le Conseil d'Administration, le comité des rémunérations doit définir le montant de la composante fixe et celui de la variable de la rémunération de ses membres, selon des orientations qui les lient à la performance et aux résultats de l'entreprise dans son ensemble,

ainsi qu'à l'activité de l'organe de direction dans sa globalité, en fonction des objectifs fixés, en tenant compte des conditions et des montants de rémunération des autres collaborateurs de la Teixeira Duarte, S.A. et de la société qu'elle contrôle à 100% Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A..

La politique des rémunération et sa concrétisation dans les conditions décrites ici doit tenir compte de la performance à long terme de la société, du respect des normes applicables à l'activité de l'entreprise, de la retenue dans la prise de risques et la connaissance du marché.

La somme variable est attribuée à chacun des membres du Conseil d'Administration à titre de rémunération complémentaire et de prime de performance. Cette composante n'est absolument pas liée à l'évolution du cours des actions de la société, mais dépend plutôt de l'évolution des affaires de la société, des indicateurs financiers tels que l'endettement net et l'autonomie financière, du travail inlassable démontré par chacun des membres pour accomplir les tâches et atteindre les objectifs inhérents à leurs fonctions. Elle dépend également des résultats de l'exercice et de la politique de leur affectation qui privilégie l'augmentation des fonds propres de la Société et assure la distribution de dividendes aux actionnaires de façon continue et équilibrée.

Aucun administrateur n'a droit à une composante variable de sa rémunération avant qu'elle n'ait été attribuée concrètement par le comité des rémunérations. Il n'est pas non plus prévu que le tout ou une partie de la composante variable soit payées après l'apurement des comptes des exercices correspondant à tout le mandat. Il n'existe pas non plus de mécanisme destiné à limiter la rémunération variable si les résultats du dernier exercice montrent une détérioration importante de la performance de l'entreprise ou quand une telle détérioration est prévisible pour l'exercice en cours.

Le comité doit toutefois peser si une partie significative de la rémunération variable doit être différée pendant une période de trois ans au moins et si elle doit être payée seulement si la performance de la société demeure positive au cours de cette période, situation entendue comme telle si au moins un des faits ci-dessous est avéré :

- Augmentation des fonds propres;
- Moyenne de l'excédent brut d'exploitation (EBE) des exercices 2014 à 2016 supérieure à l'EBE enregistré en 2013;
- Moyenne des résultats nets consolidés des exercices 2014 à 2016 supérieure aux résultats nets consolidés de l'exercice 2013.

Il n'existe aucun système d'attribution d'actions et/ou de droits d'achat d'options sur des actions, ni aucun autre système d'encouragement avec les actions.

Pour la totalité de la rémunération des membres du Conseil d'Administration, aucune somme n'est payée sous forme de participation aux bénéfices.

Les administrateurs de Teixeira Duarte, S.A. ne doivent recevoir aucune rémunération, à quelque titre que ce soit, de la part des sociétés qu'elle contrôle ou qui font partie du groupe.

Il n'existe pas d'avantages non pécuniaires significatifs autres que ceux fixés par ce comité.

Les membres du Conseil d'Administration percevront des indemnités journalières dont les conditions et les montants seront ceux définis pour les collaborateurs de Teixeira Duarte, S.A. et de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., notamment pour les déplacements effectués au service de l'Entreprise.

Aucune somme relative à la révocation d'un administrateur ou à la cessation de ses fonctions n'a été payée et n'est prévue d'être payée.

V. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE :

En vertu du régime actuel fixé dans le Code des sociétés commerciales, tous les membres du conseil de surveillance perçoivent une rémunération fixe pour l'exercice des fonctions inhérentes à leur poste. Celle-ci est déterminée par ce comité des rémunérations et aucun d'eux ne devra percevoir aucune autre rémunération de la part de Teixeira Duarte, S.A. ou d'une autre société qu'elle contrôle ou qui fait partie du groupe, en particulier pour tout autre service fourni à ces sociétés.

De la même façon et à l'instar de ce qui a été mentionné plus haut concernant l'organe d'administration, il ne doit exister aucun régime d'attribution d'actions et/ou de droits d'achat d'options sur des actions et/ou tout autre système d'encouragement fondé sur les actions, ni aucune somme versée sous la forme de participation aux bénéfices, et encore moins d'autres avantages significatifs non pécuniaires.

VI. LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :

La rémunération du cabinet d'audit est déterminée en fonction du volume et de la qualité des services fournis dans le cadre des attributions qui lui sont conférées conformément à la loi et aux statuts.

Dans le cas de Teixeira Duarte, S.A., il appartient à cet organe de surveillance de procéder à tous les examens et à toutes les vérifications nécessaires au contrôle et à la certification légale des comptes de la société, tâche pour laquelle est fixée une somme globale annuelle qui sera versée dans les conditions et dans les délais fixés avec le Conseil d'Administration en fonction du jugement qu'il porte sur l'activité de cet organe de surveillance qu'il suit attentivement.

Ce même cabinet d'audit fournit également des services exclusivement de même nature de contrôle légal des comptes et d'audit à d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte. Il reçoit à cet effet des rémunérations, dont la somme globale est indiquée dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise, conformément aux dispositions législatives.

Étant donné que le Conseil de surveillance joue un rôle de plus en plus actif pour le suivi du travail du cabinet d'audit, il doit être consulté pour qu'il se prononce sur la fixation des rémunérations de ce dernier.

VII. CONCLUSION :

C'est donc à partir de la politique de rémunérations exposée plus haut que ce comité doit fixer le montant exact des rémunérations des membres des organes de direction et de surveillance de la société, en fonction du jugement personnel des membres qui le composent, décision consignée dans un procès-verbal qui est communiqué au Conseil d'Administration afin qu'elle soit mise en œuvre dans les conditions définies.

Lorsque la loi l'exige, ces sommes sont portées à la connaissance du public tous les ans, en particulier dans les rapports sur le gouvernement d'entreprise.

Pour terminer, nous mettons en exergue que de nombreux aspects fixés plus haut visent à obéir aux textes réglementaires mentionnés au début et qu'ils pourront subir les éventuelles modifications qui seraient introduites dans ces règles.»

Selon TD,SA, la déclaration sur la politique de rémunérations des membres des organes d'administration et de surveillance transcrite plus haut est très claire et complète. Elle permet de comprendre correctement la façon dont les rémunérations des organes d'administration et de surveillance sont fixées.

En effet, cette déclaration contient globalement toute l'information qui est indiquée dans la recommandation n° II.3.3. Elle ne se limite pas à informer sur les potentiels plafonds visés à l'alinéa b) de cette recommandation, puisque ces plafonds n'ont jamais été établis.

70. Indiquer la façon dont la rémunération est structurée en vue de l'alignement des intérêts des membres de l'organe d'administration sur les intérêts à long terme de la société, et comment elle est étayée sur l'évaluation de la performance et comment elle décourage la prise excessive de risques.

En plus de constituer la contrepartie de l'exercice de leurs fonctions, la rémunération des administrateurs vise également à aligner leurs intérêts sur ceux de la société. En effet, la rémunération est déterminée par un comité élu en Assemblée générale, lequel fixe ces montants selon des orientations ayant trait à la performance et aux résultats de l'entreprise dans son ensemble, ainsi qu'à l'activité de l'organe de gestion dans sa globalité, en fonction des objectifs fixés, en tenant compte des conditions et des montants de rémunération des autres collaborateurs de la société qu'elle détient à 100%, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A..

Les rémunérations sont de plus fixées en fonction de la performance à long terme de la société, du respect des normes applicables à l'activité de l'entreprise, de la retenue dans la prise de risques et de la connaissance du marché.

71. Mentionner, le cas échéant, s'il existe une composante variable de la rémunération et si l'évaluation de la performance a un éventuel impact sur cette composante.

La rémunération des administrateurs comprend une composante variable, qui n'est absolument pas liée à l'évolution du cours des actions de la société, mais dépend plutôt de l'évolution des affaires de la société, des indicateurs financiers tels que l'endettement net et l'autonomie financière, du travail inlassable démontré par chacun des membres pour accomplir ses tâches et atteindre les objectifs inhérents à leurs fonctions. Elle dépend également des résultats de l'exercice et de la politique de leur affectation qui privilégie l'augmentation des fonds propres de la Société et assure la distribution de dividendes aux actionnaires de façon continue et équilibrée.

Par conséquent, il n'existe pas de plafond pour chaque composante, comme le suggère la recommandation n° III.3, mais plutôt une attribution en fonction des paramètres indiqués plus haut, de la politique des rémunérations définie par la société et de l'évaluation de la performance et de l'exercice des fonctions de chacun. La composante variable de la rémunération a toujours été globalement raisonnable par rapport à la composante fixe, conformément aux indications de la recommandation n° III.3.

Malgré le règlement différé d'une partie de la composante variable attribuée par le comité des rémunérations, il faut mentionner qu'aucun administrateur n'a droit à une composante variable de sa rémunération avant son attribution concrète par le comité des rémunérations, dans les conditions et sur les fondements fixée par lui.

En application des dispositions de la Recommandation n° III.5, les membres de l'organe d'administration n'ont pas signé de contrats, ni avec la société, ni avec des tiers, dont l'effet serait d'atténuer le risque inhérent à la variabilité de la rémunération qui a été fixée pour eux par la société.

72. Informer sur le règlement différé de la composante variable de la rémunération, avec mention de la période du différé.

Le paiement d'une partie de la composante variable a été différé jusqu'en 2017 et dépend de la poursuite de performance positive de la société au cours des exercices économiques 2014 à 2017.

Le paiement de la composante variable de la rémunération des membres du Conseil d'Administration a toujours été intrinsèquement dépendant des résultats de l'exercice et de l'évolution des activités de la société. Rappelons que les administrateurs de TD,SA sont "de la maison" depuis des dizaines d'années et que leurs rémunérations sont englobées dans un plan général qui s'étend à tous nos collaborateurs.

73. Mentionner les critères sur lesquels se fonde l'attribution de la rémunération variable en actions ainsi que sur la conservation par les administrateurs exécutifs de ces actions, sur l'éventuelle signature de contrats relatifs à ces actions, notamment des contrats de couverture (hedging) ou de transfert de risque, leur plafond, et leur rapport au montant de la rémunération totale annuelle.

Non applicable. La rémunération variable n'est pas attribuée en actions et aucun contrat aux caractéristiques décrites ci-dessus n'a été signé.

74. Mentionner les critères sur lesquels se fonde l'attribution de la rémunération variable en options et indiquer la période de différé et du prix de l'exercice.

Non applicable. La rémunération variable n'est pas accordée en options.

75. Indiquer les principaux paramètres et fondements de tout système de primes annuelles et de tout autre avantage non pécuniaire.

En ce qui concerne l'attribution de primes annuelles, le comité des rémunérations tient compte de la performance et des résultats de l'entreprise dans son ensemble, et de l'activité de l'organe de gestion dans sa globalité, en fonction des objectifs fixés, en tenant compte des conditions et des montants de rémunération des autres collaborateurs de la société détenue par elle à 100%, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A..

Les primes annuelles ont été fixées en fonction de la performance à long terme de la société, du respect des normes applicables à l'activité de l'entreprise, de la retenue dans la prise de risques et de la connaissance du marché, comme mentionné plus haut.

Ajoutons qu'aucun avantage significatif non pécuniaire n'a été accordé aux administrateurs de la société.

76. Décrire les principales caractéristiques des régimes complémentaires de pensions ou de retraite anticipée des administrateurs, en indiquant s'ils ont été ou non, soumis à l'appréciation de l'Assemblée générale, au plan individuel.

En ce qui concerne les ex-administrateurs à la retraite, c'est au comité des rémunérations de fixer tous les montants à payer, à quelque titre que ce soit.

En matière d'attribution de régimes complémentaires de retraite, c'est l'article 22 des statuts de la Société qui établit les conditions et les critères qui doivent orienter le comité des rémunérations pour fixer ces montants. En voici la transcription :

ARTICLE VINGT-DEUX

PREMIER - Lorsque les personnes ayant exercé les fonctions d'administrateur cessent leurs activités, la société pourra leur attribuer une pension de retraite à vie, dès lors qu'elles réunissent l'une des conditions suivantes :

a) Avoir exercé des fonctions dans la société pendant plus de dix ans dans cette société, en comptant à cet effet les années pendant lesquelles ces mêmes fonctions ont été exercées au sein de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A.;

b) Même avec moins d'années d'exercice, avoir plus de vingt-cinq ans d'ancienneté dans la société, en comptant à cet effet les années de service chez Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A..

DEUX – Le montant d'une telle pension sera déterminé selon la durée et l'importance des services fournis et la situation du bénéficiaire, et devra être révisé chaque année. Il ne pourra en aucun cas être supérieur à la rémunération la plus élevée jamais perçue par les administrateurs effectifs.

TROIS – Sur délégation de l'Assemblée Générale, d'ores et déjà établie, le comité des rémunérations visé à l'article onze sera tenu, quand sollicité à cette fin, de statuer sur les cas qui lui sont soumis et de fixer le montant des pensions et les procédures d'attribution des pensions.

L'Assemblée générale se réserve l'attribution de procéder à l'élection des membres du comité des rémunérations, qui ont seuls le pouvoir de décision sur ces questions.

Cette stipulation des statuts n'empêche pas que le comité des rémunérations puisse soumettre cette matière à la décision de l'Assemblée générale, ce qui n'a pas été fait, car cela ne s'est jamais avéré être nécessaire ou approprié au regard de la norme statutaire établie.

Depuis la constitution de la société en 2009 jusqu'à ce jour, aucun système d'avantages de retraite au profit des membres des organes sociaux n'a été approuvé en Assemblée générale. De même qu'aucun avantage n'a été attribué, en particulier par le comité des rémunérations, pour cessation de fonctions, notamment pour la retraite.

IV. LA DIVULGATION DES RÉMUNÉRATIONS

77. Indiquer le montant annuel de la rémunération perçue, sous forme agrégée et individuelle, par les membres des organes d'administration de la société, provenant de la société, comprenant la rémunération fixe et variable et, par rapport à cette dernière, mentionner les différentes composantes qui lui ont donné origine.

Pendant l'exercice 2014, les rémunérations, au sens large du terme, perçues par chacun des membres du Conseil d'Administration ont été les suivantes :

Conseil d'Administration	Rémunération fixe	Rémunération variable		Sous-total	Indemnités de déplacements	Total
		Attribuée en 2014	Attribuée en 2011			
Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	140.000,00	10.000,00	241.000,00	391.000,00	0,00	391.000,00
Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	137.200,00	20.000,00	82.000,00	239.200,00	27.282,40	266.482,40
Joel Viana de Lemos	137.200,00	25.000,00	92.000,00	254.200,00	2.712,15	256.912,15
Carlos Gomes Baptista	137.200,00	20.000,00	92.000,00	249.200,00	31.294,50	280.494,50
Diogo Bebbiano Branco de Sá Viana Rebelo	137.200,00	100.000,00	0,00	237.200,00	35.206,75	272.406,75
Jorge Ricardo Figueiredo Catarino	137.200,00	15.000,00	82.000,00	234.200,00	36.574,20	270.774,20
	826.000,00	190.000,00	589.000,00	1.605.000,00	133.070,00	1.738.070,00

En 2014, le montant global des rémunérations variables payées par TD,SA représentait 44,8% du montant total perçu.

Au cours de l'exercice 2014, aucun droit de pension n'a été acheté.

En plus de l'information indiquée ci-dessus sur les sommes payées, nous informons qu'en 2014, le comité des rémunérations a décidé d'attribuer aux membres du Conseil d'Administration des montants de la rémunération variable, dont une partie a été payée cette même année - indiquée dans le tableau ci-dessus - et une autre partie a été différée jusqu'en 2017, en fonction de la continuation de la performance positive de la société au cours des exercices économiques allant de 2013 à 2016.

Conseil d'Administration	Rémunération variable attribuée en 2014		
	Pour 2014	Pour 2017	Total
Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	10.000,00	100.000,00	110.000,00
Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	20.000,00	50.000,00	70.000,00
Joel Viana de Lemos	25.000,00	50.000,00	75.000,00
Carlos Gomes Baptista	20.000,00	50.000,00	70.000,00
Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo	100.000,00	102.000,00	202.000,00
Jorge Ricardo Figueiredo Catarino	15.000,00	50.000,00	65.000,00
	190.000,00	402.000,00	592.000,00

78. Indiquer les sommes payées à quelque titre que ce soit par d'autres sociétés contrôlées ou faisant partie du groupe ou étant soumises à un contrôle commun.

Au cours de 2014, les membres du Conseil d'Administration n'ont reçu aucune rémunération, à quelque titre que ce soit, de la part d'autres sociétés qui seraient contrôlées par TD,SA ou feraient partie du groupe.

79. Rémunération payée sous forme de participation aux bénéfiques et/ou de primes et raisons pour lesquelles de telles primes ou participations aux bénéfiques ont été attribuées.

Pour la totalité de la rémunération des membres du Conseil d'Administration, aucune somme n'est payée sous forme de participation aux bénéfiques.

En effet, les membres du Conseil d'Administration perçoivent une certaine somme à titre de prime de performance et de distribution des bénéfiques, qui fait l'objet d'une délibération du comité des rémunérations.

Conformément à ce qui a été exposé plus haut, les primes payées ont été fixées en tenant compte de la performance et des résultats de l'entreprise dans son ensemble, et de l'activité de l'organe de gestion dans sa globalité en fonction des objectifs fixés, en tenant compte des conditions et des montants de rémunération des autres collaborateurs de la société détenue par elle à 100%, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A..

Les primes sont de plus fixées en fonction de la performance à long terme de la société, du respect des normes applicables à l'activité de l'entreprise, de la retenue dans la prise de risques et de la connaissance du marché.

80. Indiquer les indemnités payées ou dues à des ex-administrateurs exécutifs en raison de la cessation de leurs fonctions pendant l'exercice.

Aucune indemnité n'a été payée ou n'est due à d'ex-administrateurs exécutifs en raison de la cessation de leurs fonctions pendant l'exercice. En outre, en 2014, aucun administrateur n'a cessé ses fonctions.

81. Indiquer le montant annuel de la rémunération perçue, sous forme agrégée et individuelle, par les membres des organes de surveillance de la société, en application de la loi n° 28/2009, du 19 juin 2009.

En vertu du régime actuellement applicable fixé dans le Code des sociétés commerciales, et comme déterminé par le comité des rémunérations, tous les membres du Conseil de surveillance perçoivent des rémunérations fixes pour l'exercice des fonctions inhérentes à leur poste.

Ainsi, en 2014, les rémunérations perçues par les membres du Conseil de surveillance de TD,SA se répartissaient de la façon suivante :

Conseil de surveillance	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération totale
António Gonçalves Monteiro	25.000,00	-	25.000,00
Óscar Manuel Machado Figueiredo	2.500,00	-	2.500,00
Mateus Moreira	16.500,00	-	16.500,00
Miguel Carmo Pereira Coutinho	16.500,00	-	16.500,00
	60.500,00	-	60.500,00

La somme totale payée au cabinet d'audit MARIQUITO, CORREIA & ASSOCIADOS, SROC et aux autres personnes physiques ou morales appartenant au même réseau supporté par la société et/ou par des sociétés contrôlées ou faisant partie du groupe, pour les seuls services fournis par eux, à savoir le contrôle légal des comptes et l'audit, a été comme suit :

Cabinet d'audit	Rémunération
Services de contrôle légal des comptes du Groupe	267.100,00
Autres services de garantie de fiabilité	-
Services de conseil fiscal	-
Services autres que la révision légale des comptes	-
	267.100,00

Étant donné que les sommes énumérées ci-dessus, relatives à la rémunération des membres du Conseil de surveillance et du cabinet d'audit, ont été payées au cours de l'exercice 2014, il n'existe aucune parcelle restante à payer.

En outre, conformément à ce qui est prévu dans la politique des rémunérations des organes d'administration et de surveillance de la société, et dans le même temps, en application des dispositions de la Recommandation n° III.2, la rémunération des membres des organes de surveillance ne comprend aucune composante dont le montant serait fonction de la performance de la société ou de sa valeur.

82. Indiquer la rémunération du président du bureau de l'Assemblée générale de l'exercice.

Conformément au régime actuel fixé par le Code des sociétés commerciales, notamment les dispositions de l'article 422 -A, par renvoi du paragraphe 3 de l'article 374 -A, les membres du bureau de l'Assemblée, à l'exception du secrétaire du bureau mentionné ci-dessus, perçoivent une rémunération fixe pour l'exercice des fonctions inhérentes à leur poste, qui est déterminée par le comité des rémunérations prévu à l'article 11 des statuts.

Par conséquent, la rémunération du président du bureau de l'Assemblée générale durant l'exercice 2014 s'est élevée à 5.000,00€ (cinq mille euros).

V. LES ACCORDS AYANT DES IMPLICATIONS RÉMUNÉRATOIRES**83. Faire référence à la limitation contractuelle prévue de l'indemnité à payer pour révocation sans juste motif d'un administrateur et sa relation avec la composante variable de la rémunération.**

Il n'existe aucune limitation contractuelle prévue de l'indemnité à payer pour révocation sans juste motif d'un membre du Conseil d'Administration, dès lors qu'aucun contrat n'est signé pour l'exercice des fonctions d'administrateurs, et qu'il n'existe pas non plus d'accord sur une éventuelle indemnité à payer pour révocation avec ou sans juste motif. L'existence d'une limitation contractuelle conformément à ce qui est mentionné plus haut serait incohérente, compte tenu des caractéristiques de la relation existante entre la société et les membres de son organe d'administration.

En application des dispositions de la Recommandation n° III.8, aucun mécanisme juridique, au-delà de ceux établis légalement, n'est fixé en vue d'attribuer des indemnités autres que celle établie par les textes législatifs quand la révocation d'un administrateur ne découle pas d'une violation grave de ses devoirs, ni de son inaptitude à exercer normalement ses fonctions, mais qu'il soit reconduit, même ainsi, à les exercer de façon inappropriée.

Nous rappelons que les administrateurs de la société tête du Groupe Teixeira Duarte - auparavant Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. et désormais TD,SA - ont toujours été "de la maison", qu'ils ont suivi leur parcours professionnel au sein du Groupe Teixeira Duarte et que ce ne sont pas des gestionnaires venus d'autres sociétés ou groupes. Depuis la constitution de la société, il n'y a eu aucune situation de révocation d'un administrateur, et encore moins de paiement d'une quelconque indemnité pour cessation de contrat. Par conséquent, fixer des mécanismes juridiques dans le sens décrit plus haut et hors de contexte.

84. Indiquer s'il existe, en mentionnant les montants impliqués, des accords entre la société et les membres de l'organe d'administration et les dirigeants, dans le sens du paragraphe 3 de l'article 248-B du Code des valeurs mobilières, qui prévoient des indemnités en cas de démission, de licenciement sans juste motif ou de cessation de la relation de travail à la suite d'un changement de contrôle de la société. (art. 245-A, § 1, al. I).

Il n'existe aucun accord ayant ces caractéristiques. La politique de la société consiste à n'effectuer aucun paiement en cas de cessation anticipée des fonctions des administrateurs ou des autres dirigeants, et de ne signer aucun accord en la matière.

VI. LES PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS OU D'OPTIONS SUR ACTIONS ("STOCK OPTIONS")

85. Décrire le plan et ses destinataires.

Il n'existe aucun plan d'attribution d'actions ou d'attribution d'options d'achat d'actions.

86. Caractériser le plan (conditions d'attribution, clauses d'inaliénabilité des actions, critères relatifs au prix des actions et prix de l'exercice des options, période pendant laquelle les options peuvent être exercées, caractéristiques des actions ou des options à attribuer, existence d'incitations à l'achat d'actions et/ou à l'exercice d'options),

Conformément à ce qui est mentionné au § 85 ci-dessus, étant donné qu'il n'existe aucun plan d'attribution d'actions ou d'options d'achat d'actions, cette disposition n'est pas applicable.

87. Indiquer les droits d'option attribués pour l'achat d'actions ("stock options") dont serait bénéficiaire le personnel de l'entreprise.

Conformément à ce qui est mentionné au § 85 ci-dessus, étant donné qu'il n'existe aucun plan d'attribution d'actions ou d'options d'achat d'actions, cette disposition n'est pas applicable.

88. Indiquer les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système de participation du personnel au capital dans la mesure où les droits de vote ne seraient pas exercés directement par lui. (art. 245-A, § 1, al. e)

Il n'existe aucun système de participation du personnel au capital, et par conséquent des mécanismes de contrôle ne se justifient pas, dans la mesure où les droits de vote ne sont pas exercés directement par lui.

E. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

I. MÉCANISMES ET PROCÉDURES DE CONTRÔLE

89. Indiquer les mécanismes mis en œuvre par la société aux fins de contrôle des transactions avec des parties liées (à cet effet, se référer au concept résultant d'IAS 24).

Toutes les transactions entre les sociétés du Groupe Teixeira Duarte avec des parties liées sont effectuées aux prix du marché. Le concept est clair et assumé par les chargés des affaires des différents secteurs du Groupe qui sont en relation avec des parties liées.

Cette posture est transversale à toutes les transactions de cette nature, à savoir, dans n'importe quel transfert de moyens, de services ou d'obligations entre les parties liées, indépendamment qu'il y ait un débit de prix.

En plus de ces orientations généralisées, toutes les transactions entre des parties liées sont saisies sur un support informatique global du Groupe auquel, en plus des chargés d'affaires eux-mêmes, ont également accès les équipes des finances et comptabilité, des consolidations des comptes et d'audit, ainsi que la direction, et en complément, les organes de surveillance de la société et du Groupe.

90. Indiquer les transactions qui ont été soumises au contrôle pendant l'année.

Dans ce contexte, tenant compte des mécanismes indiqués ci-dessus, toutes les transactions avec des parties liées ont été soumises au contrôle, tel que mentionné. Ces transactions, leurs soldes et les informations complémentaires peuvent être consultés à la note 29 de l'annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2014.

91. Décrire les procédures et les critères applicables à l'intervention de l'organe de surveillance aux fins de l'examen préalable des conventions devant être conclues entre la société et des détenteurs de participation qualifiée, ou des sociétés ou personnes physiques liées à eux, au titre de l'art. 20 du Code des valeurs mobilières.

Il n'existe pas de procédures ni de critères présentant les caractéristiques mentionnées ci-dessus, car les opérations entre la société et des détenteurs de participation qualifiée ont un caractère courant et sont réalisées en vue de l'exercice de l'activité, comme les financements auprès de la Banco Comercial Português, S.A. Nous considérons que cette matière est de l'exclusive responsabilité et compétence du Conseil d'Administration. Ces opérations sont bien évidemment réalisées dans les conditions normales du marché et il ne nous paraît pas justifié de soumettre ces conventions à l'avis préalable des organes de surveillance.

II. INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS

92. Indiquer le lieu où est disponible l'information financière sur les transactions avec des parties liées, dans le sens d'IAS 24, ou, en alternative, la reproduction de cette information.

L'information sur les transactions avec des parties liées, dans le sens d'IAS 24 se trouve à la note 29 de l'annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2014.

PARTIE II - ÉVALUATION DU MODE DE GOUVERNANCE

1. Indiquer le code de gouvernement d'entreprise adopté.

Le Code de gouvernement d'entreprise auquel est assujettie la société ou à laquelle elle aurait choisi de s'assujettir volontairement doit être identifié, en vertu de l'art. 2 du présent règlement.

Outre les textes de loi et les textes réglementaires applicables, notamment le code des sociétés commerciales, le code des valeurs mobilières et les règlements de la CMVM, en particulier le règlement n°4/2013, TD,SA a choisi de ne se soumettre à aucun code de gouvernance d'entreprises autre que celui établi par la CMVM en 2013.

Il faudra en outre indiquer le lieu où sont tenus à la disposition du public les textes des codes de gouvernement d'entreprise auxquels la société émettrice est assujettie (art. 245-A, § 1, al. p).

Le Code de gouvernement d'entreprise de la Commission du marché des valeurs mobilières peut être consulté sur www.cmvm.pt.

2. Analyser si le code de gouvernement d'entreprise adopté est respecté.

Conformément à l'art. 245-A § 1, al. o), la société émettrice devra déclarer à quel code de gouvernement d'entreprise elle s'assujettit, en spécifiant les parties éventuelles de ce code avec lesquelles elle diverge et les raisons de sa divergence.

Pour chaque recommandation, l'information devra porter sur ce qui suit :

a) Donner l'information qui permette d'évaluer si la recommandation est suivie ou renvoyer au paragraphe du rapport où la question est traitée de façon détaillée (chapitre, titre, paragraphe, page);

b) Justifier l'éventuelle non application ou l'application partielle;

c) En cas de non application ou d'application partielle, identifier l'éventuel mécanisme alternatif adopté par la société allant dans le même sens que l'objectif de la recommandation.

3. Autres informations

La société devra fournir des éléments ou des informations supplémentaires, qui n'ont pas abordés dans les paragraphes précédents mais qui sont significatifs pour comprendre le modèle et les pratiques de gouvernance adoptées.

Les points compris dans le n° 2 sont traités simultanément en raison de leur interdépendance.

Parmi les 41 recommandations qui composent le Code de gouvernement d'entreprise de la CMVM, il y en 12 qui ne sont pas adoptées par notre société et 6 qui sont adoptées partiellement.

Le tableau ci-dessous reproduit intégralement le texte de ces recommandations avec la numérotation utilisée dans ce code de gouvernement d'entreprise. Il indique leur adoption ou leur non adoption, et il renvoie au point du présent rapport qui traite de cette matière ou bien, en application du principe "comply or explain", qui justifie leur éventuelle non adoption.

	Recommandation	Adoption	Renvoi
I.1	Les sociétés doivent inciter leurs actionnaires à participer et à voter dans les assemblées générales, notamment en ne fixant pas un nombre excessivement élevé d'actions nécessaires pour avoir droit à une voix et en mettant en œuvre les moyens indispensables à l'exercice du droit de vote par correspondance et par voie électronique.	Partiel	12
I.2	Les sociétés ne doivent pas adopter des mécanismes qui rendraient difficile la prise de décision par leurs actionnaires, notamment en fixant un quorum de délibération supérieur à celui prévu par la loi.	Oui	14
I.3	Les sociétés ne doivent pas établir des mécanismes qui auraient pour effet de provoquer le décalage entre le droit à percevoir des dividendes ou le droit à souscrire de nouvelles valeurs mobilière et le droit de vote de chaque action ordinaire, excepté s'ils sont bien motivés en fonction des intérêts à long terme des actionnaires.	Oui	12
I.4	Les statuts des sociétés qui prévoient de limiter le nombre de voix qui peuvent être détenues ou exercées par un seul actionnaire, de façon individuelle ou en concertation avec d'autres actionnaires, doivent prévoir également de soumettre à la délibération de l'Assemblée générale, au moins tous les cinq ans, le maintien ou non de cette disposition statutaire - sans conditions de quorum plus exigeantes que les conditions légales - et que, dans cette délibération, tous les votes émis seront comptés sans tenir compte de cette limitation.	Non applicable	5
I.5	Des mesures qui auraient pour effet d'exiger à la société de payer ou d'assumer des charges en cas de transfert de contrôle ou de changement de la composition de l'organe d'administration et qui pourrait porter atteinte à la liberté de cession des actions et à la libre appréciation par les actionnaires de la performance des membres de l'organe d'administration ne doivent pas être adoptées.	Oui	6

	Recommandation	Adoption	Renvoi
II	SUPERVISION, ADMINISTRATION ET SURVEILLANCE		
II.1	SUPERVISION ET ADMINISTRATION		
II.1.1	Dans les limites établies par la loi, sauf en cas de dimension réduite de la société, le Conseil d'Administration doit déléguer l'administration quotidienne de la société. Les compétences déléguées doivent être identifiées dans le rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise.	Non	21
II.1.2	Le Conseil d'Administration doit faire en sorte que la société agisse de façon concordante avec ses objectifs et ne doit déléguer ses compétences, en ce qui concerne : i) la définition de la stratégie et des politiques générales de la société; ii) la définition de la structure d'entreprises du Groupe; iii) les décisions à prendre devant être considérées comme stratégiques en raison de leur montant, de leur risque et de leurs caractéristiques particulières.	Oui	21
II.1.3	Au-delà des compétences qui lui incombent, le Conseil général et de supervision doit prendre pleinement ses responsabilités au niveau du gouvernement d'entreprise. Par conséquent, les statuts, ou un moyen équivalent, doivent prévoir l'obligation pour cet organe de se prononcer sur la stratégie et les principales politiques de la société, sur la définition de la structure d'entreprise du Groupe et sur les décisions qui doivent être considérées comme stratégiques en raison de leur montant ou de leur risque. Cet organe devra en outre évaluer si le plan stratégique est respecté et si les principales politiques de la société sont Exécutées.	Non applicable	15
II.1.4	Sauf dans le cas d'une société à dimension réduite, le Conseil d'Administration et le conseil général et de supervision, selon le modèle adopté, doivent créer les comités qui s'avèrent nécessaires :		
a)	Pour assurer une évaluation correcte et indépendante de la performance des administrateurs exécutifs, pour l'évaluation de leur propre performance globale et celles des divers comités existants;	Non	24
b)	Pour réfléchir sur le système structure et les pratiques de gouvernance adopté, vérifier son efficacité et proposer aux organes compétents les mesures à prendre en vue de l'améliorer.	Non	24
II.1.5	Le Conseil d'Administration ou le Conseil général et de supervision, selon le modèle applicable, doivent fixer les objectifs en matière de prise de risques et créer des mécanismes pour les maîtriser, afin de garantir que les risques effectivement encourus sont consistants avec ces objectifs.	Partiel	54

	Recommandation	Adoption	Renvoi
II.1.6	Le Conseil d'Administration doit comprendre un certain nombre de membres non exécutifs afin que le suivi, la supervision et l'évaluation de l'activité des autres membres de l'organe d'administration soient effectivement garantis.	Non	18
II.1.7	<p>Une proportion adéquate d'indépendants doit se compter parmi les administrateurs non exécutifs, en tenant compte du modèle de gouvernance adopté, la dimension de la société et sa structure d'actionnariat et son free float. L'indépendance des membres du Conseil général et de supervision et des membres du comité d'audit est déterminée par la législation en vigueur. Quant aux autres membres du Conseil d'Administration, quiconque n'est associé à aucun groupe d'intérêts particuliers dans la société ni se trouve dans aucune situation susceptible de porter atteinte à la probité de son analyse ou de sa décision, est considéré comme indépendant, notamment :</p> <p>a. Avoir été collaborateur de la société ou d'une société qu'elle contrôle ou fait partie du groupe depuis ces trois dernières années;</p> <p>b. Avoir, les trois dernières années, fourni des services ou établi une relation commerciale importante avec la société ou avec une société qui est contrôlée par elle ou qui fait partie du groupe, que ce soit directement ou en tant qu'associé, administrateur, gérant ou dirigeant d'une personne morale;</p> <p>c. Bénéficier d'une rémunération payée par la société ou par une société qu'elle contrôle ou fait partie du groupe, en plus de la rémunération perçue pour l'exercice des fonctions d'administrateur;</p> <p>d. Vivre en union de fait ou être conjoint, parent ou similaire en ligne directe jusqu'au 3e degré, et même en ligne collatérale, d'administrateurs ou de personnes physiques détentrices directement ou indirectement d'une participation qualifiée;</p> <p>e. Être détenteur d'une participation qualifiée ou représenter un actionnaire détenteur de participations qualifiées.</p>	Non	18
II.1.8	Lorsqu'ils sont sollicités par d'autres membres des organes de la société, les administrateurs qui exercent des fonctions exécutives doivent leur fournir en temps utile les informations demandées, et de façon à répondre valablement à leur demande.	Oui	18
II.1.9	Le président de l'organe d'Administration exécutif ou du comité exécutif doit remettre, selon le cas, au président du Conseil d'Administration, au président du Conseil de surveillance, au président du comité d'audit, au président du conseil général et de supervision et au président du comité chargé des affaires financières, les convocations et les procès-verbaux concernant leurs réunions.	Oui	18
II.1.10	Au cas où le président de l'organe d'administration exercerait des fonctions exécutives, cet organe doit indiquer parmi ses membres un administrateur indépendant qui assurerait la coordination des travaux des autres membres non exécutifs ainsi que les conditions pour que ces derniers puissent décider de façon indépendante et informée ou trouver un autre mécanisme équivalant qui assure cette coordination.	Non applicable	18

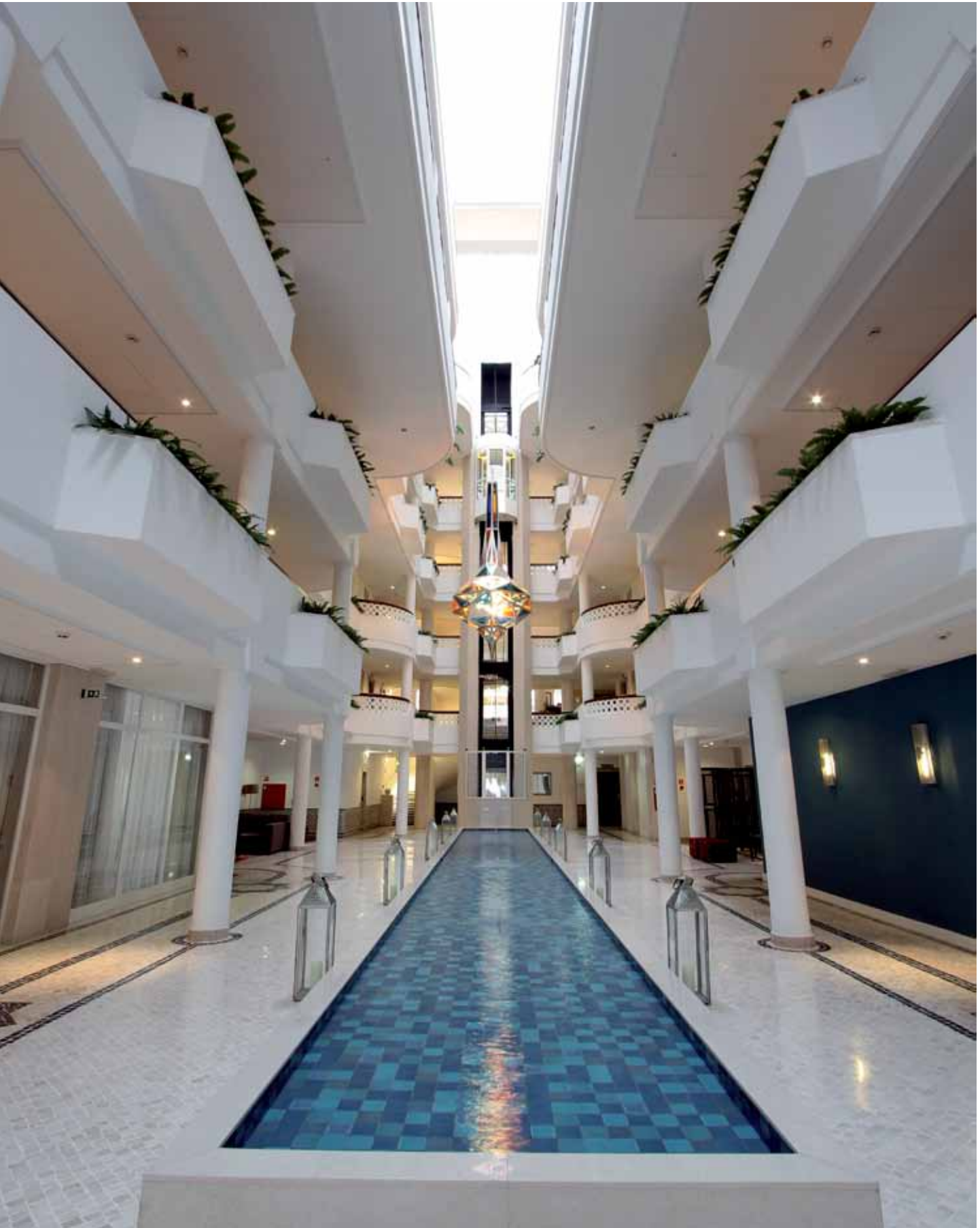
	Recommandation	Adoption	Renvoi
II.2	LA SURVEILLANCE		
II.2.1	Selon le modèle applicable, le président du Conseil de surveillance, du comité d'audit ou du comité des affaires financières doit être indépendant, conformément au critère légal applicable, et posséder les compétences adéquates à l'exercice de ses fonctions.	Oui	32
II.2.2	L'organe de surveillance doit être le principal interlocuteur de l'auditeur externe et le premier destinataire de ses rapports. Il lui appartient notamment de proposer sa rémunération et de veiller à ce que les conditions appropriées à la prestation de services soient assurées.	Non	45
II.2.3	L'organe de surveillance doit évaluer tous les ans l'auditeur externe et propose à l'organe compétent sa révocation ou la résiliation du contrat de prestation de ses services en cas de justes motifs à cet effet.	Oui	45
II.2.4	L'organe de surveillance doit évaluer le fonctionnement des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques et proposer les ajustements qui s'avèrent nécessaires.	Non	51
II.2.5	Le comité d'audit, le Conseil général et de supervision et le Conseil de surveillance doivent se prononcer sur les plannings et les moyens affectés aux services d'audit interne et aux services qui veillent au respect des normes appliquées à la société (service de <i>compliance</i>) et doivent être destinataires des rapports réalisés par ces services, au moins quand sont en cause des matières relevant de l'information sur la situation financière, de l'identification ou de la résolution de conflits d'intérêts et la détection de potentielles illégalités.	Non	51
II.3	FIXATION DES RÉMUNÉRATIONS		
II.3.1	Tous les membres du comité des rémunérations ou de son équivalent doivent être indépendants par rapport aux membres exécutifs de l'organe d'administration et compter parmi eux au moins un membre possédant les connaissances et l'expérience en matière de politique de rémunération.	Partiel	67 et 68
II.3.2	Pour aider le comité des rémunérations dans l'exercice de ses fonctions, il ne peut être fait appel à aucune personne physique ou morale qui prêterait, ou aurait prêté des services au cours des trois dernières années, à une structure dépendante du Conseil d'Administration, au Conseil d'Administration lui-même ou qui aurait actuellement une relation avec la société ou avec une société conseil de la société. Cette recommandation s'applique également à toute personne physique ou morale qui leur serait liée par un contrat de travail ou de prestation de services.	Oui	67

	Recommandation	Adoption	Renvoi
II.3.3	<p>La déclaration sur la politique de rémunération des organes d'administration et de surveillance visée dans l'article 2 de la loi n° 28/2009, du 19 juin 2009, doit comporter en plus :</p> <p>a) l'identification et l'explication des critères de détermination de la rémunération à attribuer aux membres des organes sociaux;</p> <p>b) L'information quant au plafond potentiel, au plan individuel, et au plafond potentiel, au plan agrégé, à payer aux membres des organes sociaux, et l'identification des circonstances où ces plafonds peuvent être dus;</p> <p>d) L'information quant à l'exigibilité ou l'inexigibilité de paiements relatifs à la révocation ou la cessation de fonctions d'administrateurs.</p>	Partiel	69
II.3.4	<p>La proposition relative à l'approbation des plans d'attribution d'actions et/ou d'options d'achat d'actions, ou sur la base des variations de prix des actions, à des membres des organes sociaux doit être soumise à l'Assemblée générale. La proposition doit contenir tous les éléments nécessaires à une évaluation correcte du plan.</p>	Non applicable	85
II.3.5	<p>La proposition relative à l'approbation d'un système d'avantages de retraite établi au profit des membres des organes sociaux doit être soumise à l'Assemblée générale. La proposition doit contenir tous les éléments nécessaires à une évaluation correcte du système.</p>	Non	76
III	RÉMUNÉRATIONS		
III.1	<p>La rémunération des membres exécutifs de l'organe d'administration doit se fonder sur la performance effective et décourager la prise excessive de risques.</p>	Oui	70
III.2	<p>La rémunération des membres non exécutifs de l'organe d'administration et la rémunération des membres de l'organe de surveillance ne devra comprendre aucune composante dont le montant dépendrait de la performance ou de la valeur de la société.</p>	Oui	18 et 81
III.3	<p>La composante variable de la rémunération doit être globalement raisonnable par rapport à la composante fixe de la rémunération, et des plafonds doivent être fixés pour toutes les composantes.</p>	Partiel	71
III.4	<p>Une partie significative de la rémunération variable doit être différée pendant une période de trois ans au moins et elle doit être payée seulement si la performance de la société demeure positive au cours de cette période.</p>	Oui	72
III.5	<p>Les membres de l'organe d'administration ne doivent pas signer de contrats, ni avec la société, ni avec des tiers, dont l'effet serait d'atténuer le risque inhérent à la variabilité de la rémunération qui aura été fixée pour eux par la société.</p>	Oui	71

	Recommandation	Adoption	Renvoi
III.6	Les administrateurs exécutifs doivent, jusqu'au terme de leur mandat, conserver les actions de la société acquises au titre de schémas de rémunération variable, dont la valeur équivaut au double de la rémunération totale annuelle, à l'exception de celles qui doivent être cédées en vue de régler les impôts découlant du bénéfice de ces mêmes actions.	Non applicable	73
III.7	Quand la rémunération variable prévoit l'attribution d'options, le début de la période d'exercice doit être différé pendant une durée de trois ans au moins.	Non applicable	74
III.8	Quand la révocation d'un administrateur ne découle pas d'une violation grave de ses devoirs ni de son inaptitude à exercer normalement ses fonctions, mais qu'il soit reconduit, même ainsi, à les exercer de façon inappropriée, la société devra être dotée des instruments juridiques appropriés et nécessaires pour qu'aucune indemnité, au-delà de celle due légalement, ne soit exigible.	Non	83
IV	AUDIT		
IV.1	Dans le cadre de ses compétences, l'auditeur externe doit vérifier l'application des politiques et des systèmes de rémunération des organes sociaux, l'efficacité et le fonctionnement des mécanismes de contrôle interne et rapporter à l'organe de surveillance de la société toute anomalie.	Partiel	51 et 67
IV.2	La société ou toute autre société qu'elle contrôle ne doit pas faire appel à l'auditeur externe, ni à aucune société filiale ou du même réseau, pour des services autres que l'audit. Au cas où de tels services s'avèreraient nécessaires, ils doivent être approuvés par l'organe de surveillance et expliqués dans son rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise. Ils ne doivent pas représenter plus de 30% du montant total des services fournis à la société.	Oui	37, 41 et 46
IV.3	Les sociétés doivent procéder au remplacement de l'auditeur au terme de deux ou trois mandats, selon qu'ils sont respectivement de quatre ou de trois ans. Son maintien en poste au-delà de cette période devra faire l'objet d'un avis motivé de l'organe de surveillance qui évalue précisément les conditions d'indépendance de l'auditeur et les avantages et les coûts de son remplacement.	Oui	44
V	CONFLITS D'INTÉRÊTS ET TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES		
V.I	Les conventions entre la société et les actionnaires détenteurs de participation qualifiée, ou des entités qui auraient avec eux une quelconque relation, dans le sens de l'art. 20 du Code des valeurs mobilières, doivent être conclues dans les conditions normales du marché.	Oui	10

	Recommandation	Adoption	Renvoi
V.2	L'organe de supervision ou de surveillance doit établir les procédures et les critères permettant de déterminer l'importance des conventions établies avec des actionnaires détenteurs de participation qualifiée - ou avec des entités qui auraient avec eux une quelconque relation, dans le sens de l'article 20, paragraphe 1, du Code des valeurs mobilières. Les conventions revêtant une importance significative doivent être soumises à l'avis préalable de cet organe.	Non	10
VI.	INFORMATION		
VI.1	Sur leur site internet, les sociétés doivent donner, en portugais et en anglais, les informations qui font connaître leur évolution et leur réalité actuelle en matière économique, financière et de gouvernance.	Oui	59
VI.2	Les sociétés doivent assurer l'existence d'un bureau d'aide à l'investisseur et de contact permanent avec le marché, qui réponde aux demandes des investisseurs en temps utile et qui tienne un registre des demandes faites et du traitement qui leur ai donné.	Oui	56 et 58

États financiers individuels **2014**



L'annexe fait partie intégrante du
bilan des exercices 2014 et 2013

(Montants en milliers d'euros)

Postes	Notes	2014	2013
Actif			
Actif non courant :			
Immobilisations corporelles	7	31	-
Immobilisations incorporelles	6	81	-
Titres de participation - méthode de la mise en équivalence	8	507.552	436.026
Divers actifs financiers	5 et 11.1	70.000	-
Actifs par impôts différés	10	-	1.250
Autres créances	11.1	52.955	107.955
		630.619	545.231
Actif courant :			
Clients	5, 11.1 et 18	2.527	339
État et autres collectivités publiques	11.1	21.426	12.935
Autres créances	11.1	16.256	39.355
Trésorerie et dépôts bancaires	4	122	26
		40.331	52.655
Total actif		670.950	597.886
Capitaux propres et passif			
Capitaux propres :			
Capital libéré	19	210.000	210.000
Réserves légales		21.000	10.000
Diverses réserves		175.390	128.661
Résultats reportés :			
Bénéfices non attribués - méthode de mise en équivalence		(135.964)	(118.184)
Ajustements sur actifs financiers :			
Bénéfices non attribués - méthode de mise en équivalence		135.964	118.184
Divers ajustements sur actifs financiers		63.009	5.348
		469.399	354.009
Résultat net de l'exercice		65.390	64.029
Total capitaux propres		534.789	418.038
Passif			
Passif non courant :			
Fonds obtenus	11.2 et 18	5.651	192
Autres Dettes	11.2 et 18	1.739	2.375
		7.390	2.567
Passif courant :			
Fournisseurs	11.2 et 18	606	116
État et autres collectivités publiques	11.2 et 18	546	319
Fonds obtenus	11.2 et 18	97.641	154.552
Autres Dettes	11.2 et 18	29.978	22.294
		128.771	177.281
Total passif		136.161	179.848
Total capitaux propres et passif		670.950	597.886

Produits et charges	Notes	2014	2013
Ventes et services fournis	9	12.599	2.606
Gains et pertes sur filiales	8	66.365	70.282
Fournitures et services extérieurs	15	(4.358)	(2.108)
Charges du personnel	14	(8.557)	(7.171)
Divers revenus et gains	16	167	153
Diverses charges et pertes	17	(92)	(103)
Résultat avant dépréciations, charges de financement et impôts		66.124	63.659
Charges de dépréciation et d'amortissement	6 et 7	(7)	-
Résultat opérationnel (avant charges de financements et impôts)		66.117	63.659
Intérêts et produits assimilés obtenus	9 et 13	8.082	45
Intérêts et charges assimilées supportés	13	(7.464)	(1.772)
Résultat avant impôt		66.735	61.932
Impôt sur les bénéfices de l'exercice	10	(1.345)	2.097
Résultat net de l'exercice		65.390	64.029

L'annexe fait partie intégrante du compte de résultat par nature des exercices 2014 et 2013

(Montants en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante du tableau de variation des capitaux propres des exercices 2014 et 2013

(Montants en milliers d'euros)

Description	Notes	Capitaux propres attribués aux détenteurs du capital							Total
		Capital libéré	Réserves légales	Diverses réserves	Résultats reportés	Ajustements sur les actifs financiers de filiales et entreprises associées	Résultat net de l'exercice		
Solde au 1er janvier 2013	1	210.000	5.500	118.983	(102.218)	103.596	20.478	356.339	
Variations au cours de l'exercice :									
Application de la méthode de mise en équivalence	8	-	-	-	(15.966)	19.936	-	3.970	
	2	-	-	-	(15.966)	19.936	-	3.970	
Résultat net de l'exercice	3						64.029	64.029	
Résultat global de l'exercice	4=2+3							67.999	
Opérations sur les détenteurs de capital pendant l'exercice :									
Affectation des résultats		-	4.500	9.678	-	-	(14.178)	-	
Dividendes	4	-	-	-	-	-	(6.300)	(6.300)	
	5	-	4.500	9.678	-	-	(20.478)	(6.300)	
Solde au 31 décembre 2013	6=1+2+3+5	210.000	10.000	128.661	(118.184)	123.532	64.029	418.038	
Solde au 1er janvier 2014	7	210.000	10.000	128.661	(118.184)	123.532	64.029	418.038	
Variations au cours de l'exercice :									
Application de la méthode de mise en équivalence	8	-	-	-	(17.780)	75.441	-	57.661	
	8	-	-	-	(17.780)	75.441	-	57.661	
Résultat net de l'exercice	9						65.390	65.390	
Résultat global de l'exercice	10=8+9							123.051	
Opérations sur les détenteurs de capital pendant l'exercice :									
Affectation des résultats	19	-	11.000	46.729	-	-	(57.729)	-	
Dividendes	4 et 19	-	-	-	-	-	(6.300)	(6.300)	
	11	-	11.000	46.729	-	-	(64.029)	(6.300)	
Solde au 31 décembre 2014	12=7+8+9+11	210.000	21.000	175.390	(135.964)	198.973	65.390	534.789	

	Notes	2014	2013
Activités opérationnelles :			
Sommes perçues des clients		7.989	-
Sommes payées aux fournisseurs		(3.472)	(885)
Sommes payées au personnel		(7.214)	(2.476)
Trésorerie générée par les opérations		(2.697)	(3.361)
Impôt sur les bénéfices payé/perçu		13.327	(13.636)
Autres encaissements/décaissements		(3.334)	(913)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles (1)		7.296	(17.910)
Opérations d'investissement			
Décaissements concernant les :			
Immobilisations corporelles		(46)	-
Encaissements provenant de :			
Intérêts et produits assimilés		5.738	14
Dividendes	4	52.500	10.500
Flux de trésorerie des opérations d'investissement (2)		58.192	10.514
Opérations de financement :			
Encaissements provenant de :			
Fonds obtenus		44.619	138.256
Décaissements concernant les :			
Fonds obtenus		(96.079)	-
Parties liées		-	(122.955)
Intérêts et charges assimilées		(7.632)	(1.580)
Dividendes	4 et 19	(6.300)	(6.300)
Flux de trésorerie des opérations de financement (3)		(65.392)	7.421
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie (1+2+3)		96	25
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	4	26	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	4	122	26

L'annexe fait partie intégrante du tableau des flux de trésorerie des exercices 2014 et 2013

(Montants en milliers d'euros)

Annexe

1. INTRODUCTION

Teixeira Duarte, S.A. (Entreprise), numéro d'identification fiscale 509.234.526, dont le siège est à Porto Salvo, a été constituée le 30 novembre 2009. Sa principale activité est : réalisation et gestion d'investissements, coordination et supervision d'autres sociétés intégrées ou liées à son groupe d'entreprises, en opérant essentiellement dans les domaines de la planification stratégique et organisationnelle. L'Entreprise fournit également des services de direction, de gestion, de conseil, d'assistance opérationnelle ou en matière des ressources humaines, techniques et financières à ses filiales ou aux sociétés avec lesquelles elle a signé un contrat dans ce sens.

En vue de la comparabilité avec la période homologue, il faut informer que 2014 est la première année où la prestation des services partagés fournie aux sociétés appartenant au Groupe Teixeira Duarte fut complètement réalisée.

Les états financiers ci-joints concernent l'Entreprise seule. Les investissements financiers sur les sociétés filiales ont été inscrits par la méthode de mise en équivalence, comme expliqué dans la note 3.2.a).

Tous les montants de cette annexe sont exprimés en milliers d'euros.

2. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

2.1. Ces états financiers ont été élaborés en appliquant les normes comptables et l'information financière prévue par le système de normalisation comptable (SNC), approuvé par le décret-loi n° 158/2009 du 13 juillet 2009, rectifié par la déclaration de rectification n° 67-B/2009 du 11 septembre 2009 et modifié par la loi n° 20/2010 du 23 août 2010.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Bases d'évaluation

Les états financiers ont été préparés suivant la convention du coût historique, suivant les prémisses de la continuité des opérations, à partir des livres et des registres comptables de l'Entreprise, tenus conformément au NCRF.

3.2. Méthodes comptables significatives

a) Investissements financiers

Les investissements financiers dans les filiales sont inscrits par la méthode de mise en équivalence. Les participations sont comptabilisées initialement par le coût d'acquisition, lequel a été majoré ou déduit de la différence entre ce coût d'acquisition et la valeur proportionnelle à la participation aux capitaux propres de ces entreprises, reportés à la date d'acquisition ou de la première application de cette méthode.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations financières sont périodiquement ajustées à la valeur correspondant à la participation aux résultats nets des entreprises associées et des filiales en contrepartie des "produits et des charges sur filiales", et à d'autres variations survenues sur leurs capitaux propres en contrepartie du poste "Autres ajustements sur actifs financiers", et à la comptabilisation des pertes de valeur. De plus, les dividendes perçus de ces entreprises sont portés en tant que diminution de la valeur des investissements financiers.

Les pertes sur les filiales qui sont supérieures à l'investissement effectué dans ces sociétés ne sont pas comptabilisées, sauf lorsque l'entreprise a pris des engagements envers ces sociétés.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles utilisées pour la production, la prestation de service ou le travail administratif sont inscrites au coût d'acquisition ou de production, et comprennent les dépenses imputables à l'achat, déduit de la dépréciation cumulée et, le cas échéant, des pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties par la méthode linéaire selon leur durée d'utilité estimée, à partir du moment où elles sont prêtes à être utilisées conformément à leur objet et l'amortissement cesse lorsque les actifs sont cédés ou classés comme des actifs non courants détenus à la vente. L'amortissement est réalisé selon les durées d'utilité estimées suivantes :

	Durée d'utilité (années)
Matériel de bureau et mobilier	3-10

Les travaux d'amélioration ou de rénovation ne sont inscrits dans les actifs que dans les cas où ils consistent à remplacer des biens, lesquels sont déduits ou conduisent à une augmentation des bénéfices économiques futurs.

Les immobilisations corporelles en cours représentent des actifs encore en phase de construction, et sont inscrites à leur coût d'acquisition déduit d'éventuelles pertes de valeur. Ces immobilisations corporelles sont amorties à partir du moment où les actifs sous-jacents sont achevés ou en cours d'utilisation.

Les plus ou moins values découlant de la vente ou de la réduction des immobilisations corporelles sont déterminées par la différence entre le prix de vente et la valeur comptable nette à la date de la cession/réduction et sont inscrites à leur valeur nette dans le compte de résultats aux postes "Divers revenus et gains " ou "Diverses charges et pertes".

c) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les droits contractuels sur l'utilisation de logiciels et sont portées à leur coût d'acquisition, déduit de leurs amortissements cumulés et de leurs pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles ne sont comptabilisées que s'il est probable qu'elles génèrent des bénéfices économiques futurs pour l'Entreprise, qu'elles soient contrôlables par l'entreprise et que leur valeur puisse être évaluée avec fiabilité.

Les coûts internes associés à la maintenance et au développement de logiciel sont inscrits en tant que charges dans le compte de résultat quand ils sont encourus, sauf lorsque ces coûts sont directement associés à des projets qui généreront probablement des bénéfices économiques futurs pour l'entreprise. Dans ces situations, ces coûts sont capitalisés en tant qu'immobilisations incorporelles.

Les amortissements sont calculés par la méthode linéaire selon la durée d'utilité attendue par l'entreprise pour les actifs en cause, à partir du moment où elles sont prêtes à être utilisées conformément à leur objet. L'amortissement est réalisé selon les durées d'utilité estimées suivantes :

	Durée d'utilité (années)
Logiciels	3

d) Régime de majoration

Les produits et charges sont inscrits selon le principe du régime comptable de la majoration, qui les comptabilise au fur et à mesure qu'ils sont générés.

Les produits et les charges dont la valeur réelle n'est pas connue sont estimés.

Les différences entre les montants perçus et payés et les produits et les charges correspondants sont inscrites dans les postes "Diverses créances" et "Reports" dans l'actif et "Diverses dettes" et "Reports" dans le passif.

e) Coûts d'emprunts

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice qu'ils concernent, sauf si les charges financières des emprunts sont directement liées à l'acquisition, à la construction et à la production d'actifs qui prennent un certain temps de préparation avant d'être utilisés. Dans ce cas, les coûts d'emprunt sont capitalisés et rentrent dans le coût de l'actif. La capitalisation de ces charges commence dès le début de la préparation des opérations de construction ou de développement de l'actif et est interrompue après le début de l'utilisation, ou la fin de la production ou de la construction de l'actif ou lorsque le projet en cause est interrompu. Tous les produits financiers générés par des emprunts obtenus par avance et alloués à un investissement particulier sont déduits des charges financières éligibles à la capitalisation.

f) Produits

Les recettes provenant de ventes de biens sont comptabilisées dans le compte de résultats quand les conditions ci-dessous sont satisfaites :

- l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages significatifs inhérents à la possession des actifs;
- l'entreprise n'est pas impliquée de façon continue dans la gestion, à un degré généralement associé à la possession, et n'a pas le contrôle effectif des biens vendus;
- la somme du produit peut être évaluée de façon fiable;
- il est probable que les bénéfices économiques associés à la transaction fluent vers l'entreprise; et
- les charges encourues ou à venir relatives à la transaction peuvent être évaluées avec rigueur.

Les ventes sont comptabilisées nettes d'impôts, de ristournes et d'autres coûts inhérents à leur concrétisation à la juste valeur du montant perçu ou à percevoir. Les recettes provenant de la prestation de services sont comptabilisées dans le compte de résultats sur la base du degré d'avancement de la prestation de services à la clôture de l'exercice.

g) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque l'entreprise devient partie dans leur relation contractuelle.

Trésorerie et dépôts bancaires

Les montants compris dans le poste "Trésorerie et dépôts bancaires" correspondent aux valeurs de trésorerie, aux dépôts bancaires, aux dépôts à terme et à d'autres placements de trésorerie dont l'échéance est de moins de trois mois, et qui peuvent être immédiatement mobilisables sans risque significatif de changement de valeur.

Créances

Les créances sont évaluées, quand elles sont comptabilisées au départ à leur juste valeur et ensuite à leur coût amorti, qui n'est généralement pas différent de leur valeur nominale. Quand il s'avère qu'elles sont en perte de valeur, leur ajustement est inscrit dans les résultats. L'ajustement comptabilisé est évalué par la différence entre la valeur pour laquelle les créances sont comptabilisées et la valeur actuelle des flux de trésorerie actualisé au taux d'intérêt effectif déterminé lors de la comptabilisation initiale.

Investissements

Les investissements sont comptabilisés au moment où sont transférés substantiellement les risques et les avantages qui leur sont inhérents. Ils sont inscrits initialement à leur valeur d'acquisition, qui est la juste valeur du prix payé, y compris les frais de transaction.

Passifs financiers et instruments de capital

Les passifs financiers et les instruments de capitaux propres sont classés selon la substance contractuelle indépendamment de la forme légale qu'ils revêtent. Les instruments de capitaux propres sont des contrats qui dégagent un intérêt résiduel dans les actifs de l'entreprise après déduction des passifs.

Les instruments de capitaux propres émis par l'entreprise sont inscrits à la valeur nette reçue des coûts supportés par leur émission.

Dettes

Les dettes sont comptabilisées au départ à leur juste valeur et ensuite à leur coût amorti, qui ne diffère généralement pas de leur valeur nominale et déduits des pertes de valeur estimées.

Emprunts bancaires

Les emprunts sont initialement inscrits et comptabilisés dans le passif à la valeur nominale reçue, nette des dépenses engagées par l'émission de ces emprunts et évalués plus tard par la méthode du coût amorti. Les charges financières, calculées selon le taux d'intérêt effectif, et qui comprennent des primes à payer, sont comptabilisées selon le régime comptable de la majoration, et sont ajoutées à la valeur comptable de l'emprunt, au cas où elles ne seraient pas remboursées pendant l'exercice.

h) Obligations relatives aux pensions

L'entreprise procure à ses salariés une assurance retraite qui s'inscrit dans le cadre d'une politique sociale et d'encouragement au profit des salariés. Comme elle est de nature facultative, seules les directions de ces sociétés décident d'effectuer les cotisations lorsqu'elles semblent convenir en fonction de leur performance et de leur situation économique et financière. Les cotisations effectuées sont donc inscrites en tant que charge à la date où elles sont dues.

Sans remettre en cause leur nature facultative, les cotisations effectuées par l'entreprise sont exclusivement celles prévues dans la législation fiscale admise.

i) Impôt sur le revenu

L'entreprise est assujettie au régime spécial d'imposition des groupes de sociétés (RETGS) prévu à l'article 69 du code de l'impôt sur les sociétés (IRC), dont Teixeira Duarte, S.A. est la société dominante depuis le 1er janvier 2012.

L'"Impôt sur le revenu de l'exercice" inscrit sur le compte de résultats représente la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

L'impôt exigible sur les bénéfices est calculé à partir des résultats imposables de l'entreprise selon les règles fiscales en vigueur. Les résultats imposables peuvent être différents des résultats comptables, puisqu'ils peuvent ne pas inclure divers revenus et charges qui ne seront déductibles ou imposables que dans de futures exercices, ainsi que des revenus et des charges que ne seront jamais déductibles ni imposables.

Conformément aux dispositions de la NCRF 25 - Impôts sur le revenu, l'impôt différé résulte des différences temporelles entre le montant des actifs et des passifs aux fins d'information fiscale (valeur comptable) et leurs montants aux fins d'imposition (base fiscale).

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés et évalués tous les ans en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou annoncés pour la période où la reprise des différences temporelles est attendue.

Les actifs par impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il existe des attentes raisonnables qu'il y aura des bénéfices fiscaux futurs suffisants pour les utiliser, ou lorsqu'il existe des différences temporelles imposables qui compensent les différences temporelles déductibles au moment de leur récupération. Les passifs par impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Ces impôts différés comptabilisés sont revus à la fin de chaque exercice et leur montant est ajusté en fonction des attentes de leur future utilisation.

Les impôts différés sont inscrits en tant que charge ou produit de l'exercice, sauf s'ils résultent de valeurs inscrites directement sur les capitaux propres, situation où l'impôt différé est également inscrit dans le même poste.

j) Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité.

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de l'entité, mais ils sont objet d'information quand un bénéfice économique futur s'avère probable.

Les passifs éventuels sont définis comme étant : (i) des obligations potentielles résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité; ou (ii) des obligations actuelles résultant d'événements passés mais qui ne sont pas comptabilisées, car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources qui affecterait des avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ou le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de l'entité et sont objet d'information, à moins qu'une sortie de ressources qui affecterait des avantages économiques soit loin d'être probable et dans ce cas, ils ne sont même pas objet d'information.

3.3. Jugements de valeur de l'organe de direction

Pour la préparation des états financiers, l'Entreprise a adopté des hypothèses et des estimations qui affectent les actifs et les passifs, les produits et les charges présentés. L'organe de direction a effectué toutes les estimations et hypothèses à partir de sa connaissance des évènements et des transactions en cours le jour de l'approbation des états financiers.

Les estimations comptables les plus significatives figurant dans les états financiers comprennent : i) les comptes de régularisation; ii) les analyses de dépréciation, notamment des créances; iii) les durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les estimations ont été déterminées à partir de la meilleure information disponible à la date de la préparation des états financiers et de la connaissance et de l'expérience d'évènements passés et/ou en cours. Toutefois, des situations, qui étaient imprévisibles à cette date, pourront survenir ultérieurement et n'ont donc pas été prises en compte dans ces estimations. Les changements de ces estimations, qui surviennent après la clôture de l'exercice seront corrigés dans le compte de résultat de façon prospective.

4. FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie et dépôts bancaires

La trésorerie et les dépôts bancaires aux 31 décembre 2014 et 2013 sont ventilés comme suit :

	2014	2013
Dépôts bancaires immédiatement mobilisables	122	26

Flux des opérations d'investissement

Les encaissements provenant de dividendes étaient à la clôture des exercices 2014 et 2013 comme suit :

	2014	2013
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.	52.500	10.500

Flux des opérations de financement

Conformément à la décision prise par les actionnaires en Assemblée générale réalisée le 31 mai 2014, des dividendes s'élevant à 6,300 millions d'euros, soit 0,015 euro par action, ont été distribués et payés en juin 2014, tenant compte des états financiers individuels de 2013 de l'Entreprise (note 19).

Des dividendes de 6,300 millions d'euros relatifs à l'exercice 2012 ont été payés en juin 2013.

5. PARTIES LIÉES

Rémunérations des organes sociaux et de la haute direction de l'Entreprise

Les rémunérations attribuées aux membres des organes sociaux de l'entreprise en 2014 et 2013 furent les suivantes :

	2014	2013
Administrateurs exécutifs :		
Avantages à court terme	1.738	1.445
Conseil de surveillance :		
Avantages à court terme	61	72
Commissaire aux comptes :		
Avantages à court terme	61	61
	1.860	1.578

Les rémunérations attribuées aux membres de la haute direction de l'Entreprise en 2014 et 2013 furent les suivantes :

	2014	2013
Haute direction :		
Avantages à court terme	1.059	397

Soldes et transactions :

Les termes ou les conditions pratiqués entre l'Entreprise et ses parties liées sont substantiellement identiques à ceux qui seraient normalement convenus, admis et pratiqués entre des entités indépendantes dans des opérations comparables.

Pendant les exercices arrêtés aux 31 décembre 2014 et 2013, les soldes avec les filiales et autres parties liées furent comme suit :

	Soldes à percevoir		Apports en capital		Soldes à payer		Autres dettes à percevoir et à payer	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Filiales :								
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.	1.096	339	70.000	-	-	5	32.734	130.247
Autres parties liées :								
CND - Companhia Nacional de Distribuição, Lda.	216	-	-	-	-	-	-	-
EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	63	-	-	-	-	-	333	3.323
ESTA - Gestão de Hotéis, S.A.	31	-	-	-	-	-	521	648
IMOPREDOUÇOS - Sociedade Imobiliária, S.A.	-	-	-	-	-	-	19	436
LAGOAS HOTEL, S.A.	16	-	-	-	-	-	(156)	(347)
PETRIN - Petróleos e Investimentos, S.A.	71	-	-	-	-	-	-	-
QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A.	-	-	-	-	-	-	(184)	(532)
RECOLTE, Servicios Y Medioambiente, S.A.U.	114	-	-	-	-	-	-	-
ROCHORIENTAL - Sociedade Hoteleira, S.A.	8	-	-	-	-	-	(22)	(112)
SINERAMA - Organizações Turísticas e Hoteleiras, S.A.	4	-	-	-	-	-	13	62
SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A.	64	-	-	-	-	-	-	-
TEIXEIRA DUARTE - DISTRIBUIÇÃO, S.A.	71	-	-	-	-	-	4.497	6.472
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. (Sucursal de Angola)	241	-	-	-	-	-	-	-
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	-	-	-	-	-	-	(1.461)	(12.819)
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Moçambique), Lda.	182	-	-	-	-	-	-	-
TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A.	2	-	-	-	-	-	(1.414)	(1.058)
TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A.	-	-	-	-	-	-	(148)	(352)
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	86	-	-	-	-	-	688	1.422
TDH - SGPS, S.A.	-	-	-	-	-	-	(88)	(713)
TDHC - Instalações para Desporto e Saúde, S.A.	19	-	-	-	-	-	(399)	(878)
TDVIA - Sociedade Imobiliária, S.A.	-	-	-	-	-	-	(556)	(984)
TEDAL - SGPS, S.A.	-	-	-	-	-	-	478	3.881
V8 - Gestão Imobiliária, S.A.	-	-	-	-	-	-	(384)	(967)
Divers	243	-	-	-	-	-	893	(451)
	1.431	-	-	-	-	-	2.630	(2.969)
	2.527	339	70.000	-	-	5	35.364	127.278

Pendant les exercices arrêtés aux 31 décembre 2014 et 2013, les transactions avec les filiales et autres parties liées furent comme suit :

	Ventes et prestations de services		Prestations de services intragroupe		Achats et services obtenus	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Filiales :						
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.	4.032	-	1.136	639	1.792	551
Autres parties liées :						
BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A.	4	-	26	-	-	-
CND - Companhia Nacional de Distribuição, Lda.	216	-	-	-	-	-
CONSTRUSALAMONDE, ACE	1	-	46	-	-	-
DIGAL - Distribuição e Comércio, S.A.	22	-	105	-	-	-
EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	101	-	90	-	-	-
ESTA - Gestão de Hotéis, S.A.	42	-	50	-	-	-
EVA - Sociedade Hoteleira, S.A.	17	-	47	-	-	-
INVICTAAMBIENTE - Recolha de Resíduos e Limpeza Pública, S.A.	1	-	50	-	-	-
LAGOAS HOTEL, S.A.	15	-	59	-	40	4
OFM - Obras Fluviais e Marítimas, S.A.	58	-	136	-	-	-
PETRIN - Petróleos e Investimentos, S.A.	53	-	121	-	-	-
RECOLTE - Serviços e Meio Ambiente, S.A.	41	-	134	-	-	-
RECOLTE, Servicios Y Medioambiente, S.A.U.	76	-	38	-	-	-
ROCHORIENTAL - Sociedade Hoteleira, S.A.	10	-	30	-	-	-
SINERAMA - Organizações Turísticas e Hoteleiras, S.A.	8	-	31	-	1	-
SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A.	127	-	214	-	-	-
TEIXEIRA DUARTE - DISTRIBUIÇÃO, S.A.	115	-	136	-	-	-
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. (Sucursal de Angola)	241	-	-	-	-	-
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	-	-	30	-	-	-
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Moçambique), Lda.	182	-	-	-	-	-
TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A.	7	-	23	-	-	-
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	132	-	167	-	-	-
TDHC - Instalações para Desporto e Saúde, S.A.	24	-	49	-	-	-
Divers	119	-	135	-	-	-
	1.612	-	1.717	-	41	4
	5.644	-	2.853	639	1.833	555

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2014, les mouvements survenus sur les immobilisations incorporelles, et sur leurs amortissements cumulés, furent les suivants :

	Logiciels	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Actif brut :			
Solde au 1er janvier 2014	-	-	-
Acquisitions	39	43	82
Solde au 31 décembre 2014	39	43	82
Amortissements cumulés :			
Solde au 1er janvier 2014	-	-	-
Acquisitions	1	-	1
Solde au 31 décembre 2014	1	-	1
Montant net au 31 décembre 2014	38	43	81

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2014, les mouvements survenus sur les immobilisations corporelles, et sur leurs dépréciations cumulées, furent les suivants :

	Matériel de bureau et mobilier
Actif brut :	
Solde au 1er janvier 2014	-
Acquisitions	37
Solde au 31 décembre 2014	37
Dépréciations cumulées :	
Solde au 1er janvier 2014	-
Acquisitions	6
Solde au 31 décembre 2014	6
Montant net au 31 décembre 2014	31

8. INVESTISSEMENTS SUR FILIALES

Au 31 décembre 2014, l'Entreprise détenait la participation financière ci-dessous qui a été évaluée par la méthode de mise en équivalence :

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo - Oeiras	100%

La principale information financière relative à cette société filiale concernant les exercices 2014 et 2013 est la suivante :

Total actifs		Total passifs		Produits		Résultat net	
2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
1.761.439	1.697.755	1.182.290	1.261.729	821.524	808.815	67.962	70.282

Cette information correspond aux comptes statutaires de l'Entreprise, mais ils ont été ajustés pour les effets de l'application de la méthode de mise en équivalence.

Les mouvements survenus dans les parts de capital détenues dans les filiales pendant les exercices 2014 et 2013 furent comme suit :

Parts de capital	
Solde au 1er janvier 2013	372.274
Effet de l'application de la méthode de mise en équivalence :	
- Effet sur le résultat de l'exercice	70.282
- Effet sur les capitaux propres	3.970
- Dividendes perçus (note 4)	(10.500)
Solde au 31 décembre 2013	436.026
Solde au 1er janvier 2014	436.026
Effet de l'application de la méthode de mise en équivalence :	
- Effet sur le résultat de l'exercice	66.365
- Effet sur les capitaux propres	57.661
- Dividendes perçus (note 4)	(52.500)
Solde au 31 décembre 2014	507.552

9. PRODUITS

Le produit comptabilisé par l'entreprise en 2014 et 2013 était décomposé comme :

	2014	2013
Prestation de services	12.599	2.606
Intérêts et produits assimilés	8.082	45
	20.681	2.651

À ces dates-là, le chiffre d'affaires de l'entreprise par marché géographique était réparti de la façon suivante :

	2014	2013
Angola	2.396	-
Algérie	50	-
Brésil	245	-
Espagne	161	-
Mozambique	500	-
Portugal	9.243	2.606
Venezuela	4	-
	12.599	2.606

10. IMPÔT SUR LE REVENU

L'entreprise est assujettie à l'impôt sur les sociétés (IRC) au taux de 23% sur l'assiette imposable. Cet impôt sur les sociétés pourra être majoré de la surtaxe municipale (Derrama) à laquelle la société pourrait être assujettie dont le taux est variable qui peut aller jusque 1,5% du bénéfice imposable.

En outre, au cas où le bénéfice imposable serait supérieur à 1,500 millions d'euros, ou 7,500 ou 35,000 millions d'euros, il est frappé de la surtaxe d'État de, respectivement 3%, 5% et 7%. L'entreprise est de plus assujettie à une imposition autonome, aux taxes sur les charges et les dépenses prévues à l'article 88 du Code des sociétés (IRC).

Selon la législation portugaise en vigueur, les déclarations fiscales sont passibles de contrôle et de correction par les autorités fiscales pendant généralement quatre ans (cinq ans pour la sécurité sociale). Par conséquent, les exercices de 2011 à 2014 pourront encore être objet de contrôle. Selon le Conseil d'Administration, les éventuelles corrections résultant de contrôles et d'inspections opérées par les autorités fiscales sur ces exercices n'auront aucun effet significatif sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014.

Pour définir l'assiette d'imposition, sur laquelle est appliqué le taux d'impôt, le résultat comptable est majoré et déduit des montants non acceptés au plan fiscal. Cette différence entre le résultat comptable et le résultat fiscal peut être de nature temporaire ou permanente.

Selon la législation portugaise, les pertes fiscales d'un exercice peuvent être reportées sur six ans pour ceux allant jusqu'en 2009, sur quatre ans pour ceux allant jusqu'en 2010 et 2011, sur cinq ans pour les exercices 2012 et 2013 et sur douze ans à partir de 2014 et pourront être déduites des bénéfices fiscaux obtenus au cours de l'exercice. À compter du 1er janvier 2014, la déduction des pertes fiscales, y compris les pertes fiscales obtenues avant cet exercice, est limitée à 70% du bénéfice imposable calculé pour l'exercice où se réalise la déduction.

La charge d'impôt inscrite dans les exercices arrêtés aux 31 décembre 2014 et 2013 peut être présentée comme suit :

	2014	2013
Impôt courant	105	13
Impôt différé	1.240	(2.110)
	1.345	(2.097)

Au Portugal, le rapport entre charge et bénéfice comptable des exercices 2014 et 2013 est le suivant :

	2014	2013
Résultat net de l'exercice	65.390	64.029
Ajustements sur le bénéfice imposable :		
Différences définitives :		
- À majorer	1.345	14
- À déduire	(66.367)	(72.361)
Bénéfice / (Perte fiscale)	368	(8.318)
Assiette imposable	368	-
Impôt	92	-
Autres composantes de l'impôt :		11
- Imposition autonome	8	13
- Surtaxe municipale (Derrama)	5	-
Impôt courant	105	13
Impôt différé	1.240	(2.080)
Changements sur les estimations	-	(30)
Charges d'impôts	1.345	(2.097)

Les différences permanentes incluent essentiellement l'annulation des effets de la mise en équivalence (note 8).

Le taux d'impôt effectif des exercices arrêtés aux 31 décembre 2014 et 2013 fut comme suit :

	2014	2013
Impôt courant	105	13
Résultat avant impôt	66.735	61.932
Taux d'impôt effectif	0,16%	0,02%

Le mouvement survenu sur les actifs par impôts différés pendant les exercices 2014 et 2013 furent comme suit :

	2014			
	Solde initial	Reprise	Ajustement	Solde final
Pertes fiscales à reporter	1.250	(1.240)	(10)	-

	2013			
	Solde initial	Constitution	Ajustement	Solde final
Pertes fiscales à reporter	1.220	2.110	(2.080)	1.250

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers, courants et non courants, étaient décomposés comme suit aux 31 décembre 2014 et 2013 :

11.1. Actifs financiers :

Clients

Aux 31 décembre 2013 et 2012, le poste "Clients" était composé exclusivement de soldes à percevoir de sociétés apparentées (note 5).

Autres créances

Aux 31 décembre 2014 et 2013, le poste "Diverses créances" était décomposé comme suit :

	2014		2013	
	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme
Débiteurs - produits à recevoir :				
Fournitures et prestations de service réalisés et non facturées	6.226	-	760	-
Intérêts à recevoir	2.376	-	33	-
	8.602	-	793	-
Autres débiteurs	7.654	52.955	38.562	107.955
	16.256	52.955	39.355	107.955

Divers actifs

Aux 31 décembre 2014 et 2013, les autres actifs étaient décomposés comme suit :

	2014	2013
État et autres collectivités publiques :		
Impôt sur les sociétés - IRC :		
- Impôt estimé	1.461	(2.065)
- Retenues à la source	4.352	3.296
- Paiement acompte (a)	15.613	11.704
	21.426	12.935

(a) comprend les acomptes, les acomptes supplémentaires et les acomptes spéciaux

Ces soldes concernent le régime spécial d'imposition des groupes de sociétés - RETGS (note 10).

Les montants individuels de l'Entreprise pour les postes "Impôt estimé" et "Retenues à la source" sont respectivement de 3.128 milliers d'euros et 5 milliers d'euros.

Divers actifs financiers

Aux 31 décembre 2014 et 2013, le poste "Divers actifs financiers" était décomposé comme suit :

	2014	2013
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. (note 5)	70.000	-

11.2. Passifs financiers :

Fournisseurs

Aux 31 décembre 2014 et 2013, le poste "Fournisseurs" était décomposé comme suit :

	2014		2013	
	Non groupe	Groupe	Non groupe	Groupe
Compte courant	606	-	111	5

Autres Dettes

Aux 31 décembre 2014 et 2013, le poste "Diverses dettes" était décomposé comme suit :

	2014		2013	
	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme
Créanciers - charges à payer :				
Frais encourus et non facturés par des fournisseurs	2.456	-	64	-
Charges du personnel	1.020	-	932	-
Distribution des résultats	1.135	1.739	1.833	2.375
Charges financières échues et non payées	-	-	185	-
Assurances à régler	22	-	33	-
	4.633	1.739	3.047	2.375
Autres créanciers	25.345	-	19.247	-
	29.978	1.739	22.294	2.375

Autres passifs

Aux 31 décembre 2014 et 2013, les autres passifs étaient décomposés comme suit :

	2014	2013
État et autres collectivités publiques :		
Impôt sur les bénéfices - retenues sur tiers	135	127
Taxe sur la valeur ajoutée - TVA	251	41
Sécurité sociale	157	151
Divers	3	-
	546	319

Fonds obtenus

Aux 31 décembre 2014 et 2013, le poste "Financements obtenus" était décomposé comme suit :

	2014		2013	
	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme
Avances en compte courant	58.473	-	110.313	-
Découverts bancaires souscrits	36.568	-	44.239	-
Emprunts bancaires	2.600	5.200	-	-
Papier commercial	-	451	-	192
	97.641	5.651	154.552	192

a) Emprunts bancaires

Les découverts bancaires et les avances en compte courant portent des intérêts aux taux normaux du marché.

Le 17 octobre 2014, l'Entreprise a souscrit un emprunt bancaire auprès de la banque Banco do Brasil S.A. de 7,800 millions d'euros, qui sera amorti par des tranches semestrielles de 1,300 millions d'euros.

b) Papier commercial

En 2014, l'Entreprise avait négocié un programme groupé d'émissions de papier commercial, souscrit auprès de la Banco Comercial Português le 28 décembre 2011, s'élevant à 43 millions d'euros, qui était de 41 millions d'euros à la clôture de l'exercice, auquel ont pris part TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., son seul actionnaire TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et Teixeira Duarte, S.A. Les montants utilisés par chacune des sociétés étaient respectivement de 40,000 millions d'euros, 500 milliers d'euros et 500 milliers d'euros. Chaque émission doit obligatoirement être réalisée conjointement par toutes les sociétés émettrices et la participation de chacune ne peut être inférieure à 250 milliers d'euros. Le programme durera jusqu'au 30 décembre 2021. Les amortissements sont prévus se réaliser à la fin de chaque semestre par des montants allant de 2,000 à 3,000 millions d'euros, sauf la dernière tranche qui sera de 5,500 millions d'euros. Le taux d'intérêt est indexé sur Euribor pour la période de chaque émission, en vigueur le deuxième jour ouvré antérieur à la date de souscription majoré de 4,25%.

Celles-ci sont remboursables selon les échéances suivantes :

	2014	2013
Moins d'un an	97.641	154.552
1 à 2 ans	2.600	-
2 à 3 ans	2.600	-
4 à 5 ans	451	192
	103.292	154.744

12. PASSIFS ÉVENTUELS, GARANTIES ET ENGAGEMENTS

Procédures fiscales

Suite à plusieurs contrôles réalisés par la Direction des impôts - DI - (Autoridade Tributária e Aduaneira) sur les pièces comptables relatives aux exercices 2007 à 2012 de TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., société détenue à 100% par l'Entreprise, les pertes fiscales initialement obtenues par cette filiale furent corrigées comme suit :

	Perte fiscale obtenue	Correction DI
2007	46.632	29.331
2008	50.590	45.938
2009	50.182	24.807
2010	18.165	6.467
2011	12.779	3.213
2012	13.294	3.971

À l'exception des 611 milliers d'euros et 1.666 milliers d'euros compris dans la correction sur la perte fiscale de, respectivement, 2008 et 2012 (qui concerne, selon la direction des impôts, l'application incorrecte du §10 de l'article 22 du régime des avantages fiscaux - EBF - effectuée par le Fundo Investimento Imobiliário TDF sur la distribution des revenus), toutes les autres corrections ont été dues au fait que les frais financiers supportés pour l'investissement réalisé dans les filiales sous la forme d'apports n'ont pas été acceptés en tant que charges fiscales.

Étant donné que TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. est assujettie à l'impôt sur les sociétés (IRC) selon le régime spécial d'imposition des groupes de sociétés (article 69 et suivants du Code IRC), les corrections sur les pertes fiscales des exercices allant de 2007 à 2011 ont été objet de paiements supplémentaires de l'impôt IRC et d'intérêts compensatoires délivrés à la société dominante TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções S.A. En vertu des textes législatifs, cette société a contesté les corrections effectuées par la direction des impôts sur les exercices allant de 2007 à 2010. Elle est en train de préparer la même procédure en ce qui concerne les corrections de l'exercice 2011.

Malgré l'issue défavorable à TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., et par conséquent à l'Entreprise, dans la procédure relative à l'exercice 2006, le Conseil d'Administration a l'espoir d'obtenir une issue différente pour les autres exercices objets de corrections. Cette procédure concerne l'exercice 2006 où les frais financiers encourus par l'investissement réalisé dans des filiales sous la forme d'apports n'ont pas été acceptés comme charges fiscales.

Au-delà des corrections concernant la filiale TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. indiquées plus haut, la filiale TEIXEIRA DUARTE-Engenharia e Construções, S.A. a fait l'objet des corrections ci-dessous effectuées par la DI.

- Le montant des corrections effectuées sur l'assiette imposable de 2008 s'est élevé à 35,467 millions d'euros, dont 32,595 millions d'euros ont été contestés par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. Ils ont trait au crédit d'impôt, au régime de réinvestissement de plus-values fiscales et à l'application incorrecte du §10 de l'article 22 du régime des avantages fiscaux;
- Le montant de la correction sur le crédit d'impôt pour double imposition internationale de 2010 s'élève à 1,519 millions d'euros dont 461 milliers d'euros seront contestés par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., en raison de la façon dont la DI fait le calcul du montant prévu par l'article 91, paragraphe 1, alinéa b) du Code des sociétés (IRC).

Garanties

Afin de suspendre la procédure d'exécution fiscale instaurée à l'encontre de la filiale TEIXEIRA DUARTE- Engenharia e Construções, S.A. relative à la dette de l'impôt sur le revenu de 2008, qui a été contestée, une garantie bancaire de 14,752 millions d'euros a été émise au profit de la DI. Plus tard, TEIXEIRA DUARTE- Engenharia e Construções, S.A. a demandé de remplacer cette garantie bancaire par un cautionnement, ce qui a été refusé par la DI. En vertu des dispositions législatives, cette décision de la DI a été contestée auprès du tribunal central administratif du sud dont la décision a été favorable à notre filiale qui attend qu'elle soit exécutée.

Afin de suspendre la procédure d'exécution fiscale instaurée à l'encontre de la filiale TEIXEIRA DUARTE- Engenharia e Construções, S.A. relative à la dette de l'impôt sur le revenu de 2010, qui a été contestée, TEIXEIRA DUARTE, S.A. présenté un cautionnement de 10,139 millions d'euros qui a été acceptée par la DI.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial qui s'élevait à 41 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2014, signé le 28 décembre 2011 avec la Banco Comercial Português, S.A. par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., une hypothèque générique au profit de la banque a été constituée sur les immeubles implantés respectivement aux lots 6, 18 et 19 de Lagoas Park qui est propriété de TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A..

Lettres de confort

Pendant l'exercice 2014, l'Entreprise a émis des lettres de confort au profit de sociétés du groupe, revêtant la forme d'avaux bancaires, dont les montants sont comme suit :

Société	Montant en devises	Devise	Montants en milliers d'euros
ANGOIMO - Empreendimentos e Construções, Lda.	30.000.000,00	USD	24.710
ANGOIMO - Empreendimentos e Construções, Lda.	4.390.650.000,00	AON	35.094
EMPA - Serviços de Engenharia, S.A.	18.770.400,00	BRL	5.828
TDA - Comércio e Indústria, Lda.	1.891.400.000,00	AON	15.118
			80.750

13. RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats de financement des exercices arrêtés au 31 décembre 2014 et 2013 étaient détaillés comme suit :

	2014	2013
Charges financières :		
Charges d'intérêts	6.404	1.391
Diverses Charges financières	1.060	381
	7.464	1.772
Produits financiers :		
Intérêts obtenus	8.082	45
Résultats financiers	618	(1.727)

14. AVANTAGES DES SALARIÉS

Au cours des exercices 2014 et 2013, le nombre moyen des effectifs recrutés était respectivement de 160 et 78 personnes.

Les charges de personnel pour ces exercices étaient comme suit :

	2014	2013
Salaires	4.681	2.182
Autres rémunérations	691	301
Charges sur rémunérations	1.475	462
Frais organes sociaux	1.243	1.655
Distribution des résultats	300	2.500
Assurances	56	71
Diverses charges de personnel	111	-
	8.557	7.171

15. FOURNITURES ET SERVICES EXTÉRIEURS

En 2014 et 2013, le poste "Fournitures et services extérieurs" était décomposé comme suit :

	2014	2013
Services spécialisés	3.351	1.884
Les matériaux	407	29
Déplacements, hébergements et transports	524	139
Services divers	76	56
	4.358	2.108

16. DIVERS PRODUITS

Aux 31 décembre 2014 et 2013, les divers produits étaient comme suit :

	2014	2013
Services informatiques	150	-
Autres prestations de Services	16	-
Restitution d'impôts	1	-
Corrections relatives aux exercices précédents	-	153
	167	153

17. DIVERSES CHARGES

Aux 31 décembre 2014 et 2013, les diverses charges étaient comme suit :

	2014	2013
Droit de timbre	86	89
Impôts et taxes	6	6
Divers	-	8
	92	103

18. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Principes généraux

L'entreprise est exposée à plusieurs risques financiers qui proviennent de son activité, à savoir :

- Risque de taux d'intérêt découlant du passif financier;
- Risque de crédit, en particulier des créances sur ses clients ayant rapport avec l'activité opérationnelle de l'Entreprise;
- Risque de liquidité, en ce qui concerne le maintien d'un équilibre de la trésorerie.

La direction financière de l'Entreprise assure la gestion centralisée des opérations de financement, des placements des excédents de trésorerie, des opérations de change ainsi que la gestion du risque de la contrepartie de l'Entreprise. En outre, elle est chargée d'identifier, de quantifier et de proposer et mettre en œuvre des mesures de gestion/atténuation des risques financiers auxquels se trouve exposée l'Entreprise.

Plus bas, nous allons analyser de façon détaillée les principaux risques financiers auxquels notre société se voit confrontée et les principales mesures mises en œuvre dans le cadre de sa gestion.

Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt a pour but d'amoindrir la charge de la dette assujettie à se tenir à un bas niveau de volatilité des charges financières.

Aux 31 décembre 2014 et 2013, le passif financier est composé exclusivement de taux d'intérêt variable.

Dans le cas où les taux d'intérêt du marché auraient été supérieurs (inférieurs) à 1% au cours des exercices 2014 et 2013, les résultats financiers de ces exercices auraient augmenté (diminué) respectivement de 116/ (116) milliers d'euros et de (260) / 260 milliers d'euros.

Risque de crédit

Aux 31 décembre 2014 et 2013, les soldes des créances sur clients, qui sont composés exclusivement de soldes à percevoir de sociétés liées (note 5) pour lesquelles n'a été inscrit aucun ajustement, du fait que le Conseil d'Administration les considère réalisables, sont les suivantes :

	2014	2013
Soldes :		
Non échu	1.560	339
Moins de 180 jours	789	-
180 à 360 jours	178	-
	2.527	339

Risque de liquidité

Ce risque peut survenir si les sources de financement, telles que les flux de trésorerie opérationnels, de désinvestissement, de lignes de crédit et les flux de trésorerie obtenus d'opérations de financement ne satisfont pas les besoins de financement, tel que les sorties de trésorerie pour des activités opérationnelles et de financement, les investissements, la rémunération des actionnaires et le remboursement de la dette. Afin d'atténuer ce risque, l'Entreprise essaie de conserver une position nette et une échéance moyenne de la dette qui lui permette d'amortir sa dette dans des délais convenables.

L'échéance des passifs financiers était aux 31 décembre 2014 et 2013 comme suit :

	2014				Total
	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	Plus de 3 ans	
Fournisseurs	606	-	-	-	606
Fonds obtenus	97.641	2.600	2.600	451	103.292
État et autres collectivités publiques	546	-	-	-	546
Diverses Dettes	29.978	587	402	750	31.717
	128.771	3.187	3.002	1.201	136.161

	2013				Total
	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	Plus de 3 ans	
Fournisseurs	116	-	-	-	116
Fonds obtenus	154.552	-	-	192	154.744
État et autres collectivités publiques	319	-	-	-	319
Autres Dettes	22.294	385	740	1.250	24.669
	177.281	385	740	1.442	179.848

19. CAPITAUX

Capital Social

Au 31 décembre 2014, le capital de l'Entreprise, totalement souscrit et libéré, était composé de 420.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chaque.

Aux 31 décembre 2014, TEIXEIRA DUARTE - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. détenait directement 203.520.000 actions représentatives du capital de TEIXEIRA DUARTE, S.A., qui correspondaient à 48,46% de son capital.

Réserves légales

La législation commerciale établit que 5% au moins du résultat net annuel doit être destiné à doter la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci représente 20% au moins du capital. Cette réserve ne peut être distribuée sauf en cas de liquidation de l'Entreprise, mais elle peut être utilisée pour absorber les déficits après que les autres réserves sont épuisées, ou incorporées au capital.

Diverses réserves

Les diverses réserves sont composées des réserves libres, qui sont disponibles à la distribution.

Affectation des résultats

L'Assemblée Générale, réalisée le 31 mai 2014, a approuvé les comptes de l'exercice 2013 et a décidé que le résultat net de 64.028.905,23€ (soixante-quatre millions vingt-huit mille neuf cent cinq euros et vingt-trois centimes) soit affecté comme suit :

Montants en euros	
Réserves légales	11.000.000,00
Réserves libres	46.728.905,23
Dividendes	6.300.000,00
	64.028.905,23

20. AUTRES INFORMATIONS

La Direction informe que l'Entreprise n'a aucune dette envers l'État, au titre du décret-loi 534/80 du 7 novembre 1980.

En application du décret-loi n° 411/91 du 17 octobre 1991, la Direction informe que la situation de l'Entreprise au regard de la sécurité sociale est en règle, dans les délais impartis par la loi.

21. FAITS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le Groupe Teixeira Duarte a poursuivi son activité dans les divers secteurs et marchés où elle opère. Un fait marquant, porté à la connaissance du marché en temps voulu, est survenu après la clôture de l'exercice. Le voici :

Marché pour la réalisation d'un projet en Algérie de 204 millions d'euros.

Le groupement, dont Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. est chef de file avec 47,5%, a reçu le marché et l'ODS le 8 avril, de l'Agence Nationale des Autoroutes pour la "Réalisation de la Liaison Autoroutière Reliant le Port de Ténès à l'Autoroute Est-Ouest sur 22 Kms (Wilaya de Chlef) en 2x3 voies".

Le délai de réalisation prévu pour ce marché est de 24 mois et son montant total est de 204 millions d'euros en HT, dont 38,3% sont payés en euros et les 61,7% restants en dinars algériens. La part revenant au Groupe Teixeira Duarte est fonction de la quote-part de sa filiale dans le groupement qui s'élève à 96,9 millions d'euros.

États
financiers consolidés **2014**



(Montants exprimés
en milliers d'euros)

 L'annexe fait partie intégrante de la
situation financière consolidée au 31
décembre 2014

	Notes	2014	2013 retraité	01-01-2013 retraité
Actifs non courants :				
Goodwill	19	29.734	29.706	29.715
Immobilisations incorporelles	20	31.094	34.563	31.281
Immobilisations corporelles	21	668.117	571.234	529.738
Immeubles de placement	22	482.185	479.965	498.236
Investissements dans les sociétés associées et les coentreprises	7 et 23	40.592	36.461	51.858
Actifs financiers disponibles à la vente	7 et 25	59.887	84.613	48.597
Autres investissements	26	17.583	15.537	14.546
Actifs par impôts différés	27	171.219	188.514	111.912
Clients	28	55.225	53.224	58.091
Autres débiteurs	28	125	97	79
Autres actifs non courants	31	1.303	1.561	1.716
Autres actifs non courants		1.557.064	1.495.475	1.375.769
Actifs courants :				
Stocks	9 et 10	355.871	289.894	313.575
Clients	28	450.078	492.135	476.724
Autres débiteurs	28	74.540	69.315	65.099
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30	191.477	186.441	241.961
Autres investissements	26	3.889	62	10.888
Actifs détenus à la vente	24	409	-	-
Autres actifs courants	31	320.679	245.921	279.698
Total actifs courants		1.396.943	1.283.768	1.387.945
TOTAL ACTIF	7	2.954.007	2.779.243	2.763.714
Capitaux propres :				
Capitaux	33	210.000	210.000	210.000
Ajustements sur parts de capital dans entreprises associées et coentreprises		9.670	1.669	1.607
Ajustements du change		55.546	(37.085)	(3.671)
Réserves et résultats reportés	34	112.190	86.849	20.066
Résultat net consolidé	17	70.281	63.974	24.003
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		457.687	325.407	252.005
Intérêts minoritaires	35	27.058	35.321	73.863
TOTAL CAPITAUX PROPRES		484.745	360.728	325.868
Passifs non courants :				
Emprunts	36	761.515	680.980	401.060
Provisions	37	62.095	72.934	36.148
Locations-financement	39	171.376	184.062	199.580
Passifs par impôts différés	27	56.080	52.693	57.979
Autres créanciers	38	455	9.833	15.110
Autres passifs non courants	40	110.002	83.906	177.793
Total passifs non courants		1.161.523	1.084.408	887.670
Passifs courants :				
Emprunts	36	723.345	681.626	834.905
Fournisseurs	38	187.388	167.002	186.737
Locations-financement	39	20.144	21.634	22.015
Autres créanciers	38	52.978	83.927	20.260
Autres passifs courants	40	323.884	379.918	486.259
Total passifs courants		1.307.739	1.334.107	1.550.176
TOTAL PASSIF	7	2.469.262	2.418.515	2.437.846
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2.954.007	2.779.243	2.763.714

	Notes	2014	2013 retraité
Produits d'exploitation :			
Ventes et prestations de services	7 et 8	1.679.722	1.581.083
Autres produits opérationnels	8	35.813	48.812
Total produits opérationnels	8	1.715.535	1.629.895
Charges d'exploitation :			
Charges des ventes	9	(649.408)	(583.362)
Variation de la production	10	(2.927)	(5.761)
Fournitures et services extérieurs	11	(454.781)	(464.448)
Charges de personnel	12	(290.703)	(275.623)
Amortissements et dépréciations	7, 20 et 21	(75.537)	(62.845)
Provisions et pertes de valeur sur actifs dépréciables et amortissables et <i>Goodwill</i>	7 et 37	32.973	(36.682)
Autres charges opérationnelles	14	(77.917)	(86.820)
Total charges opérationnelles		(1.518.300)	(1.515.541)
Résultats d'exploitation	7	197.235	114.354
Charges et pertes financières	7 et 15	(269.823)	(155.993)
Produits et gains financiers	7 et 15	172.198	49.011
Résultat des opérations d'investissement :			
Résultats relatifs aux sociétés associées et aux coentreprises	7 et 15	(10.598)	(321)
Divers	7 et 15	14.544	5.748
Résultats financiers		(93.679)	(101.555)
Résultats avant impôts	7	103.556	12.799
L'impôt sur le revenu	16	(37.611)	51.947
Résultat net consolidé de l'exercice		65.945	64.746
Résultat net attribuable à :			
Détenteurs de capital			
Intérêts minoritaires	35	(4.336)	772
Résultat par action :			
Non dilué (en euros)	17	0,17	0,15
Dilué (en euros)	17	0,17	0,15

(Montants exprimés
en milliers d'euros)L'annexe fait partie intégrante du
compte de résultat consolidé de
l'exercice arrêté au 31 décembre 2014

(Montants exprimés
en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante de
l'état consolidé des autres éléments
du résultat global de l'exercice arrêté
au 31 décembre 2014

	Notes	2014	2013
Résultat net consolidé de l'exercice		65.945	64.746
Produits et charges qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultats			
Acquisition d'intérêts minoritaires	35	(1.051)	(24.304)
Autres variations des capitaux		(2.085)	(120)
		(3.136)	(24.424)
Produits et charges qui peuvent reclassés ultérieurement en résultats			
Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	25	(30.039)	33.079
Ajustements du change		94.707	(35.009)
Ajustements sur parts de capital dans entreprises associées et coentreprises	23	8.001	62
Instruments financiers dérivés e couverture	41	(5.161)	2.706
		67.508	838
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres		64.372	(23.586)
Résultat global de l'exercice		130.317	41.160
Résultat global attribuable à :			
Détenteurs de capital		138.580	79.702
Intérêts minoritaires		(8.263)	(38.542)

	Notes	Capitaux	Ajustements sur parts de capital dans entreprises associées et coentreprises	Ajustements du change	Réserves et résultats reportés					Résultat net consolidé	Total capitaux propres attribuables aux actionnaires	Intérêts minoritaires controlados	Total
					Réserve légale	Réserves libres	Réserve de la juste valeur	Réserve d'opérations de couverture	Résultats reportés				
Solde au 31 décembre 2012	33	210.000	1.607	(3.671)	5.500	65.700	995	(11.011)	(41.118)	24.003	252.005	73.863	325.868
Résultat global de l'exercice :													
Résultat net consolidé de l'exercice		-	-	-	-	-	-	-	-	63.974	63.974	772	64.746
Variation des ajustements des taux de change		-	-	(33.414)	-	-	-	-	-	-	(33.414)	(1.595)	(35.009)
Variation de la juste valeur et cession des actifs financiers disponibles à la vente	25	-	-	-	-	-	33.079	-	-	-	33.079	-	33.079
Effet des opérations de couverture	41	-	-	-	-	-	-	2.706	-	-	2.706	-	2.706
Effet de l'application de la méthode de mise en équivalence	23	-	62	-	-	-	-	-	-	-	62	-	62
Acquisition d'intérêts minoritaires	35	-	-	-	-	-	-	-	5.433	-	5.433	(29.737)	(24.304)
Divers		-	-	-	-	-	-	-	7.862	-	7.862	(7.982)	(120)
Opérations avec les détenteurs de capital pendant l'exercice :													
Affectation du résultat consolidé de 2012 :													
Transfert vers la réserve légale, libre et résultats reportés		-	-	-	4.500	9.678	-	-	3.525	(17.703)	-	-	-
Dividendes distribués	18	-	-	-	-	-	-	-	-	(6.300)	(6.300)	-	(6.300)
Solde au 31 décembre 2013		210.000	1.669	(37.085)	10.000	75.378	34.074	(8.305)	(24.298)	63.974	325.407	35.321	360.728

	Notes	Capitaux	Ajustements sur parts de capital dans entreprises associées et coentreprises	Ajustements du change	Réserves et résultats reportés					Résultat net consolidé	Total capitaux propres attribuables aux actionnaires	Intérêts minoritaires controlados	Total
					Réserve légale	Réserves libres	Réserve de la juste valeur	Réserve d'opérations de couverture	Résultats reportés				
Solde au 31 décembre 2013	33	210.000	1.669	(37.085)	10.000	75.378	34.074	(8.305)	(24.298)	63.974	325.407	35.321	360.728
Résultat global de l'exercice :													
Résultat net consolidé de l'exercice		-	-	-	-	-	-	-	-	70.281	70.281	(4.336)	65.945
Variation des ajustements des taux de change		-	-	92.631	-	-	-	-	-	-	92.631	2.076	94.707
Variation de la juste valeur et cession des actifs financiers disponibles à la vente	25	-	-	-	-	-	(30.039)	-	-	-	(30.039)	-	(30.039)
Effet des opérations de couverture	41	-	-	-	-	-	-	(5.161)	-	-	(5.161)	-	(5.161)
Effet de l'application de la méthode de mise en équivalence	23	-	8.001	-	-	-	-	-	-	-	8.001	-	8.001
Acquisition d'intérêts minoritaires	35	-	-	-	-	-	-	-	(410)	-	(410)	(641)	(1.051)
Divers		-	-	-	-	-	-	-	3.277	-	3.277	(5.362)	(2.085)
Opérations avec les détenteurs de capital pendant l'exercice :													
Affectation du résultat consolidé de 2013 :													
Transfert vers la réserve légale et libre		-	-	-	11.000	46.674	-	-	-	(57.674)	-	-	-
Dividendes distribués	18	-	-	-	-	-	-	-	-	(6.300)	(6.300)	-	(6.300)
Solde au 31 décembre 2014		210.000	9.670	55.546	21.000	122.052	4.035	(13.466)	(21.431)	70.281	457.687	27.058	484.745

(Montants exprimés en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante du tableau des variations des capitaux propres consolidés de l'exercice arrêté au 31 décembre 2014

(Montants exprimés
en milliers d'euros)

 L'annexe fait partie intégrante du
tableau des flux de trésorerie de
l'exercice arrêté au 31 décembre 2014

	Notes	2014	2013 retraité
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES :			
Sommes perçues des clients		1.663.068	1.402.759
Sommes payées aux fournisseurs		(1.138.099)	(1.014.930)
Sommes payées au personnel		(289.450)	(268.790)
Flux généré par les opérations		235.519	119.039
Impôt sur les bénéfices payé/perçu		(42.566)	(47.693)
Autres encaissements/décaissements relatifs à l'activité opérationnelle		(47.954)	12.444
Flux des activités opérationnelles (1)		144.999	83.790
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT :			
Encaissements provenant de :			
Investissements financiers	30	57.639	58.886
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		12.881	7.559
Intérêts et produits assimilés		19.544	8.874
Dividendes	30	1.733	1.555
		91.797	76.874
Décaissements concernant les :			
Investissements financiers	30	(62.902)	(54.803)
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		(148.894)	(158.373)
Immobilisations incorporelles		(12.795)	(2.071)
		(224.591)	(215.247)
Flux de trésorerie des opérations d'investissement (2)		(132.794)	(138.373)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT :			
Encaissements provenant de :			
Emprunts		1.963.458	2.852.302
Décaissements concernant les :			
Emprunts		(1.841.204)	(2.725.661)
Intérêts et charges assimilées		(132.858)	(87.979)
Dividendes	18	(6.300)	(6.300)
		(1.980.362)	(2.819.940)
Flux des opérations de financement (3)		(16.904)	32.362
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie (4) =(1)+(2)+(3)		(4.699)	(22.221)
Effet des différences de change		9.321	(32.228)
Trésorerie et équivalents de trésorerie - changement de périmètre (note 5)		414	(1.071)
Valeurs disponibles en début d'exercice	30	186.441	241.961
Valeurs disponibles en fin d'exercice	30	191.477	186.441

1. INTRODUCTION

Teixeira Duarte, S.A., (l'Entreprise ou TD,SA), dont le siège est situé à Porto Salvo, a été constituée le 30 novembre 2009 avec un capital de 210.000.000 euros, représenté par 420 000 000 actions de 0,5 euro chaque (note 33). Sa principale activité est la réalisation et la gestion d'investissements, la coordination et supervision d'autres sociétés intégrées ou liées à son groupe d'entreprises.

L'univers d'entreprises de Teixeira Duarte (Groupe) est constitué des sociétés filiales indiquées dans la note 4. Les principales activités du groupe sont les suivantes : Construction, concessions et services, immobilier, hôtellerie, grande distribution, énergie et commerce automobile (note 7).

Les montants indiqués sont exprimés en euros, étant donné que c'est la devise utilisée préférentiellement dans l'environnement économique où opère le Groupe et sont présentés en milliers d'euros, sauf lorsque c'est indiqué expressément. Les opérations réalisées à l'étranger sont incluses dans les états financiers consolidés conformément à la méthode décrite dans la note 2.9.

Au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2014, le Groupe a adopté pour la première fois la norme IFRS 11 - Partenariats, qui classe les partenariats en tant qu'opérations conjointes (qui allie les concepts existants des actifs contrôlés conjointement et des opérations contrôlées conjointement) ou en tant que coentreprises (équivalent au concept d'une entité contrôlée conjointement). Elle requiert l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les coentreprises, en éliminant ainsi la Méthode de l'intégration proportionnelle. Cette norme remplace IAS 31 - Participations dans des coentreprises et la norme SIC 13 - Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs. Après avoir adopté cette nouvelle norme, le Groupe a cessé de consolider proportionnellement ses investissements dans des coentreprises, notamment dans les groupements complémentaires d'entreprises. Les impacts de l'adoption de cette norme sont détaillés dans la note 3.

En outre, la nouvelle loi promulguée en 2014 par le Venezuela (Convenio Cambiario n° 25) qui établit un nouveau taux de change pour certaines opérations de vente de devises, mise en application à compter du 24 janvier 2014 a provoqué depuis lors une dévalorisation non négligeable du bolivar vénézuélien (note 6).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1. Les fondements de la présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés suivant les prémisses de la continuité des opérations, à partir des livres et des registres comptables des sociétés comprises dans la consolidation (note 4), ajustés au processus de consolidation, de façon à correspondre aux dispositions des normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne, en vigueur pour les exercices ouverts au 1er janvier 2014.

Les normes qui doivent être considérées comme en faisant partie sont les normes internationales d'information financière (IFRS) établies par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), que ce soit les normes internationales comptables (IAS) établies par l'*International Accounting Standards Committee* (IASC) et leurs interprétations, établies par l'*IFRS Interpretation Committee* (IFRIC) et le *Standing Interpretation Committee* (SIC), qui ont été adoptées par l'Union européenne. Dorénavant, toutes ces normes et interprétations seront dans leur ensemble désignées par "IFRS".

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des immeubles de placement, des actifs financiers disponibles à la vente et des instruments financiers dérivés.

Normes, interprétations, amendements et révisions qui sont entrés en vigueur au cours de l'exercice

Les normes, interprétations, amendements et révisions adoptées par l'Union européenne, devant être appliquées obligatoirement pour la première fois au cours de l'exercice 2014, sont les suivantes :

Norme / interprétation	Applicable à compter de	Remarques
IFRS 10 - États financiers consolidés	1-jan-14	Cette norme établit les exigences pour la présentation des états financiers consolidés par la société-mère et remplace, quant à ces aspects la norme IAS 27 - États financiers consolidés et individuels et SIC 12 - Consolidation - Entités ad-hoc Cette norme introduit en outre de nouvelles règles en ce qui concerne la définition du contrôle et du périmètre de consolidation.

Norme / interprétation	Applicable à compter de	Remarques
IFRS 11 - Partenariats	1-jan-14	Cette norme remplace IAS 31 - Coentreprises et la norme SIC 13 - Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs et supprime la possibilité d'utiliser la méthode de l'intégration proportionnelle dans la comptabilisation des intérêts dans des coentreprises.
IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	1-jan-14	Cette norme établit de nouvelles informations à fournir relatives aux participations détenues dans des filiales, dans des partenariats, dans des entreprises associées et dans les entités non consolidées.
IAS 27 - États financiers individuels (2011)	1-jan-14	Cet amendement restreint le champ d'application d'IAS 27 aux états financiers individuels.
IAS 28 - Participation dans des entreprises associées et des coentreprises (2011)	1-jan-14	Cet amendement assure la consistance entre IAS 28 - Participation dans des entreprises associées et les nouvelles normes adoptées, en particulier IFRS 11 - Partenariats.
Amendement aux normes : - IFRS 10 - États financiers consolidés; - IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (entités d'investissement)	1-jan-14	Cet amendement introduit pour une catégorie particulière d'entreprises, qualifiées d'entités d'investissement, l'exemption de consolidation. Elle établit aussi les règles d'évaluation des investissements détenus par ces entités d'investissement.
Amendement à la norme IAS 32 - Compensation entre les actifs et passifs financiers	1-jan-14	Cet amendement clarifie certains aspects de la norme relatifs à l'application des conditions exigées de compensation entre actifs et passifs financiers.
Amendement à la norme IAS 36 - Dépréciation des actifs (informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers)	1-jan-14	Cette modification élimine l'obligation de fournir l'information sur la somme recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie découlant du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée lorsqu'une perte de valeur ou une reprise n'avait pas été comptabilisée dans la période. Il introduit des conditions supplémentaires de l'information à fournir lorsqu'une perte de valeur ou une reprise de valeur des actifs a été comptabilisée et que le montant recouvrable des actifs a été calculé sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de sortie.
Amendement à la norme IFRS 39 - Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation (Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture)	1-jan-14	Cet amendement permet dans certaines circonstances la poursuite de la comptabilité de couverture quand un dérivé, qui a été désigné comme instrument de couverture, fait l'objet de novation.
IFRIC 21 - Droits ou taxes	1-jan-14	Cette interprétation établit les conditions quant à la période de comptabilisation d'une dette relative au règlement à l'État d'une contribution de la part d'une entité en conséquence d'un évènement donné (par exemple, la participation à un marché donné), sans que le règlement donne lieu à une contrepartie de biens ou de services spécifiques.

L'adoption des normes, interprétations, amendements et révisions mentionnés plus haut n'ont pas eu d'effets significatifs sur les états financiers de l'exercice au 31 décembre 2014. Sauf en ce qui concerne l'application de la norme IFRS 11 - Partenariats, qui classe les partenariats en tant qu'opérations conjointes (qui allie les concepts existants des actifs contrôlés conjointement et des opérations contrôlées conjointement) ou en tant que coentreprises (équivalent au concept d'une entité contrôlée conjointement) et requiert l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les coentreprises, en éliminant ainsi la méthode de l'intégration proportionnelle. Cette norme remplace IAS 31 - Participations dans des coentreprises et la norme SIC 13 - Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs. Après avoir adopté cette nouvelle norme, le Groupe a cessé de consolider proportionnellement ses investissements dans des coentreprises, notamment dans les groupements complémentaires d'entreprises. Les impacts de l'adoption de cette norme sont détaillés dans la note 3.

L'Entreprise n'a procédé à l'application anticipée d'aucune de ces normes dans les états financiers de 2013.

Normes, interprétations, amendements et révisions qui entreront en vigueur dans les futurs exercices

Les normes, interprétations, amendements et révisions approuvées devant être appliqués obligatoirement pendant les exercices économiques futurs qui ont été adoptés par l'Union européenne avant la date d'approbation de ces états financiers sont les suivants :

Norme / interprétation	Applicable à compter de	Remarques
Améliorations des normes internationales d'information financière (cycle 2011-2013)	1-jan-15	Ces améliorations clarifient quelques aspects relatifs aux normes IFRS 1 - Première adoption des normes internationales d'information financière, IFRS 3 - Regroupement d'entreprises, IFRS 13 - Évaluation de la juste valeur et IAS 40 - Immeubles de placement.

Normes, interprétations, amendements et révisions non adoptés par l'Union européenne

Les normes, interprétations, amendements et révisions approuvées devant être appliqués obligatoirement pendant les exercices économiques futurs qui n'ont pas été adoptés par l'Union européenne avant la date d'approbation de ces états financiers sont les suivants :

Norme / interprétation	Remarques
IFRS 9 - Instruments financiers (2009) et amendements ultérieurs	Cette norme, qui s'insère dans le projet de révision d'IAS 39, établit les conditions de classification et d'évaluation des actifs et des passifs financiers et d'application des règles de la comptabilité de couverture.
IFRS 14 - Comptes de report réglementaires	Cette norme établit les conditions que doivent respecter les entités qui adoptent pour la fois les IFRS/IAS dans leurs informations sur les comptes de report réglementaires.
IFRS 15 - Produits des contrats avec les clients	Cette norme introduit une structure de comptabilisation du produit fondée sur des principes et repose sur un modèle à appliquer à tous les contrats signés avec les clients.
Amendement à la norme IFRS 11 - Partenariats	Cet amendement clarifie la norme IFRS 3 qui est appliquée quand un investisseur fait acquisition d'une participation dans une entité contrôlée conjointement quand celle-ci consiste en une activité, comme défini par cette norme. Lors de l'acquisition initiale de la participation et de l'acquisition suivante de participations, l'application d'IFRS 3 est nécessaire.
Amendements aux normes IAS 16 - Immobilisations corporelles et IAS 38 - Immobilisations incorporelles	Ces amendements clarifient les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles qui sont autorisées.
Amendements aux normes IAS 16 - Immobilisations corporelles et IAS 41 - Agriculture	Ces amendements établissent que les actifs biologiques que s'encadrent dans la définition de plantes porteuses doivent être comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles.
Amendement à la norme IAS 19 - Avantages du personnel	Cet amendement clarifie les circonstances dans lesquelles les contributions des membres du personnel aux régimes d'avantages post-emploi constituent une réduction des charges des avantages à court terme.
Amendements aux normes IFRS 10 - États financiers consolidés et IAS 28 - Participation dans des entreprises associées et des coentreprises (2011)	Ces amendements éliminent un conflit qui existe entre ces normes en ce qui concerne la vente ou la contribution d'actifs entre l'investisseur et la société associée ou la coentreprise.
Amendement à la norme IAS 27 - États financiers individuels (2011)	Cet amendement introduit la possibilité d'appliquer la méthode de mise en équivalence, lors de l'évaluation des investissements dans les filiales, sociétés associées et coentreprises, dans les états financiers individuels d'une entité qui présente des états financiers consolidés.
Amendements aux normes IFRS 10 - États financiers consolidés, IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités et IAS 28 - Participation dans des entreprises associées et des coentreprises (2011)	Ces amendements clarifient plusieurs aspects relatifs à l'application de l'exception de consolidation par les entités d'investissement.
Amendement à la norme IAS 1 - Présentation des états financiers (informations à fournir)	Cet amendement introduit plusieurs indications et orientations qui visent à améliorer et simplifier les informations à fournir dans le contexte des conditions actuelles de l'information des IFRS.

2.2. Les jugements et estimations

La préparation des états financiers consolidés conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation des IFRS requiert du Conseil d'Administration de formuler des jugements, des estimations et des conjectures qui pourraient affecter la valeur des actifs et des passifs présentés.

Ces estimations, fondées sur la connaissance existante à chaque moment et sur les actions prévues, sont revues périodiquement à partir de l'information disponible. Étant donné que les modifications survenues dans les faits et les circonstances peuvent conduire à la révision des estimations, les résultats réels futurs pourront différer de ces estimations.

Les estimations et les conjectures significatives avancées par le Conseil d'Administration pour la préparation de ces états financiers consolidés comprennent, notamment, les inférences utilisées dans le traitement des aspects suivants :

La perte de valeur des actifs non courants (à l'exception du goodwill)

La détermination d'une éventuelle perte de valeur peut être provoquée par différents événements, dont plusieurs surviennent en dehors de la sphère d'influence du Groupe, tels que la disponibilité future de financement, le coût de capital ou tout autre changement.

Identifier les indicateurs de dépréciation, estimer les futurs flux de trésorerie et déterminer la valeur recouvrable des actifs implique de la part de la Direction un degré élevé de jugement en ce qui concerne l'identification et l'évaluation des différents indicateurs de perte de valeur, des flux de trésorerie attendus, des taux d'actualisation applicables, des durées d'utilisation et des valeurs résiduelles.

La dépréciation du goodwill

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation tous les ans ou lorsqu'il y a des indices d'une éventuelle perte de valeur. Les valeurs recouvrables des unités génératrices des flux de trésorerie auxquelles le goodwill est attribué sont déterminées sur la base des flux de trésorerie attendus. Ces calculs exigent du Conseil d'Administration de procéder à des estimations quant à l'évolution future de l'activité et aux taux d'actualisation à retenir.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles

La durée d'utilité d'un actif est le temps pendant lequel une entité compte qu'un actif soit disponible à l'utilisation. Elle doit être revue au moins à la clôture de chaque exercice économique.

Déterminer les durées d'utilité des actifs, le mode d'amortissement / dépréciation à appliquer et les pertes estimées découlant du remplacement du matériel avant la fin de sa durée d'utilité, en raison de son obsolescence technologique est essentiel pour déterminer le montant des amortissements / dépréciations à comptabiliser dans le compte de résultat consolidé de chaque exercice.

Ces trois paramètres sont définis selon la meilleure estimation de la direction pour les actifs et les activités en cause, en tenant compte également des pratiques adoptées par les entreprises des secteurs d'activité où le Groupe opère.

Les provisions et passifs éventuels

Le Groupe analyse périodiquement s'il existe d'éventuelles obligations découlant d'événements passés qui doivent être comptabilisées ou rendues publiques. La subjectivité inhérente à la détermination de la probabilité qu'il existe une dette et du montant des ressources internes nécessaires pour faire face au paiement des obligations pourra conduire à des ajustements significatifs, soit par la variation des prémisses utilisées, soit par la future comptabilisation des provisions portées précédemment en tant que passifs éventuels.

La comptabilisation des actifs par impôts différés

Les actifs par impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il existe des attentes raisonnables qu'il y aura des bénéfices imposables futurs disponibles au titre des différences temporelles, ou quand il existe des passifs par impôts différés dont la récupération est attendue dans le même exercice où les actifs par impôts différés sont reversés. L'évaluation des actifs par impôts différés est effectuée par la direction à la fin de chaque exercice, en tenant compte de la future performance fiscale attendue.

Les pertes de valeur sur les créances

Le risque de crédit des soldes des créances est évalué à la fin de chaque exercice à partir de l'information historique du débiteur et de son profil de risque. Les créances sont ajustées en fonction de l'évaluation effectuée par la direction des risques estimés de recouvrement à la clôture de l'exercice, lesquels pourront diverger du risque effectif.

La comptabilisation du produit dans les contrats de construction

Le Groupe comptabilise les résultats des contrats de construction selon la méthode du pourcentage d'avancement. Celle-ci est considérée comme étant le rapport entre les charges encourues pour chaque contrat jusqu'à la fin de l'exercice et la somme de ces charges avec les charges estimées pour terminer le marché. L'évaluation du degré d'achèvement de chaque contrat est revue périodiquement en tenant compte des indicateurs de production les plus récents.

L'évaluation des immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur, qui est déterminée à partir d'évaluations effectuées, dans quelques cas, par des organismes spécialisés indépendants et d'après des critères d'évaluation généralement admis pour le marché immobilier. Ces évaluations sont fondées sur des données qui peuvent être observées sur le marché et requièrent de l'évaluateur un jugement concernant les conditions de transaction de chaque bien immobilier sur le marché, lesquelles pourront diverger du résultat obtenu dans l'avenir.

2.3. Les principes de consolidation

a) Les sociétés contrôlées

La consolidation des entreprises contrôlées à chaque exercice comptable est effectuée par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle est avéré lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote à l'Assemblée Générale, ou quand il a le pouvoir de déterminer les politiques financières et opérationnelles.

La participation de tiers aux capitaux propres et au résultat net de ces sociétés est présentée séparément dans le bilan consolidé et dans l'état du résultat global consolidé, sur les postes des "Intérêts minoritaires".

Les transactions et les soldes significatifs entre ces sociétés ont été éliminés de la procédure de consolidation. Les plus-values découlant de la cession de filiales effectuées au sein du Groupe sont également annulées.

Lorsque nécessaire, les états financiers des filiales sont ajustés, de façon à ce que leurs méthodes comptables soient uniformisées avec celles du Groupe.

b) Le regroupement d'entreprises

Le regroupement d'entreprises, notamment l'acquisition de sociétés, est inscrit par la méthode de l'acquisition.

Le coût d'acquisition est déterminé par la somme de la juste valeur des actifs cédés, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de la société acquise. Les coûts relatifs à l'acquisition sont inscrits en tant que charge lorsqu'ils sont encourus. Le cas échéant, le coût d'acquisition comprend également la juste valeur de paiements éventuels évalués à la date de l'acquisition. Des modifications ultérieures dans la valeur des paiements éventuels sont inscrits conformément à la norme comptable qui régit la comptabilisation des actifs ou des passifs concernés, sauf s'ils se qualifient en tant qu'ajustement au cours de l'exercice d'évaluation provisoire (12 mois au plus).

Les actifs identifiables, les passifs et les passifs éventuels d'une filiale, qui respectent les critères de comptabilisation conformément à IFRS 3 - Regroupements d'entreprises ("IFRS 3"), sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants (ou groupe d'actifs) classés comme détenus en vue de la vente, conformément à IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ("IFRS 5"), lesquels sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur déduite des coûts à supporter en vue de leur vente future.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la valeur des intérêts minoritaires face à la juste valeur des actifs et passifs nets acquis est comptabilisé en tant que goodwill. Dans les cas où le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets identifiés, la différence calculée est inscrite comme résultat net de l'exercice où a lieu l'acquisition, après nouvelle confirmation de la juste valeur attribuée.

Si le processus de comptabilisation des regroupements d'entreprises est incomplet à la fin de l'exercice où le regroupement a lieu, le Groupe fournit l'information sur cette situation. Les valeurs considérées peuvent être ajustées pendant la période d'évaluation (entre la date d'acquisition et la date où le Groupe obtient l'information complète sur les faits et les circonstances qui existaient à la date de l'acquisition, période inférieure à 12 mois), ou de nouveaux actifs et passifs pourront être comptabilisés de façon à refléter les faits et les circonstances qui existaient au moment du bilan financier et que, s'ils avaient été connus, auraient eu un effet sur les montants comptabilisés au moment de l'acquisition.

Les intérêts minoritaires sont identifiés dans les capitaux propres séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société-mère. Les intérêts minoritaires peuvent être évalués initialement à leur juste valeur ou dans la proportion de la juste valeur des actifs et passifs de la filiale acquise. Cette option est effectuée séparément pour chaque transaction.

Suite à la comptabilisation initiale, la valeur comptable des intérêts minoritaires est déterminée comme valeur comptabilisée initialement majorée de la proportion de modifications de capitaux propres de la filiale. Le résultat global d'une filiale est attribué aux intérêts minoritaires même s'ils sont négatifs.

Les modifications du pourcentage de contrôle sur les filiales qui n'impliquent pas de perte de contrôle sont comptabilisées comme transactions de capitaux propres. La valeur des intérêts du Groupe et des intérêts minoritaires sont ajustés pour refléter les modifications de pourcentage. Toute différence entre le montant par lequel les intérêts minoritaires sont ajustés et la juste valeur du prix de la transaction est directement comptabilisée en capitaux propres et attribuée aux actionnaires de la société-mère.

Lorsque le Groupe perd le contrôle sur une filiale, le gain ou la perte encouru par la cession est calculé comme la différence entre (i) le montant cumulé de la juste valeur du prix et la juste valeur des intérêts retenus et (ii) la valeur comptable des actifs (comprenant goodwill) et des passifs de la filiale et des intérêts minoritaires. Les montants préalablement comptabilisés comme autre résultat global sont transférés dans les résultats de l'exercice ou dans les résultats reportés de la même manière qu'ils le seraient si leurs actifs ou leurs passifs étaient cédés. La juste valeur des intérêts retenus correspond à la juste valeur de la comptabilisation initiale à des effets de comptabilisation suivante dans le cadre d'IAS 39 - Instruments financiers ("IAS 39") ou, conformément, le cas échéant, au coût pour des effets de comptabilisation initiale d'un investissement dans une entreprise associée ou une coentreprise.

c) Les investissements dans les sociétés associées et les coentreprises

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable, mais qu'il ne contrôle pas, en participant aux décisions relatives à ses politiques financières et opérationnelles.

Les investissements financiers opérés dans la plupart des entreprises associées et coentreprises (note 23) sont inscrits par la méthode de mise en équivalence, sauf lorsqu'ils sont classés comme détenus à la vente. Les participations sont comptabilisées initialement à leur coût d'acquisition, lequel est majoré ou diminué de la différence entre ce coût et la valeur correspondant proportionnellement à la participation aux capitaux propres de ces entreprises reportés à la date d'acquisition ou de la première application de cette méthode.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations financières sont ajustées périodiquement à la valeur correspondant à la participation aux résultats nets des entreprises associées et des coentreprises en contrepartie des "Résultats relatifs aux entreprises associées et coentreprises", et à d'autres variations survenues dans leurs capitaux propres en contrepartie des postes "Ajustements de parts de capital dans les entreprises associées et les coentreprises", et à la comptabilisation des pertes de valeur. De plus, les dividendes perçus de ces entreprises sont portés en tant que réduction de la valeur des investissements financiers.

Les pertes sur les entreprises associées et les coentreprises qui sont supérieures à l'investissement effectué dans ces entités ne sont pas comptabilisées, sauf lorsque le Groupe a pris des engagements par rapport à cette entreprise associée ou coentreprises.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables est inscrit comme "Investissements dans entr. associées et coentreprises - goodwill". Dans les cas où le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets identifiés, la différence calculée est inscrite comme gain dans le compte de résultat de l'exercice où a lieu l'acquisition.

Les gains non réalisés en transactions avec des entreprises associées et des coentreprises sont éliminés dans la proportion de la participation du Groupe dans l'entreprise associée et la coentreprise, en contrepartie de l'investissement dans cette entreprise associée et coentreprise. Les pertes non réalisées sont elles aussi éliminées, mais seulement lorsque la perte ne dégage pas que l'actif transféré a perdu de sa valeur.

d) Le goodwill

Si les différences entre le coût d'acquisition des investissements dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises, majoré, dans le cas des filiales, de la valeur des intérêts minoritaires et de la juste valeur des actifs et passifs identifiables de ces entreprises à la date de leur acquisition, sont positives, elles sont inscrites comme goodwill (dans le cas de filiales) ou maintenus au poste "Investissements dans les entreprises associées et coentreprises".

Le goodwill est inscrit en tant qu'actif et n'est pas soumis à l'amortissement. Il est présenté individuellement dans l'état de la situation financière consolidée ou au poste "Investissements dans les entreprises associées et les coentreprises" (notes 19 et 23). En ce qui concerne le goodwill des filiales, les montants du goodwill sont soumis à des tests de dépréciation, tous les ans ou lorsqu'il existe des présomptions d'une éventuelle perte de valeurs. Toute perte de valeur est immédiatement inscrite comme charge dans le compte de résultat consolidé de l'exercice et ne peut être reprise plus tard.

Lors de la cession d'une filiale, d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, le goodwill correspondant est inclus dans ce qui détermine la plus-value ou la moins-value.

Dans les cas où le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets identifiés, la différence calculée est inscrite comme gain de l'exercice où a lieu l'acquisition.

2.4. Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les droits contractuels et les dépenses encourues dans des projets particuliers ayant une valeur économique future et sont portées à leur coût d'acquisition, déduits de leurs amortissements cumulés et de leurs pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles ne sont comptabilisées que s'il est probable qu'elles génèrent des bénéfices économiques futurs pour le Groupe, qu'elles soient contrôlables par le Groupe et que leur valeur puisse être évaluée avec fiabilité.

Les immobilisations incorporelles générées intérieurement, notamment les frais de recherche & développement, sont portées en charges dans l'exercice où elles sont encourues.

Les coûts internes associés à la maintenance et au développement de logiciel sont inscrits comme charges dans le compte de résultat quand ils sont encourus, sauf lorsque ces coûts sont directement associés à des projets qui généreront probablement des bénéfices économiques futurs pour le Groupe. Dans ces situations, ces coûts sont capitalisés en tant qu'immobilisations incorporelles.

Après que les biens auront commencé d'être utilisés, leur amortissement est calculé par la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs en cause par le Groupe.

2.5. Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles utilisées pour la production, la prestation de service ou le travail administratif sont inscrites au coût d'acquisition ou de construction, y compris les dépenses encourues avec l'achat, déduit de la dépréciation cumulée et des pertes de valeur, quand applicables.

Les immobilisations corporelles sont amorties par la méthode linéaire selon leur durée d'utilité estimée, à partir du moment où elles sont prêtes à être utilisées conformément à leur objet et l'amortissement cesse lorsque les actifs sont classés comme des actifs non courants détenus pour être vendus. L'amortissement est réalisé selon les durées d'utilité estimées suivantes :

	Durée d'utilité (années)
Bâtiments et autres constructions	5 - 50
Installations techniques et matériel industriel	4 - 8
Matériel de transport	3 - 7
Matériels et outillages	3 - 7
Matériel de bureau et mobilier	2 - 10
Autres immobilisations corporelles	1 - 4

Les travaux d'amélioration ou de rénovation ne sont inscrits dans les actifs que dans les cas où ils consistent à remplacer des biens, lesquels sont déduits ou conduisent à une augmentation des bénéfices économiques futurs.

Les immobilisations corporelles en cours représentent des actifs encore en phase de construction, et sont inscrites à leur coût d'acquisition déduit d'éventuelles pertes de valeur. Ces immobilisations corporelles sont amorties à partir du moment où les actifs sous-jacents sont en conditions d'être utilisés aux fins visées.

Les plus-values ou moins-values découlant de la vente ou de la réduction des immobilisations corporelles sont déterminées par la différence entre le prix de vente et la valeur comptable nette à la date de la cession/réduction et sont inscrites à leur valeur nette dans le compte de résultats aux postes "Autres produits opérationnels" ou "Autres charges opérationnelles", selon le cas.

2.6. Les contrats de location

Les contrats de location sont classés comme : (i) des contrats de location-financement, s'ils ont pour effet de transférer substantiellement tous les risques et les avantages inhérents à leur possession; ou, (ii) des contrats de location simple, s'ils ont pour effet de ne transférer substantiellement aucun risque ni avantage inhérent à leur possession.

Le classement des contrats de location en location-financement ou location simple est fait en fonction de la substance du contrat et non de sa forme.

Les actifs acquis au moyen de contrats de location-financement, avec leur passif, sont comptabilisés par la méthode financière et constatent les amortissements cumulés correspondants et les dettes restant à régler selon le plan de versement contractuel. De plus, les intérêts compris dans le montant des loyers et les dépréciations des immobilisations corporelles sont portés en charges dans le compte de résultats de l'exercice concerné.

Pour les contrats de location considérés comme location simple, les loyers restant à payer sont portés en charge dans le compte de résultats selon le mode linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

2.7. La perte de valeur des actifs non courants, à l'exception du goodwill

Une évaluation de la perte de valeur est effectuée chaque fois qu'un événement ou un changement de situation indique que le montant auquel est inscrit l'actif pourrait ne pas être récupérable. Au cas où il existerait de tels indices, le Groupe procède à la détermination de la valeur recouvrable de l'actif, de façon à connaître l'étendue de l'éventuelle perte de valeur.

Lorsque, individuellement, l'actif ne crée pas de mouvements de trésorerie de façon indépendante d'autres actifs, la valeur recouvrable est évaluée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

Lorsque le montant pour lequel l'actif est inscrit est supérieur à sa somme recouvrable, une perte de valeur par la différence, portée au compte de résultat dans le poste "Provisions et pertes de valeur sur des actifs dépréciables et amortissables et Goodwill", est comptabilisée.

La somme recouvrable est celle qui est la plus élevée entre le prix de vente net (valeur de vente, diminuée des frais encourus par la vente) et la valeur d'utilité. Le prix de vente net est le montant qu'on obtiendrait par la cession de l'actif lors d'une transaction entre des entités indépendantes et bien informées, diminué des coûts directement liés à la cession. La valeur d'utilité est la valeur qui existe dans les flux de trésorerie futurs estimés qui sont attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité. La somme recouvrable est estimée individuellement pour chaque actif ou, si cela n'est pas possible, pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est rattaché l'actif.

La reprise des pertes de valeur est inscrite quand il existe des présomptions que les pertes de valeurs comptabilisées n'existent plus ou qu'elles ont diminué. La reprise des pertes de valeur est portée au poste "Provisions et pertes de valeur sur des actifs dépréciables et amortissables et Goodwill" du compte de résultat de l'exercice où a lieu la reprise. Toutefois, la reprise de la perte de valeur est effectuée jusqu'à hauteur du montant pour lequel elle serait comptabilisée (net d'amortissements ou de dépréciation), au cas où la perte de valeur n'aurait pas été inscrite dans les exercices précédents.

2.8. Les immeubles de placement

Les immeubles de placement, qui comprennent des terrains et des immeubles détenus pour être loués, pour valoriser le capital, ou pour les deux, sont au départ inscrits à leur prix d'achat ou à leur coût de construction (dans le cas d'investissement en construction propre), y compris toutes les dépenses qui sont directement liées à l'achat ou à la construction.

Après leur comptabilisation initiale, tous les immeubles de placement, y compris ceux qui sont en cours de construction, sont évalués à leur juste valeur qui reflète les conditions du marché à la date de clôture de l'exercice. Tous les profits ou les pertes provenant de changements survenus dans la juste valeur des immeubles de placement sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice pendant lequel ils ont lieu et sont inscrits au poste "Variation de juste valeur des immeubles de placement", figurant dans la rubrique "Divers produits d'exploitation" ou "Diverses charges de gestion", selon qu'il s'agit de profits ou de pertes.

La juste valeur de chaque immeuble de placement est déterminée, dans les cas les plus importants, par des organismes spécialisés indépendants et d'après des critères d'évaluation généralement admis pour le marché immobilier. Dans les autres cas, la valeur de marché est déterminée au niveau interne, à partir de critères similaires à ceux utilisés par les évaluateurs indépendants.

Les charges encourues par l'utilisation des immeubles de placement, notamment leurs entretiens, réparations, assurances et les impôts, sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice concerné. Les travaux d'amélioration ou de rénovation ne sont inscrits dans les actifs que dans les cas où ils consistent à remplacer des biens, lesquels sont déduits ou conduisent à une augmentation des bénéfices économiques futurs.

2.9. Les actifs, passifs et transactions en monnaie étrangère

Les états financiers sont présentés en euros, étant donné que c'est la devise utilisée préférentiellement dans l'environnement économique où opère le Groupe.

Les transactions faites dans des devises différentes de l'euro sont inscrites aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. A chaque exercice, les actifs et passifs monétaires exprimés en monnaie étrangère sont convertis en euros, à partir des taux de change en vigueur à sa date de clôture. Les actifs et les passifs en nature inscrits selon leur juste valeur exprimée en monnaie étrangère sont transposés en euros à partir du taux de change en vigueur à la date où la juste valeur a été déterminée.

Les différences de change, favorables et défavorables, découlant des différences entre les taux de change en vigueur à la date des transactions et ceux en vigueur à la date des recouvrements, des paiements, ou à la date de clôture de l'exercice, sont inscrites dans les produits et charges du compte de résultat de l'exercice, à l'exception de celles relatives à des éléments en nature dont la variation de la juste valeur est directement inscrite dans les capitaux propres au poste "Ajustements de change".

La conversion des états financiers des filiales libellée en monnaie étrangère est effectuée en considérant le taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, pour la conversion des actifs et passifs, au cours de change historique pour la conversion des soldes des postes des capitaux propres et au taux de change moyen de l'exercice, pour la conversion des postes des comptes de résultat et des autres éléments du résultat global et des flux de trésorerie.

Selon la norme IAS 21 - Effets des variations des cours des monnaies étrangères ("IAS 21"), le goodwill et les corrections de la juste valeur calculées au moment de l'acquisition d'entités étrangères sont libellés dans la monnaie de présentation de ces entités et sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les écarts de change en résultant sont inscrits dans le poste "Ajustements de change" dans les capitaux propres.

2.10. Les charges financières

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice qu'ils concernent, sauf si les charges financières des emprunts sont directement liées à l'acquisition, à la construction et à la production d'actifs qui prennent un certain temps de préparation avant d'être utilisés. Dans ce cas, les coûts d'emprunt font partie du coût de l'actif. La capitalisation de ces charges commence dès le début de la préparation des opérations de construction ou de développement de l'actif et est interrompue une fois que la production ou la construction de l'actif est en début d'utilisation ou en fin de production ou quand le projet en cause est interrompu. Tous les produits financiers générés par des emprunts déjà obtenus et alloués à un investissement particulier sont déduits des charges financières éligibles à la capitalisation.

2.11. Les subventions

Les subventions gouvernementales sont comptabilisées selon leur juste valeur quand il existe une assurance raisonnable qu'elles vont être reçues et que le Groupe va respecter les conditions exigées pour les obtenir.

Les subventions allouées pour l'exploitation, notamment pour la formation du personnel, sont comptabilisées dans le compte de résultats selon les charges encourues.

Les subventions allouées pour l'investissement, qui se rapportent à l'acquisition d'immobilisations corporelles, sont comprises dans les postes "Autres passifs courants" et "Autres passifs non courants" (selon le cas) et sont créditées dans le compte de résultats d'après la méthode linéaire de façon cohérente et proportionnelle aux dépréciations / amortissements des actifs qu'elles étaient destinées à acquérir.

2.12. Les stocks

Les marchandises et les matières premières sont inscrites à leur coût d'acquisition, le coût moyen étant utilisé comme méthode de détermination des coûts.

Les produits finis et semi-finis et les travaux en cours sont évalués au coût moyen pondéré de production, qui comprend le coût des matières premières incorporées, la main d'œuvre et les frais généraux de fabrication (en tenant compte des amortissements du matériel productif calculés en fonction de niveaux d'utilisation normaux), lequel est inférieur à la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente normal déduit des charges engagées pour terminer la production et des frais de commercialisation.

Des pertes de valeur sur stocks sont inscrites par la différence entre la valeur de coût et leur valeur de réalisation des stocks, au cas où celle-là serait inférieure à la valeur comptable.

2.13. Les provisions

Les provisions sont comptabilisées seulement quand : i) le Groupe a une obligation actuelle (légal ou constructive) découlant d'un événement passé; ii) il est probable que, pour résoudre cette obligation, il y ait une sortie de ressources et iii) le montant de l'obligation puisse être estimé de façon raisonnable. Les provisions sont revues à la clôture de chaque exercice et sont ajustées de façon à mieux refléter la meilleure estimation à cette date.

2.14. L'information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services qui sont exposés à des risques et à des avantages différents de ceux des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits et de services dans un environnement économique particulier qui est exposé à des risques et à des avantages différents de ceux des autres secteurs qui opèrent dans d'autres environnements économiques.

Le Groupe présente comme secteurs opérationnels les secteurs d'activité qui coïncident avec ceux dans lesquels le management opère.

2.15. Les résultats opérationnels

Les résultats opérationnels incluent l'ensemble des produits et des charges des opérations, qu'ils soient récurrents ou pas, y compris les frais de restructurations et les produits et les charges associés aux actifs opérationnels (immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles). Ils comprennent encore les plus-values ou les moins-values obtenues par la vente de sociétés incluses dans le périmètre de consolidation par la méthode d'intégration globale. Ainsi, les charges nettes de financement, les résultats obtenus sur des entreprises associées et des coentreprises, sur d'autres investissements financiers et les impôts sur le résultat sont exclus des résultats opérationnels.

2.16. Les instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Groupe devient partie dans leur relation contractuelle.

a) La trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants compris dans le poste "Trésorerie et équivalents de trésorerie" correspondent aux valeurs de trésorerie, aux dépôts bancaires, aux dépôts à terme et à d'autres placements de trésorerie dont l'échéance est de moins de trois mois, et qui peuvent être immédiatement mobilisables sans risque significatif de changement de valeur.

b) Les créances

Les créances sont évaluées, quand elles sont comptabilisées au départ à leur juste valeur et ensuite à leur coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Quand il s'avère qu'elles sont en perte de valeur, leur ajustement est inscrit dans les résultats au poste "Autres charges opérationnelles". L'ajustement comptabilisé est évalué par la différence entre la valeur pour laquelle les créances sont comptabilisées et la valeur actuelle des flux de trésorerie actualisé au taux d'intérêt effectif déterminé lors de la comptabilisation initiale.

c) Les placements

Les placements sont comptabilisés au moment où sont transférés substantiellement les risques et les avantages qui leur sont inhérents. Ils sont inscrits initialement à leur valeur d'acquisition, qui correspond à la juste valeur, y compris les frais de transaction.

Les placements sont classés comme suit :

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des placements financiers qui sont disponibles à la vente et sont classés comme des actifs non courants.

Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués par rapport à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice, sans aucune déduction relative aux frais de transaction qui pourraient survenir jusqu'à leur vente. Les profits ou les pertes provenant d'une variation de la juste valeur sont inscrits dans les capitaux propres, dans le poste "Réserve de juste valeur" jusqu'à ce que le placement soit vendu, reçu ou de toute façon cédé, ou dans les situations où il semble exister une perte de valeur, moment où la perte cumulée est inscrit dans le compte de résultat.

Les autres investissements

Les actifs financiers disponibles à la vente dans des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix de marché coté sur le marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable sont évalués à leur coût d'acquisition déduit de toute perte de valeur cumulée et sont comptabilisés au poste "Autres investissements".

De plus, les actifs évalués à leur juste valeur par les résultats sont réévalués à leurs justes valeurs par rapport à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice, sans aucune déduction relative aux frais de transaction qui pourraient survenir jusqu'à leur vente. Ces actifs sont comptabilisés au poste "Autres investissements" et toute variation de leur juste valeur est comptabilisée au poste "Résultats relatifs aux opérations d'investissement - Divers".

d) Les instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres sont classés selon la substance contractuelle indépendamment de la forme légale qu'ils revêtent. Les instruments de capitaux propres sont des contrats qui dégagent un intérêt résiduel dans les actifs du Groupe après déduction des passifs.

Les instruments de capitaux propres émis par le Groupe sont inscrits à la valeur nette reçue des coûts supportés pour leur émission.

e) Les dettes

Les dettes sont comptabilisées au départ à leur juste valeur et ensuite à leur coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

f) Les emprunts

Les emprunts sont initialement inscrits et comptabilisés dans le passif à la valeur nominale reçue, nette des dépenses engagées par l'émission de ces emprunts et évalués plus tard par la méthode du coût amorti. Les charges financières, calculées selon le taux d'intérêt effectif, et qui comprennent des primes à payer, sont comptabilisées selon le principe de la spécialisation des exercices et sont ajoutées à la valeur comptable de l'emprunt, au cas où il ne serait pas remboursé pendant l'exercice.

g) Les instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Souscrire des instruments financiers dérivés a pour but d'effectuer la couverture des risques financiers auxquels le Groupe se voit confronter, découlant des variations des taux d'intérêt. Dans ce sens, le Groupe ne souscrit pas d'instruments financiers dérivés à buts spéculatifs.

Souscrire des instruments financiers obéit aux politiques internes approuvées par le Conseil d'Administration.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur et comptabilisés au poste "Autres passifs/actifs courants" ou "Autres passifs/actifs non courants", selon le cas. La méthode de comptabilisation dépend de la nature et de l'objectif de leur souscription.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction du cours du marché. S'ils ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée par l'analyse des flux de trésorerie actualisés, lesquels comprennent les conditions supportées aux prix ou aux taux observés sur le marché.

La comptabilité de couverture

La possibilité de désigner un instrument financier dérivé comme étant un instrument de couverture obéit aux dispositions d'IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ("IAS 39"), notamment, quant à sa documentation et mise en pratique.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de juste valeur sont comptabilisées comme résultat financier de l'exercice, ainsi que les variations de la juste valeur de l'actif ou du passif objet de ce risque.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de cash-flow sont inscrites sur le poste "Réserve d'opérations de couverture" lorsqu'ils sont effectifs et, dans les résultats financiers lorsqu'ils ne le sont pas.

Les montants inscrits dans "Réserves d'opérations de couverture" sont reportés dans les résultats financiers de l'exercice où l'élément couvert a également un effet sur résultats.

La comptabilisation de couverture est discontinuée lorsque l'instrument de couverture arrive à échéance, est vendu ou utilisé, ou lorsque la relation de couverture n'obéit plus aux conditions exigées par IAS 39.

2.17. Les obligations relatives aux pensions

Le Groupe accorde à ses collaborateurs une assurance retraite.

Cette assurance a été constituée dans le cadre d'une politique sociale et d'encouragement consacrée aux salariés dont l'initiative revient exclusivement aux filiales où ces avantages sont attribués. Étant donné qu'elle est de nature facultative, seules les directions de ces sociétés décident d'effectuer les cotisations au moment où elles semblent convenir, en tenant compte des prévisions actuarielles de décaissements et de leur situation économique et financière. Les cotisations effectuées par le Groupe sont donc inscrites en tant que charge à la date où elles sont dues.

2.18. L'impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu de l'exercice est calculé sur la base des résultats imposables des sociétés comprises dans la consolidation et considère l'imposition différée.

L'impôt courant sur les bénéfices est calculé à partir des résultats imposables (lesquels diffèrent des résultats comptables) des entreprises comprises dans la consolidation selon les règles fiscales qui sont en vigueur là où siège chaque entreprise du Groupe.

Les impôts différés concernent les différences temporelles entre les montants des actifs et des passifs aux fins de registre comptable et les montants afférents aux fins d'imposition, ainsi que ceux découlant des avantages fiscaux ou des créances fiscales obtenus.

Les actifs et passifs par impôts différés sont calculés et évalués périodiquement en utilisant les taux d'imposition comptés être en vigueur à la date de la reprise des différences temporelles, ils ne sont pas actualisés et sont comptabilisés dans les actifs ou passifs non courants.

Les actifs par impôts différés ne sont inscrits que s'il existe des attentes raisonnables de bénéfices fiscaux futurs suffisants pour les utiliser. À la date de chaque clôture, les différences temporelles sous-jacentes aux actifs par impôts différés sont objet d'une réévaluation afin de les comptabiliser ou de les ajuster en fonction de l'attente actuelle de future récupération. Des passifs par impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles fiscales.

2.19. Les actifs et passifs éventuels

Un actif éventuel est un possible actif provenant d'événements passés et dont l'existence ne peut être confirmée que par la réalisation ou pas d'événements futurs incertains.

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, mais ils sont rapportés dans l'annexe quand un bénéfice économique futur s'avère probable.

Un passif éventuel est (i) une obligation possible découlant d'événements passés et dont l'existence sera confirmée par la survenance ou pas d'événements futurs incertains ou (ii) une obligation actuelle, qui découle d'événements passés, mais qui n'est pas comptabilisée car l'existence d'une sortie de ressources s'avère improbable ou parce que l'éventuelle sortie de ressources ne peut être évaluée avec fiabilité.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, et sont publiés dans l'annexe aux états financiers, à moins que la sortie de ressources qui affecterait des bénéfices économiques futurs soit loin d'être une possibilité, et dans ce cas ils ne sont pas publiés.

2.20. Le produit et la spécialisation des exercices

Ventes

Les produits provenant de ventes de biens sont comptabilisés dans le compte de résultats quand sont satisfaites les conditions suivantes :

- le Groupe a transféré à l'acheteur les risques et des avantages significatifs inhérents à la possession des actifs;
- le Groupe n'est pas impliqué de façon continue dans la gestion, à un degré généralement associé à la possession, et n'a pas le contrôle effectif des actifs vendus;
- la somme du produit peut être évaluée de façon fiable;
- il est probable que les bénéfices économiques associés à la transaction fluent vers le Groupe; et
- les charges encourues ou à venir relatives à la transaction peuvent être évaluées avec rigueur.

Les ventes sont comptabilisées nettes d'impôts, de ristournes et d'autres coûts inhérents à leur concrétisation à la juste valeur du montant perçu ou à percevoir.

Les prestations de services

Les produits provenant de la prestation de services sont comptabilisés dans le compte de résultats sur la base du degré d'avancement de la prestation de services à la clôture de l'exercice.

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé raisonnablement, les produits et les charges correspondants sont comptabilisés selon le pourcentage d'avancement, conformément aux dispositions d'IAS 11 - Contrats de construction ("IAS11"). Selon cette méthode, les produits qui sont directement liés aux travaux en cours sont comptabilisés dans le compte de résultats en fonction du pourcentage de leur avancement, lequel est déterminé par le ratio entre les charges encourues et les charges totales estimées des travaux (charges encourues ajoutées des charges à encourir). Les différences entre les profits obtenus par l'application de cette méthode et la facturation sont comptabilisées dans les postes "Autres actifs courants" ou "Autres passifs courants", selon la nature des différences.

Les variations des travaux du contrat, les réclamations et les primes sont considérées au fur et à mesure qu'elles sont convenues et lorsqu'il est possible de les quantifier avec suffisamment de fiabilité.

Pour que le résultat d'un contrat puisse être estimé raisonnablement, il faut que les conditions suivantes soient réunies :

- Qu'il soit probable que le Groupe obtienne les bénéfices économiques prévus dans le contrat;
- Qu'il soit possible d'identifier les charges du contrat et de les quantifier raisonnablement;
- Que, à la clôture de l'exercice, il soit possible que les charges nécessaires à l'achèvement de la construction, ainsi que le degré de son avancement puissent être quantifiées de façon suffisamment raisonnable, afin que les charges réelles encourues puissent être comparées aux estimations initiales.

Pour faire face aux charges à encourir pendant l'exercice de garantie des travaux, le Groupe comptabilise une provision pour faire face à ce risque, laquelle est calculée en tenant compte de la production annuelle et de l'historique des charges encourues dans le passé par l'exercice de garantie des travaux.

Lorsqu'il s'avère probable que les charges seront supérieures aux produits du contrat, la perte prévue est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice où elle est prévue.

Les activités développées au titre de contrats de concession de services publics sont comptabilisées conformément à IFRIC 12 - Accords de concession de services ("IFRIC12"), norme qui établit les dispositions à appliquer pour l'évaluation, la comptabilisation, la présentation et l'information d'activités développées au titre de contrats de concession de services publics.

La spécialisation des exercices

Les produits et les charges sont inscrits selon le principe de la spécialisation des exercices, par lequel ceux-ci sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont générés, indépendamment du moment où ils sont reçus ou payés. Les produits et charges dont la valeur réelle n'est pas comptabilisée sont estimés.

Les différences entre les montants facturés et leurs produits et charges sont inscrites aux postes "Autres actifs courants" et "Autres passifs courants".

2.21. Le classement de la situation financière

Les actifs réalisables et les passifs exigibles à moins d'un an de la clôture de l'exercice sont classés, respectivement, dans l'actif courant et le passif courant.

Les passifs pour lesquels il n'y a pas de droit inconditionnel permettant de différer leur règlement dans un délai d'au moins douze mois après la date de fin d'exercice sont également classés comme courants.

2.22. La dépréciation des actifs financiers

À chaque clôture d'exercice, le Groupe analyse s'il y a objectivement un actif financier ou un groupe d'actifs financiers qui se trouve en perte de valeur.

Les actifs financiers disponibles à la vente

Dans le cas d'actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente, une tendance à la baisse prolongée ou significative de la juste valeur de l'instrument au-dessous de son coût est considérée comme un indicateur que les instruments se trouvent en perte de valeur. S'il existe une évidence similaire pour les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, la perte cumulée - évaluée comme la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée d'une perte de valeur de l'actif financier déjà inscrite dans les résultats - elle est retirée des capitaux propres et inscrite dans le compte de résultat. Les pertes de valeur des instruments de capital comptabilisées dans les résultats ne sont pas reversées par le compte de résultat.

Les clients, débiteurs et autres actifs financiers

Des pertes de valeur sont inscrites quand il existe des indicateurs objectifs que le Groupe ne recevra pas tous les montants auxquels il a droit, conformément aux conditions établies à l'origine dans les contrats signés. Pour les identifier, plusieurs indicateurs sont utilisés, tels que :

- l'ancienneté des créances;
- les difficultés financières du débiteur;
- la faillite probable du débiteur.

Les pertes de valeur sont déterminées par la différence entre le montant recouvrable et la valeur de la situation financière de fin d'exercice de l'actif financier et sont inscrits par leur contrepartie des résultats de l'exercice. Quand une créance sur des clients et des débiteurs est considérée comme non recouvrable, elle est déduite en utilisant sa perte de valeur cumulée comptabilisée. Les recouvrements postérieurs de montants qui auraient été déduits sont inscrits dans les résultats.

2.23. Les actifs non courants détenus à la vente

Les actifs non courants (ou opérations discontinues) sont classés comme étant détenus en vue de la vente si leur valeur est réalisable par une opération de vente, au lieu de l'être par leur utilisation continue. On constate cette situation seulement dans les conditions suivantes : (i) la vente est très probable; (ii) l'actif est disponible à la vente immédiate dans l'état où il se trouve ; (iii) la direction est engagée dans un plan de vente ; et (iv) il est probable que la vente se réalise dans les douze mois.

Les actifs non courants (ou opérations discontinues) classés comme étant détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de vente.

2.24. Le résultat par action

Le résultat non dilué par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de TD,SA par le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation pendant l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de TD,SA par le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation pendant l'exercice, ajusté par les potentielles actions ordinaires ayant un effet dilutif.

Les actions ordinaires à effet dilutif potentielles peuvent provenir d'options sur les actions et autres instruments financiers émis par le Groupe, convertibles en titres de l'Entreprise.

2.25. Faits survenus après la clôture de l'exercice

Les faits survenus après la clôture de l'exercice qui donnent des informations supplémentaires sur les conditions qui existaient à la date de clôture sont reflétés dans les états financiers consolidés.

Les événements survenus après la clôture de l'exercice qui donnent des informations sur les conditions survenues après la clôture de l'exercice sont rapportés dans l'annexe aux états financiers consolidés.

3. CHANGEMENTS DE MÉTHODES, ESTIMATIONS ET ERREURS

Pendant l'exercice arrêté au 31 décembre 2014, il n'y a pas eu de changement des méthodes comptables par rapport à celles considérées dans la préparation de l'information financière relative à l'exercice arrêté au 31 décembre 2013, sauf en ce qui concerne les normes et interprétations dont la date d'entrée en vigueur correspond aux exercices qui ont ouvert à compter du 1er janvier 2014. Il s'agit notamment de la norme IFRS 11 - Partenariats qui a eu pour effet l'interruption de l'application de la méthode de la consolidation proportionnelle aux investissements réalisés dans des coentreprises, notamment dans les groupements complémentaires d'entreprises. Il n'y a pas eu non plus d'erreur matérielle ni de changement d'estimations comptables significatif, relatifs aux exercices précédents.

L'adoption de la norme IFRS 11 a conduit à introduire les modifications ci-dessous dans l'état de la situation financière consolidée arrêtée le 31 décembre 2013 et du 1er janvier 2013 préalablement déclarée et dans le compte de résultat consolidé et le tableau des flux de trésorerie préalablement déclarés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 :

Rapprochement de la situation financière du 31 décembre 2012 et 1er janvier 2013

	01-01-2013 retraité	Application d'IFRS 11	31-12-2012
Actifs non courants :			
Immobilisations corporelles	529.738	(37)	529.775
Investissements dans les sociétés associées et les coentreprises	51.858	1.149	50.709
Autres actifs non courants	794.173	-	794.173
Autres actifs non courants	1.375.769	1.112	1.374.657
Actifs courants :			
Clients	476.724	(127)	476.851
Autres débiteurs	65.099	1.004	64.095
Trésorerie et équivalents de trésorerie	241.961	(4.102)	246.063
Autres actifs courants	604.161	(1.659)	605.820
Total actifs courants	1.387.945	(4.884)	1.392.829
TOTAL ACTIF	2.763.714	(3.772)	2.767.486
Capitaux propres :			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	252.005	-	252.005
Intérêts minoritaires	73.863	-	73.863
TOTAL CAPITAUX PROPRES	325.868	-	325.868
Passifs non courants :			
Provisions	36.148	(2.055)	38.203
Autres passifs non courants	851.522	-	851.522
Total passifs non courants	887.670	(2.055)	889.725
Passifs courants :			
Fournisseurs	186.737	(1.093)	187.830
Autres créanciers	20.260	1.163	19.097
Autres passifs courants	1.343.179	(1.787)	1.344.966
Total passifs courants	1.550.176	(1.717)	1.551.893
TOTAL PASSIF	2.437.846	(3.772)	2.441.618
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2.763.714	(3.772)	2.767.486

	2013 retraité	Application d'IFRS 11	2013
Actifs non courants :			
Immobilisations corporelles	571.234	(23)	571.257
Investissements dans les sociétés associées et les coentreprises	36.461	563	35.898
Autres actifs non courants	887.780	-	887.780
Autres actifs non courants	1.495.475	540	1.494.935
Actifs courants :			
Clients	492.135	(170)	492.305
Autres débiteurs	69.315	8	69.307
Trésorerie et équivalents de trésorerie	186.441	(3.471)	189.912
Autres actifs courants	535.877	(1.260)	537.137
Total actifs courants	1.283.768	(4.893)	1.288.661
TOTAL ACTIF	2.779.243	(4.353)	2.783.596
Capitaux propres :			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	325.407	-	325.407
Intérêts minoritaires	35.321	-	35.321
TOTAL CAPITAUX PROPRES	360.728	-	360.728
Passifs non courants :			
Provisions	72.934	(1.473)	74.407
Autres passifs non courants	1.011.474	-	1.011.474
Total passifs non courants	1.084.408	(1.473)	1.085.881
Passifs courants :			
Fournisseurs	167.002	(771)	167.773
Autres créanciers	83.927	(235)	84.162
Autres passifs courants	1.083.178	(1.874)	1.085.052
Total passifs courants	1.334.107	(2.880)	1.336.987
TOTAL PASSIF	2.418.515	(4.353)	2.422.868
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2.779.243	(4.353)	2.783.596

Rapprochement de la situation
financière du 31 décembre 2013

Rapprochement du tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice arrêté au 31 décembre 2013

	2013 retraité	Application d'IFRS 11	2013
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES :			
Sommes perçues des clients	1.402.759	(457)	1.403.216
Sommes payées aux fournisseurs	(1.014.930)	826	(1.015.756)
Sommes payées au personnel	(268.790)	20	(268.810)
Flux généré par les opérations	119.039	389	118.650
Impôt sur les bénéfices payé/perçu	(47.693)	-	(47.693)
Autres encaissements/décaissements relatifs à l'activité opérationnelle	12.444	329	12.115
Flux des activités opérationnelles (1)	83.790	718	83.072
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT :			
Encaissements provenant de :			
Investissements financiers	58.886	-	58.886
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	7.559	-	7.559
Intérêts et produits assimilés	8.874	(166)	9.040
Dividendes	1.555	-	1.555
	76.874	(166)	77.040
Décaissements concernant les :			
	(215.247)	-	(215.247)
Flux de trésorerie des opérations d'investissement (2)	(138.373)	(166)	(138.207)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT :			
Encaissements provenant de :			
Emprunts	2.852.302	-	2.852.302
Décaissements concernant les :			
Emprunts	(2.725.661)	-	(2.725.661)
Intérêts et charges assimilées	(87.979)	79	(88.058)
Dividendes	(6.300)	-	(6.300)
	(2.819.940)	79	(2.820.019)
Flux des opérations de financement (3)	32.362	79	32.283
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie (4) =(1)+(2)+(3)	(22.221)	631	(22.852)
Effet des différences de change	(32.228)	-	(32.228)
Trésorerie et équivalents de trésorerie - changement de périmètre	(1.071)		(1.071)
Valeurs disponibles en début d'exercice	241.961	(4.102)	246.063
Valeurs disponibles en fin d'exercice	186.441	(3.471)	189.912

	2013 retraité	Application IFRS 11	2013
Produits opérationnels	1.629.895	(32)	1.629.927
Charges opérationnelles	(1.416.014)	799	(1.416.813)
Excédent brut d'exploitation - EBE	213.881	767	213.114
Amortissements et dépréciations	(62.845)	11	(62.856)
Provisions et pertes de valeur	(36.682)	(469)	(36.213)
Résultat d'exploitation	114.354	309	114.045
Résultats financiers	(101.555)	(309)	(101.246)
Résultats avant impôts	12.799	-	12.799
Impôt sur les bénéfices	51.947	-	51.947
Résultat net	64.746	-	64.746
Attribuable aux :			
Détenteurs de capital	63.974	-	63.974
Intérêts minoritaires	772	-	772

Rapprochement du compte de résultat consolidé de l'exercice arrêté au 31 décembre 2013

4. SOCIÉTÉS COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2014, les sociétés qui ont été comprises dans le périmètre de consolidation par la méthode intégrale étaient les suivantes :

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
MARCHÉ INTÉRIEUR		
CONSTRUCTION		
CONSTRUSALAMONDE, ACE	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	92,50%
EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
OFM - Obras Fluviais e Marítimas, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	60,00%
SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	60,00%
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
CONCESSIONS ET SERVICES		
RECOLTE, S.A., Serviços e Meio Ambiente (Porto), S.A.	Praça do Bom Sucesso, n.º 61 - Escritórios 501 e 502 Porto	100,00%
MARINERTES, S.A.	Rotunda Eng.º Edgar Cardoso, n.º 23 - 8.º Vila Nova de Gaia	51,00%
RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
SATU-Oeiras - Sistema Automático de Transporte Urbano, E.M., S.A. (a)	Edifício Paço de Arcos, E.N. 249/3 Paço de Arcos	49,00%
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
IMMOBILIER		
BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%

(a) Le Groupe détient le contrôle de ces filiales par l'intermédiaire de la filiale TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.

(b) Le Groupe détient le contrôle de ces filiales par l'intermédiaire de la filiale TDARCOL - SGPS, S.A.

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
Fundo de Investimento Imobiliário Fechado TDF	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
IMOPEDEDOUÇOS - Sociedade Imobiliária, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
IMOTD - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TD VIA - Sociedade Imobiliária, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	93,75%
TDF - Sociedade Gestora de Fundos de Investimento Imobiliário, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TRANSBRITAL - Britas e Empreendimentos Imobiliários, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
V8 - Gestão Imobiliária, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
HÔTELLERIE		
ESTA - Gestão de Hotéis, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
EVA - Sociedade Hoteleira, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
GO CORP TRAVEL SOLUTIONS - Agência de Viagens, S.A.	Rua Comunidade Lusíada, nº 2, Letra C Faro	100,00%
LAGOASFUT - Equipamento Recreativo e Desportivo, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
LAGOAS HOTEL, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
ROCHORIENTAL - Sociedade Hoteleira, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
SINERAMA - Organizações Turísticas e Hoteleiras, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TDH - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TDHC - Instalações para Desporto e Saúde, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
GRANDE DISTRIBUTION		
BONAPAPEL - Artigos de Papelaria e Equipamentos Informáticos - Unipessoal, Lda.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TEIXEIRA DUARTE - DISTRIBUIÇÃO S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
ÉNERGIE		
ACG - Distribuição e Comércio de Gás, S.A. (b)	Rua das Lagoas - Campo Raso Sintra	50,00%
DIGAL - Distribuição e Comércio, S.A. (b)	Rua das Lagoas - Campo Raso Sintra	50,00%
MULTIGÁS - Sociedade Comercial e Distribuidora de Gás, S.A. (b)	Rua das Lagoas - Campo Raso Sintra	50,00%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective	
PETRIN - Petróleos e Investimentos, S.A. (b)	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	47,91%	(b) Le Groupe détient le contrôle de ces filiales par l'intermédiaire de la filiale TDARCOL - SGPS, S.A.
PPS - Produtos Petrolíferos, S.A. (b)	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	50,00%	(c) Le Groupe détient le contrôle de ces filiales par l'intermédiaire de la filiale PTG - SGPS, S.A.
PTG - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%	
TANQUIGÁS - Distribuição e Comércio de Gás, S.A. (b)	Rua das Lagoas - Campo Raso Sintra	50,00%	
TDARCOL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. (c)	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	50,00%	
COMMERCE AUTOMOBILE			
TDO - Investimento e Gestão, S.A.	Rua das Pretas, 4 - Fração 4 D Funchal	100,00%	
DIVERS			
C + P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%	
TDO - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Rua das Pretas, 4 - Fração 4 D Funchal	100,00%	
TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%	
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
AFRIQUE DU SUD			
GRANDE DISTRIBUTION			
Global Net Distributors (PTY) Ltd.	10 Ninth Avenue Northmead, Gauteng 1501 Afrique du Sud	100,00%	
ANGOLA			
CONSTRUCTION			
BETANGOLA - Betões e Pré-Fabricados de Angola, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%	
CONCESSIONS ET SERVICES			
EDUCARE - Actividades Educativas e Culturais, Lda.	Rua Amílcar Cabral, 27 - R/C C Luanda	100,00%	
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%	
IMMOBILIER			
AFRIMO - Empreendimentos Imobiliários, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	51,00%	
ANGOPREDIAL - Empreendimentos Imobiliários, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%	
IMOAFRO - Empreendimentos Imobiliários, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%	
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Angola), Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%	
URBÁFRICA - Sociedade Imobiliária, Lda.	Rua Amílcar Cabral, 51 - 1º C Luanda	90,00%	

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
HÔTELLERIE		
ALVALADE - Empreendimentos Turísticos e Hoteleiros, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
ANGOIMO - Empreendimentos e Construções, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
HOTEL TRÓPICO, S.A.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	80,00%
HOTEL BAÍA, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
GRANDE DISTRIBUTION		
CND - Companhia Nacional de Distribuição, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
DCG - Distribuição e Comércio Geral, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
OCC - Operador Central de Comércio, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	80,00%
COMMERCE AUTOMOBILE		
AUTO COMPETIÇÃO Angola, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
AUTO 8, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
COMÉRCIO DE AUTOMÓVEIS, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
TDA - Comércio e Indústria, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
VAUCO - Automóveis e Equipamentos, Lda.	Rua Ho Chi Min, Junto ao Largo da Independência Luanda	51,00%
ALGÉRIE		
CONSTRUCTION		
TEIXEIRA DUARTE ALGERIE, SPA	Parc Miremont, Rue A, nº 136 Bouzareah Alger	99,94%
BELGIQUE		
CONCESSIONS ET SERVICES		
TDGI	Avenue Jean-Monnet, 1 À 1348 Louvain-La-Neuve	100,00%
BRÉSIL		
CONSTRUCTION		
EMPA, S.A. - Serviços de Engenharia	Rua Major Lopes, 800 Bairro São Pedro - Belo Horizonte	100,00%
SOMAFEL - Obras Ferroviárias e Marítimas, Ltda.	Rua Major Lopes, 800 - sala 306 Bairro São Pedro - Belo Horizonte	60,00%
CONCESSIONS ET SERVICES		
GONGOJI Montante Energia, S.A.	Rua Major Lopes, 800, 3º - sala 310 Bairro São Pedro - Belo Horizonte	100,00%
PAREDÃO de Minas Energia, S.A.	Rua Major Lopes, 800, 3º - sala 306 Bairro São Pedro - Belo Horizonte	100,00%
TABOQUINHA Energia, S.A.	Rua Major Lopes, 800, 3º - sala 308 Bairro São Pedro - Belo Horizonte	100,00%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
IMMOBILIER		
TDPG - Empreendimentos Imobiliários e Hoteleiros, Ltda.	Avenida Domingos Ferreira nº 4060, sala 301 Boa Viagem - Cidade de Recife	100,00%
TDSP - Participações, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 01 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - Elisa de Moraes Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 02 Itaim Bibi - São Paulo	90,00%
TDSP - Bela Vista - Empreendimentos Imobiliários, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 15 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP - Galeno de Castro Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 03 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP - Maratona Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 10 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP - Direitos Humanos Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 12 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP - Alta Vista I Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 05 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP - Verum Mooca Empreendimento Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 06 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - Gilberto Sabino Empreendimentos Imobiliários, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 07 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - Alta Vista II Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 08 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP - Gualaxos Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 09 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - Alta Vista III Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP - Zanzibar Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 18 Itaim Bibi - São Paulo	92,50%
TDSP - Dionísio da Costa Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602 Itaim Bibi - São Paulo	92,50%
TDSP - Baceunas Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - Maria de Jesus Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 04 Itaim Bibi - São Paulo	95,00%
TDSP - Volta Redonda Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 13 Itaim Bibi - São Paulo	95,00%
TDSP - Nilo Empreendimentos Imobiliários, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401, sala 14 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - Alta Vista IV Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 15 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP - 16 Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 16 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - 17 Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 17 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
GRANDE DISTRIBUIÇÃO		
TDD - Distribuição, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
CHYPRE		
DIVERS		
LEVENEL, Limited	Irakli, Egkomi, 2413 Nicosia - Chipre	100,00%
ESPAGNE		
CONSTRUCTION		
UTE DE VIANA	Av. Alberto Alcocer, 24 - 7º Madrid	100,00%
CONCESSIONS ET SERVICES		
RECOLTE, Servicios Y Medioambiente, S.A. Sociedade Unipersonal.	Av. Alberto Alcocer, 24 - 7º Madrid	100,00%
VALYGERSA, S.L.	Av. Alberto Alcocer, 24 - 7º Madrid	100,00%
GIBRALTAR		
CONSTRUCTION		
Teixeira Duarte International, LTD.	23, Portland House - Glacis Road Gibraltar	100,00%
MACAO		
CONSTRUCTION		
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Macao), Lda.	Av. Dr. Mário Soares, nº 25 - Edifício Montepio - Apr. 26 e 28 - 3º andar Macao	100,00%
MOZAMBIQUE		
CONSTRUCTION		
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Moçambique), Lda.	Av. Julius Nyerere, nº 130 Maputo	74,46%
CONCESSIONS ET SERVICES		
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, Lda.	Av. Julius Nyerere, nº 130 Maputo	69,55%
IMMOBILIER		
IMOPAR - Centro Comercial de Maputo, S.A.	Av. Julius Nyerere, nº 130 Maputo	100,00%
HÔTELLERIE		
AVENIDA - Empreendimentos Turísticos e Hoteleiros, Lda.	Av. Julius Nyerere, nº 130 Maputo	100,00%
Sociedade Hotel Tivoli, Lda.	Av. 25 de Setembro, 1321 Maputo	65,00%
TIVOLI BEIRA - Hôtellerie et services, Lda.	Av. Julius Nyerere, nº 130 Maputo	98,72%
NAMIBIE		
CONCESSIONS ET SERVICES		
KARIBIB Portland Cement, LTD	PO Box 9574 Windhoek Namibie	95,00%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
KPC Trading and Services (Proprietary) Limited	PO Box 2558 Windhoek Namibie	57,00%
SQUIRREL Investments 115 PTY, Ltd.	12th Floor, Sanlam Center, 145-157 Namibie	95,00%
RUSSIE		
CONCESSIONS ET SERVICES		
Limited Liability Company MMK Cement	Tri Rutchia Murmansk Russie	70,00%
VENEZUELA		
CONSTRUCTION		
Consorcio Boyacá - La Guaira	Av. San Juan Bosco, Edificio Centra Altamira Piso 5, Oficina 54, Urb. Altamira - Caracas Venezuela	57,20%
TEGAVEN - Teixeira Duarte y Asociados, C.A.	Av. Venezuela com Calle Mohedano, Torre JWM Piso 5, Of. 5-2, Urb El Rosal - Caracas Venezuela	95,31%

5. CHANGEMENTS DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au cours de l'exercice 2014, la société TEGAVEN - Teixeira Duarte y Asociados, C.A. a été intégrée dans le périmètre de consolidation.

Les impacts de l'entrée de TEGAVEN - Teixeira Duarte y Asociados, C.A. déclarés le 30 juin 2014, date où cette société a été consolidée, furent comme suit :

Immobilisations corporelles (note 21)	908	(a) - Acquisition de 93,41% du capital de la filiale
Actifs par impôts différés	26	
Autres actifs non courants	19	
Clients et divers débiteurs	40.172	(b) - Inscrit dans le compte de résultat au poste "Provisions et pertes de valeur sur actifs dépréciables et amortissables et Goodwill"
Trésorerie et équivalents de trésorerie	414	
Autres actifs courants	6.105	
Autres provisions (note 37)	(204)	
Autres passifs non courants	(10)	
Fournisseurs et divers créanciers	(568)	
Autres passifs courants	(7.623)	
Patrimoine net	39.239	
Intérêts minoritaires (note 35)	2.586	
Quote-part dans le patrimoine net (a)	36.653	
Prix d'acquisition	7.322	
Goodwill (b)	(29.331)	

6. COURS DE CHANGE

Les cours utilisés au 31 décembre 2014 et 2013 pour convertir en euros les actifs et les passifs libellés en monnaie étrangère, ainsi que les résultats des opérations développées dans des pays dont la monnaie est différente de l'euro de ces exercices ont été comme suit :

Devise	Change de clôture			Change moyen		
	2014	2013	Var	2014	2013	Var
Dollar américain	1,2141	1,3791	(12,0%)	1,3256	1,3300	(0,3%)
Pataca de Macao	9,6995	11,0141	(11,9%)	10,5893	10,6251	(0,3%)
Metical mozambicain	38,5300	41,2400	(6,6%)	40,7100	39,6346	2,7%
Bolivar vénézuélien	14,5692	8,6774	67,9%	14,8251	7,9551	86,4%
Kwanza angolais	125,1110	134,5920	(7,0%)	130,3424	128,0569	1,8%
Dinar algérien	106,7437	108,1034	(1,3%)	106,9753	105,7237	1,2%
Dirham marocain	10,9505	11,2621	(2,8%)	11,1546	11,1687	(0,1%)
Real brésilien	3,2207	3,2576	(1,1%)	3,1207	2,8791	8,4%
Hryvnia ukrainienne	19,2052	11,3638	69,0%	15,7729	10,8397	45,5%
Dollar namibien	14,0353	14,5660	(3,6%)	14,3580	12,8713	11,6%
Escudo cap-verdien	110,2650	110,2650	-	110,2650	110,2650	-
Rouble russe	72,3370	45,3246	59,6%	51,4243	42,4441	21,2%
Dinar tunisien	2,2566	2,2701	(0,6%)	2,2474	2,1578	4,2%
Rand sud-africain	14,0353	14,5660	(3,6%)	14,3580	12,8713	11,6%
Peso colombien	2.899,8800	2.661,6600	9,0%	2.659,1839	2.489,0092	6,8%

La nouvelle loi promulguée en 2014 par le Venezuela (Convenio Cambiario n° 25) qui établit un nouveau taux de change pour certaines opérations de vente de devises, mise en application à compter du 24 janvier 2014 a provoqué depuis lors une dévalorisation non négligeable du bolivar vénézuélien. Pour être plus spécifique, cette loi est applicable pour la liquidation des opérations de vente de devises qui sont destinées, notamment, à payer les "investissements internationaux" (un concept qui inclut le rapatriement des fonds et le transfert d'intérêts et de dividendes). Pour ces opérations, les devises seront liquidées aux taux de change découlant du dernier octroi de devises fait par le système des enchères (SICAD).

7. INFORMATION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le Groupe est organisé selon les secteurs d'activité suivants :

- Construction;
- Concessions et services;
- Immobilier;
- Hôtellerie;
- Grande distribution;
- Énergie;
- Commerce automobile.

Les ventes et prestations de services et les résultats de chacun des secteurs d'activité mentionnés ci-dessus au cours des exercices arrêtés aux 31 décembre 2014 et 2013 retraité furent comme suit :

Secteur	Ventes et prestations de services						Résultats opérationnels	
	2014			2013 retraité			2014	2013 retraité
	Clients externes	Inter-secteur	Total	Clients externes	Inter-secteur	Total		
Construction (note 32)	779.110	84.583	863.693	800.335	81.449	881.784	75.889	46.954
Concessions et services	92.104	27.901	120.005	74.221	21.897	96.118	8.086	(6.612)
Immobilier	119.899	13.324	133.223	83.248	14.998	98.246	48.797	21.974
Hôtellerie	74.037	18.682	92.719	78.422	14.610	93.032	11.480	17.265
Grande distribution	272.783	7.182	279.965	210.535	8.758	219.293	16.383	15.967
Énergie	62.483	2.062	64.545	114.717	2.259	116.976	(1.720)	1.731
Commerce automobile	279.306	12.093	291.399	219.605	14.387	233.992	46.335	32.558
Non affectés à des secteurs	-	-	-	-	-	-	(7.956)	(15.861)
Éliminations	-	(165.827)	(165.827)	-	(158.358)	(158.358)	(59)	378
	1.679.722	-	1.679.722	1.581.083	-	1.581.083	197.235	114.354
Charges financières (note 15)							(269.823)	(155.993)
Produits financiers (note 15)							172.198	49.011
Résultats relatifs aux opérations d'investissement (note 15)							3.946	5.427
Résultats avant impôts							103.556	12.799

Les transactions entre les secteurs sont effectuées dans les conditions du marché, équitables aux transactions effectuées avec des entités tierces.

Les méthodes comptables appliquées dans les différents secteurs sont cohérentes avec les méthodes du Groupe.

Autres informations :

Secteur	Dépenses en capital fixe		Amortissements et dépréciations sur résultats		Provisions et pertes de valeur	
	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité
Construction	57.171	65.583	43.704	34.698	(35.225)	21.650
Concessions et services	5.442	7.519	4.356	4.119	1.975	14.648
Immobilier	32.534	16.831	7.149	6.171	(1)	194
Hôtellerie	22.796	4.914	8.681	7.928	(700)	-
Grande distribution	34.224	35.081	7.426	6.078	-	-
Énergie	2.769	6.811	1.823	1.813	978	-
Commerce automobile	6.105	6.706	2.389	2.036	-	-
Non affectés à des secteurs	119	-	9	2	-	190
	161.160	143.445	75.537	62.845	(32.973)	36.682

Le rapprochement de l'actif et du passif des secteurs avec le total consolidé était aux 31 décembre 2014 et 2013 retraité comme suit :

	Actifs								Passifs	
	2014				2013 retraité				2014	2013 retraité
	Investissements dans les sociétés associées et les coentreprises (note 23)	Actifs financiers disponibles à la vente (note 25)	Divers actifs	Total	Investissements dans les sociétés associées et les coentreprises (note 23)	Actifs financiers disponibles à la vente (note 25)	Divers actifs	Total		
Construction	1.176	-	1.916.045	1.917.221	1.552	-	1.849.050	1.850.602	1.309.497	1.431.171
Concessions et services	528	19.007	231.952	251.487	842	25.208	232.336	258.386	171.937	176.292
Immobilier	643	29.236	1.647.746	1.677.625	71	54.080	1.565.408	1.619.559	880.493	887.726
Hôtellerie	-	-	389.796	389.796	-	-	303.808	303.808	284.613	215.297
Grande distribution	-	-	276.553	276.553	-	-	221.756	221.756	212.995	184.806
Énergie	24	-	68.735	68.759	24	-	76.064	76.088	45.547	49.271
Commerce automobile	-	-	207.658	207.658	-	-	146.448	146.448	126.693	108.128
Non affectés à des secteurs	38.221	11.644	1.010.024	1.059.889	33.972	5.325	971.611	1.010.908	173.532	211.041
Éliminations	-	-	(2.894.981)	(2.894.981)	-	-	(2.708.312)	(2.708.312)	(736.045)	(845.217)
	40.592	59.887	2.853.528	2.954.007	36.461	84.613	2.658.169	2.779.243	2.469.262	2.418.515

Les ventes et les prestations de service et l'information concernant les actifs non courants en nature par secteur géographique des exercices 2014 et 2013 étaient composées comme suit :

Secteur géographique	Ventes et prestations de services		Actifs non courants en nature	
	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité
Portugal	220.196	297.990	586.937	608.311
Angola	798.412	748.176	493.223	369.578
Algérie	77.181	81.434	15.438	12.395
Brésil	192.338	98.504	46.464	52.643
Espagne	33.646	28.253	13.861	12.946
Mozambique	66.271	62.817	32.368	24.911
Venezuela	284.783	253.648	21.242	33.343
Divers	6.895	10.261	1.597	1.341
	1.679.722	1.581.083	1.211.130	1.115.468

8. PRODUITS OPÉRATIONNELS

Les produits opérationnels des exercices 2014 et 2013 retraité étaient comme suit :

	2014	2013 retraité
Ventes et prestations de services :		
Ventes	1.339.256	1.316.224
Prestations de services	340.466	264.859
	1.679.722	1.581.083
Autres produits opérationnels :		
Travaux pour l'entreprise (a)	8.823	7.559
Cession d'actifs (b)	6.345	5.691
Reprise des pertes de valeur sur stocks (notes 9 et 10)	4.808	2.320
Produits supplémentaires	3.719	6.367
Reprise des pertes de valeur sur créances (note 28)	1.607	4.192
Variation de la juste valeur des immeubles de placement (note 22)	1.384	438
Produits sur stocks	950	5.512
Corrections sur exercices précédents	869	1.997
Restitution d'impôts	35	1.853
Autres produits opérationnels	7.273	12.883
	35.813	48.812
	1.715.535	1.629.895

(a) Les travaux pour la propre entreprise découlent essentiellement de la capitalisation des charges associées à la construction de biens immeubles.

(b) Les gains indiqués ont été obtenus par la cession d'immobilisations corporelles (note 21)

9. CHARGES DES VENTES

Au 31 décembre 2014 et 2013, la charge des ventes était comme suit :

	Matières et fournitures consommables	Marchandises	Total
Actif brut :			
Solde au 31 décembre 2012	27.737	145.854	173.591
Ajustements du change	(1.922)	(4.650)	(6.572)
Régularisations	(200)	(11.619)	(11.819)
Achats	156.724	442.971	599.695
Charges de l'exercice	(163.961)	(419.401)	(583.362)
Solde au 31 décembre 2013	18.378	153.155	171.533
Ajustements du change	1.590	15.135	16.725
Régularisations	(53)	355	302
Achats	153.556	535.715	689.271
Charges de l'exercice	(151.468)	(497.940)	(649.408)
Solde au 31 décembre 2014	22.003	206.420	228.423
Pertes de valeur cumulées sur stocks :			
Solde au 31 décembre 2012	174	5.986	6.160
Ajustements du change	151	(285)	(134)
Apports (note 14)	258	3.121	3.379
Réductions (note 8)	(158)	(952)	(1.110)
Régularisations	(149)	(77)	(226)
Solde au 31 décembre 2013	276	7.793	8.069
Ajustements du change	26	640	666
Apports (note 14)	396	1.246	1.642
Réductions (note 8)	-	(4.808)	(4.808)
Régularisations	(12)	(164)	(176)
Solde au 31 décembre 2014	686	4.707	5.393
Montant net au 31 décembre 2013	18.102	145.362	163.464
Montant net au 31 décembre 2014	21.317	201.713	223.030

10. VARIATION DE LA PRODUCTION

La variation de la production des exercices 2014 et 2013 fut comme suit :

	Produits et travaux en cours	Produits finis et intermédiaires	Total
Actif brut :			
Solde au 31 décembre 2012	130.751	16.449	147.200
Ajustements du change	(9.191)	-	(9.191)
Régularisations	(5.818)	-	(5.818)
Variation de la production	774	(6.535)	(5.761)
Solde au 31 décembre 2013	116.516	9.914	126.430
Ajustements du change	763	-	763
Régularisations	8.515	60	8.575
Variation de la production	389	(3.316)	(2.927)
Solde au 31 décembre 2014	126.183	6.658	132.841
Pertes de valeur cumulées sur stocks :			
Solde au 31 décembre 2012	1.056	-	1.056
Ajustements du change	(64)	-	(64)
Apports (note 14)	218	-	218
Réductions (note 8)	(1.210)	-	(1.210)
Solde au 31 décembre 2013	-	-	-
Solde au 31 décembre 2014	-	-	-
Montant net au 31 décembre 2013	116.516	9.914	126.430
Montant net au 31 décembre 2014	126.183	6.658	132.841

Au 31 décembre 2014 et 2013, l'ensemble des produits et travaux en cours concernent les complexes immobiliers.

Aux 31 décembre 2014 et 2013, la construction des complexes immobiliers revient aux sociétés suivantes :

	2014	2013
TD VIA - Sociedade Imobiliária, S.A.	28.988	28.838
QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A.	17.533	17.451
V8 - Gestão Imobiliária, S.A.	15.696	15.599
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	11.931	11.894
TDSP - Galeano de Castro Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	7.860	7.296
TDSP - Maria de Jesus Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	7.339	-
TDSP - Gilberto Sabino Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	6.422	2.357
TDSP - Volta Redonda Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	4.856	10.163
TDSP - Baceunas Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	3.875	-
TDSP - Gualaxos Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	3.266	8.118
TDSP - Bela Vista Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	3.084	2.696
IMOPREDOUÇOS - Sociedade Imobiliária, S.A.	2.519	2.494
TDSP - Alta Vista III Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	1.860	1.780
TDSP - Zanzibar Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	1.804	1.181
TDSP - Alta Vista IV Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	1.523	1.347
TDSP Nilo Empreendimentos Imobiliários, Ltda.	1.198	-
TDPG - Empreendimentos Imobiliários e Hoteleiros, Ltda.	1.096	-
TDSP - Don Klabin Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	1.041	1.438
TDSP - Verum Mooca Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	766	540
TDSP - Alta Vista II Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	764	475
TDSP - Alta Vista I Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	462	97
ANGOIMO - Empreendimentos e Construções, Lda.	398	351
TDSP - Maratona Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	-	329
Divers	1.902	2.072
	126.183	116.516

Aux 31 décembre 2014 et 2013, les stocks donnés en nantissement de garantie à des passifs étaient les suivants :

QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur les lots destinés à la construction numéros 8, 10, 11, 12, 13, 19, 23, 26 et 31, sis à Quinta de Cravel, Mafamude, Vila Nova de Gaia (note 42);

V8 - Gestão Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur les lots destinés à la construction numéros 1, 2, 3, 5, 6, 8, 16, 18, 20 et 30 sis au complexe résidentiel Santa Maria Design District, Santa Marinha, Vila Nova de Gaia (note 42);

V8 - Gestão Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur les fractions de sa propriété du bien immeuble sis Rua de Castro Portugal, numéros 497 et 511; Rua Professora Rita Lopes Ribeiro Fonseca, numéros 28, 34, 40, 46, 52, 58, 64, 70, 76, 80, 94 et 96; et Rua Doutor Miguel Assunção Lopes, numéro 15, lieu-dit de Vila Nova de Gaia et sur les fractions du bien immeuble du lot 14, sis Rua Guilherme Duarte Camarinha, numéros 30, 38, 42, 48, 54, 62, 70 et 74 et Rua Professora Rita Lopes Ribeiro Fonseca, numéros 12 et 18, Lugar do Candal, commune de Vila Nova de Gaia (note 42).

11. FOURNITURES ET SERVICES EXTÉRIEURS

Les fournitures et services extérieurs des exercices 2014 et 2013 retraité étaient comme suit :

	2014	2013 retraité
Contrats de sous-traitance	173.022	198.095
Travaux spécialisés	67.200	61.204
Loyers et locations	49.226	42.697
Transport de marchandises	25.932	31.686
Entretien réparation	23.696	22.571
Carburants	12.027	11.393
Déplacements et hébergements	8.386	10.305
Transport du personnel	6.244	8.113
Publicité	6.230	5.872
Électricité	5.519	5.514
Honoraires	5.280	6.867
Surveillance et sécurité	5.127	5.185
Divers	66.892	54.946
	454.781	464.448

12. CHARGES DE PERSONNEL

Le nombre moyen des effectifs par secteur d'activité de des exercices 2014 et 2013 retraité était comme suit :

	2014	2013 retraité
Construction	6.857	6.388
Concessions et services	1.765	1.493
Immobilier	114	107
Hôtellerie	1.585	1.568
Grande distribution	1.550	1.250
Énergie	230	228
Commerce automobile	1.000	899
Non affectés à des secteurs	160	78
	13.261	12.011

Le poste "Charges de personnel" retraité des exercices arrêtés aux 31 décembre 2014 et 2013 était composé comme suit :

	2014	2013 retraité
Rémunérations normales	154.670	145.844
Autres rémunérations	88.122	80.619
Charges sur rémunérations	27.788	31.010
Assurances	3.072	4.492
Avantages de retraite	9	1.774
Autres charges de personnel	17.042	11.884
	290.703	275.623

13. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les charges relatives aux contrats de location simple ont été comptabilisées en 2014 et 2013 à, respectivement, 252 milliers d'euros et 291 milliers d'euros. Elles sont relatives aux loyers des contrats de location simple et sont inscrites au poste "Fournitures et services externes".

Les loyers de contrats de location simple conservés par le Groupe aux 31 décembre 2014 et 2013, présentent les échéances suivantes :

	2014	2013
2014	-	140
2015	123	73
2016	58	44
2017	3	3
	184	260

14. AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les autres charges opérationnelles des exercices 2014 et 2013 retraité étaient comme suit :

	2014	2013 retraité
(a) Les pertes indiquées ont été encourues par la cession d'immobilisations corporelles s'élevant à 1,331 millions d'euros (2,441 millions d'euros au 31 décembre 2013) (note 21) et 1,471 millions d'euros découlant de la dissolution de DNGÁS - Distribuição e Comércio d Gás, S.A., société qui faisait partie du périmètre de consolidation au 31 décembre 2013		
Impôts et taxes	32.287	37.538
Pertes sur stocks	6.989	16.993
Variation de la juste valeur des immeubles de placement (note 22)	3.189	6.537
Pertes encourues pour la cession d'actifs (a)	2.802	2.441
Perte de valeur sur créances (note 28)	2.127	7.208
Pertes de valeur sur stocks (note 9 et 10)	1.642	3.597
Créances irrécouvrables	40	102
Autres charges opérationnelles	28.841	12.404
	77.917	86.820

15. RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats financiers des exercices 2014 et 2013 retraité étaient comme suit :

	2014	2013 retraité
Charges et pertes financières :		
Charges d'intérêts	(123.164)	(89.547)
Différences de change défavorables	(118.776)	(41.639)
Autres charges financières	(27.883)	(24.807)
	(269.823)	(155.993)
Produits et gains financiers :		
Intérêts obtenus	18.739	9.807
Différences de change favorables	148.540	34.289
Escomptes obtenus pour paiement comptant	349	559
Autres produits financiers	4.570	4.356
	172.198	49.011
Résultat des opérations d'investissement :		
Résultats relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises (a)	(10.598)	(321)
Dividendes (b)	930	1.555
Autres investissements (c)	(1.325)	2.994
Gains / pertes sur l'évaluation d'actifs disponibles à la vente (d)	14.939	1.199
	3.946	5.427
Résultats financiers	(93.679)	(101.555)

(a) Les résultats relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises de l'exercice 2014 comprennent l'effet de l'application de la méthode de mise en équivalence aux investissements réalisés dans des entreprises associées et dans les coentreprises de (10,311) millions d'euros ((592) milliers d'euros au 31 décembre 2013 retraité) (note 23).

Au cours de l'exercice 2014, la société STELGEST - Gestão Hoteleira, S.A. a été dissoute, ce qui a conduit à une perte de 287 milliers d'euros.

En 2013, le Groupe a fait cession de 20% du capital de VOTORANTIM Macau Investimentos, S.A. pour 11,668 millions d'euros (note 30), et a enregistré une plus-value de 271 milliers d'euros.

(b) Au 31 décembre 2014, ces montants correspondent aux dividendes perçus d'"Actifs financiers disponibles à la vente" de 192 milliers d'euros (522 milliers d'euros au 31 décembre 2013) (note 25) et les "Autres investissements" (note 26).

(c) Des gains et des pertes et des plus-values et moins-values obtenus par la cession d'actifs financiers disponibles à la vente à la juste valeur sont comptabilisés dans le poste "Autres investissements" (note 26).

(d) Les valeurs présentées à l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont détaillées comme suit :

Cessions d'actions d'actifs financiers disponibles à la vente

Description	Valeur comptable	Prix de vente (b)	Réserve de la juste valeur dans les capitaux (c)	Plus-value (b-a+c)	Montant perçu (note 30)
Cession de 3.445.239 actions de la Banco Comercial Português, S.A.	574	257	323	7	257
Cession de 472.414 actions de la Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	4.226	4.467	1.055	1.296	4.467
Total	4.800	4.724	1.378	1.303	4.724

Pendant l'exercice 2013, le groupe avait cédé 37.211.281 actions de la Banco Comercial Português, S.A., (note 25) pour la somme de 3,990 millions d'euros (note 30) et a enregistré une plus-value de 1,199 millions d'euros.

Perte de valeur sur les actifs financiers disponibles à la vente :

Description	Perte de valeur de l'année		
	Total (note 25)	Réserve de la juste valeur dans les capitaux	Perte sur les résultats
Perte de valeur sur la participation détenue dans la Banco Comercial Portugês	(40.739)	32.307	(8.432)
Perte de valeur sur la participation détenue dans la banque Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	(1.974)	(1.974)	-
Total	(42.713)	30.333	(8.432)

Pendant l'exercice 2014, le groupe a fait cession de ses droits de souscription de la Banco Comercial Portugês, S.A., de 22,068 millions d'euros.

Au 31 décembre 2014, des intérêts sur le coût d'acquisition d'actifs qualifiables ont été capitalisés pour un montant de 908 milliers d'euros (956 milliers d'euros au 31 décembre 2013). Aux fins de capitalisation des charges financières au coût d'acquisition des actifs qualifiables, le taux moyen utilisé au 31 décembre 2014 était de 6,4% (7% au 31 décembre 2013).

16. IMPÔT SUR LE REVENU

TD,SA est la société dominante d'un groupe de sociétés imposé selon le régime spécial d'imposition des groupes de sociétés (Regime Especial de Tributação dos Grupos de Sociedades - RETGS) qui frappe toutes les sociétés dans lesquelles elle détient, directement ou indirectement, 75% au moins du capital, dans la mesure où cette participation lui confère plus de 50% des droits de vote et que, dans le même temps, elles aient leur siège et la direction effective au Portugal et qu'elles soient imposables par le régime général des impôts sur les sociétés (IRC).

Les autres sociétés filiales, qui ne sont pas frappées du RETGS, sont imposées individuellement. L'assiette d'imposition est soumise aux taux de l'impôt sur les sociétés, de la surtaxe municipale (Derrama) et de la surtaxe d'État.

TD,SA et l'ensemble de ses filiales dont le siège est établi au Portugal sont assujetties à l'impôt sur les sociétés (IRC) au taux de 23%. Les sociétés qui présentent un bénéfice imposable sont assujetties à la surtaxe (Derrama) municipale, dont le taux peut varier jusqu'au plafond de 1,5%, ainsi qu'à la surtaxe d'État sur une partie du bénéfice imposable de 3%, pour les montants supérieurs à 1,5 millions d'euros, de 5% pour ceux supérieurs à 7,5 millions et de 7% pour ceux supérieurs à 35.000.000 euros. Indépendamment du résultat fiscal de l'exercice, ces sociétés sont également assujetties à l'imposition autonome sur les charges dont les taux sont prévus à l'article 88 du Code de l'IRC.

Pour définir l'assiette d'imposition, sur laquelle sont appliqués ces taux d'impôts, les résultats comptables sont majorés et déduits de montants qui ne relèvent pas du plan fiscal. Ces différences entre le résultat comptable et le résultat fiscal peuvent être de nature temporaire ou permanente.

Selon la législation portugaise en vigueur, les déclarations fiscales sont passibles de contrôle et de correction par les autorités fiscales pendant généralement quatre ans (cinq ans pour la sécurité sociale). En ce qui concerne les sociétés qui sont présentes dans d'autres pays, le délai pour contrôler leurs déclarations fiscales varie entre trois et cinq ans.

Selon le Conseil d'Administration, les éventuelles corrections résultant de contrôles et d'inspections opérées par les autorités fiscales à ces déclarations d'impôts n'auront aucun effet significatif sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2014.

Le Groupe procède à l'inscription des impôts différés correspondant aux différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et la base fiscale correspondante conformément aux dispositions d'IAS 12 - Impôts sur le résultat (note 27).

Les impôts sur le résultat des exercices arrêtés aux 31 décembre 2014 et 2013 étaient comme suit :

	2014	2013
Impôt courant :		
Impôt sur les bénéfices au Portugal	(7.868)	(12.193)
Impôt sur les bénéfices dans d'autres juridictions	(29.739)	(40.101)
Impôt courant	(37.607)	(52.294)
Impôt différé (note 27) :	(4)	104.241
	(37.611)	51.947

Au-delà des montants des impôts différés inscrits directement dans le compte de résultat, des impôts différés s'élevant à 9,961 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2014 (6,836 millions d'euros au 31 décembre 2013) ont été inscrits directement dans les capitaux propres (note 27).

Le rapprochement entre le taux nominal et le taux effectif de l'impôt sur le résultat était aux 31 décembre 2014 et 2013 comme suit :

	2014		2013	
	Taux %	Impôt	Taux %	Impôt
Résultat avant impôt		103.556		12.799
Taux et impôt nominal sur le résultat	(23,0%)	(23.818)	(25,0%)	(3.200)
Écart des taux d'imposition d'autres pays	(15,2%)	(15.768)	(396,0%)	(50.688)
Résultat dans les entreprises associées et les coentreprises mises en équivalence	(2,3%)	(2.372)	(1,2%)	(148)
Pertes fiscales générées dans l'année pour lesquelles l'impôt différé actif n'a pas été comptabilisé	0,2%	244	4,0%	518
Différence entre les plus-values et les moins-values fiscales et comptables	(0,7%)	(706)	(3,6%)	(462)
Produits non imposés	6,5%	6.746	-	-
Imposition autonome	(1,4%)	(1.432)	(7,2%)	(925)
Derrama (surtaxe municipale)	(1,5%)	(1.553)	(1,5%)	(192)
Différences sur les estimations	4,0%	4.140	12,6%	1.619
Autres composantes de l'impôt	(3,0%)	(3.088)	9,3%	1.184
Impôt différé de l'année	-	(4)	302,8%	38.754
Impôt différé - Fiscalité des plus-values et des moins-values des participations financières	-	-	511,7%	65.487
Taux et impôt nominal sur le résultat	(36,3%)	(37.611)	405,9%	51.947

17. RÉSULTATS PAR ACTION

Les résultats par action des exercices 2014 et 2013 ont été calculés en tenant compte des montants suivants :

	2014	2013
Résultat pour effet de calcul du résultat net par action non dilué (résultat net de l'exercice)	70.281	63.974
Nombre moyen pondéré d'actions pour effet de calcul du résultat net par action non dilué (milliers)	420.000	420.000
Résultat net non dilué par action	0,17	0,15

Étant donné qu'il n'y a pas eu d'effets dilutifs du résultat par action dans les exercices 2014 et 2013, le résultat dilué par action est le même que le résultat non dilué par action.

18. DIVIDENDES

Conformément à la décision prise par les actionnaires en Assemblée générale réalisée le 31 mai 2014, des dividendes s'élevant à 6,300 millions d'euros, soit 0,015 euro par action, ont été distribués et payés en juin 2014, tenant compte des états financiers individuels de 2013 de l'Entreprise.

Des dividendes de 6,300 millions d'euros relatifs à l'exercice 2012 ont été payés en juin 2013.

19. GOODWILL

Pendant les exercices 2014 et 2013, les mouvements survenus sur les valeurs du goodwill calculées pour l'acquisition de filiales, ainsi que leurs pertes de valeur cumulées, ont été comme suit :

	2014	2013
Actif brut :		
Solde initial	37.155	37.164
Ajustements du change	28	(9)
Solde final	37.183	37.155
Pertes de valeur cumulées	(7.449)	(7.449)
Actif net :	29.734	29.706

Les valeurs du goodwill de 2014 et 2013 concernaient les sociétés suivantes :

Filiale	Secteur d'activité	2014	2013
EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	Construction	12.107	12.107
BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A.	Immobilier	1.979	1.979
ACG - Distribuição e Comércio de Gás, S.A.	Énergie	142	142
DIGAL - Distribuição e Comércio, S.A.	Énergie	7.335	7.335
MULTIGAS - Sociedade Comercial e Distribuidora de Gás, S.A.	Énergie	60	60
ACG - Distribuição e Comércio de Gás, S.A.	Énergie	71	71
Auto Competição Angola, LDA	Commerce automobile	234	206
C + P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A.	Divers	7.806	7.806
		29.734	29.706

Le goodwill relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises font partie intégrante de la valeur des investissements correspondants et figurent dans la note 23.

Les valeurs du goodwill sont soumises à des tests de dépréciation tous les ans, ou lorsqu'il existe des indices qu'ils pourraient se trouver en perte de valeurs.

Le montant recouvrable des unités génératrices des flux de trésorerie auxquelles sont attribués les goodwill est déterminé sur la base du calcul de leur valeur d'utilité, qui utilise les prévisions des flux de trésorerie en prenant pour base les prévisions financières les plus récentes sur cinq ans, approuvées par leurs Conseils d'Administration, actualisés des taux d'actualisation indiqués dans le tableau ci-dessous qui ont été calculés sur la base du coût moyen pondéré du capital (WACC), ajusté par les risques particuliers du marché dans lequel s'insère chaque unité. Les taux indiqués dans le même tableau ont été utilisés pour calculer la prévision des flux de trésorerie au-delà de ces cinq ans. Ces taux ne sont pas supérieurs au taux moyen de croissance à long terme pour les marchés où ces unités génératrices de trésorerie sont affectées.

Les Conseils d'Administration pensent qu'un changement raisonnablement possible des conditions fondamentales sur lesquelles la somme recouvrable est fondée, ne ferait pas en sorte que la valeur comptable de ces unités génératrices de trésorerie soit supérieure à leur valeur recouvrable.

Par conséquent, les principales conditions considérées pour déterminer la valeur d'utilité des valeurs du goodwill sont les suivantes :

Filiale	2014			2013		
	Valeur comptable du goodwill	Taux d'actualisation	Taux de croissance dans la perpétuité	Valeur comptable du goodwill	Taux d'actualisation	Taux de croissance dans la perpétuité
EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	12.107	8,3%	2,0%	12.107	10,9%	2,0%
C+P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A.	7.806	17,0%	-	7.806	17,0%	-
DIGAL - Distribuição e Comércio, S.A.	7.335	7,5%	1,5%	7.335	10,6%	1,5%
BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A.	1.979	6,1%	2,0%	1.979	6,5%	2,0%
Auto Competição Angola, Lda.	234	14,3%	1,5%	206	16,9%	1,5%
ACG - Distribuição e Comércio de Gás, S.A.	142	8,3%	1,5%	142	10,9%	1,5%
TANQUIGAS - Distribuição e Comércio de Gás, S.A.	71	8,3%	1,5%	71	10,9%	1,5%
MULTIGAS - Sociedade Comercial e Distribuidora de Gás, S.A.	60	8,3%	1,5%	60	10,9%	1,5%
	29.734			29.706		

20. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Pendant les exercices 2014 et 2013, les mouvements survenus sur les immobilisations incorporelles, ainsi que sur leurs amortissements et pertes de valeur cumulées, furent comme suit :

	Propriété industrielle	Divers	Immobilisations en cours	Avances sur immobilisations incorporelles	Total
Actif brut :					
Solde au 31 décembre 2012	19.094	648	15.171	1.087	36.000
Ajustements du change	(756)	(45)	(504)	(48)	(1.353)
Acquisitions	1.618	-	4.925	-	6.543
Transferts et réductions	309	(75)	(998)	-	(764)
Cessions	(11)	-	-	-	(11)
Solde au 31 décembre 2013	20.254	528	18.594	1.039	40.415
Ajustements du change	1.912	44	34	141	2.131
Acquisitions	12.555	-	322	-	12.877
Transferts et réductions	(757)	(261)	(15.695)	(1.180)	(17.893)
Solde au 31 décembre 2014	33.964	311	3.255	-	37.530
Amortissements et pertes de valeur cumulées :					
Solde au 31 décembre 2012	4.314	405	-	-	4.719
Ajustements du change	(131)	(19)	-	-	(150)
Transferts et réductions	221	(6)	-	-	215
Apports	1.062	17	-	-	1.079
Cessions	(11)	-	-	-	(11)
Solde au 31 décembre 2013	5.455	397	-	-	5.852
Ajustements du change	268	43	-	-	311
Transferts et réductions	(762)	(261)	-	-	(1.023)
Apports	1.280	16	-	-	1.296
Solde au 31 décembre 2014	6.241	195	-	-	6.436
Montant net :					
Au 31 décembre 2013	14.799	131	18.594	1.039	34.563
Au 31 décembre 2014	27.723	116	3.255	-	31.094

Les acquisitions de la clôture de l'exercice 2014 concernent essentiellement les droits de superficie qui se sont élevés à 11,565 millions d'euros.

Au 31 décembre 2014, le poste "Propriété industrielle" présente le montant de 24,28 millions d'euros relatif aux droits de superficie.

21. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements survenus sur les immobilisations corporelles, ainsi que sur leurs dépréciations et pertes de valeur cumulées, des exercices 2014 et 2013 retraité furent comme suit :

(a) Dans l'exercice 2014, des pertes de valeur sur des immobilisations corporelles s'élevant à 13,396 millions d'euros ont été portées sur le poste "Provisions et pertes de valeur sur actifs dépréciables et amortissables et Goodwill"

	Terrains et ressources naturelles	Bâtiments et autres constructions	Installations techniques et matériel industriel	Matériel de transport	Matériels et outillages	Matériel de bureau et mobilier	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Avances sur immobilisations corporelles	Total
Actif brut :										
Solde au 31 décembre 2012 retraité	33.826	409.337	377.713	79.540	36.989	40.078	18.721	43.985	183	1.040.372
Changement de périmètre	(724)	(854)	(276)	(308)	(7)	(26)	-	-	-	(2.195)
Ajustements du change	(800)	(11.321)	(17.323)	(5.387)	(1.121)	(1.655)	(569)	(3.280)	(63)	(41.519)
Acquisitions	-	18.540	52.473	13.589	5.201	3.619	1.875	41.336	-	136.633
Transferts et réductions	(586)	18.748	1.760	1.097	53	(589)	(9.799)	(16.089)	(120)	(5.525)
Cessions	(33)	(387)	(8.084)	(6.175)	(50)	(293)	(224)	(79)	-	(15.325)
Solde au 31 décembre 2013 retraité	31.683	434.063	406.263	82.356	41.065	41.134	10.004	65.873	-	1.112.441
Changement de périmètre (note 5)	434	514	165	185	4	22	-	-	-	1.324
Ajustements du change	155	26.525	(285)	(1.234)	595	2.128	454	4.447	-	32.785
Acquisitions	-	48.130	44.361	13.117	3.930	3.718	1.070	33.090	12	147.428
Transferts et réductions	(158)	27.391	193	(660)	(433)	(4.933)	(1.056)	(25.761)	139	(5.278)
Cessions	-	(1.494)	(16.688)	(4.053)	(1.010)	(888)	(17)	-	-	(24.150)
Solde au 31 décembre 2014	32.114	535.129	434.009	89.711	44.151	41.181	10.455	77.649	151	1.264.550
Dépréciations et pertes de valeur cumulées :										
Solde au 31 décembre 2012 retraité	166	112.976	274.235	57.893	28.893	31.316	5.155	-	-	510.634
Changement de périmètre	-	(375)	(88)	(118)	(5)	(22)	-	-	-	(608)
Effet du change	-	(3.750)	(6.545)	(3.602)	(223)	(1.116)	(63)	-	-	(15.299)
Apports	-	16.945	28.935	9.400	2.680	3.187	619	-	-	61.766
Transferts et réductions	-	7.808	(8.685)	514	(207)	(729)	(49)	-	-	(1.348)
Cessions	-	(324)	(7.477)	(5.604)	(45)	(269)	(219)	-	-	(13.938)
Solde au 31 décembre 2013 retraité	166	133.280	280.375	58.483	31.093	32.367	5.443	-	-	541.207
Changement de périmètre (note 5)	-	232	71	95	3	15	-	-	-	416
Effet du change	-	3.609	(588)	(782)	27	1.581	181	-	-	4.028
Apports (a)	1	28.972	41.849	9.691	3.079	3.333	677	35	-	87.637
Transferts et réductions	-	(4.422)	(7.690)	(1.093)	(273)	(5.061)	(32)	(35)	-	(18.606)
Cessions	-	(1.472)	(11.893)	(3.467)	(644)	(756)	(17)	-	-	(18.249)
Solde au 31 décembre 2014	167	160.199	302.124	62.927	33.285	31.479	6.252	-	-	596.433
Montant net :										
Au 31 décembre 2013 retraité	31.517	300.783	125.888	23.873	9.972	8.767	4.561	65.873	-	571.234
Au 31 décembre 2014	31.947	374.930	131.885	26.784	10.866	9.702	4.203	77.649	151	668.117

Les acquisitions d'immobilisations corporelles réalisées en 2014 concernent essentiellement des investissements réalisés en locaux et matériel.

Au 31 décembre 2014, les immobilisations corporelles en cours comprennent 43,802 millions d'euros relatifs à des bâtiments et autres constructions en cours, notamment :

- Pour le secteur de la grande distribution, l'expansion de la chaîne de magasins en Angola;
- Pour le secteur de l'énergie, développement du projet de stockage de carburant à Aveiro.

22. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Le mouvement survenu sur les immeubles de placement pendant les exercices 2014 et 2013 fut comme suit :

	2014	2013
Solde initial	479.965	498.236
Ajustements du change	10.478	(3.810)
Acquisitions / (cessions)	(6.349)	(7.101)
Variation sur la juste valeur (notes 8 et 14)	(1.805)	(6.099)
Transferts pour les actifs détenus à la vente	(409)	-
Transferts d'immobilisations corporelles	305	(1.261)
Solde final	482.185	479.965

Les résultats obtenus par les immeubles de placement découlant de contrats de location simple se sont élevés à 32,398 millions d'euros en 2014 (33,765 millions d'euros en 2013). Les charges opérationnelles directes encourues pour les immeubles de placement s'élevaient au 31 décembre 2014 à 4,063 millions d'euros (6,521 millions d'euros au 31 décembre 2013).

La juste valeur de chaque immeuble de placement en exploitation est déterminée périodiquement par des évaluations effectuées, dans les cas les plus importants, par des organismes spécialisés indépendants et suivant des méthodologies d'évaluation généralement admise pour le marché immobilier, notamment les méthodes par le revenu, par la comparaison de marché ou par le coût de remplacement, en fonction des situations concrètes de chaque immeuble.

Dans les autres cas, la valeur de marché est déterminée au niveau interne, à partir de critères similaires à ceux utilisés par les évaluateurs indépendants, tenant compte de l'actualisation des flux de trésorerie attendue.

Les principales conditions et les méthodes inhérentes aux évaluations de support au prix de marché des immeubles de placement ont été les suivantes :

- Taux de rendement entre 7% et 10%;
- Moyenne de la méthode comparative et des multiples de résultats;
- Moyenne de la méthode comparative et du coût.

IAS 40 - Immeubles de placement ("IAS 40") n'exige pas que la juste valeur des immeubles de placement repose sur l'évaluation effectuée par un évaluateur indépendant. Toutefois, près de 82% de la juste valeur des immeubles de placement du Groupe est déterminée par des évaluateurs indépendants ayant la qualification professionnelle pertinente et reconnue (inscrits à la CMVM) et une expérience récente sur la localisation et la catégorie de l'immeuble de placement valorisée. Ces évaluateurs utilisent des méthodologies qui sont courantes sur le marché, lequel prévoit d'utiliser la méthode par le revenu, par le coût de remplacement ou par la comparaison, selon les situations concrètes de chaque bien immobilier. Dans le cas présent, étant donné que les actifs sont loués, la méthode utilisée a été celle par revenu, tout en tenant compte des autres méthodes pour évaluer la raisonnable des résultats obtenus par cette méthode. Selon cette méthode, les revenus utilisés ont été ceux des contrats de location actuellement en vigueur dans les circonstances actuelles et, à la fin de ces contrats, un taux de rendement adapté à chacun des biens immobiliers a été utilisé. Pour les autres évaluations réalisées en interne, les taux de rendements utilisés ont été en fonction des indications fournies par des professionnels indépendants.

23. INVESTISSEMENTS DANS LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET LES COENTREPRISES

Les entreprises associées et les coentreprises qui, au 31 décembre 2014, ont été inscrites par la méthode de la mise en équivalence, sont les suivantes :

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
ALVORADA PETRÓLEO, S.A.	Av. Getúlio Vargas, nº 54, sala 405 - Br. Funcionários Belo Horizonte - Minas Gerais - Brésil	43,20%
ALSOMA, GEIE.	3 Av André Malraux Levallois Peret - France	27,00%
AVIAS - Grupo Ferroviário para a Alta Velocidade, ACE	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	14,10%
AVIA PORTUGAL - Produtos Petrolíferos, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	19,16%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
CAIS DE CRUZEIROS 2ª FASE, ACE	Rua da Tapada da Quinta de Cima Linhó Sintra	15,00%
CONBATE, ACE	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	20,00%
CONSORCIO MINERO LUSO VARGAS C.A. (CONLUVAR)	Av. Venezuela com Calle Mohedano, Torre JWM Piso 5, Of. 5-2, Urb El Rosal - Caracas - Venezuela	49,00%
CONSORCIO OPSUT 2010	Calle 4, Casa nº 4, Urbanizacion Los Laureles Valle de la Pascoa - Venezuela	51,00%
DOURO LITORAL, ACE	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	40,00%
D.L.O.E.A.C.E. - Douro Litoral Obras Especiais, ACE	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	40,00%
FERROVIAL/TEIXEIRA DUARTE - Obras Hidráulicas do Alqueva, ACE	Edifício Central Park Rua Alexandre Herculano, Nº 3, 2º - Linda-a-Velha	50,00%
GMP - Grupo Marítimo Português, ACE	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	20,04%
GMP - Grupo Marítimo Português MEK, ACE	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	20,04%
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.	Av. Julius Nyerere, 130 Maputo	49,92%
Limited Liability Company Cement	Khutorskya Str., 70 Odessa	49,00%
METROLIGEIRO - Construção de Infraestruturas, ACE	Rua Abranches Ferrão, nº 10 - 5º F Lisbonne	26,80%
NOVA ESTAÇÃO, ACE	Edifício 6 - Piso 1, Lagoas Park Porto Salvo	25,00%
RPK Gulfstream, Ltd.	Tri Ruchja str. 183003, Murmansk	42,70%
AK10 - Empreendimentos e Participações SPE Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, conjunto 602 Itaim Bibi - São Paulo	25,00%
SOMAFEL E FERROVIAS, ACE	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	36,00%
TEIX.CO, SPA	Parc Miremont, Rue A, nº 136 Alger	48,78%
TEIXEIRA DUARTE - SOPOL - Metro Superfície, ACE	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	57,30%
TEIXEIRA DUARTE/OPCA - Fungere - Parcela 1.18 do Parque das Nações em Lisboa - 3ª Fase - Empreitada de Acabamentos e Instalações Especiais dos Edifícios para o Hotel e Escritórios, ACE	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	60,00%
TRÊS PONTO DOIS - Trabalhos Gerais de Construção Civil, Via e Catenária de Modernização da Linha do Norte, ACE	Av. das Forças Armadas, 125 - 2º C Lisbonne	50,00%

Les mouvements survenus sur les investissements dans les entreprises associées et dans les coentreprises pendant les exercices 2014 et 2013 retraité furent comme suit :

	Parts de capital	Goodwill	Total
Solde au 31 décembre 2012 retraité	40.155	11.703	51.858
Effets de l'application de la méthode de mise en équivalence :			
- Effet sur le résultat de l'exercice (note 15)	(592)	-	(592)
- Effet sur les capitaux propres	62	-	62
Apports	477	-	477
Cessions (a)	(11.397)	-	(11.397)
Effet du change	(844)	(10)	(854)
Divers	(3.093)	-	(3.093)
Solde au 31 décembre 2013 retraité	24.768	11.693	36.461
Effets de l'application de la méthode de mise en équivalence :			
- Effet sur le résultat de l'exercice (note 15)	(10.311)	-	(10.311)
- Effet sur les capitaux propres	8.001	-	8.001
Apports	866	-	866
Ajustements du change	(621)	-	(621)
Divers	6.246	(50)	6.196
Solde au 31 décembre 2014	28.949	11.643	40.592

(a) En 2013, le Groupe a fait cession de 20% du capital de VOTORANTIM Macau Investimentos, S.A. pour 11,668 millions d'euros (note 30), et a comptabilisé une plus-value de 271 milliers d'euros (note 15)

Le détail des investissements dans les entreprises associées et les coentreprises était aux 31 décembre 2014 et 2013 retraité comme suit :

Entreprises associées et coentreprises	2014			2013 retraité		
	Parts de capital	Goodwill	Valeur de la situation financière	Parts de capital	Goodwill	Valeur de la situation financière
Limited Liability Company Cement (a)	16.072	11.643	27.715	16.072	11.643	27.715
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	10.506	-	10.506	6.257	-	6.257
Alvorada Petróleos, S.A.	623	-	623	-	-	-
RPK Gulfstream Ltd.	528	-	528	842	-	842
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	20	-	20	21	50	71
Divers	1.200	-	1.200	1.576	-	1.576
	28.949	11.643	40.592	24.768	11.693	36.461

Ces participations sont relevées par la méthode de mise en équivalence qui a eu les impacts ci-dessous dans les exercices 2014 et 2013 retraité :

Entreprises associées et coentreprises	2014		
	Gains et pertes sur entreprises associées et coentreprises (note 15)	Ajustements de parts capital	Total
Alvorada Petróleos, S.A.	(46)	4	(42)
Limited Liability Company Cement	(8.582)	3.696	(4.886)
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	232	4.017	4.249
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	(1)	-	(1)
Divers	(1.914)	284	(1.630)
	(10.311)	8.001	(2.310)

2013 retraité			
Entreprises associées et coentreprises	Gains et pertes sur entreprises associées et coentreprises (note 15)	Ajustements de parts capital	Total
Alvorada Petróleos, S.A.	(122)	-	(122)
Limited Liability Company Cement	(1.525)	259	(1.266)
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	1.095	276	1.371
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	(2)	-	(2)
TEIX.CO, SPA	(678)	(9)	(687)
Divers	640	(464)	176
	(592)	62	(530)

La principale information financière relative aux entreprises associées et aux coentreprises concernant 2014 et 2013 retraité est la suivante :

(a) Au 31 décembre 2014, le Groupe a enregistré des provisions pour les parts de capital (note 37) qui correspondent à sa quote-part dans les capitaux de ces filiales

(b) Prêt de financement de 16,072 millions d'euros aux 31 décembre 2014 et 2013

	Total actifs		Total passifs		Total actifs nets		Quote-part du Groupe dans les actifs nets	
	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité
Alvorada Petróleos, S.A.	2.004	1.947	561	2.412	1.443	(465)	623	-
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	35.364	16.375	14.318	3.840	21.046	12.535	10.506	6.257
Limited Liability Company Cement (a) (b)	16.584	26.905	35.029	35.378	(18.445)	(8.473)	16.072	16.072
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	40	140	-	56	40	84	20	21
TEIX.CO SPA (a)	4.112	5.653	4.759	5.950	(647)	(297)	-	-
Divers	16.755	41.292	16.127	38.451	628	2.841	1.728	2.418
	74.859	92.312	70.794	86.087	4.065	6.225	28.949	24.768

	Ventes et prestations de services		Résultat net de l'exercice		Quote-part du Groupe dans les résultats nets de l'exercice	
	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité
Alvorada Petróleos, S.A.	-	118	(106)	(282)	(46)	(122)
Limited Liability Company Cement	15.831	20.832	(17.514)	(3.112)	(8.582)	(1.525)
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	58	77	464	2.194	232	1.095
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	-	-	(1)	(9)	(1)	(2)
Divers	12.238	21.884	(3.779)	(611)	(1.914)	(38)
	28.127	42.911	(20.936)	(1.820)	(10.311)	(592)

24. ACTIFS DÉTENUS À LA VENTE

Au 31 décembre 2014, ce poste concernant un appartement d'un immeuble valant 409 milliers d'euros qui était classé précédemment en tant qu'immeuble de placement (note 22).

25. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Au cours des exercices arrêtés aux 31 décembre 2014 et 2013, les mouvements survenus sur l'évaluation des actifs financiers disponibles à la vente, évalués à leur juste valeur, furent comme suit :

	2014	2013
Solde initial	84.613	48.597
Acquisitions pendant l'exercice (a)	22.787	-
Cessions pendant l'exercice (b)	(4.800)	(2.791)
Augmentation / (diminution) sur la juste valeur (c)	(42.713)	38.807
Solde final	59.887	84.613

Au 31 décembre 2014 et 2013, le groupe détenait respectivement 622.229.693 et 357.000.000 actions de la Banco Comercial Português, S.A.

(a) Pendant l'exercice 2014, le groupe a acheté 268.674.932 actions de la Banco Comercial Português, S.A., pour le montant de 22,787 millions d'euros (note 30).

(b) Au 31 décembre 2014, les valeurs présentées sont détaillées comme suit :

Cessions d'actifs financiers disponibles à la vente

Exercice 2014

Description	Valeur comptable	Prix de vente (b)	Réserve de la juste valeur dans les capitaux (c)	Plus-value (b-a+c) (note 15)	Montant perçu (note 30)
Cession de 3.445.239 actions de la Banco Comercial Português, S.A.	574	257	323	7	257
Cession de 472.414 actions de la Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	4.226	4.467	1.055	1.296	4.467
Total	4.800	4.724	1.378	1.303	4.724

Exercice 2013

Description	Valeur comptable	Prix de vente (b)	Réserve de la juste valeur dans les capitaux (c)	Plus-value (b-a+c) (note 15)	Montant perçu (note 30)
Cession de 37.211.281 actions de la Banco Comercial Português, S.A.	2.791	3.990	-	1.199	3.990
Total	2.791	3.990	-	1.199	3.990

(c) Au 31 décembre 2014, les valeurs présentées sont détaillées comme suit :

Perte de valeur sur les actifs financiers disponibles à la vente :

Exercice 2014

Description	Perte de valeur de l'année		
	Total (note 25)	Réserve de la juste valeur dans les capitaux	Perte sur les résultats (note 15)
Perte de valeur sur la participation détenue dans la Banco Comercial Português	(40.739)	32.307	(8.432)
Perte de valeur sur la participation détenue dans la banque Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	(1.974)	(1.974)	-
Total	(42.713)	30.333	(8.432)

Au cours de l'exercice 2013, le Groupe a enregistré une augmentation des actifs financiers disponibles à la vente de 38,807 millions d'euros, déduite des impôts différés de 5,728 millions d'euros (note 27), qui a résulté par un impact positif de 33,079 millions d'euros sur les capitaux propres.

Pendant l'exercice 2014, le groupe a fait cession de ses droits de souscription de la Banco Comercial Português, S.A. de 22,068 millions d'euros (note 30).

Les actifs financiers disponibles à la vente, et leurs prix de revient et de marché étaient aux 31 décembre 2014 et 2013 comme suit :

	2014		2013	
	P. revient	P. marché	P. revient	P. marché
Banco Comercial Português, S.A.	739.822	40.880	717.321	59.405
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	31.801	19.007	35.958	25.208
	771.623	59.887	753.279	84.613

En outre, en 2014 et 2013 des dividendes ont été perçus de la participation détenue dans la Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A., de respectivement 192 milliers d'euros et 552 milliers d'euros, qui ont été comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice respectif (note 15).

26. AUTRES INVESTISSEMENTS

Aux 31 décembre 2014 et 2013, les placements dans les sociétés ci-dessous étaient comme suit :

a) Ce poste comprend essentiellement les investissements faits dans des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix de marché coté sur le marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. Ces investissements sont évalués à leur prix d'achat déduit des pertes de valeur cumulées

En outre, en 2014 et 2013, des dividendes respectivement de 738 milliers d'euros et 1,003 millions d'euros ont été perçus de cet investissement, qui ont été comptabilisés sur le compte de résultat de l'exercice arrêté à cette date (note 15)

	Non courants		Courants	
	2014	2013	2014	2013
Actifs financiers disponibles à la vente au prix de revient (a)				
AEBT - Vias do Baixo Tejo, S.A.	5.373	819	-	-
LUSOPONTE - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A.	5.456	5.606	-	-
AEDL - Auto Estradas do Douro Litoral, S.A.	1.212	1.212	-	-
LONGAPAR - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	1.006	1.006	-	-
JÚPITER - Indústria Hoteleira, S.A.	784	784	-	-
VOTORANTIM Macau Investimentos, S.A.	715	715	-	-
LONGAVIA, S.A.	670	670	-	-
MTS - Metro Transporte do Sul, S.A.	570	570	-	-
MATADOURO DE MACAU, S.A.R.L.	317	317	-	-
EIA - Ensino, Investigação e Administração, S.A.	300	300	-	-
VSL Sistemas Portugal - Pré-Esforço, Equipamento e Montagens, S.A.	-	258	-	-
ILTA - Urbanizadora da Ilha de Tavira, S.A.	256	256	-	-
CPM - Companhia de Parques de Macau, S.A.R.L.	205	205	-	-
TEGAVEN - Teixeira Duarte Y Associados, C.A.	-	95	-	-
Divers	187	220	-	-
	17.051	13.033	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente à la juste valeur				
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	-	-	3.848	18
COLT Resources Inc.	532	2.504	-	-
Divers	-	-	41	44
	532	2.504	3.889	62
	17.583	15.537	3.889	62

27. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Toutes les situations pouvant affecter de façon significative les impôts futurs sont relevées par voie d'application des textes réglementaires concernant les impôts différés.

Le mouvement survenu sur les actifs et les passifs par impôts différés pendant les exercices arrêtés au 31 décembre 2014 et 2013 selon les différences temporelles qui les ont générés, fut le suivant :

	2014							
	Solde initial	Changement de périmètre (note 5)	Constitution		Reprise		Effet du change et ajustements	Solde final
			Résultat net (note 16)	Capitaux propres (note 16)	Résultat net (note 16)	Capitaux propres (note 16)		
Actifs par impôts différés :								
Dépréciation sur stocks	128	-	2	-	(2)	-	-	128
Dépréciations sur clients créance douteuse	52	-	123	-	(144)	-	141	172
Actifs financiers disponibles à la vente	138.496	-	1.212	7.991	(12.156)	-	(1.776)	133.767
Pertes fiscales à reporter	30.649	-	23.619	-	(5.234)	-	(27.446)	21.588
Provision pour pertes sur travaux	3.617	26	2.247	-	(406)	-	(3.868)	1.616
Divers	15.572	-	2.372	1.215	(9.790)	-	4.579	13.948
	188.514	26	29.575	9.206	(27.732)	-	(28.370)	171.219
Passifs par impôts différés :								
Profits imposés dans futurs exercices	338	-	1.224	-	(16)	-	(33)	1.513
Actifs financiers disponibles à la vente	1.792	-	-	-	-	(1.056)	-	736
Immeubles de placement	44.174	-	886	-	(217)	-	976	45.819
Réévaluations d'immobilisations corporelles	5.010	-	-	-	(623)	(9)	1.355	5.733
Divers	1.379	-	862	-	(269)	310	(3)	2.279
	52.693	-	2.972	-	(1.125)	(755)	2.295	56.080
	2013							
	Solde initial	Résultat net (note 16)	Capitaux propres (note 16)	Reprise		Effet du change et ajustements	Solde final	
				Résultat net (note 16)	Capitaux propres (note 16)			
Actifs par impôts différés :								
Dépréciation sur stocks	68	82	-	-	-	(22)	128	
Dépréciations sur clients créance douteuse	20	35	-	(3)	-	-	52	
Actifs financiers disponibles à la vente	84.238	70.863	-	(8.976)	(3.936)	(3.693)	138.496	
Pertes fiscales à reporter	22.557	27.426	-	(2.054)	(61)	(17.219)	30.649	
Provision pour pertes sur travaux	635	1.901	-	-	-	1.081	3.617	
Divers	4.394	10.210	-	(564)	(1.055)	2.587	15.572	
	111.912	110.517	-	(11.597)	(5.052)	(17.266)	188.514	
Passifs par impôts différés :								
Profits imposés dans futurs exercices	1.138	164	-	(850)	-	(114)	338	
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	1.792	-	-	-	1.792	
Immeubles de placement	48.832	3	-	(3.756)	-	(905)	44.174	
Réévaluations d'immobilisations corporelles	6.017	-	-	(1.247)	(8)	248	5.010	
Divers	1.992	442	-	(77)	-	(978)	1.379	
	57.979	609	1.792	(5.930)	(8)	(1.749)	52.693	

Selon les déclarations fiscales des sociétés qui inscrivent des actifs par impôts différés pour pertes fiscales, aux 31 décembre 2014 et 2013, ceux-là étaient reportés comme suit :

	2014			2013		
	Perte fiscale	Actifs par impôts différés	Date butoir d'utilisation	Perte fiscale	Actifs par impôts différés	Date butoir d'utilisation
Générés en 2008	-	-	2014	909	270	2014
Générés en 2009	1.137	283	2015	5.387	1.384	2015
Générés en 2010	13.015	3.365	2014	22.202	6.773	2014
Générés en 2011	9.453	2.155	2015	16.676	4.389	2015
Générés en 2012	10.645	3.032	2017	18.227	4.277	2017
Générés en 2013	27.100	9.002	2018	41.699	13.556	2018
Générés en 2014	13.009	3.751	2026	-	-	2026
	74.359	21.588		105.100	30.649	

De plus, les pertes et les crédits d'impôt qui, par prudence, n'ont pas été inscrits comme actifs par impôts différés sont détaillés comme suit :

	2014			2013		
	Perte fiscale	Crédit d'impôt	Date butoir d'utilisation	Perte fiscale	Crédit d'impôt	Date butoir d'utilisation
Générés en 2008	-	-	2014	3.471	798	2014
Générés en 2009	3.321	697	2015	3.321	764	2015
Générés en 2010	3.180	668	2014	3.180	731	2014
Générés en 2011	3.108	653	2015	3.108	715	2015
Générés en 2012	2.922	614	2017	2.922	672	2017
Générés en 2013	2.252	473	2018	2.252	518	2018
Générés en 2014	1.162	244	2026	-	-	2026
	15.945	3.349		18.254	4.198	

Par rapport aux actifs par impôts différés, ceux-ci ne sont inscrits que dans la mesure où l'on considère comme probable qu'il y ait dans l'avenir des bénéfices imposables qui pourront être utilisés pour récupérer les pertes fiscales ou les différences imposables déductibles. Cette évaluation s'est basée sur les plans d'activité des sociétés du Groupe, qui sont périodiquement revus et actualisés, d'un point de vue de création de résultats imposables.

En outre, à partir du 1er janvier 2014, la déduction des pertes fiscales, y compris les pertes fiscales obtenues pendant les exercices précédents, est limitée à 70% du bénéfice imposable calculé pour l'exercice où se réalise la déduction.

28. CLIENTS ET DIVERS DÉBITEURS

Aux 31 décembre 2014 et 2013 retraité, ce poste était composé comme suit :

	Court terme		Long terme	
	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité
Clients :				
Clients et comptes rattachés	462.758	507.287	55.225	53.224
Clients créances douteuses	36.397	32.020	-	-
	499.155	539.307	55.225	53.224
Pertes de valeur	(49.077)	(47.172)	-	-
	450.078	492.135	55.225	53.224
Autres débiteurs :				
Personnel	2.215	1.094	-	-
Autres débiteurs	73.218	69.285	125	97
	75.433	70.379	125	97
Pertes de valeur	(893)	(1.064)	-	-
	74.540	69.315	125	97

Les mouvements survenus sur les pertes de valeur sur les créances ont été en 2014 et 2013 comme suit :

Pertes de valeur cumulées sur clients et divers débiteurs :	
Solde au 31 décembre 2012	47.594
Changement de périmètre	(869)
Ajustements du change	(1.299)
Apports (note 14)	7.208
Reprises (note 8)	(4.192)
Régularisations	(206)
Solde au 31 décembre 2013	48.236
Ajustements du change	2.888
Apports (note 14)	2.127
Reprises (note 8)	(1.607)
Régularisations	(1.674)
Solde au 31 décembre 2014	49.970

Le fait que le Groupe soit exposé au risque de crédit (note 43) est attribué aux créances découlant de son activité. Les soldes présentés à la clôture de la situation financière sont nets des pertes de valeur pour créances douteuses qui ont été estimées par le Groupe selon son expérience et sur la base de l'évaluation de la conjoncture et de l'environnement économique.

Le Conseil d'Administration considère que la valeur comptable des créances correspond à la meilleure estimation de sa juste valeur.

Le Groupe n'a pas de concentration significative de risques de crédit, car il est dilué parmi un vaste ensemble de clients et divers débiteurs.

29. PARTIES LIÉES

Les transactions et les soldes entre TD,SA et les sociétés du Groupe comprises dans le périmètre de consolidation, qui sont des parties liées, ont été éliminés de la procédure de consolidation et ne sont donc pas objet d'information dans cette note. Les soldes et les transactions entre le Groupe et les entreprises associées et les coentreprises, liées et les individus ayant un pouvoir de vote significatif avec leurs propres entreprises figurent de façon détaillée ci-dessous.

Les termes et les conditions pratiqués entre ces parties liées sont substantiellement identiques à ceux qui seraient normalement convenus, admis et pratiqués entre des entités indépendantes dans des opérations comparables.

Les principaux soldes avec les sociétés liées aux 31 décembre 2014 et 2013 retraité peuvent être détaillés comme suit :

	Soldes à percevoir		Soldes à payer		Prêts consentis		Autres dettes	
	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité
AEBT - Auto Estradas do Baixo Tejo, S.A.	-	-	-	-	5.373	819	-	-
AEDL - Auto Estradas do Douro Litoral, S.A.	-	-	-	-	1.202	1.202	-	-
ALSOMA, GEIE	-	-	-	24	-	-	-	-
AVIAS, ACE	-	48	-	-	-	-	-	-
CINTEL - Construção Interceptor Esgotos, S.A.	46	46	-	-	4	4	-	-
CONBATE, ACE	22	57	-	-	-	-	-	24
Consórcio Mineiro Luso Vargas - CONLUVAR	3.808	4.783	1.500	779	-	-	3	6
Consórcio OPSUT 2010	2.569	1.560	323	-	-	-	-	-
DOURO LITORAL, ACE	7	50	30	61	-	-	-	(102)
DOURO LITORAL OBRAS ESPECIAIS, ACE	-	-	-	-	-	-	(269)	(269)
EIA - Ensino de Investigação e Administração, S.A.	9	-	-	-	-	-	(324)	(324)
GMP - Grupo Marítimo Português, ACE	56	58	10	10	-	-	-	-
GMP - Grupo Marítimo Português MEK, ACE	20	21	-	-	-	-	-	-
GPCC - Grupo Português de Construção de Infraestruturas de Gás Natural, ACE	-	79	-	59	-	-	-	(48)
GPCIE - Grupo Português de Construção de Infraestruturas da Expo, ACE	-	-	-	-	-	-	-	(1)
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	10.050	1.554	5	-	-	-	(2)	(2.092)
Limited Liability Company Cement	147	-	-	-	16.072	16.072	-	-
LUSOPONTE - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A.	-	-	-	-	-	150	-	-
METROLIGEIRO - Construção de Infraestruturas, ACE	13	14	-	1	-	-	-	(2)
Moreira e Cunha, Lda.	7	33	-	-	-	-	-	(80)
MTS - Metro Transportes do Sul, S.A.	-	-	-	-	740	740	-	-
NOVA ESTAÇÃO, ACE	1.017	1.005	51	35	-	-	-	-
Promociones Inmobiliárias 3003, C.A.	-	55	-	-	-	-	(27)	(37)
RPK Gulfstream, Ltd.	-	-	-	-	1.379	2.200	-	-
SOMAFEL/FERROVIAS, ACE	5	1	-	-	-	-	-	-
STELGEST - Gestão Hoteleira, S.A.	-	19	-	-	-	-	-	(736)
TEDEVEN Imobiliária, C.A.	1	-	15	-	-	-	-	-
TEGAVEN - Teixeira Duarte Y Asociados, C.A.	-	6.106	-	1.349	-	139	-	68.521
TEIX.CO SPA	1.396	1.381	524	720	-	-	(281)	(291)
TEIXEIRA DUARTE/OPCA - Fungere - Parcela 1.18 do Parque das Nações em Lisboa - 3ª Fase - Empreitada de Acabamentos e Instalações Especiais dos Edifícios para o Hotel e Escritórios, ACE	-	64	-	6	-	-	-	(2)
TEIXEIRA DUARTE - SOPOL - Metro Superfície, ACE	-	17	44	54	-	-	-	-
TRÊS PONTO DOIS - Trabalhos Gerais de Construção Civil, Via e Catenária de Modernização da Linha do Norte, ACE	-	1	35	35	-	-	-	(134)
VSL Sistema de Pré-Esforço - Equipamento de Montagem, S.A.	1	-	12	-	-	-	-	-
	19.174	16.952	2.549	3.133	24.770	21.326	(900)	64.433

Les principales transactions réalisées au cours des exercices 2014 et 2013 retraité avec les sociétés liées étaient comme suit :

	Ventes et prestations de services		Achats et services obtenus		Intérêts débités	
	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité
AEBT – Auto Estradas do Baixo Tejo, S.A.	23	-	-	-	-	-
AVIA PORTUGAL, S.A.	-	-	21	25	-	-
AVIAS, ACE	-	46	-	-	-	-
CONBATE, ACE	142	224	-	-	-	-
Consórcio Minerio Luso Vargas – CONLUVAR	1.618	3.467	6.025	15.422	-	-
Consórcio OPSUT 2010	1.047	1.536	1.378	2.973	-	-
DOURO LITORAL, ACE	64	98	33	4	-	-
DOURO LITORAL OBRAS ESPECIAIS, ACE	2	-	-	-	-	-
GMP – Grupo Marítimo Português, ACE	50	51	-	1	-	-
GMP – Grupo Marítimo Português MEK, ACE	5	6	-	-	-	-
GPCC – Grupo Português de Construção de Infraestruturas de Gás Natural, ACE	-	-	2	2	-	-
IMOC – Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	8.278	1.687	55	79	-	-
Limited Liability Company Cement	-	-	-	-	1.768	1.768
METROLIGEIRO – Construção de Infraestruturas, ACE	21	22	-	-	-	-
Moreira e Cunha, Lda.	53	126	-	-	-	-
NOVA ESTAÇÃO, ACE	212	1	16	48	-	-
STELGEST – Gestão Hoteleira, S.A.	21	111	3	2	-	59
SOMAFEL/FERROVIAS, ACE	3	3	-	-	-	-
TEGAVEN – Teixeira Duarte Y Associados, C.A.	-	-	-	2.028	-	-
TEIXEIRA DUARTE/OPCA – Fungere – Parcela 1.18 do Parque das Nações em Lisboa – 3ª Fase – Empreitada de Acabamentos e Instalações Especiais dos Edifícios para o Hotel e Escritórios, ACE	1	27	5	5	-	-
TRÊS PONTO DOIS – Trabalhos Gerais de Construção Civil, Via e Catenária de Modernização da Linha do Norte, ACE	-	1	-	-	-	-
TEIXEIRA DUARTE – SOPOL – Metro Superfície, ACE	16	57	31	44	-	-
VSL Sistema de Pré-Esforço – Equipamento de Montagem, S.A.	1	-	22	-	-	-
	11.557	7.463	7.591	20.633	1.768	1.827

Les rémunérations attribuées en 2014 et 2013 aux membres des organes sociaux de TD,SA furent les suivantes :

	2014	2013
Administrateurs exécutifs :		
Avantages à court terme	1.738	1.445
Conseil de surveillance :		
Avantages à court terme	61	72
Commissaire aux comptes :		
Avantages à court terme	61	61
	1.860	1.578

Les rémunérations attribuées aux membres de la haute direction de TD,SA en 2014 et 2013 furent les suivantes :

	2014	2013
Haute direction :		
Avantages à court terme	7.483	7.561
	7.483	7.561

30. NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2014 et 2013 retraité, le détail de la trésorerie et ses équivalents était comme suit :

	2014	2013 retraité
Dépôts à vue	111.264	134.088
Dépôts à terme	71.097	34.104
Divers placements de trésorerie	3.822	2.704
Numéraire	5.294	15.545
	191.477	186.441

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les valeurs de trésorerie, les dépôts bancaires à vue, les dépôts à terme et d'autres placements de trésorerie dont l'échéance est de moins de trois mois, et qui peuvent être immédiatement mobilisables sans risque significatif de changement de valeur.

Flux de trésorerie des opérations d'investissement

Les encaissements provenant d'investissements financiers réalisés pendant les exercices 2014 et 2013 concernent la cession de parts de capital détenues dans les sociétés suivantes :

	2014	2013
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A. (a)	35.164	34.836
Banco Comercial Português, S.A. (b)	22.325	12.163
VOTORANTIM Macau Investimentos, S.A.	-	11.668
Divers	150	219
	57.639	58.886

(a) Pendant l'exercice 2014, le groupe a fait cession de 472.414 actions de la Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A. classées en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente de 4,467 millions d'euros et le montant restant perçu concerne la cession d'actions classées en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente à la juste valeur - "Autres investissements" (note 26).

Pour l'exercice 2013, les montants présentés concernent la cession d'actions classées en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente à la juste valeur - "Autres investissements" (note 26).

(b) Pendant l'exercice 2013, le groupe a cédé 3.445.239 actions de la Banco Comercial Português, S.A. classées en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente de 257 milliers d'euros et le montant restant perçu concerne la cession des droits de souscription de la Banco Comercial Português, S.A. d'un montant de 22,068 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2013, le Groupe a cédé 37.211.281 actions de la Banco Comercial Português, S.A., classées en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente de 3,990 millions d'euros et le montant restant perçu concerne la cession d'actions classées en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente à la juste valeur - "Autres investissements" (note 26).

Les décaissements relatifs aux placements financiers réalisés pendant les exercices 2013 et 2012 concernent l'acquisition de parts de capital dans les sociétés suivantes :

	2014	2013
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	34.429	24.616
Banco Comercial Português, S.A.	22.787	5.503
AEBT - Vias do Baixo Tejo, S.A.	4.554	-
DIGAL - Distribuição e Comércio, S.A.	930	928
C + P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A.	-	23.259
Divers	202	497
	62.902	54.803

Les dividendes perçus en 2014 et 2013 furent comme suit :

	2014	2013
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	207	772
CPM - Companhia de Parques de Macau, S.A.R.L.	205	213
LUSOPONTE - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A.	158	392
Divers	1.163	178
	1.733	1.555

31. AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

Aux 31 décembre 2014 et 2013, les autres actifs courants et non courants étaient composés comme suit :

	Courants		Non courants	
	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité
État et autres collectivités publiques :				
Impôt sur les sociétés - IRC	13.421	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	37.998	32.685	-	-
	51.419	32.685	-	-
Entreprises associées, filiales et autres actionnaires :				
Entreprises associées	1.774	2.930	-	-
Filiales	748	3.346	955	955
Divers actionnaires	355	296	18	-
	2.877	6.572	973	955
Produits constatés d'avance :				
Intérêts à recevoir	833	1.611	-	-
Factures à établir (note 32)	141.489	84.322	-	-
Autres produits constatés d'avance	41.804	36.478	-	-
	184.126	122.411	-	-
Charges constatées d'avance :				
Assurances payées d'avance	2.529	4.914	-	-
Intérêts à payer	46	53	-	-
Autres charges constatées d'avance	26.339	22.483	330	606
	28.914	27.450	330	606
Autres actifs courants :				
Avances à fournisseurs	53.343	56.803	-	-
	320.679	245.921	1.303	1.561

32. CONTRATS DE CONSTRUCTION

Aux 31 décembre 2014 et 2013 retraité, les charges et les produits comptabilisés relatifs aux contrats de construction en cours, étaient comme suit :

	2014	2013 retraité
Produits nets :		
Facturation établie	669.527	827.487
Variation de :		
- Produits différés - travaux (note 40)	52.416	(4.594)
- Produits constatés d'avance - travaux (note 31)	57.167	(22.558)
	779.110	800.335
Charges nettes :		
Charges facturées :	701.124	749.748
Variation de :		
- Provisions pour garanties (note 37)	1.338	1.924
- Provisions pour pertes futures (note 37)	759	1.709
	703.221	753.381
Résultats constatés (note 7) :	75.889	46.954

De plus, les retenues effectuées par des clients relatives à des contrats de construction s'élevaient aux 31 décembre 2014 et 2013 à respectivement 2,494 millions d'euros et 928 milliers d'euros.

33. CAPITAUX

Au 31 décembre 2014 et 2013, le capital souscrit et libéré était représenté par 420.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chaque.

Aux 31 décembre 2014, TEIXEIRA DUARTE - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. détenait directement 203.520.000 actions représentatives du capital de Teixeira Duarte, S.A., qui correspondaient à 48,46% de son capital (197.950.000 actions représentatives du capital correspondant à 47,13% du capital, au 31 décembre 2013).

34. RÉSERVES ET RÉSULTATS REPORTÉS

Réserve légale : Selon la législation en vigueur, l'Entreprise est obligée de transférer vers la réserve légale 5% au moins de son résultat net annuel, jusqu'à ce qu'elle atteigne au moins 20% du capital. Cette réserve ne peut être distribuée aux actionnaires mais peut toutefois être utilisée pour absorber les pertes, une fois épuisées toutes les réserves, ou elle peut être incorporée dans le capital.

Réserve de la juste valeur : La réserve de la juste valeur résulte de la différence entre la valeur de coût et la valeur de marché des actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas encore été comptabilisés dans le compte de résultat.

Réserves libres : Les réserves libres sont disponibles à la distribution, conformément aux conditions et aux plafonds visés par le Code portugais des sociétés commerciales.

Réserve d'opérations de couverture : Conformément à la description de la note 2.16 g), la réserve d'opérations de couverture reflète la composante effective (nette d'effet fiscal) des variations à la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de cash-flow.

35. INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les mouvements survenus sur ce poste pendant les exercices 2014 et 2013 furent comme suit :

	2014	2013
Solde initial	35.321	73.863
Changements de périmètre (note 5)	2.586	(1.082)
Ajustements du change	2.076	(1.595)
Dividendes	(7.874)	(493)
Acquisition d'intérêts minoritaires (a)	(641)	(29.737)
Autres variations de capitaux propres des filiales	(74)	(6.407)
Résultat de l'exercice attribuable aux intérêts minoritaires	(4.336)	772
Solde final	27.058	35.321

(a) Au cours de l'exercice 2014, le Groupe a acquis les 5% restants de la filiale DIGAL - Distribuição e Comércio de Gás, S.A. pour 930 milliers d'euros (nota 30), ainsi que 5% de sociétés du secteur de l'énergie pour 116 milliers d'euros, qui avaient déjà été consolidées

Pendant l'exercice 2013, le Groupe a acquis les 48% restants de la filiale C+P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A. pour la somme de 23,259 millions d'euros et 5% de la filiale DIGAL - Distribuição e Comércio de Gás, S.A. pour 928 milliers d'euros (nota 30), ainsi que 5% de sociétés du secteur de l'énergie pour 116 milliers d'euros, qui avaient déjà été consolidés.

36. EMPRUNTS

Aux 31 décembre 2014 et 2013, les emprunts étaient comme suit :

	2014	2013
Passifs non courants :		
Emprunts bancaires a)	243.200	209.200
Papier commercial b)	503.015	471.780
Emprunt obligataire c)	15.300	-
	761.515	680.980
Passifs courants :		
Emprunts bancaires a)	624.788	569.278
Papier commercial b)	98.557	112.348
	723.345	681.626
	1.484.860	1.362.606

a) Emprunts bancaires

Au 31 décembre 2014, les emprunts bancaires internes, les découverts bancaires et les comptes courants cautionnés produisaient des intérêts à un taux moyen pondéré annuel de 4,95% (3,92% au 31 décembre 2013).

En 2014, les emprunts bancaires les plus significatifs souscrits par le Groupe étaient essentiellement les suivants :

Emprunt souscrit le 11 février 2008 auprès de la Banco Caixa Geral (Espagne) dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 13,570 millions d'euros, qui arrivera à échéance le 11 février 2016.

Emprunt souscrit le 21 février 2008 auprès de la Caixa Banco de Investimento, S.A. et de la Caixa Geral de Depósitos, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 45,937 millions d'euros, dont le remboursement se fera en 38 versements semestriels successifs, qui arrivera à échéance le 10 décembre 2033.

Emprunt souscrit par le Groupe le 30 décembre 2008 auprès de la Caixa Geral de Depósitos, S.A. dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 31,879 millions d'euros, dont le remboursement se fera en 108 mensualités successives de même montant et l'échéance sera le 30 décembre 2023.

Emprunt souscrit le 21 décembre 2011, auprès de la Banque Caixa Geral Totta Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 13,528 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 28 février 2019.

Emprunt souscrit le 29 décembre 2011 auprès de la Banco Espírito Santo de Investimento, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 943 milliers d'euros, et qui arrivera à échéance le 27 novembre 2015.

Emprunt souscrit le 27 mars 2012 auprès de la Banco Bradesco, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 14,921 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 20 septembre 2015.

Emprunt souscrit le 19 juillet 2012, auprès de la Banco BPI, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 1,830 million d'euros, et qui arrivera à échéance le 19 juillet 2015.

Emprunt souscrit le 9 octobre 2012 auprès de la Banque BIC d'Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 11,291 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 5 décembre 2019.

Emprunt souscrit le 9 octobre 2012 auprès de la Banque BIC d'Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 24,601 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 13 décembre 2019.

Emprunt souscrit le 12 octobre 2012 auprès de la Banco Privado Atlântico de Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 16,950 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 18 octobre 2017.

Emprunt souscrit le 13 décembre 2012 auprès de la Banco Popular Portugal, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 2,905 millions d'euros. Le capital actuel sera amorti pendant toute la durée du contrat, et conformément au tableau d'amortissement convenu, par le produit de la vente des immeubles objets d'hypothèque et le restant sera réglé le 13 décembre 2015 selon le crédit bullet.

Emprunt souscrit le 21 février 2013 auprès de la Banco Bradesco, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 7,002 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 20 octobre 2016.

Emprunt souscrit le 30 août 2013 auprès de la Banco Itaú, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 1,251 million d'euros, et qui arrivera à échéance le 20 novembre 2016.

Emprunt souscrit le 28 septembre 2013 auprès de la Banco Itaú, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 6,104 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 20 octobre 2016.

Emprunt souscrit le 23 janvier 2014, auprès de la banque Caixa Geral Totta Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 15,689 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 30 avril 2021.

Emprunt souscrit le 20 février 2014 auprès de la Banco Angolano de Investimento, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 34,406 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 31 octobre 2020.

Emprunt souscrit le 22 septembre 2014 auprès de la banque BIC d'Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 11,767 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 31 décembre 2021.

Emprunt souscrit le 17 octobre 2014 auprès de la Banco do Brasil S.A., de 7,800 millions d'euros, dont l'amortissement se fera par des tranches semestrielles de 1,300 million d'euros.

Emprunt souscrit le 23 octobre 2014 auprès de la Caixa Económica Montepio Geral, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 8 millions d'euros, dont le remboursement se fera en 84 mensualités successives de même montant avec les intérêts, après une carence de vingt-quatre mois, et dont l'échéance sera le 23 octobre 2023.

Emprunt souscrit le 23 octobre 2014 auprès de la Caixa Económica Montepio Geral, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 3,201 millions d'euros, dont le remboursement se fera en 60 mensualités successives de même montant et dont l'échéance sera le 23 octobre 2019.

Emprunt souscrit le 24 octobre 2014 auprès de la Novo Banco, S.A. de 7 millions d'euros, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 5,834 millions d'euros, dont le remboursement se fera en 12 mensualités successives, dont les 11 premières seront de 583 milliers d'euros et la dernière de 587 milliers d'euros.

Emprunt souscrit le 24 octobre 2014 auprès de la Novo Banco, S.A. de 15 millions d'euros, dont le remboursement se fera en 3 versements, soit 3, 5 et 7 millions d'euros qui auront lieu respectivement le 30 avril 2015, le 30 septembre 2015, et le 30 avril 2016.

Emprunt souscrit le 24 novembre 2014 auprès de la Banco BANRISUL, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 1,294 million d'euros, et qui arrivera à échéance le 27 novembre 2016.

Emprunt souscrit le 16 décembre 2014 auprès de la banque CAIXA GERAL, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 2,760 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 18 septembre 2015.

Emprunt souscrit le 31 décembre 2014 auprès de la banque Caixa Geral Totta Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 11,767 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 31 décembre 2021.

Ligne d'affacturage avec recours auprès de la banque Novo Banco, de 13 millions d'euros, qui était totalement utilisée à la clôture de l'exercice 2014.

Une ligne d'escompte commercial sur l'étranger (Venezuela) a été ouverte par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. auprès de la Caixa Geral de Depósitos pour le montant de 26 millions de US dollars, dont 12,382 millions de US dollars étaient utilisés à la date de clôture de l'exercice 2014, ce qui correspond à 9,644 millions d'euros.

Une ligne d'escompte commercial sur l'étranger (Algérie) a été ouverte par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. auprès de la Caixa Geral de Depósitos pour le montant de 20 millions d'euros, dont 16,261 millions d'euros étaient utilisés à la date de clôture de l'exercice 2014.

Une ligne d'escompte commercial sur l'étranger (Angola) a été ouverte par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Distribuição, S.A. et TDO - Investimento e Gestão, S.A. auprès de la Caixa Geral de Depósitos pour le montant de 20 millions d'euros, dont respectivement 6,521 et 12,408 millions d'euros étaient utilisés par les deux premières à la date de clôture de l'exercice 2014.

Une ligne de crédit a été ouverte le 4 avril 2013 par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. (succursale Venezuela) auprès de Mercantil, C.A. Banco Universal pour un plafond de 150 millions de bolivars vénézuéliens, qui a été augmentée en mai 2014 jusqu'à 300 millions de bolivars vénézuéliens. Le montant utilisé à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 200 millions de bolivars vénézuéliens qui correspondent, au taux de change de clôture à 13,728 millions d'euros.

Une ligne de crédit a été ouverte le 4 avril 2013 par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. (succursale Venezuela) auprès de la Banco Nacional de Crédito, C.A. pour un plafond de 175 millions de bolivars vénézuéliens, qui a été augmentée en mai 2014 jusqu'à 220 millions de bolivars vénézuéliens. Le montant utilisé à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 45 millions de bolivars vénézuéliens qui correspondent, au taux de change de clôture à 3,089 millions d'euros.

Une ligne de crédit a été ouverte le 29 juillet 2013 par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. (succursale Venezuela) auprès de la CorpBanca, C.A. (qui a fermé, suite à son absorption par la Banco Occidental de Descuento, C.A.) pour un plafond de 100 millions de bolivars vénézuéliens, qui a été augmentée en mai 2014 jusqu'à 200 millions de bolivars vénézuéliens et une rallonge allant jusqu'à 300 millions de bolivars vénézuéliens approuvée en novembre 2014. Le montant utilisé à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 135,750 millions de bolivars vénézuéliens qui correspondent, au taux de change de clôture à 9,318 millions d'euros.

Une ligne de crédit a été ouverte le 28 octobre 2013 par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. (succursale Venezuela) auprès de la Banco Occidental de Descuento, C.A., pour un plafond de 250 millions de bolivars vénézuéliens, qui a été augmentée en juillet 2014 jusqu'à 300 millions de bolivars vénézuéliens et une rallonge allant jusqu'à 450 millions de bolivars vénézuéliens approuvée en novembre 2014. Le montant utilisé à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 70 millions de bolivars vénézuéliens, contre la constitution d'une garantie de l'Entreprise, qui correspondent, au taux de change de clôture à 4,805 millions d'euros.

Une ligne de crédit a été ouverte le 13 février 2014 par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. (succursale Venezuela) auprès de la Banco del Caribe, C.A. pour un plafond de 200 millions de bolivars vénézuéliens, qui ont été totalement utilisés et correspondent, au taux de change de clôture à 13,278 millions d'euros.

Une ligne de crédit a été ouverte en mai 2014 par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. (succursale Venezuela) auprès de la Banco Universal, C.A. pour un plafond de 150 millions de bolivars vénézuéliens. Le montant utilisé à la clôture de l'exercice 2014 s'élevait à 50 millions de bolivars vénézuéliens qui correspondent, au taux de change de clôture à 3,432 millions d'euros.

Toutes les lignes de crédit souscrite par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. (succursale Venezuela) sont négociées et renégociées pour 12, 18 ou 24 mois. Les montants utilisés produisent des intérêts aux taux normaux applicables pour des opérations similaires sur le marché local aux dates de leurs utilisations, qui sont payés tous les mois, trimestres ou semestres, selon le cas.

Aux 31 décembre 2014 et 2013, les emprunts bancaires incluent encore les comptes courants cautionnés s'élevant respectivement à 447,029 et 453,408 millions d'euros.

b) Papier commercial

Au 31 décembre 2014, le Groupe a négocié les programmes de papier commercial suivants :

Programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 16 décembre 2005, auprès de la Banco Espírito Santo de Investimento, S.A. et de la Novo Banco, S.A. de 100 millions d'euros, qui s'élevaient à la clôture de l'exercice 2014 à 46 millions d'euros, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., dont la totalité est utilisée par TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. La participation de chaque société au programme pourra être variable à chacune des utilisations. Le programme a une durée de cinq ans moins un jour, à compter de la signature du contrat. Les délais d'émission sont de 1 à 6 mois et les intérêts sont précomptés indexés sur Euribor un à six mois majoré de 3%, dont le remboursement de la dernière émission sera le 20 août 2018. L'amortissement sera semestriel, dont le premier versement commencera le 20 août 2015 avec 1 million d'euros, tandis que les autres seront de 2,5 millions d'euros jusqu'au règlement du restant à la date de la dernière émission du programme.

Programme d'émissions de papier commercial souscrit le 20 août 2008 auprès de la Banco Comercial Português, S.A. de 18 millions d'euro, renouvelable tous les ans. Les intérêts sont post-comptés à un taux indexé sur Euribor de un à trois mois majoré de 5,75% et déterminé en fonction de la date de chaque émission.

Programme d'émissions de papier commercial souscrit le 20 août 2008 auprès de la Banco Comercial Português, S.A. de 12,5 millions d'euro, renouvelable tous les ans. Les intérêts sont post-comptés à un taux indexé sur Euribor de un à trois mois majoré de 5,75% et déterminé en fonction de la date de chaque émission.

Programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 7 juillet 2010 auprès de la Caixa Geral de Depósitos, s'élevant à 70 millions d'euros, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações de Investimentos Imobiliários, S.A., dont la totalité est utilisée par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. La participation de chaque société à chaque programme pourra être variable dans chacune des utilisations. Le 28 avril 2011, le programme a été réduit à 60 millions d'euros et renouvelé le 11 mai 2012 pour 3 années supplémentaires à compter du 14 mai 2012. Il est prévu que le montant qui s'élevait à 50 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2014 sera amorti de 10 millions d'euros le 14 mai 2015. Les intérêts sont précomptés à la date de chaque souscription, dont le taux d'intervention est indexé sur Euribor pour ce même délai, en vigueur le deuxième jour ouvré précédent chaque date de souscription, majoré de 4,25% jusqu'au 14 mai 2015, de 4% du 14 mai 2015 à mai 2016 et de 3,75% pendant le délai restant du programme et déterminé en fonction de la date de réalisation de chaque vente.

Programme d'émissions de papier commercial souscrit le 28 décembre 2010 auprès de la Banco Espírito Santo Investimento, S.A. et de la Novo Banco, S.A., pour le montant de 34 millions d'euros, auquel prend part TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. Le programme a eu une durée initiale de trois ans et est actuellement objet de renouvellement annuel. Les intérêts sont précomptés à la date de chaque souscription, dont le taux d'intervention est indexé sur Euribor pour ce même délai, en vigueur le deuxième jour ouvré précédent chaque date de souscription, majoré de 3% et déterminé en fonction de la date de réalisation de chaque vente.

Programme groupé d'émissions de papier commercial, par souscription particulière faite auprès de la Banco Comercial Português, S.A., le 14 janvier 2011, pour le montant utilisé de 20,750 millions d'euros, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., pour les montants respectifs de 18,650 millions d'euros et de 2,100 millions d'euros. La participation de chaque société au programme pourra être variable, à chacune des utilisations du programme, dont celle de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. qui doit être au moins de 10% du montant total. Le programme a une durée de cinq ans, à compter de la signature du contrat, produisant des intérêts post-comptés semestriels à un taux d'intervention indexé sur Euribor de un à six mois, par enchères ou de 7 à 180 jours par placement direct majoré de 4,375%, et déterminé en fonction de la date des enchères, dont la dernière émission sera remboursée le 6 janvier 2016.

Programme groupé d'émissions de papier commercial, souscrit le 28 décembre 2011 auprès de la Banco Comercial Português, S.A. de 43 millions d'euros, qui s'élevait à 41 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2014, auquel ont pris part TEIXEIRA DUARTE, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. Les montants utilisés par chacune des sociétés étaient respectivement de 500 milliers d'euros, 500 milliers d'euros et 40,000 millions d'euros. Chacune des émissions devra obligatoirement être réalisée conjointement par toutes les sociétés émettrices et la participation de chacune ne pourra être inférieure à 250 milliers euros. Le programme durera jusqu'au 30 décembre 2021. Les amortissements sont prévus se réaliser à la fin de chaque semestre par des montants allant de 2 à 3 millions d'euros, sauf la dernière tranche qui sera de 5,500 millions d'euros. Le taux d'intérêt est indexé sur Euribor pour la période de chaque émission, en vigueur le deuxième jour ouvré antérieur à la date de souscription majoré de 4,25%.

Un programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 6 novembre 2013 auprès de la Novo Banco, S.A. et de la Banco Espírito Santo de Investimento, S.A., d'un montant de 100 millions d'euros, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., pour, respectivement, 90 millions d'euros et 10 millions d'euros. La participation de chaque société au programme pourra être variable à chacune des émissions. Le programme a une durée de cinq ans moins un jour, à compter de la date de signature du contrat, et les intérêts sont précomptés. Le taux d'intervention est indexé sur Euribor du délai afférent, en vigueur au deuxième jour ouvré antérieur à chaque date de souscription, majoré de 5,00% et déterminé en fonction de la date de réalisation de chaque vente, dont la dernière émission sera remboursée le 6 novembre 2018. Les amortissements seront par tranches semestrielles, de 1,5 millions d'euros à compter de mai 2015, de 2 millions d'euros à compter de mai 2016 et l'avant-dernier versement sera de 2,5 millions d'euros en mai 2018.

Un programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 30 décembre 2013 auprès de la Novo Banco, S.A. et de la Banco Espírito Santo de Investimento, S.A., d'un montant de 200,500 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2014, signé par les sociétés émettrices TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE

- Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. et par les cautions TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., QUINTA DO CRAVEL - Imobiliária, S.A. et V8 - Gestão Imobiliária, S.A., dont la totalité est utilisée par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. La participation de chaque société à chaque programme pourra être variable, à chacune de ses émissions. Le programme a une durée de cinq ans moins un jour, à compter de la date de signature du contrat, et les intérêts sont précomptés. Le taux d'intervention est indexé sur Euribor du délai afférent, en vigueur au deuxième jour ouvré antérieur à chaque date de souscription, majoré de 5,00% et déterminé en fonction de la date de réalisation de chaque vente, dont la dernière émission sera remboursée le 29 novembre 2018. Les amortissements seront par tranches semestrielles, de 1,250 million d'euros à compter d'avril 2014, de 8 millions d'euros à compter du 30 décembre 2015 et de 5 millions d'euros à compter de juin 2016.

Un programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 2 mai 2014 auprès de la Banco Finantia, S.A., d'un montant de 20 millions d'euros, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. À la clôture de l'exercice 2014, il était totalement utilisé par cette dernière. La participation de chaque société émettrice peut être variable à chaque émission. Le programme a une durée de 3 ans et les émissions peuvent être de 7 à 365 jours. Les intérêts sont postcomptés au taux correspondant à celui découlant du placement direct ou du taux d'intervention indexé sur Euribor applicable à la durée de l'émission majorée de 4,7%.

Un programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 27 juin 2014 auprès de la Banco Comercial Português, S.A., d'un montant de 55 millions d'euros, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. Le programme a une durée de 5 ans et les émissions peuvent être de 1 ou 3 mois. Les intérêts sont postcomptés au taux indexé sur Euribor applicable à la durée de l'émission majorée de 6%.

Un programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 18 novembre 2014 auprès de la Banco BIC Português, S.A., d'un montant de 5 millions d'euros, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. Le programme dure jusqu'au 2 janvier 2020 et les émissions peuvent avoir un délai de 1 ou 6 mois. Les intérêts sont postcomptés au taux indexé sur Euribor applicable à la durée de l'émission majorée de 3,25%.

En raison de l'engagement pris de renouveler les contrats de programme de façon consécutive pendant l'exercice, quelques-unes des émissions restantes aux 31 décembre 2014 et 2013 sont classées en tant que passif non courant.

c) Emprunt obligataire

TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. ont signé avec la Banco Comercial Português, S.A. un contrat de prestation de services d'assistance et de placement d'une offre particulière d'émission d'obligations, ainsi que le contrat d'agent payeur relatif à l'émission groupée par souscription particulière d'obligation de 15,300 millions d'euros (1,5 millions d'euros de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et 13,8 millions d'euros de TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.), intitulé "TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. / TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. - 2014/2021". Les intérêts sont payés tous les trimestres au taux de 4,57% et le remboursement se fera en trois versements de même montant qui auront lieu le 2 avril 2019, le 2 avril 2020 et le 2 avril 2021.

Aux 31 décembre 2014 et 2013, les emprunts bancaires long terme avaient le plan de remboursement suivant :

	2014	2013
2015	-	164.209
2016	137.032	82.051
2017	98.781	46.190
2018	346.910	323.461
2019	68.901	18.760
2020 et suivantes	109.891	46.309
	761.515	680.980

Aux 31 décembre 2014 et 2013, les financements en monnaies étrangères étaient libellés dans les monnaies suivantes :

Devise	2014		2013	
	Devise	Euros	Devise	Euros
Bolivar vénézuélien	935.082	64.182	409.000	47.134
Dollar américain	21.553	17.752	80.572	58.423
Dirham marocain	7.034	642	-	-
Kwanza angolais	21.262.829	169.952	12.754.485	94.764
Rand sud-africain	2.264	161	1.117	77
Real brésilien	110.391	34.275	40.487	12.428

Les emprunts libellés en monnaie étrangère produisent des intérêts au taux de marché et ont été convertis en euros sur la base du taux de change existant à la clôture de l'exercice.

37. PROVISIONS

Le mouvement survenu sur les provisions cumulées pendant les exercices arrêtés aux 31 décembre 2014 et 2013 retraité fut le suivant :

	Provisions pour risques légaux et fiscaux	Autres relatives au personnel	Garantie à clients (note 32)	Procédures judiciaires	Pertes sur travaux (note 32)	Autres provisions pour risques et charges	Total
Solde au 31 décembre 2012 retraité	-	8.675	20.091	609	2.766	4.007	36.148
Changement de périmètre	-	-	-	(223)	-	(653)	(876)
Ajustements du change	-	-	(110)	(139)	(847)	-	(1.096)
Apports	360	8.173	8.760	112	3.906	32.623	53.934
Réductions	-	-	(6.306)	(92)	(499)	(849)	(7.746)
Utilisations	-	(6.847)	(420)	-	-	(172)	(7.439)
Transferts	-	-	-	-	(851)	860	9
Solde au 31 décembre 2013 retraité	360	10.001	22.015	267	4.475	35.816	72.934
Changement de périmètre (note 5)	-	-	-	-	-	204	204
Ajustements du change	8	-	437	116	(22)	34	573
Apports	89	7.447	1.326	1.382	3.701	18.487	32.432
Réductions	-	-	(319)	-	(2.920)	(27.817)	(31.056)
Utilisations	-	(8.224)	(106)	-	-	(4.662)	(12.992)
Solde au 31 décembre 2014	457	9.224	23.353	1.765	5.234	22.062	62.095

Les apports et les réductions ont été effectués en contrepartie de :

	2014			2013 retraité		
	Apports	Réductions	Total	Apports	Réductions	Total
Résultat de l'exercice :						
Provisions	13.812	(30.850)	(17.038)	43.581	(6.899)	36.682
Charges de personnel	8.143	(157)	7.986	8.260	(382)	7.878
Résultats relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises	10.431	-	10.431	1.884	(50)	1.834
Autres charges opérationnelles	46	(49)	(3)	-	-	-
Capitaux propres	-	-	-	209	(415)	(206)
	32.432	(31.056)	1.376	53.934	(7.746)	46.188

À la clôture de l'exercice 2014, un goodwill négatif de 29,331 millions d'euros, concernant l'acquisition de la filiale TEGAVEN - Teixeira Duarte y Asociados, C.A. a été inscrit dans le poste "Provisions et pertes de valeur sur actifs dépréciables et amortissables et Goodwill".

À la clôture de l'exercice 2014, des pertes de valeur d'immobilisations corporelles de 13,396 millions d'euros ont été comptabilisées dans le poste "Provisions et pertes de valeur sur actifs dépréciables et amortissables et Goodwill".

38. FOURNISSEURS ET DIVERS CRÉANCIERS

Aux 31 décembre 2014 et 2013 retraité, ce poste était composé comme suit :

	Courants		Non courants	
	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité
Autres créanciers	52.978	83.927	455	9.833
Fournisseurs				
Fournisseurs et comptes rattachés	187.388	167.002	-	-
	187.388	167.002	-	-

39. LOCATIONS-FINANCEMENT

Aux 31 décembre 2014 et 2013, le montant net des biens achetés par le biais des contrats de location-financement était comme suit :

	2014	2013
Terrains et ressources naturelles	2.423	2.558
Bâtiments et autres constructions	180.796	194.045
Installations techniques et matériel industriel	21.713	21.718
Matériel de transport	5.302	3.853
Matériels et outillages	33	18
Matériel de bureau et mobilier	191	191
Autres immobilisations corporelles	1.384	1.703
Propriété industrielle	-	12
	211.842	224.098

En 2014 et 2013, la valeur présente des versements minima des contrats de location-financement était exigible comme suit :

	2014	2013
2014	-	21.634
2015	20.144	18.392
2016	18.358	16.465
2017	16.557	14.360
2018	15.293	13.779
Après 2018	121.168	121.066
	191.520	205.696

En 2014, le Groupe s'est lancé dans une opération de "*sale-and-leaseback*", dont l'objet a été le centre d'affaires Lagoas Park, qui est inscrit essentiellement en tant qu'immeuble de placement (note 22). Comme garantie de cette opération, la propriété des lots 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16 et 23 de ce complexe immobilier a été transférée (note 42).

Les contrats de location-financement produisent des intérêts aux taux du marché et ont des durées de vie bien définies.

Les obligations financières par contrats de locations sont garanties par la propriété des biens objets des contrats.

40. AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

Aux 31 décembre 2014 et 2013 retraité, ce poste était composé comme suit :

	Courants		Non courants	
	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité
État et autres collectivités publiques :				
Impôt sur les sociétés – IRC	-	904	-	-
Prélèvement de l'Impôt sur les bénéfices	4.181	3.462	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	14.799	26.061	-	-
Cotisations à la sécurité sociale	4.001	4.682	-	-
Divers	5.697	5.547	-	-
	28.678	40.656	-	-
Entreprises associées, filiales et autres actionnaires :				
Entreprises associées	7	128	-	-
Filiales	358	115	-	-
Divers actionnaires	86	4.638	10	-
	451	4.881	10	-
Charges à payer :				
Assurances à régler	98	112	-	-
Rémunérations à régler	33.677	22.385	-	-
Intérêts à régler	4.527	2.263	-	-
Autres charges à payer	33.783	40.232	-	-
	72.085	64.992	-	-
Produits à recevoir :				
Travaux facturés non exécutés (note 32)	52.485	104.901	-	-
Autres produits à recevoir	9.771	16.670	1.904	2.731
	62.256	121.571	1.904	2.731
Divers :				
Avances sur commandes	159.942	147.447	90.686	70.149
Avances sur ventes	472	371	27	26
Instruments financiers dérivés (note 41)	-	-	17.375	11.000
	160.414	147.818	108.088	81.175
	323.884	379.918	110.002	83.906

41. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au cours des exercices 2014 et 2013, le Groupe avait souscrit un instrument financier dérivé destiné à réduire les risques d'exposition aux variations des taux d'intérêt, qui consiste en un contrat de *swap* de taux d'intérêt.

Ce type d'instruments est souscrit en fonction des risques qui affectent les actifs et les passifs et après avoir étudié les instruments existant sur le marché qui sont les plus appropriés pour les couvrir.

Ces opérations, dont la souscription est soumise à l'approbation préalable du Conseil d'Administration de la société concernée, sont sans cesse objet de contrôle, notamment par l'étude des différents indicateurs relatifs à ces instruments, en particulier l'évolution de leur valeur de marché et la sensibilité des cash-flows prévisionnels et de la propre valeur de marché aux changements des variables clés qui conditionnent les structures, dans le but d'évaluer leurs effets financiers.

Les instruments financiers dérivés sont inscrits conformément aux dispositions d'IAS 39 et sont évalués à leur juste valeur, laquelle a pour base les évaluations effectuées par des établissements financiers. L'instrument financier dérivé qui existait aux 31 décembre 2014 et 2013 a été évalué par un organisme indépendant extérieur au Groupe au moyen de méthodologies et de techniques appropriées qui sont généralement utilisées par ces experts pour chacun des types des instruments souscrits par le Groupe.

Ils sont qualifiés en tant qu'instruments de couverture ou instruments détenus aux fins de négociation, conformément aux dispositions d'IAS 39.

Instruments financiers dérivés qualifiés de couverture

Aux 31 décembre 2014 et 2013, un *Interest rate swap* à taux fixe était souscrit, dont la date d'échéance est fixée au 1er juillet 2033 et qui est censé couvrir le risque de volatilité du taux d'intérêt de l'emprunt souscrit auprès de la Caixa Banco de Investimento, S.A. et de la Caixa Geral de Depósitos, S.A., indiqué en note 36.

Aux 31 décembre 2014 et 2013, la juste valeur de cet instrument s'élevait respectivement à 17,375 millions d'euros et 11 millions d'euros, défavorables au Groupe. Elle est comptabilisée au poste "Autres passifs non courants" (note 40).

Compte tenu des dispositions d'IAS 39, cet instrument a été comptabilisé initialement en tant qu'instrument financier dérivé de négociation car il n'obéit pas à toutes les conditions exigées pour l'application de la comptabilité de couverture. Les variations de la juste valeur de cet instrument ont été inscrites jusqu'au 31 décembre 2009 directement dans le compte de résultat des exercices où elles eurent lieu.

Depuis le 1er janvier 2010, ces conditions sont remplies et le dérivé est comptabilisé conformément à la comptabilité de couverture des flux de trésorerie. Par conséquent, en 2014 et 2013, la parcelle effective de la variation de l'instrument de couverture a été comptabilisée dans la "Réserve des opérations de couverture", d'un montant, respectivement, de (5,161) et de 2,706 millions d'euros, net d'effet fiscal.

La principale information sous-jacente pour déterminer la juste valeur de cet instrument au 31 décembre 2014, était comme suit :

Jours	Euribor	Dates	Facteur d'actualisation
3	0,08000%	05-01-2015	0,9999889
31	0,01800%	05-02-2015	0,9999734
92	0,07800%	07-04-2015	0,9997896
182	0,17100%	06-07-2015	0,9991251
365	0,32500%	05-01-2016	0,9967046
731	0,17500%	05-01-2017	0,9965008
1096	0,22110%	05-01-2018	0,9933855
1463	0,28440%	07-01-2019	0,9886676
1827	0,36000%	06-01-2020	0,9821323
2192	0,44200%	05-01-2021	0,9737729
2557	0,52800%	05-01-2022	0,9635843
2922	0,62400%	05-01-2023	0,9510309
3287	0,72100%	05-01-2024	0,9366670
3654	0,81200%	06-01-2025	0,9211742
4018	0,90250%	05-01-2026	0,9042519
4383	0,97650%	05-01-2027	0,8877333
4748	1,04320%	05-01-2028	0,8709796
5114	1,09200%	05-01-2029	0,8556015
5481	1,14800%	07-01-2030	0,8385173
5845	1,18700%	06-01-2031	0,8232865
6209	1,22500%	05-01-2032	0,8077621
6575	1,26100%	05-01-2033	0,7921243
6940	1,28900%	05-01-2034	0,7774869
7305	1,32100%	05-01-2035	0,7618985
7672	1,33800%	07-01-2036	0,7487604
8036	1,36000%	05-01-2037	0,7346933
8401	1,38000%	05-01-2038	0,7208443
8766	1,39000%	05-01-2039	0,7089668
9131	1,41200%	05-01-2040	0,6945536
9499	1,41900%	07-01-2041	0,6832897
9863	1,43100%	06-01-2042	0,6710356
10227	1,44300%	05-01-2043	0,6587971
10592	1,45200%	05-01-2044	0,6472707
10958	1,46100%	05-01-2045	0,6357954
11323	1,47920%	05-01-2046	0,6265278
11690	1,48550%	07-01-2047	0,6174191
12054	1,49100%	06-01-2048	0,6085234
12419	1,49610%	05-01-2049	0,5997574
12784	1,50110%	05-01-2050	0,6054775
13149	1,50610%	05-01-2051	0,6110394
13514	1,51110%	05-01-2052	0,6165119
13879	1,51570%	04-01-2053	0,6218656
14244	1,51970%	04-01-2054	0,6312772
14609	1,51200%	04-01-2055	0,6407064

42. PASSIFS ÉVENTUELS, GARANTIES ET ENGAGEMENTS

Passifs éventuels :

Suite à plusieurs contrôles réalisés par la Direction des impôts - DI - (Autoridade Tributária e Aduaneira) sur les pièces comptables des exercices 2007 à 2012 de TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., société détenue indirectement à 100% par TEIXEIRA DUARTE, S.A., les pertes fiscales initialement obtenues par cette filiale furent corrigées comme suit :

Exercice	Perte fiscale obtenue	Correction DI
2007	46.632	29.331
2008	50.590	45.938
2009	50.182	24.807
2010	18.165	6.467
2011	12.779	3.213
2012	13.294	3.971

À l'exception des 611 milliers d'euros et 1,666 millions d'euros compris dans la correction sur la perte fiscale de, respectivement, 2008 et 2012 (qui concerne, selon la direction des impôts, l'application incorrecte du §10 de l'article 22 du régime des avantages fiscaux - EBF - effectuée par le Fundo Investimento Imobiliário TDF sur la distribution des revenus), toutes les autres corrections sont dues au fait que les frais financiers supportés pour l'investissement réalisé dans les filiales sous la forme d'apports n'ont pas été acceptés en tant que charges fiscales.

Étant donné que TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. est assujettie à l'impôt sur les sociétés (IRC) selon le régime spécial d'imposition des groupes de sociétés (article 69 et suivants du Code IRC), les corrections sur les pertes fiscales des exercices allant de 2007 à 2011 ont été objet de paiements supplémentaires de l'impôt IRC et d'intérêts compensatoires délivrés à la société dominante TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções S.A. En vertu des textes législatifs, cette société a contesté les corrections effectuées par la direction des impôts sur les exercices allant de 2007 à 2010. Elle est en train de préparer la même procédure en ce qui concerne les corrections de l'exercice 2011.

Malgré l'issue défavorable à TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., et par conséquent à la société dominante, dans la procédure relative à l'exercice 2006, le Conseil d'Administration a l'espoir d'obtenir une issue différente pour les autres exercices objets de corrections. Cette procédure concerne l'exercice 2006 où les frais financiers encourus par l'investissement réalisé dans des filiales sous la forme d'apports n'ont pas été acceptés comme charges fiscales.

Au-delà des corrections concernant la filiale TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. indiquées plus haut, la filiale TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. a fait l'objet des corrections ci-dessous effectuées par la DI.

- Le montant des corrections effectuées sur l'assiette imposable de 2008 s'est élevé à 35,467 millions d'euros, dont 32,595 millions d'euros ont été contestés par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. Ils ont trait au crédit d'impôt, au régime de réinvestissement de plus-values fiscales et à l'application incorrecte du §10 de l'article 22 du régime des avantages fiscaux;
- Le montant de la correction sur le crédit d'impôt pour double imposition internationale de 2010 s'élève à 1,519 millions d'euros dont 461 milliers d'euros seront contestés par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., en raison de la façon dont la DI fait le calcul du montant prévu par l'article 91, paragraphe 1, alinéa b) du Code des sociétés (IRC).

Garanties :

Aux 31 décembre 2014 et 2013 retraité, l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation avaient fourni des garanties à des tiers, comme suit :

	2014	2013 retraité
Garanties bancaires fournies	460.269	326.831
Assurances cautions	360.865	379.078

Les garanties bancaires ont été fournies fondamentalement aux fins d'appels d'offres, d'acomptes perçus et comme garantie de bonne exécution des travaux.

TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A., SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A., OFM - Obras Fluviais e Marítimas, S.A., RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A., a RECOLTE, Servicios y Medioambiente, S.A.U., EMPA - Serviços de Engenharia, S.A. et le Consórcio Boyacá

- La Guaira ont des assurances caution fournies servant de cautions de bonne exécution des travaux et de prestation de services.

Afin de suspendre la procédure d'exécution fiscale instaurée à l'encontre de la filiale TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. relative à la dette de l'impôt sur le revenu de 2008, qui a été contestée, une garantie bancaire de 14,752 millions d'euros a été émise au profit de la DI. Plus tard, TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. a demandé de remplacer cette garantie bancaire par un cautionnement, ce qui a été refusé par la DI. En vertu des dispositions législatives, TEIXEIRA DUARTE, S.A. a contesté cette décision de la DI auprès du tribunal central administratif du sud qui lui a été favorable. Nous attendons que cette décision soit mise à exécution.

Afin de suspendre la procédure d'exécution fiscale instaurée à l'encontre de la filiale TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. relative à la dette de l'impôt sur le revenu de 2010, qui a été contestée, TEIXEIRA DUARTE, S.A. présenté un cautionnement de 10,139 millions d'euros qui a été accepté par la direction des impôts.

En outre, une hypothèque a été constituée sur le lot 3, sis à Lagoas Park, qui est propriété de TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., au profit de la Caixa Geral de Depósitos, S.A. comme garantie du contrat de prêt signé par TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. qui s'élevait à 31,879 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2014.

Comme garantie du contrat signé avec la Banco Caixa Totta Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 était de 13,528 millions d'euros, l'HOTEL BAÍA, Lda. a constitué une hypothèque sur l'immeuble n° 256 - 1ère section, qui est sa propriété, située à Chicala.

Comme garantie du contrat signé avec la banque BIC, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 était de 11,291 millions d'euros, ANGOIMO - Empreendimentos e Construções, Lda. a constitué une hypothèque sur l'immeuble n° 2554, qui est sa propriété, située à Samba.

Comme garantie du contrat signé avec la banque BIC, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 était de 24,601 millions d'euros, ANGOIMO - Empreendimentos e Construções, Lda. a constitué une hypothèque sur l'immeuble n° 2554, qui est sa propriété, située à Samba.

Comme garantie du contrat signé avec la banque BIC, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 était de 11,767 millions d'euros, ANGOIMO - Empreendimentos e Construções, Lda. a constitué une hypothèque sur l'immeuble n° 354, qui est sa propriété, située à Samba.

Comme garantie du contrat signé avec la Banco Angolano de Investimentos, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 était de 34,406 millions d'euros, CND - Companhia Nacional de Distribuição, Lda. a constitué une hypothèque sur les immeubles n° 123 et 874, qui sont ses propriétés et situées respectivement à Ingombotas et Sambzanga.

Comme garantie du contrat signé avec la Banco Caixa Geral Totta Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 était de 11,767 millions d'euros, ANGOIMO - Empreendimentos e Construções, Lda. a constitué une hypothèque sur l'immeuble n° 187, qui est sa propriété, située à Ingombotas.

Comme garantie du contrat signé avec la Banco Caixa Geral Totta Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 était de 15,689 millions d'euros, l'HOTEL TRÓPICO, S.A. a constitué une hypothèque sur l'immeuble n° 1826, qui est sa propriété, située à Ingombotas.

Comme garantie du contrat de prêt signé avec la Banco BPI, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 était de 1,830 million d'euros, TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. a constitué une hypothèque sur 8 appartements de l'immeuble situé au n°9 du Campo Grande, à Lisbonne.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 était de 41 millions d'euros signé avec la Banco Comercial Português, S.A. par TEIXEIRA DUARTE, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., une hypothèque générique au profit de la banque été constituée sur les immeubles implantés respectivement aux lots 6, 18 et 19 de Lagoas Park qui est propriété de TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A..

Comme garantie de l'emprunt dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 était de 2,905 millions d'euros, souscrit le 13 décembre 2012 avec la Banco Popular de Portugal, S.A. par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A. et V8 - Gestão Imobiliária, S.A., V8 - Gestão Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur les fractions de sa propriété du bien immeuble sis Rua de Castro Portugal, numéros 497 et 511; Rua Professora Rita Lopes Ribeiro Fonseca, numéros 28,34,40,46,52, 58, 64, 70, 76, 80, 94 et 96; et Rua Doutor Miguel Assunção Lopes, numéro 15, lieu-dit de Vila Nova de Gaia et sur les fractions du bien immeuble du lot 14, sis Rua Guilherme Duarte Camarinha, numéros 30, 38, 42, 48, 54, 62, 70 et 74 et Rua Professora Rita Lopes Ribeiro Fonseca, numéros 12 et 18, Lugar do Candal, commune de Vila Nova de Gaia, pour le montant total de 2,905 millions d'euros.

En plus des garanties indiquées précédemment, les nantissements ci-dessous ont été fournis :

Comme garantie du contrat de prêt, signé avec la Banco Caixa Geral, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 était de 13,570 millions d'euros, souscrit par RECOLTE, Servicios y Medioambiente, S.A.U., RECOLTE, Servicios y Medioambiente, S.A.U. a donné en nantissement 2.000.000 actions de la Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A..

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant à 46 millions d'euros signé avec la Banco Espírito Santo Investimento, S.A. et la Novo Banco, S.A. par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. et TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ont donné respectivement en nantissement 325.000.000 et 32.000.000 titres de la Banco Comercial Português, S.A..

Comme garantie d'un contrat de papier commercial de 200,500 millions d'euros signé avec la Banco Espírito Santo Investimento, S.A. et la Novo Banco, S.A. par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. a donné en nantissement 12.500.000 actions de EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A., 200.000.000 actions de C+PA. - Cimentos e Produtos Associados, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. a donné en nantissement 1.325.000 titres de participation du Fundo de Investimento Imobiliário Fechado TDF, TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. a constitué une hypothèque volontaire sur l'immeuble urbain de sa propriété, destinée aux entrepôts, ateliers, laboratoire de matériaux et parc du matériel, sis Avenida da Indústria, Alto Estanqueiro - Jardim, Montijo, d'un montant de 15,516 millions d'euros. QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A. a également constitué une hypothèque sur les lots destinés à la construction numéros 8, 10, 11, 12, 13, 19, 23, 26 et 31, sis à Quinta de Cravel, Mafamude, Vila Nova de Gaia, pour le montant global de 6,839 millions d'euros. V8 - Gestão Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur les lots destinés à la construction numéros 1, 2, 3, 5, 6, 8, 16, 18, 20 et 30 sis au complexe résidentiel Santa Maria Design District, Santa Marinha, Vila Nova de Gaia, pour le montant global de 30,079 millions d'euros.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial de 70 millions d'euros, qui s'élevait à la clôture de l'exercice 2014 à 50 millions d'euros, signé avec la Caixa Geral de Depósitos, S.A. par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. a donné en nantissement 4.675.000 titres de participation de Fundo de Investimento Imobiliário Fechado TDF.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial de 34 millions d'euros signé avec la Banco Espírito Santo de Investimento, S.A. et la Novo Banco, S.A. par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. a donné en nantissement 1.000.000 titres de TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A..

Pour renforcer les garanties fournies dans le cadre du contrat de location-financement signé le 31 décembre 2008 avec la Banco Comercial Português, S.A., TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. a donné en nantissement 9.000.000 actions de SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A..

Comme garantie de dettes auprès de tiers, s'élevant à 14 milliers d'euros, IMOTD - SGPS, S.A. a donné en nantissement 14.000 titres de V8 - Gestão Imobiliária, S.A..

Comme garantie du contrat de financement signé par TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 était de 45,937 millions d'euros, TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. a donné en nantissement à la Caixa Geral de Depósitos, S.A. et à la Caixa Banco de Investimentos, S.A. 1.540.000 titres de TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. Dans le cadre du même contrat de financement, TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., en sa qualité d'actionnaire, a donné en nantissement les droits de créance sur TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A..

Comme garantie du contrat de prêt, signé avec la Caixa Económica Montepio Geral, dont le montant à la clôture de l'exercice 2014 était de 3,201 millions d'euros, souscrit par DIGAL - Distribuição e Comércio, S.A., DIGAL - Distribuição e Comércio, S.A. a donné en nantissement une partie de son matériel s'élevant à 3,394 millions d'euros.

Comme garantie du contrat de prêt, signé avec la Caixa Económica Montepio Geral, de 8 millions d'euros, souscrit par PPS - Produtos Petrolíferos, S.A., TDARCOL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. a donné en nantissement des titres de PPS - Produtos Petrolíferos, S.A..

Engagements financiers :

Aux 31 décembre 2014 et 2013, les lettres de confort fournies par TEIXEIRA DUARTE, S.A. et ses filiales s'élevaient respectivement à 546,054 et 475,758 millions d'euros.

Aux 31 décembre 2014 et 2013, des contrats d'affacturage sans droit de retour étaient en vigueur. Ils ont été inscrits en tant que réduction des créances et s'élevaient respectivement à 11,609 et 99,829 millions d'euros. Conformément aux conditions contractuelles, la responsabilité du Groupe se limite essentiellement à garantir que les clients acceptent les factures objet d'affacturage.

43. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Principes généraux :

Le Groupe est exposé à plusieurs risques financiers qui proviennent de son activité, à savoir :

- risques de taux d'intérêt découlant du passif financier;
- risque de taux de change, découlant fondamentalement de l'existence d'opérations et d'actifs qui sont situés hors de la zone euro, notamment en Angola, Algérie, Brésil, Macao, Maroc, Mozambique, Namibie, Russie et Venezuela;
- risque de crédit, en particulier des créances sur ses clients ayant rapport avec l'activité opérationnelle du Groupe;
- risque de liquidité, en ce qui concerne le maintien d'un équilibre de la trésorerie.

La direction financière du Groupe assure la gestion centralisée des opérations de financement, des placements des excédents de trésorerie, des opérations de change ainsi que la gestion du risque de la contrepartie du Groupe. De plus, elle est chargée d'identifier, de quantifier et de proposer et mettre en œuvre des mesures de gestion/atténuation des risques financiers auxquels se trouve exposé le Groupe.

Plus bas, nous allons analyser de façon détaillée les principaux risques financiers auxquels le Groupe se voit confronté et les principales mesures mises en œuvre dans le cadre de sa gestion.

Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt a pour but d'amoindrir la charge de la dette assujettie à se tenir à un bas niveau de volatilité des charges financières.

Au 31 décembre 2014, le passif financier est composé de 84% du taux d'intérêt variable (86% au 31 décembre 2013) et de 16% du taux d'intérêt fixe (14% au 31 décembre 2013).

Dans le cas où les taux d'intérêt du marché auraient été supérieurs (inférieurs) à 1% au cours des exercices 2014 et 2013, les résultats financiers de ces exercices auraient (diminué) augmenté respectivement de (14,610) / 14,610 millions d'euros et de (13,463) / 13,463 millions d'euros.

Risque de change

Les activités opérationnelles du Groupe sont exposées à des variations des taux de change de l'euro par rapport aux autres monnaies.

De plus, compte tenu que le Groupe opère dans plusieurs pays, notamment en Angola, en Algérie, au Brésil, à Macao, au Maroc, au Mozambique, en Namibie, en Russie et au Venezuela, il est exposé au risque de taux de change, car ses filiales publient leurs actifs et leurs passifs libellés dans une monnaie différente de la monnaie de présentation.

Le but de la politique de gestion du risque de taux de change suivi par le Groupe est de réduire la sensibilité des résultats du Groupe aux fluctuations de change.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère, convertis en euros aux 31 décembre 2014 et 2013 étaient comme suit :

Monnaie	Actifs		Passifs	
	2014	2013	2014	2013
Bolivar vénézuélien	42	-	110.653	44.890
Dinar algérien	7.207	15.456	84.180	35.630
Dirham marocain	-	-	3.109	-
Dinar tunisien	-	-	121	-
Dollar américain	411.139	489.410	547.531	479.144
Dollar australien	-	-	44	155
Dollar canadien	-	-	-	104
Dollar namibien	-	-	1.819	1.726
Yen japonais	4.974	5.321	71	382
Livre sterling	1.662	-	-	-
Kwanza angolais	4.812	-	12.600	-
Metical mozambicain	33.164	1.914	25.840	9.960
Pataca de Macao	-	-	168	138
Rand sud-africain	-	-	82	16
Real brésilien	4.100	-	24.251	26.391
Rouble russe	-	-	3.156	2.828
	467.100	512.101	813.625	601.364

La gestion du risque de change repose sur une quantification et surveillance permanente des expositions financières et comptables significatives.

Les éventuels impacts générés sur le poste des ajustements de change et le résultat net des exercices arrêtés aux 31 décembre 2014 et 2013, au cas où il existerait une appréciation de 5% des monnaies indiquées ci-dessus, peuvent être résumés comme suit :

Monnaie	2014		2013	
	Résultats	Capitaux propres	Résultats	Capitaux propres
Bolivar vénézuélien	(5.530)	-	(2.245)	-
Dinar algérien	(3.849)	-	(1.009)	-
Dirham marocain	(155)	-	-	-
Dinar tunisien	(6)	-	-	-
Dollar américain	(6.820)	-	513	-
Dollar australien	(2)	-	(8)	-
Dollar canadien	-	-	(5)	-
Dollar namibien	(91)	-	(86)	-
Yen japonais	245	-	247	-
Livre sterling	83	-	-	-
Kwanza angolais	(389)	-	-	-
Metical mozambicain	366	-	(402)	-
Pataca de Macao	(8)	-	(7)	-
Rand sud-africain	(4)	-	(1)	-
Real brésilien	(1.008)	-	(1.320)	-
Rouble russe	(158)	-	(141)	-
	(17.326)	-	(4.464)	-

Selon le Conseil d'Administration, l'analyse de sensibilité mentionnée plus haut, ayant pour base la position aux dates indiquées, peut ne pas être représentative de l'exposition au risque de change auquel est soumis le Groupe au cours de l'exercice.

Risque de crédit

Le risque de crédit tient essentiellement aux créances sur les clients et autres débiteurs ayant rapport avec l'activité opérationnelle du Groupe. Le fait de l'aggravation générale des conditions économiques ou des adversités qui affectent les économies au plan local, national ou international peuvent être des facteurs qui empêchent les clients du Groupe à honorer leurs engagements, avec les éventuels effets négatifs sur les résultats du Groupe.

Ce risque est surveillé régulièrement par chacun des secteurs d'activité du Groupe dans le but :

- de limiter le crédit consenti aux clients, en tenant compte de leur profil et de l'ancienneté de la créance;
- de suivre l'évolution du niveau de crédit accordé;
- d'analyser la recouvrabilité régulière des créances;
- Les pertes de valeur sur les créances sont calculées en tenant compte :
 - de l'analyse de l'ancienneté des créances;
 - du profil de risque du client;
 - des conditions financières des clients.

Au 31 décembre 2014 et 2013, le Conseil d'Administration est convaincu que les pertes de valeur sur les créances estimées sont relevées à juste titre dans les états financiers.

Aux 31 décembre 2014 et 2013 retraité, les créances sur clients (note 28), pour lesquelles n'a été inscrite aucune perte de valeur, parce que le Conseil d'Administration les considère réalisables, sont les suivantes :

	2014	2013 retraité
Soldes		
Non échu	199.687	204.414
Moins de 180 jours	154.028	136.392
180 à 360 jours	39.304	31.796
Plus de 360 jours	112.284	172.757
	505.303	545.359

La qualité de crédit des créances non échues figurant dans le tableau ci-dessus est contrôlée régulièrement ayant pour base les objectifs décrits ci-dessus.

Risque de liquidité

Ce risque peut survenir si les sources de financement, telles que les flux de trésorerie opérationnels, de désinvestissement, des lignes de crédit et les flux de trésorerie obtenus d'opérations de financement ne satisfont pas les besoins de financement, tels que les sorties de trésorerie pour les activités opérationnelles et de financement, pour les placements, la rémunération des actionnaires et le remboursement de la dette.

Pour atténuer ce risque, le Groupe essaie de conserver une position nette et une échéance moyenne de la dette qui lui permette d'amortir sa dette dans des délais adéquats.

Le passif financier de moins d'un an est remplacé par une échéance à moyen et long terme, lorsque cela est jugé opportun.

L'échéance des passifs financiers était aux 31 décembre 2014 et 2013 retraité comme suit :

	2014				Total
	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	Plus de 3 ans	
Emprunts	723.345	137.032	98.781	525.702	1.484.860
Fournisseurs	187.388	-	-	-	187.388
Locations-financement	20.144	18.358	16.557	136.461	191.520
Autres créanciers	52.978	64	96	295	53.433
Autres passifs	323.884	67.481	31.996	10.525	433.886
	1.307.739	222.935	147.430	672.983	2.351.087

	2013 retraité				Total
	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	Plus de 3 ans	
Emprunts	681.626	164.209	82.051	434.720	1.362.606
Fournisseurs	167.002	-	-	-	167.002
Locations-financement	21.634	18.392	16.465	149.205	205.696
Autres créanciers	83.927	1.498	1.436	6.899	93.760
Autres passifs	379.918	46.680	20.713	16.513	463.824
	1.334.107	230.779	120.665	607.337	2.292.888

Aux 31 décembre 2014 et 2013 retraité, le montant des disponibilités de la trésorerie et le montant non utilisé du programme de papier commercial et des lignes de crédit s'élevaient respectivement à 463,914 millions d'euros et 391,340 millions d'euros.

44. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS AU TITRE D'IAS 39

Les méthodes comptables prévues dans IAS 39 pour les instruments financiers ont été appliquées sur les postes suivants :

2014						
	Prêts et Créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres passifs et emprunts financiers	Actifs / passifs financiers à la juste valeur en contrepartie des résultats	Instruments dérivés de couverture	Total
Actifs :						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	191.477	-	-	-	-	191.477
Clients	505.303	-	-	-	-	505.303
Actifs financiers disponibles à la vente	-	59.887	-	-	-	59.887
Autres investissements	-	17.051	-	4.421	-	21.472
Autres débiteurs	74.665	-	-	-	-	74.665
Autres actifs	241.319	-	-	-	-	241.319
Total actifs financiers	1.012.764	76.938	-	4.421	-	1.094.123
Passifs :						
Emprunts	-	-	1.484.860	-	-	1.484.860
Fournisseurs	-	-	187.388	-	-	187.388
Autres créanciers	-	-	53.433	-	-	53.433
Autres passifs	-	-	323.673	-	17.375	341.048
Locations-financement	-	-	191.520	-	-	191.520
Total passifs financiers	-	-	2.240.874	-	17.375	2.258.249

2013 retraité						
	Prêts et Créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres passifs et emprunts financiers	Actifs / passifs financiers à la juste valeur en contrepartie des résultats	Instruments dérivés de couverture	Total
Actifs :						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	186.441	-	-	-	-	186.441
Clients	545.359	-	-	-	-	545.359
Actifs financiers disponibles à la vente	-	84.613	-	-	-	84.613
Autres investissements	-	13.033	-	2.566	-	15.599
Autres débiteurs	69.412	-	-	-	-	69.412
Autres actifs	186.741	-	-	-	-	186.741
Total actifs financiers	987.953	97.646	-	2.566	-	1.088.165
Passifs :						
Emprunts	-	-	1.362.606	-	-	1.362.606
Fournisseurs	-	-	167.002	-	-	167.002
Autres créanciers	-	-	93.760	-	-	93.760
Autres passifs	-	-	287.866	-	11.000	298.866
Locations-financement	-	-	205.696	-	-	205.696
Total passifs financiers	-	-	2.116.930	-	11.000	2.127.930

45. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Estimation de la juste valeur - actifs et passifs évalués à leur juste valeur

Le tableau ci-dessous présente les actifs et les passifs du Groupe évalués au 31 décembre 2014 à leur juste valeur, selon les niveaux hiérarchiques de juste valeur suivants :

- Niveau 1 : la juste valeur des instruments financiers est fondée sur le cours des marchés nets actifs à la date de clôture de l'exercice;
- Niveau 2 : la juste valeur des instruments financiers n'est pas déterminée sur la base du cours du marché actif, mais plutôt à l'aide de modèles d'évaluation;
- Niveau 3 : la juste valeur des instruments financiers n'est pas déterminée sur la base du cours du marché actif, mais plutôt à l'aide de modèles d'évaluation dont les principaux *inputs* ne peuvent être observés sur le marché.

Catégorie	Item	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs :				
Actifs financiers disponibles à la vente	Actions	59.887	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actions	4.421	-	-
Immeubles de placement	Bâtiments et terrains	-	482.185	-
Passifs :				
Passifs financiers à la juste valeur	Instruments dérivés de couverture	17.375	-	-

À l'exception des emprunts long terme, la généralité des actifs et des passifs financiers ont des échéances court terme. Par conséquent, leur juste valeur est considérée comme étant identique à leurs valeurs comptables.

En ce qui concerne les emprunts bancaires, la plupart sont souscrit à des taux d'intérêt variables, comme démontré dans la note 36. Ainsi, la valeur comptable (coût amorti) correspondante ne diffère pas beaucoup de la valeur de marché correspondante.

46. HONORAIRES ET SERVICE DES AUDITEURS

En 2014 et 2013 retraité, les honoraires accordés aux auditeurs du Groupe pour leurs services ont été les suivants :

	2014	2013 retraité
Service de contrôle légal des comptes	463	445
Autres services d'assurance de fiabilité	-	48
Services d'audit fiscal	140	14
Autres services	-	-
	603	507

47. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 ont été approuvés le 24 avril 2015 par le Conseil d'Administration. Toutefois, en vertu de la législation commerciale portugaise en vigueur, ils doivent être approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires prévue pour le 31 mai 2015 prochain.

48. FAITS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Teixeira Duarte a poursuivi son activité dans les divers secteurs et marchés où elle opère. Un fait marquant, porté à la connaissance du marché en temps voulu, est survenu après la clôture de l'exercice. Le voici :

Marché pour la réalisation d'un projet en Algérie de 204 millions d'euros.

Le groupement, dont Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. est chef de file avec 47,5%, a reçu le marché et l'ODS le 8 avril, de l'Agence Nationale des Autoroutes pour la "Réalisation de la Liaison Autoroutière Reliant le Port de Ténès à l'Autoroute Est-Ouest sur 22 Kms (Wilaya de Chlef) en 2x3 voies".

Le délai de réalisation prévu pour ce marché est de 24 mois et son montant total est de 204 millions d'euros en HT, dont 38,3% sont payés en euros et les 61,7% restants en dinars algériens. La part revenant au Groupe Teixeira Duarte est fonction de la quote-part de sa filiale dans le groupement qui s'élève à 96,9 millions d'euros.

Rapport, opinions et certifications des organes de surveillance **2014**



Rapport et opinion du Conseil de Surveillance

Messieurs les actionnaires,

En vertu de l'article 420, alinéa g) du Code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur nos actions de contrôle, notre opinion sur le rapport annuel, individuel et consolidé, de TEIXEIRA DUARTE, S.A., de l'exercice arrêté au 31 décembre 2014, approuvé par le Conseil d'Administration le 29 mai 2015 ainsi que sur la proposition d'affectation des résultats. En outre, ce document comprend la déclaration de responsabilité visée par l'article 245, § 1, c) du Code des valeurs mobilières.

Dans le cadre de nos attributions et de nos compétences, nous suivons les activités du Groupe, notamment à travers la participation régulière du président du Conseil de surveillance aux réunions mensuelles du Conseil d'Administration et à d'autres réunions et par les contacts avec la direction, avec des cadres et d'autres responsables du Groupe, et encore, avec les commissaires aux comptes. Ce conseil a en outre tenu des réunions périodiques dont l'objet était:

- de procéder à la surveillance de la direction de la société et à vérifier si la loi et les statuts de la société sont respectés;
- de suivre la gestion des sociétés du Groupe;
- d'examiner les écritures comptables, les méthodes comptables et les critères d'évaluation adoptés par la Société, et évaluer s'ils conduisent à une évaluation correcte du patrimoine et des résultats.

Dans le cadre des compétences qui nous sont conférées par la loi, nous avons constaté:

- Que le rapport de gestion expose clairement les aspects les plus significatifs de l'évolution des activités, de la performance et de la situation patrimoniale de la Société et du Groupe;
- Que les états financiers, individuels et consolidés, et leurs annexes donnent une image sincère et concordante de la situation financière, respectivement, de la Société et du Groupe Teixeira Duarte.

Par conséquent, tenant compte des informations qui nous ont été procurées par le Conseil d'Administration et par les services de la Société ainsi que des conclusions de la certification légale des comptes et du rapport d'audit établi par l'auditeur inscrit à la CMVM, nous sommes d'avis:

- a) que le rapport de gestion soit approuvé;
- b) que les états financiers, individuels et consolidés, relatifs à l'exercice 2014 soient approuvés ;
- c) que l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration soit approuvée.

En application des dispositions de l'article 245, paragraphe 1, c) du Code des valeurs mobilières, les membres du Conseil de surveillance déclarent que, à leur connaissance, les comptes annuels et les autres écritures comptables ont été élaborés en conformité avec les normes comptables applicables. Ils donnent une image sincère et concordante de l'actif et du passif, de la situation financière et des résultats de TEIXEIRA DUARTE, S.A. et des sociétés comprises dans son périmètre de consolidation. Ils déclarent en outre que le rapport de gestion expose avec fidélité l'évolution des activités, de la performance et de la position de TEIXEIRA DUARTE, S.A. et des sociétés comprises dans son périmètre de consolidation et qu'il rapporte les principaux risques et incertitudes de l'activité.

Fait à Lisbonne, le 29 mai 2015

Óscar Manuel Machado de Figueiredo - Président

Mateus Moreira

Miguel Carmo Pereira Coutinho

CERTIFICATION LÉGALE DES COMPTES ET RAPPORT D'AUDIT (Comptes individuels)

INTRODUCTION

1. En application de la législation applicable, nous présentons la certification légale des comptes et le rapport d'audit sur l'information financière contenue dans le rapport de gestion et dans les états financiers annexés de l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 de TEIXEIRA DUARTE, S.A. Ils comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2014 (lequel présente un total de 670,950 millions d'euros et un total de capitaux propres de 534,789 millions d'euros, avec un résultat net de 65,390 millions d'euros), le compte de résultats par nature, le tableau des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie de l'exercice arrêté à cette date et leur annexe.

RESPONSABILITÉS

2. Le Conseil d'Administration est tenu:
 - a) de préparer les états financiers qui présentent de façon sincère et appropriée la position financière de l'Entreprise, le résultat de ses opérations, les variations de ses fonds propres et les flux de trésorerie;
 - b) de donner les informations financières historiques, qui soient préparées conformément aux principes comptables généralement admis et qui soient complètes, véritables, actuelles, claires, objectives et licite, comme l'exige le Code des valeurs mobilières ("*Código dos Valores Mobiliários*");
 - c) d'adopter des méthodes et des critères comptables adéquats;
 - d) de tenir un système de contrôle interne approprié; et
 - e) de porter à la connaissance du public tout fait pertinent ayant influencé son activité, sa position financière ou ses résultats.
3. Notre responsabilité consiste à vérifier l'information financière contenue dans les documents comptables ci-dessus mentionnés, notamment si elle est complète, véritable, actuelle, claire, objective et licite, comme l'exige de Code des valeurs mobilières ("*Código dos Valores Mobiliários*"), et il nous appartient d'émettre un rapport professionnel et indépendant fondé sur notre examen.

CHAMP DE L'AUDIT

4. L'analyse à laquelle nous avons procédé a été effectuée conformément aux normes techniques et aux directives de révision/audit de l'ordre des commissaires aux comptes (*Ordem dos Revisores Oficiais de Contas*), lesquelles exigent qu'elle soit planifiée et réalisée dans le but de savoir avec un degré de sécurité acceptable si les états financiers sont dépourvus d'anomalies matériellement significatives. Pour ce faire, notre analyse a consisté :

- à vérifier, par sondage, les éléments probants des sommes et des données contenues dans les états financiers et évaluer les estimations, fondées sur les jugements et les critères définis par le Conseil d'Administration, utilisées pour leur préparation;
 - à apprécier si les méthodes comptables adoptées et leur publication sont appropriées, tenant compte des circonstances;
 - à vérifier si le principe de la continuité est applicable;
 - à apprécier si les états financiers sont, dans leur ensemble, présentés de façon appropriée; et
 - à examiner si l'information financière est complète, véritable, actuelle, claire, objective et licite.
5. Notre analyse a également consisté à vérifier si l'information financière contenue dans le rapport de gestion est concordante avec les autres documents comptables et à procéder aux vérifications prévues aux paragraphes 4 et 5 de l'article 451 du Code portugais des sociétés commerciales.
6. Nous considérons que l'analyse effectuée nous donne une base acceptable pour exprimer notre opinion.

OPINION

7. À notre avis, ces états financiers présentent de façon sincère et appropriée, dans tous les aspects matériellement significatifs, la position financière de TEIXEIRA DUARTE, S.A. au 31 décembre 2014, le résultat de ses opérations, les variations de ses capitaux propres et les flux de trésorerie de l'exercice arrêté à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis au Portugal et l'information qui y figure est complète, véritable, actuelle, claire, objective et licite.

RAPPORT SUR D'AUTRES EXIGENCES LÉGALES

8. C'est également notre avis que l'information contenue dans le rapport de gestion est concordante avec les états financiers de l'exercice et que le rapport sur le gouvernement d'entreprises comprend les éléments requis au titre de l'article 245-A du Code des valeurs mobilières ("*Código dos Valores Mobiliários*").

Fait à Linda-a-Pastora, le 29 mai 2015

MARIQUITO, CORREIA & ASSOCIADOS – SROC

Représentée par:

António Francisco Escarameia Mariquito – ROC

CERTIFICATION LÉGALE DES COMPTES ET RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

INTRODUCTION

1. En application de la législation applicable, nous présentons la certification légale des comptes et le rapport d'audit sur l'information financière consolidée contenue dans le rapport de gestion et dans les états financiers consolidés annexés de l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 de TEIXEIRA DUARTE, S.A. Ils comprennent l'état de la situation financière consolidée arrêté au 31 décembre 2014 (lequel présente un total de 2.954,007 millions d'euros et un total de capitaux propres de 484,745 millions d'euros, avec un résultat net consolidé attribuable aux détenteurs de capital de 70,281 millions d'euros), le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des variations des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice arrêté à cette date et leur annexe.

RESPONSABILITÉS

2. Le Conseil d'Administration est tenu:
 - a) de préparer les états financiers consolidés qui présentent de façon sincère et concordante la position financière de l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation, le résultat global consolidé de ses opérations, les variations de ses fonds propres consolidés et les flux de trésorerie consolidés;
 - b) de donner les informations financières historiques, qui soient préparées conformément aux normes internationales d'information financière qui sont adoptées par l'Union européenne et qui soient complètes, véritables, actuelles, claires, objectives et licites, comme l'exige le Code des valeurs mobilières ("*Código dos Valores Mobiliários*");
 - c) d'adopter des méthodes et des critères comptables adéquats;
 - d) de tenir un système de contrôle interne approprié; et
 - e) de porter à la connaissance du public tout fait pertinent ayant influencé l'activité de l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation, leur position financière ou leurs résultats.
3. Notre responsabilité consiste à vérifier l'information financière contenue dans les documents comptables ci-dessus mentionnés, notamment si elle est complète, véritable, actuelle, claire, objective et licite, comme l'exige de Code des valeurs mobilières ("*Código dos Valores Mobiliários*"), et il nous appartient d'émettre un rapport professionnel et indépendant fondé sur notre examen.

CHAMP DE L'AUDIT

4. L'analyse à laquelle nous avons procédé a été effectuée conformément aux normes techniques et aux directives de révision/audit de l'ordre des commissaires aux comptes (*Ordem dos Revisores Oficiais de Contas*), lesquelles exigent qu'elle soit planifiée et réalisée dans le but de savoir avec un degré de sécurité acceptable si les états financiers consolidés sont dépourvus d'anomalies matériellement significatives. Pour ce faire, notre analyse a consisté :
 - à vérifier si les états financiers des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation ont été examinés de façon appropriée et, dans les cas significatifs où cela n'aurait pas été fait,

vérifier, par sondage, les éléments probants des sommes et des données contenues dans les états financiers et évaluer les estimations, fondées sur les jugements et les critères définis par le Conseil d'Administration, utilisées pour leur préparation;

- à vérifier les opérations de consolidation et l'application de la méthode de mise en équivalence;
 - à apprécier si les méthodes comptables adoptées et leur publication sont appropriées, tenant compte des circonstances;
 - à vérifier si le principe de la continuité est applicable;
 - à apprécier si les états financiers sont, dans leur ensemble, présentés de façon appropriée; et
 - à examiner si l'information financière consolidée est complète, véritable, actuelle, claire, objective et licite.
5. Notre analyse a également consisté à vérifier si l'information financière contenue dans le rapport de gestion est concordante avec les autres documents comptables et à procéder aux vérifications prévues aux paragraphes 4 et 5 de l'article 451 du Code portugais des sociétés commerciales.
6. Nous considérons que l'analyse effectuée nous donne une base acceptable pour exprimer notre opinion.

OPINION

7. À notre avis, ces états financiers consolidés présentent de façon sincère et appropriée, dans tous les aspects matériellement significatifs, la situation financière consolidée de TEIXEIRA DUARTE, S.A. au 31 décembre 2014, le résultat global consolidé de ses opérations, les variations de ses capitaux propres consolidés et les flux de trésorerie consolidés de l'exercice arrêté à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière qui sont adoptées par l'Union européenne et l'information qui y figure est complète, véritable, actuelle, claire, objective et licite.

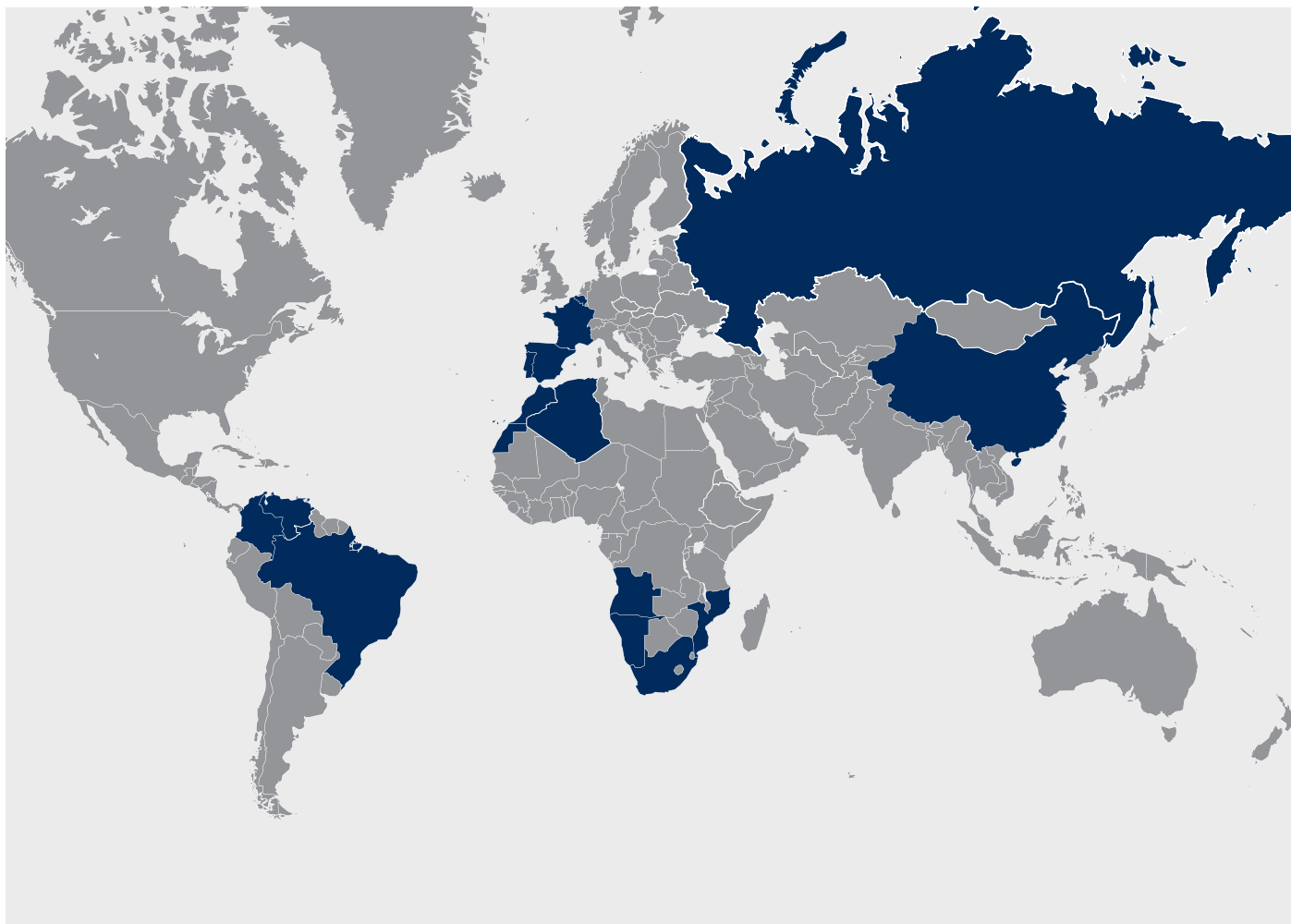
RAPPORT SUR D'AUTRES EXIGENCES LÉGALES

8. C'est également notre avis que l'information contenue dans le rapport de gestion est concordante avec les états financiers de l'exercice et que le rapport sur le gouvernement d'entreprises comprend les éléments requis au titre de l'article 245-A du Code des valeurs mobilières ("*Código dos Valores Mobiliários*").

Fait à Linda-a-Pastora, le 29 mai 2015

MARIQUITO, CORREIA & ASSOCIADOS – SROC
Représentée par:

António Francisco Escarameia Mariquito – ROC



Siège

Lagoas Park, Edifício 2
2740-265 Porto Salvo - PORTUGAL
Tél. : (+351) 217 912 300
Télécopie : (+351) 217 941 120

Pôle opérationnel Teixeira Duarte

Av. da Indústria, 540
2870-635 Alto do Estanqueiro - Jardia - PORTUGAL
Tél. : (+351) 219 948 000
Télécopie : (+351) 210 096 888

Bureaux

• Coimbra

Av. Fernão de Magalhães, 584-2º E et
3000-174 Coimbra
Tél. : (+351) 239 855 320
Télécopie : (+351) 239 855 329

• Madère

Rua das Pretas, 4 - 2º Dto.
9000-049 Funchal
Tél. : (+351) 291 206 930
Télécopie : (+351) 291 225 331

• Vila Nova de Gaia

Edifício Tower Plaza
Rotunda Engº Edgar Cardoso, nº 23-Piso 8
4400-676 Vila Nova de Gaia
Tél. : (+351) 226 166 180
Télécopie : (+351) 226 104 297

• Afrique du Sud

2nd Floor, West Tower - Nelson Mandela Square
Maude Street - Sandton
2196 - Johannesburg
PO Box 785553, Sandton, 2146
Tél. : (+ 27) 11 881 5963
Télécopie : (+ 27) 11 881 5611

• Angola

Alameda Manuel Van Dunen 318 / 320 - A
Caixa Postal 2857 - Luanda
Tél. : (+244) 222 641 500
Télécopie : (+244) 222 641 560

• Algérie

08 Route Ben Aknoun, El Biar
16030 Alger - ALGÉRIE
Tél. : (+213) 219 258 75
Télécopie : (+213) 219 365 66

• Belgique

Avenue Jean Monnet, 1
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél. : (+32) 2 318 38 04

• Brésil

São Paulo
Rua Iguatemi, 448 - 10º Andar
CEP 01451 - 010 - Itaim Bibi
São Paulo
Tél. : (+55) 112 144 57 00
Télécopie : (+55) 112 144 57 04

Rua Vieira de Morais, 1111
Campo Belo - 6º andar
CEP 04617-014
São Paulo
Tél. : (+55) 113 073 13 03

Belo Horizonte
Rua Major Lopes, 800
Bairro de S. Pedro
CEP 30330-050
Belo Horizonte - MG
Tél. : (+55) 313 311 47 88
Télécopie : (+55) 313 221 42 56

• Cap Vert

Caixa Postal 98
1310 Porto Novo - Santo Antão
Tél. : (+238) 222 2943

• Chine (Macao)

Rua de Xangai, nº 175
Edifício Assoc. Comercial de Macau, 10 A/E
Macao
Tél. : (+853) 28 780 288
Télécopie : (+853) 28 780 188

• Colombie

Carrera 11 # 94-02
Bogota
COLOMBIE
Tél. : (+57) 1 6754530

• Espagne

Avenida Alberto Alcocer, nº 24 - 7º C
28036 Madrid
Tél. : (+34) 915 550 903
Télécopie : (+34) 915 972 834

• France

11, Bis, Passage Dartois Bidot
94100 Saint-Maur-des-Fossés

• Maroc

Espace Porte d'Anfa, 2ème Étage,
Batiment B, 218+C19
Angle Boulevard Moulay Rachid et Rue El
Mansour - 20050 Casablanca
Tél. : (+212) 223 62 890
Télécopie : (+212) 223 62 647

• Mozambique

Avenida Julyus Nyerere, 130 - R/C
Maputo
Tél. : (+258) 214 914 01
Télécopie : (+258) 214 914 00

• Namibie

KARIBIB Portland Cement, PTYC
12th Floor, Sanlam Center
145 - 157 Independence
PO Box 2558 - Windhoek
Tél. : (+264) 612 202 85
Télécopie : (+264) 612 204 28

• Russie

MMK Cement, Ltd
183003 Murmansk
Tri Rutchia Street
Tél. : (+7) 815 248 8240
Télécopie : (+7) 815 248 8509

• Venezuela

Av. Venezuela del Rosal, con Calle Mohedano,
Torre JWM, frente al BOD, piso 5, El Rosal
1060 Caracas
Tél. : (+58) 212 951 2012
Télécopie : (+58) 212 953 7409

